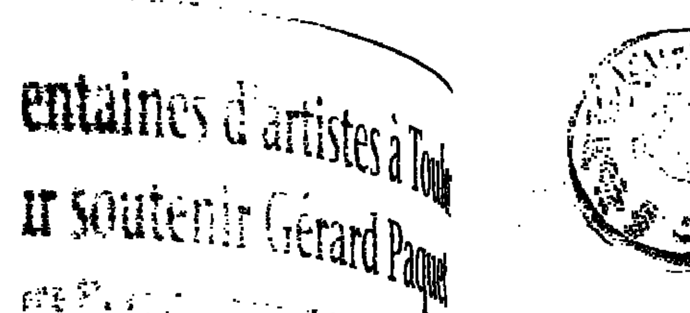


Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16192 – 7 F

SAMEDI 15 FÉVRIER 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Plus de deux cents circonscriptions législatives pourraient être arbitrées par le Front national

Le maintien des candidats d'extrême droite en 1998 gênerait la majorité mais aussi la gauche

UNE ÉTUDE de la lettre *Politique opinion*, une publication réalisée par les principaux instituts de sondage, montre que le Front national pourrait être en mesure de maintenir ses candidats au second tour des prochaines législatives dans quelque deux cents circonscriptions.

S'appuyant sur les résultats des élections législatives de 1993 et présidentielle de 1995, ainsi que sur des enquêtes d'opinion, ce document révèle que le maintien des candidats du Front national au second tour des législatives de 1998 partout où il serait possible, comme l'a annoncé Jean-Marie Le Pen, menacerait particulièrement les députés sortants du RPR et de l'UDF. Mais là où l'extrême droite a puisé une partie de ses voix dans l'électorat traditionnel de la gauche, les représentants du PS ou du PC pourraient également en être les victimes.

D'un côté ou de l'autre de l'échiquier politique, on a du mal à tirer les leçons de la victoire de Catherine Mégret à Vitrolles. Ainsi, les partis de gauche ne parviennent pas à se mettre d'accord sur la présentation d'un candidat commun là où le poids du FN pourrait les empêcher d'être présents au second tour. Edouard Balladur affirme au *Monde* que le retrait de la majorité pour laisser face à face la gauche et l'extrême droite n'est pas une bonne solution. Ni au RPR, ni à l'UDF, ni au PS on n'envisage de renoncer à présenter des candidats mis en examen.

Pendant ce temps, les milieux intellectuels et artistiques continuent à se mobiliser contre les atteintes à la liberté de création artistique. Une manifestation a réuni plus de deux mille cinq cents personnes, à Toulon, jeudi 13 février, pour s'opposer à la dissolution de l'association du Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauvallon, que souhaitent le maire FN de Toulon et le préfet du Var.



Lire pages 6 et 7

La défection d'un dirigeant nord-coréen embarrasse Pékin

LA DÉFECTION d'un haut dignitaire du régime nordcoréen, Hwang Jang-yop, qui a demandé l'asile politique à Séoul alors qu'il était de passage à Pékin, provoque une poussée de fièvre en Asie du Nord-Est. La Chine est placée devant une dilemme diplomatique : choisir entre Pyongyang, qui exige le retour au pays de Hwang Jang-yop, et Séoul, désireux de lui accorder l'hospitalité. Les discussions entre les ministres des affaires étrangères de Chine et de Corée du Sud, à Singapour, n'ont pas abouti à un accord vendredi 14 février. De son côté, Tokyo redoute un durcissement du régime de la Corée du Nord, miné par la faillite économique et une crise alimentaire préoccupante.

Lire page 2 et notre éditorial page 16

Airbus accuse Boeing de bloquer le développement d'un avion concurrent du 747

LA GUERRE américano-européenne de l'aéronautique est relancée. Manfred Bischoff, le président du groupe allemand Dasa, a accusé, jeudi 13 février, Boeing et McDonnell Douglas de *« faire pression sur les sous-contractants d'Airbus pour les empêcher de participer au programme européen de super-jumbo A-3XX »*, le concurrent du Boeing 747. La fusion envisagée entre les deux constructeurs américains inquiète les Européens. Jean Pierson, patron du consortium, va expliquer ses craintes à la Commission européenne et à la Federal Trade Commission aux Etats-Unis. La Commission européenne a indiqué au *Monde* qu'elle étudiait une réplique pour éventuellement poser des conditions restrictives à la fusion.

Lire page 18

Anniversaire hollywoodien pour le cigare de Fidel Castro

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant régional

Pendant longtemps, le Cohiba a été l'objet de convoitises inassouvies. Fabriqué en petites quantités, le « cigare de Fidel » était réservé aux proches du *comandante en jefe*. C'était le cadeau qu'il offrait volontiers à Houari Boumediene ou à Hailé Mengistu Mariam, ses amis du tiers-monde militant. Signe des temps, Fidel ne fume plus et ce ne sont pas les leaders révolutionnaires, mais les vedettes d'Hollywood et les banquiers qui ont été invités pour fêter les trente ans du *puro* le plus célèbre de Cuba.

Habanos S. A., l'entreprise cubaine chargée de la commercialisation des havanes, a convié plus de cinq cents amateurs de cigares, dont Arnold Schwarzenegger et Jack Nicholson, à l'anniversaire du Cohiba. Les festivités, qui s'étendront sur une dizaine de jours, seront couronnées par un dîner de gala au Tropicana, le cabaret le plus réputé de l'île. En sus des 500 dollars par tête pour les mets et les vins français, les convives seront invités à acquérir, aux enchères, trois boîtes de cigares dédicacées par le Lider maximo.

Les amateurs peu pressés pourront flâner dans les *vegas* (plantations) de la province occidentale de Pinar del Rio, où les feuilles utilisées pour la confection des Cohiba sont soigneusement sélectionnées. Une visite de la manufacture El Laguito, dont les portes s'ouvrent rarement aux étrangers, est même prévue, avec dégustation à la clef. Nichée dans une noble demeure un peu décrépie de Cubanacan, à l'ouest de La Havane, El Laguito rassemble les meilleurs *torcedores* (cigariers) de Cuba.

Ce sont des femmes qui roulent les Lanceros, les Coronas Especiales, les Esplendidos, les plus récents Siglos, lancés en 1992 à l'occasion du cinq centième anniversaire de la découverte des Amériques, et tous les autres cigares portant l'appellation Cohiba. Bagué d'une simple bande orange et noire à points – la vitole –, le Cohiba a pour sigle une tête d'Indien stylisé, pour rappeler qu'il tire son nom de ces cigares rustiques que fumaient les Taïnos, indigènes qui peuplaient les îles caraïbes avant le débarquement des conquistadors. Selon Eduardo Rivero, le créateur du Cohiba, c'est Célia Sanchez, compagne et confidente de Fidel Castro, aujourd'hui disparue, qui a choisi le nom de l'illustre cigare.

Outre la sélection minutieuse des tabacs, la qualité du Cohiba est assurée par une troisième fermentation, une de plus que les autres havanes. Selon les connaisseurs, cette ultime fermentation élimine les produits nitrés désagréables au goût et garantit une meilleure homogénéité du tabac. Après la désorganisation de la « période spéciale », qui s'est traduite par une baisse de la production et de la qualité, le havane redevient une des sources importantes de devises. Soixante-dix millions de *puros* ont été exportés en 1996 et les autorités espèrent arriver cette année à cent millions d'unités, soit autant de dollars de recettes. Une nouvelle marque, Cuaba, a été lancée fin 1996 pour tenter de reconquérir le marché anglais, jadis grand consommateur de cigares cubains.

Rançon du succès, la contrefaçon des havanes s'est beaucoup développée ces dernières années. A Saint-Domingue, Julio Perez Gonzalez, un faussaire d'origine espagnole, a même pignon sur rue. Face à la cathédrale, il a installé une boutique où il écoule ses boîtes de faux Cohiba aux touristes non avertis.

Jean-Michel Caroit

Thalassothérapie sous contrôle

LA SÉCURITÉ SOCIALE commence à renforcer ses contrôles sur les centres de thalassothérapie. Le directeur de la caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) de Nantes a décidé de ne plus rembourser les visites médicales et certains soins de kinésithérapie effectués lors de ces séjours de remise en forme. Des responsables d'autres caisses d'assurance-maladie envisagent de faire de même. *« Seuls 15 % de l'ensemble des soins dispensés chez nous sont remboursés »*, plaide de son côté la Fédération internationale de thalassothérapie-mer et santé. 200 000 clients fréquentent chaque année ces établissements à vocation commerciale, au détriment des cures thermales qui reconnaissent souffrir de leur *« image vieillotte »*.

Lire page 8

Mise en examen de M. Tiberi ?

Selon *Le Point*, le maire de Paris pourrait être mis en examen dans l'affaire du rapport réalisé par sa femme pour le conseil général de l'Essonne. p. 32

Record à Wall Street

L'indice Dow Jones de la Bourse de New York a franchi, jeudi 13 février, pour la première fois de son histoire, la barre des 7 000 points. p. 17

Attaques contre l'art contemporain

« *L'art contemporain français n'a plus ni sens ni existence.* » Cette phrase du directeur du Musée Picasso résume une récente campagne dénonçant la nullité de la création plastique. p. 25

Le littoral sous le béton

La ZAC des Restanques, à Grimaud, dans le golfe de Saint-Tropez, est contestée par les défenseurs de l'environnement. p. 14

Du sel dans l'eau de Bordeaux

L'alimentation en eau potable de la Communauté urbaine de Bordeaux est menacée de salinisation. p. 12

Trois réponses à Max Gallo

En page « Débats », trois points de vue en réponse à l'écrivain qui déclarait son attachement à l'idée de nation. p. 15

Allemagne, 2 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 215 - 7,00 F

L'hypothétique entrée de l'Italie dans l'euro

COMME ON POUVAIT le craindre, la tension monte, dans les capitales européennes et sur les places financières internationales, à l'approche de la création de la monnaie unique. A moins de sept cents jours de l'échéance, les rumeurs se multiplient. Outre-Rhin, les difficultés budgétaires, accrues par l'envolée du chômage et la dégradation de la situation dans les nouveaux Länder, ne vont-elles pas obliger les Allemands eux-mêmes à demander un report ? Les désaccords entre la France et l'Allemagne à propos de la gestion économique de l'Union ou du futur président de la banque centrale européenne pourront-ils être réglés à temps ?

La principale interrogation concerne cependant les nations d'Europe du Sud, l'Espagne, le Portugal et surtout l'Italie. Pourront-elles faire partie de la première liste des pays qui seront retenus, au début de l'année 1998, par les chefs d'Etat et de gouvernement pour participer dès 1999 à la zone euro. Dans son rapport économique annuel, rendu le 13 février, la Commission n'exclut personne, sauf la Grèce. Mais à Davos les Allemands ont une nouvelle fois semé le doute. Du coup, après avoir depuis deux ans très massivement investi sur les places de Rome, Madrid et Lisbonne, les milieux financiers internationaux recommencent à hésiter.

Au début du mois, le *Financial Times* affirmait que les quinze Etats de l'Union étaient parvenus à un compromis pour différer de quelques années l'entrée de l'Italie dans la zone euro. Démentie par les gouvernements, cette rumeur a provoqué de vives secousses sur les marchés financiers italiens et espagnols. Espérant – jusqu'ici en vain – des éléments de réponse, les opérateurs ont suivi avec attention la rencontre du 7 février entre le chancelier Kohl et Romano Prodi. Le président du conseil italien, qui joue son avenir politique sur cette affaire, doit plaider à nouveau sa cause le 17 février en Bavière et à Francfort.

L'Italie, mais aussi l'Espagne et le Portugal, ont peu de chances de respecter, à la lettre, les critères de convergence économique imposés par le traité de Maastricht.

Henri de Bresson et Pierre-Antoine Delhommais

Lire la suite page 16

L'ange gardien du FC Nantes



MICKAËL LANDREAU

DEPUIS QUE CE JOUEUR de moins de dix-huit ans en garde les buts, le Football Club de Nantes n'a plus perdu un match. Jeudi 13 février, contre Auxerre et sous une pluie battante, Mickaël Landreau a réussi deux arrêts qui ont encore permis aux joueurs de Jean-Claude Suaudeau de préserver un score vierge.

Lire page 22

International	2	Aujourd'hui	21
France	6	Jeux	23
Société	8	Météorologie	24
Annonces classées	10	Culture	25
Régions	12	Guide culturel	28
Carnet	13	Communication	29
Horizons	14	Abonnements	30
Entreprises	17	Radio-Télévision	30
Finances/marchés	19	Kiosque	31

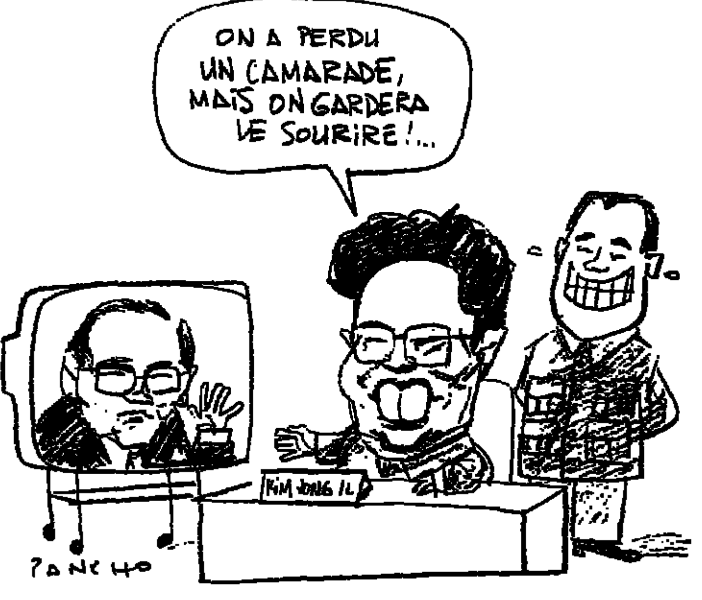
ASIE Les forces de sécurité chinoises ont renforcé, vendredi 14 février, le dispositif autour du consulat de Corée du Sud à Pékin, où est réfugié, depuis mercredi, un haut dignitaire nord-coréen, Hwang Jang-yop. Celui-ci a demandé l'asile politique à la Corée du Sud. Le régime du nord conteste cette version, estimant qu'il a été *« kidnappé »* par des agents de Séoul. ● **LA CHINE** est embarrassée par cette affaire qui provoque une poussée de fièvre dans une région d'Asie du Nord-Est vivant dans l'anxiété de l'aventurisme du régime de Pyongyang. Allié historique du nord, Pékin avait récemment amélioré ses relations diplomatiques avec le sud. ● **LA POPULATION** est frappée par une crise alimentaire extrêmement grave, qui illustre la faillite politique et économique d'un des derniers pays staliniens de la planète. *(Lire aussi notre éditorial page 16.)*

La défection de Hwang Jang-yop aggrave la crise en Corée du Nord

Théoricien de l'orthodoxie du régime, ce haut dignitaire a demandé l'asile politique à la Corée du Sud pour fuir un pays « affamé ». Son départ risque de conforter les tenants d'une ligne dure au sein du régime de Pyongyang

TOKYO
de notre correspondant

Alors que par le passé les défections de Coréens du Nord étaient surtout dictées par des considérations économiques, un rejet de l'oppression ou les conditions de vie, celle de Hwang Jang-yop a une signification avant tout politique. La lettre écrite à la suite de sa demande d'asile à l'ambassade de Corée du Sud à Pékin, rendue publique, jeudi 13 février au soir, par les autorités de Séoul, est celle d'un homme de conviction, celle d'un vieux révolutionnaire, blessé dans ses idéaux, qui voit son pays partir à la dérive et qui espère, par son geste, contribuer à enrayer le processus et à rapprocher les deux Corées. Désaveu du régime de Pyongyang, son geste est aussi révélateur des orientations et des mécanismes de pouvoir au sein du dernier système stalinien de la planète.



Dans ce message signé de sa main, et dont l'authenticité semble ne pas faire de doute, alors qu'une autre lettre antérieure publiée par le quotidien du sud *Chosun Ilbo*, dans laquelle il qualifie le régime du Nord de *« féodalisme »* et s'en prend aux étudiants et aux grévistes du Sud, paraît une forfaiture, M. Hwang écrit qu'*« en dépit des difficultés économiques actuelles il n'y a pas de danger d'effondrement du pays qui reste politiquement uni »*. Mais il le condamne aussi sans détour : *« Comment peut-on considérer sains d'esprit des dirigeants qui clament avoir construit la société idéale alors que leur peuple est affamé. »*

LE DOGME « JUCHE »

Le cheminement de M. Hwang des hautes sphères du pouvoir à Pyongyang à sa situation de réfugié au consulat de Corée du Sud à Pékin est révélateur des contradictions d'un régime aux abois, diplomatiquement isolé, mais aussi du jeu d'équilibre auquel se livre Kim Jong-il, fils et héritier de Kim Il-sung.

Compagnon de Kim Il-sung, théoricien de l'orthodoxie du régime, la pensée *juche* (autosuffisance et indépendance), et artisan du culte de la personnalité qui en résulta, M. Hwang est néanmoins considéré comme un partisan de l'ouverture sur le modèle chinois et donc d'une révision du dogme auquel il initia Kim Jong-il à sa sortie de l'université. La pensée *juche* est un produit de l'histoire : elle a été élaborée au cours des années 60, période du « schisme » sino-soviétique, et elle avait essentiellement pour objectif de renforcer le régime Kim Il-sung, qui avait purgé et physiquement éliminé les clans prosoviétiques et prochinois du parti. La revendication d'indépendance prônée par la pensée *juche* était avant tout l'expression d'une quête d'autonomie entre les deux « Grands » du socialisme. Et Pyongyang réussit assez bien, en jouant l'un contre l'autre, à éviter de devenir le satellite de la Chine ou de l'URSS.

JEU D'ÉQUILIBRISTE

Avec l'effondrement de l'Union soviétique, les raisons d'être du dogme *juche* se sont amenuisées, mais il a été maintenu essentiellement comme ciment du régime et ceux qui, comme M. Hwang, souhaitaient sa refonte se sont trouvés isolés, estime Teruo Komaki, spécialiste de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), de l'Institut des économies asiatiques à Tokyo. D'autant plus qu'est apparue ces deux dernières années une nouvelle idéologie, la « pensée du drapeau rouge », qui ne prend du *juche* que son culte de la personnalité pour sanctifier le *« remarquable dirigeant Kim Jong-il »*. Hwang Jang-yop, qui se serait plaint auprès des dirigeants chinois de cette dérive idéologique, craignait-il d'être victime de purge à son retour du Japon ?

Si, comme il le laisse entendre dans sa lettre, le régime ne paraît pas menacé d'effondrement, Kim Jong-il semble cependant encore loin d'être en position d'imposer une ligne et n'est pas encore dans la position de son père qui pouvait trancher : il doit consolider sa position et il est contraint à louvoyer entre les partisans de l'ouverture et ceux de la ligne « dure », qui craignent *« une pollution idéologique »*. De temps en temps, le jeu d'équilibriste de Kim Jong-il conduit à des télescopages d'initiatives contradictoires : ainsi en octobre, le symposium destiné à attirer les investisseurs étrangers dans la zone d'économie spéciale de Rajin-Sobong a été concomitant à l'envoi d'un sous-marin espion au Sud.

Kim Jong-il, qui a pour seule fonction officielle d'être commandant en chef des armées, s'appuie essentiellement sur les militaires, et il vient de promouvoir, au rang de général, quatre jeunes officiers de son entourage auxquels il est lié depuis l'époque où il dirigeait le département de propagande du régime. L'un d'eux, Pak Jae-gyong, l'accompagne souvent dans ses visites d'unités militaires, pratiquement ses seules sorties officielles. Hwang Yang-yop pense cependant avoir des émules favorables à l'ouverture au sein de l'appareil du parti et l'institut des études *juche*.

TIMIDE RÉFORME

Sa défection va-t-elle accentuer les divergences au sein de l'appareil dirigeant, conduire à une fracture ? A la veille des célébrations, dimanche 16 février, en grande pompe, du cinquante-cinquième anniversaire de Kim Jong-il, qui devraient préfigurer son *« intronisation »* formelle cet automne, il est certain que le geste de Hwang ne peut-être ressenti à Pyongyang que comme un désaveu : le théoricien de la pensée *juche* était considéré comme une figure emblématique du régime.

Cette défection risque-t-elle de bloquer le timide processus de réforme ? Une remise en cause de la voie de l'ouverture, qui suppose la poursuite des négociations avec les Américains tant sur le projet de fourniture de centrales nucléaires à eau légère qu'en vue de la mise en œuvre d'un nouveau mécanisme de paix dans la péninsule en remplacement du traité d'armistice de 1953, semble difficile. Mais la défection de Hwang Jang-yol risque de cabrer les conservateurs et d'entraîner une détérioration des relations avec le Sud. Marque-t-elle pour autant le début de la fin du régime ? Peu d'observateurs à Séoul et à Tokyo retiennent cette hypothèse.

Le geste de M. Hwang reflète, en revanche, les désillusions d'un haut personnage d'un régime dont l'horizon paraît hypothéqué et il est peut-être aussi révélateur du malaise d'une partie de son élite.

Ph. P.

Pourquoi avoir choisi Pékin après avoir séjourné à Tokyo ?

TOKYO
de notre correspondant

La défection de Hwang Jang-yol comporte encore bien des mystères. Pourquoi avoir choisi la Chine, alliée de Pyongyang, alors qu'il a séjourné deux semaines à Tokyo ? Pourquoi maintenant ? Selon les rumeurs qui circulent à Séoul, nourries de nouvelles lettres qu'aurait écrites Hwang Jang-yop en novembre 1996, celui-ci aurait décidé de s'enfuir depuis mai en raison des surveillances dont il était l'objet de la part du régime. Ses opinions étaient en outre systématiquement critiquées au cours de conférences au sein du régime, même s'il n'était jamais expressément nommé. En outre, sa visite à Tokyo n'avait pas été un succès. Alors qu'il devait rencontrer des personnalités japonaises, la réapparition dans la presse de l'affaire jamais éclaircie de l'enlèvement d'une Japonaise par des agents du Nord en 1977 avait fait annuler les rendez-vous avec les dirigeants du Parti conservateur avec lesquels il devait évoquer une reprise des négociations sur la normalisation des relations nippo-nord-coréennes. Il aurait ainsi craint d'être *« purgé »*.

M. Hwang aurait songé à demander asile au Japon, mais il était continuellement accompagné par des dirigeants de l'association des Coréens du Japon, Chosen soren, d'obédience nordiste, et n'a pu mettre son projet à exécution.

SURPRISE

Selon le quotidien *Asahi*, il aurait cependant réussi à prendre contact avec les Coréens du Sud. Le 11 février, jour de son départ, les services de sécurité sud-coréens auraient en tout cas été informés qu'il allait demander l'asile à leur ambassade à Pékin.

Séoul aurait alors envoyé une dizaine d'agents dans la capitale chinoise. Selon d'autres hypothèses, M. Hwang aurait achevé les préparatifs de sa défection lors d'un passage à Pékin avant de se rendre au Japon. Son proche collaborateur, Kim Duk-hong, qui résidait dans la capitale chinoise et a également demandé asile à Séoul, aurait pris les contacts nécessaires. A la suite de son retour de Tokyo, M. Hwang a passé une nuit à l'ambassade de Corée du Nord à Pékin puis, sous prétexte d'achats à faire, est sorti dans la matinée du 12 et s'est rendu à pied en compagnie de M. Kim à l'ambassade de Corée du Sud. Il laisse à Pyongyang sa femme et quatre enfants.

Les discussions entre Chinois et Coréens du Sud s'annoncent ardues. Pékin réclame du *« temps »* pour *« évaluer la situation »* et déclare avoir été pris par surprise. Le ministre chinois des affaires étrangères, Qian Qichen, qui se trouve à Singapour pour la rencontre entre les ministres des affaires étrangères d'Asie et d'Europe, a déclaré *« ignorer ce qui est arrivé à M. Hwang. Nous sommes dans l'ignorance, son passage n'était pas prévu et il n'a séjourné dans aucun hôtel »*.

Ph. P.

Les autorités chinoises ont du mal à cacher leur embarras

PÉKIN ET TOKYO
de nos correspondants

Après un silence de près de vingt-quatre heures, les autorités chinoises ont admis, jeudi 13 février dans la soirée, que Hwang Jang-yop avait demandé asile à l'ambassade de Corée du Sud à Pékin, où un haut fonctionnaire chinois lui avait rendu visite pour confirmer ses intentions. *« Nous espérons que les deux parties réagiront de manière calme et appropriée à cet incident »*, a déclaré laconiquement le porte-parole du ministère des affaires étrangères.

Ce souci de calmer le jeu en rejetant l'initiative d'une solution sur les deux Corées cache mal l'embarras des Chinois. S'il y a une initiative à prendre, c'est d'abord à Pékin qu'elle revient : ou bien autoriser les deux demandeurs d'asile – Hwang Jang-yop et son collaborateur – à quitter la Chine pour la Corée du Sud comme ils le demandent ou bien les remettre aux autorités nord-coréennes, comme Pyongyang l'exige, arguant du traité de 1978 qui prévoit le rapatriement en République populaire démocratique de Corée (RPDC) de ses ressortissants en situation illégale en Chine. Les négociations qui commencent, vendredi 15 février, entre les autorités chinoises et sud-coréennes s'annoncent tendues. Séoul serait prêt, semble-t-il, à accepter que M. Hwang se rende dans un pays tiers.

Depuis la normalisation des relations diplomatiques entre Pékin et Séoul en 1992, la Chine s'est efforcée de maintenir des relations parallèles avec les deux Corées. Tout en développant rapidement ses liens économiques avec le Sud, Pékin reste depuis l'effondrement de l'URSS le dernier allié, et soutien, du régime nord-coréen. A Pyongyang, un monument célèbre les *« liens fraternels scellés par le sang »*, qui unit la Chine à la RPDC en souvenir du lourd tribut que les Chinois payèrent en venant à la rescousse de Kim Il-sung dans la guerre de Corée (1950-1953) avec un million d'hommes. La « vieille garde » en Chine n'oublie sans doute pas non plus le rôle des Coréens dans la création du Parti communiste chinois et dans la lutte contre les Japonais.

CRAINTE DE LA RÉUNIFICATION

Aujourd'hui, les préoccupations des Chinois en tenant la « tête hors de l'eau » au régime de Pyongyang relèvent moins de vieilles fidélités révolutionnaires que du pragmatisme. Pékin ne tient pas à avoir à ses marches une Corée réunifiée, vraisemblablement instable et en tout cas turbulente et animée d'un nationalisme farouche. L'effondrement du régime de Pyongyang risquerait, en outre, de provoquer un afflux de réfugiés. La Chine, qui souhaite un maintien du statu quo dans l'équilibre des forces dans la péninsule, est partie prenante aux pourparlers quadripartites (les deux Corées et les Etats-Unis) proposés par Washington en vue de mettre sur pied un mécanisme de paix destiné à remplacer l'accord d'armistice de 1953.

Au cours du conflit sino-soviétique des années 60, la RPDC joua Moscou contre Pékin pour se tailler une part d'indépendance. Les relations avec les deux grands du socialisme se réchauffèrent par la suite et c'est à Pékin que Kim Il-sung s'est rendu en 1982 pour obtenir l'aval des dirigeants chinois à la succession héréditaire qui se préparait.



Depuis l'effondrement de l'URSS et la mort de Kim Il-sung, en juillet 1994, la RPDC est dans une situation d'isolement et de quasi-banqueroute qui ne lui permet guère qu'un chantage du faible (par exemple, avec son programme nucléaire), et Pékin a eu une influence modératrice sur son alliée, jugée néanmoins insuffisante par les Etats-Unis. Les dirigeants chinois ne se sont pas privés, en revanche, de lui tenir aussi la dragée haute. En octobre, la Chine n'a pas mis son veto à une mise en garde du Conseil de sécurité des Nations unies adressée à la RPDC à la suite de l'envoi du sous-marin espion au Sud.

Depuis le début de l'année, les relations entre Pékin et Pyongyang connaissent une phase de tension : l'accord passé par la Corée du Nord avec Taïwan, en vue du stockage au nord d'une partie des déchets nucléaires de l'île, a courroucé les dirigeants chinois. La RPDC a besoin de devises (et l'affaire devrait lui rapporter 230 millions de dollars) mais elle a touché là une corde sensible à Pékin, qui est déjà passablement irrité du commerce *via* Hongkong entre Taïwan et la Corée du Nord (400 millions de dollars, pratiquement le montant des échanges avec la Chine : 549 millions de dollars en 1995). La RPDC essaye, en outre, d'attirer des touristes, voire des investisseurs, de Taïwan dans sa future zone de libre échange.

Un « flirt » qui est loin de plaire à Pékin, qui s'est engagé en janvier à fournir 500 000 tonnes de céréales par an à la Corée du Nord jusqu'à l'an 2000, soit la moitié du total des produits alimentaires importés en 1996. Pour Pékin, la survie du régime de Pyongyang reste une priorité mais la manière dont la Chine traitera la défection de M. Hwang sera un test de sa considération à l'égard de son allié nord-coréen.

Francis Deron et Philippe Pons

La chute de la production agricole a accru la faillite de l'économie

TOKYO
de notre correspondant

La Corée du Nord a reconnu, le 3 février, qu'elle ne pouvait nourrir que la moitié de sa population (23 millions d'habitants). A la suite de graves inondations, ces deux dernières années, qui ont ravagé les récoltes et fait 500 000 sans-abris, la production agricole a chuté à 2,5 millions de tonnes, alors que la demande annuelle en céréales destinée à la population s'élève à 4,8 millions.

Selon la Croix-Rouge internationale, les rations alimentaires en République populaire démocratique de Corée (RPDC) sont quatre fois inférieures aux quantités jugées nécessaires à la santé d'une population. Le Programme alimentaire mondial, des Nations unies, a lancé, mercredi 12 février, un nouvel appel pour une nouvelle aide alimentaire d'urgence d'un montant de 38 millions de dollars (environ 198 millions de francs), dont les Etats-Unis devraient fournir 6,2 millions de dollars, le Japon 6 millions et la Corée du Sud 2 millions.

En 1995, les Nations unis ont accordé une aide de 15 millions de dollars à la RPDC, et de 43 millions en juin 1996 mais, dans ce dernier cas, les pays donateurs n'ont fourni que la moitié de la somme demandée. La Chine s'est, d'autre part, engagée à livrer 500 000 tonnes de céréales en RPDC jusqu'à l'an 2000. Pyongyang négocie aussi avec les Etats-unis la fourniture de 500 000 tonnes.

Evaluée différemment par les organisations internationales et la Corée du Sud, qui minimise la gravité de la situation, la pénurie alimentaire n'affecte pas uniformément la population. Elle serait plus sensible dans les provinces reculées que dans une ville comme Pyongyang (3,5 millions d'habitants).

LA CHUTE DES REVENUS

La crise alimentaire n'est qu'un aspect, certes le plus dramatique, de la spirale de décroissance qui aspire la RPDC depuis le début de la décennie. Pour la première fois à la suite des dévastatrices inondations de l'été 1995, Pyongyang a admis la gravité de sa situation économique, reconnu l'échec de son troisième plan quinquennal et a sollicité l'aide internationale.

Selon la Banque de Corée (la RPDC ne publie pas de statistiques récentes), le produit national brut nord-coréen évalué à 22,3 milliards de dollars en 1995 a diminué d'un quart au cours des six dernières années. Le revenu par tête est estimé à 957 dollars.

A la suite de l'effondrement de l'URSS, principale source d'approvisionnement de la RPDC en pétrole à des conditions préférentielles, la consommation d'énergie a chuté d'un tiers et, en raison de cette pénurie, les usines ne tourneraient qu'à 30 % de leur capacité. Le commerce extérieur a chuté de 61 % en volume et se chiffrait en 1995 à 2 milliards de dollars.

Ph. P.

Les Etats-Unis rassurent Israël à propos d'un contrat de vente de F-16 aux Saoudiens

A Washington, M. Nétanyahou a évoqué le dossier avec M. Clinton

Le premier ministre israélien a profité de son voyage à Washington, où il s'efforce de tirer profit de l'accord d'Hébron, pour évoquer le projet d'un contrat de vente de F-16 américains aux Saoudiens. Le président Bill Clinton a assuré que *« l'équilibre stratégique »* cher aux Israéliens ne serait pas remis en question. Ce projet est évoqué alors qu'une crise de confiance affecte les relations américano-saoudiennes.

WASHINGTON
de notre correspondant

La vente de chasseurs américains F-16 à l'Arabie saoudite constituerait une décision très *grave susceptible de remettre en* question l'*« équilibre stratégique »* au Proche-Orient, a estimé le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou, peu avant son arrivée à Washington, jeudi 13 février. Officiellement, il n'existe aucun accord à ce sujet, les Américains précisant même de pas avoir reçu de demande formelle de la part de Riyad. En réalité, des négociations sont en cours depuis près de deux ans : elles portent sur l'achat d'une centaine de F-16, qui remplaceraient les vieux F-5 de l'armée de l'air saoudienne. La valeur d'un tel contrat serait d'environ 5 milliards de dollars (environ 27,5 milliards de francs).

Le F-16 (construit par Lockheed Martin) était en compétition avec le F-18 Hornet de McDonnell Douglas, voire avec le JAS-39 du suédois Saab. L'inquiétude des Israéliens peut se comprendre en théorie : une partie des F-5 saoudiens sont actuellement stationnés *sur la base aérienne de Tabuk,* située à moins de 250 kilomètres d'Israël. Israël peut donc faire valoir que cette vente violera l'engagement des Etats-Unis de garantir à l'Etat juif un avantage militaire *qualitatif sur ses voisins arabes.*

Au cours d'une conférence de presse avec M. Nétanyahou, venu renouer les liens avec l'administration américaine, fort de l'accord intervenu à Hébron en janvier, Bill Clinton a tenu jeudi à rassurer son hôte : tout en estimant que l'importante et ancienne coopération militaire avec le royaume saoudien a *« contribué à la sécurité d'Israël »*, le chef de la Maison Blanche a souligné qu'il sera répondu à toute demande précise de Riyad d'une manière qui préserve les intérêts de l'Etat juif. M. Clinton a réaffirmé *« l'inébranlable détermination »* des Etats-Unis à garantir la sécurité d'Israël. Si un accord était conclu avec les Saoudiens, Washington renforcerait probablement le potentiel militaire israélien.

L'annonce des pourparlers américano-saoudiens intervient à un moment où les relations entre Riyad et Washington ne sont pas au beau fixe.

Plusieurs représentants de l'administration, dont le ministre de la justice, Janet Reno, et le directeur du FBI, Louis Freeh, ont en effet critiqué sans ménagement l'absence de coopération de la part des autorités saoudiennes dans l'enquête en cours sur l'attentat du 25 juin 1996 contre la base de Khobar (près de Dhahran), qui a tué dix-neuf soldats américains.

Le FBI a souligné que le gouvernement saoudien lui a refusé la possibilité d'interroger des civils pouvant avoir été impliqués dans cette action terroriste, voire que Riyad dissimulerait des informations aux enquêteurs américains.

EXÉCUTIONS PRÉCIPITÉES

La crainte de Washington est que les dirigeants saoudiens fassent exécuter précipitamment une partie des quelque quarante « suspects » actuellement emprisonnés, lesquels seraient tous issus de la minorité shiite du royaume.

Après l'attentat de novembre 1995 à Riyad, au cours duquel cinq Américains avaient été tués, quatre coupables présumés avaient été décapités en public, avant tout contact avec les enquêteurs américains. Les dirigeants saoudiens affirment que les suspects de Khobar ont été téléguidés par l'Iran, une thèse qui n'emporte pas la conviction à Washington.

La culpabilité de Téhéran n'est pas forcément à écarter, mais aucune preuve n'est encore venue l'étayer.

Les Américains soupçonnent Riyad de vouloir systématiquement impliquer Téhéran, un bouc émissaire commode qui permet d'éviter une autre explication : des terroristes intérieurs saoudiens appartenant à la mouvance islamique, laquelle serait opposée à la fois au gouvernement de fer du prince héritier Abdallah et aux liens étroits entre la famille royale et les Etats-Unis.

Cette hypothèse signifierait que les menaces d'une éventuelle déstabilisation de la monarchie saoudienne sont plus grandes que par le passé. Il y a là matière à inquiéter le gouvernement saoudien, mais aussi les Etats-Unis, qui restent étroitement dépendants des réserves pétrolières saoudiennes.

Laurent Zecchini

Paris se dit prêt à participer à un règlement global au Proche-Orient

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« la France est votre amie » : décliné sur tous les tons, c'est l'essentiel du message politique que le ministre français de la défense, Charles Millon, à la demande expresse de Jacques Chirac, est venu porter en Israël pendant un peu moins de trois jours. Close jeudi 13 février, cette visite, qui devait initialement avoir lieu à la fin de l'été dernier, avait été annulée à la suite du blocage par le gouvernement de Benyamin Netanyahou du processus de paix. Le « coup de gueule » de Jacques Chirac, en octobre 1996, contre la présence envahissante de policiers israéliens dans la ville arabe de Jérusalem n'avait pas arrangé les choses.

Entouré d'amis français patentés de l'Etat juif, M. Millon est d'abord venu essayer de réparer les pots cassés. Le ministre a répété à ses interlocuteurs, notamment à son homologue, Itzhak Mordechaï, et au chef de la diplomatie, David Lévy, que Paris était *« prêt à prendre toute sa place dans le cadre d'un règlement global du conflit entre Israël, le Liban et la Syrie »*. En clair, des soldats français pourraient être déployés au sud-Liban – mais indépendants du contingent de la Finul – et sur le plateau syrien du Golan occupé par Israël, mais pas à n'importe *quelles conditions et seulement « avec les Etats-Unis »*, dans *« un cadre multilatéral »*. Paris propose ses bons offices pour *« un règlement global »*. La France n'entend pas détacher ses soldats dans les régions concernées si *« toutes les parties en cause »* ne sont pas d'accord.

Le ministre français, qui, sans passer pour un expert du conflit proche-oriental, sait être lyrique, a salué, avec les accords d'Hébron, *« la réapparition, comme un soleil à l'horizon »*, d'un processus de paix qu'il juge imprudemment *« irréversible »*.

« DIALOGUE STRATÉGIQUE »

Pour cette *« visite politique »*, M. Millon s'était fixé comme objectif d'éviter à tout prix les propos ou la démarche qui fâchent. Il y a réussi. Son refus de respecter *la coutume européenne – rendre* ne serait-ce qu'une visite de courtoisie à la Maison d'Orient, siège officieux de l'OLP dans la partie orientale arabe annexée de Jérusalem – a été vivement apprécié par ses hôtes.

Reprise en 1994 par le ministre de la défense de l'époque, François Léotard, après un quart de siècle d'interruption, la coopération militaire franco-israélienne ne s'est pas beaucoup développée depuis. Un *« dialogue stratégique »*, apparemment peu fécond, existe bien depuis deux ans et nombre d'officiers supérieurs de l'armée israélienne rencontrent régulièrement leurs homologues français. Mais peu de choses concrètes en sortent. Les échanges militaires entre les deux parties ne dépassent pas 300 millions de francs par an. La France a *acheté des drones (avions sans pilote)* de reconnaissance tactique Hunter. Israël, qui reçoit 15 milliards de francs de dons américains chaque année, dont la moitié à titre militaire, ne voit pas pourquoi l'armée changerait de fournisseur.

Patrice Claude

La Grande Pyramide ne pardonne pas aux imprudents

LE CAIRE
de notre correspondant

Khéops s'est à nouveau vengé des profanateurs de sa dernière demeure : la grande pyramide de Guizeh. Soixante-treize personnes, *dont trente-sept hospitalisées dans* un état grave, sont en effet tombées de la plus grande sépulture du monde au cours des trois jours de la fête du Fitr, qui marque la fin du ramadan. Le plus grand nombre d'accidents a eu lieu dimanche 9 février et les victimes sont toutes égyptiennes, et très jeunes.

L'escalade des pyramides est théoriquement interdite depuis une vingtaine d'années, justement à cause de la multiplication des accidents, parfois mortels, dont étaient victimes d'intrépides aventuriers égyptiens et parfois étrangers. A première vue, l'escalade de la grande pyramide relève de l'exploit facile. Les blocs, de 1,5 mètre à 2 mètres, qui montent en dégradé, ressemblent à un gigantesque escalier qu'empruntent ceux qui cherchent à épater la galerie. Mais il est plus facile d'escalader la pyramide que d'en redescendre. Une fois arrivé au sommet, à une centaine de mètres de haut, et une fois la vue, saisissante, admirée, il faut ensuite rebrousser chemin. C'est alors *que les problèmes commencent...*

DANGEREUSES ROBES À VOLANTS

La fête du Fitr explique sans doute le lourd bilan de ces derniers jours. Le plateau des pyramides a en effet accueilli quotidiennement quelque cent mille visiteurs, dont à peine *deux mille touristes. Il était donc im*possible, pour les forces de l'ordre, d'interdire la moindre escalade, à moins d'entourer les pyramides d'un cordon composé de milliers de policiers.

Les vêtements neufs arborés fièrement par les enfants à l'occasion de la fin du ramadan sont une autre cause d'accidents, notamment les robes à volants des jeunes filles qui, gonflées par le vent, peuvent déséquilibrer les alpinistes en herbe. Les chaussures neuves, glissantes ou à talons hauts, sont également du plus mauvais effet sur les blocs de calcaire poli.

Quand les Egyptiens se rendent à Guizeh, ce n'est généralement pas pour se recueillir, comme le font les touristes étrangers, de*vant la grandeur de leurs ancêtres.* Le plateau des pyramides a toujours été un lieu de promenade du fait du manque dramatique de jardins publiques et de parcs de loisir et d'agrément dans la capitale. Selon les statistiques, chacun des quatorze millions de Cairotes ne dispose, en effet, que de moins de *0,5 mètre carré de surface verte...*

Les jours chômés, la nécropole des pharaons se transforme donc en un gigantesque terrain de pique-nique ou de foot. Une fois le soleil couché, c'est aussi l'un des rares endroits de la capitale surpeuplée où jeunes gens et jeunes filles peuvent jouir d'une re*lative intimité. Le plateau des pyramides* change alors de nom et devient pour les Cairotes, le *« champ des fleurs »*...

Alexandre Buccianti

Des combats opposent les deux factions du gouvernement cambodgien

LA SITUATION s'est brutalement tendue au Cambodge, où des accrochages militaires opposent des soldats du Funcipec *(royaliste)* et du Parti du peuple cambodgien (PPC, ex-communiste) au nord-ouest du pays. Cette poussée de fièvre est d'autant plus préoccupante que le PPC et le Funcipec *sont formellement* partenaires au sein de la coalition gouvernementale mise en place au lendemain des élections de 1993. Conséquence de ces affrontements, la circulation sur la route N5, qui relie Phnom Penh à la frontière thaïlandaise (nord), a été coupée à quarante-cinq kilomètres au nord de Battambang, la deuxième ville du pays.

Selon les premières informations disponibles, les combats ont éclaté lundi 10 février dans un contexte *de rivalité* entre les deux factions pour récupérer les dépouilles d'un mouvement khmer rouge miné par les désertions. Des heurts auraient opposé une unité de Khmers rouges, vraisemblablement en rupture du noyau dur polpotiste, aux soldats du PPC qui tentaient de les enrôler de force sous leur propre bannière. Le PPC, dont le « patron » Hun Sen occupe les fonctions de second premier ministre, aurait alors dépêché des renforts, ce qui aurait conduit les royalistes du Funcipec à prêter main forte aux khmers rouges. Les heurts se sont étendus de Samlot à Phnom Thipadey, situé à 25 kilomètres au sud de Battambang.

LAMBEAUX KHMERS ROUGES

Selon le premier premier ministre et chef du Funcipec, le prince Norodom Ranariddh, les deux ministres de la défense, Tea Banh et Tea Chamrath, doivent se rendre à Battambang pour tenter de calmer les belligérants. Le prince a précisé qu'il avait obtenu de son partenaire gouvernemental, Hun Sen, que toutes les troupes se retirent des alentours de Phnom Thipadey.

Ce regain de tension survient *alors que les deux factions pré*parent les prochaines élections de 1998. Déjà concurrentes pour le contrôle de l'appareil d'Etat et de l'armée, le PPC et le Funcipec se disputent aujourd'hui les lambeaux du mouvement Khmer rouge. Depuis la défection, en août 1996, de Ieng Sary – considéré comme le numéro deux de l'ancien régime polpotiste (1975-1979) – les cas de transfuges se sont multipliés. Initialement, ces Khmers rouges dissidents ralliaient le Funcipec, avec lequel les polpotistes avaient des affinités depuis l'époque où ils combattaient ensemble l'occupation vietnamienne. Mais le PPC de Hun Sen, qui avait dirigé le pays sous l'occupation des *troupes de Hanoï, était ensuite* parvenu à récupérer des unités khmères rouges en rupture. – *(AFP, Reuter)*

L'Eglise zaïroise tente de suppléer aux carences de l'Etat

Elle est l'entrepreneur le plus actif de Kisangani

KISANGANI
de notre envoyé spécial

La cathédrale est plantée sur les bords du fleuve Zaïre. Une masse grise qui se remplit de fidèles, trois fois de suite tous les dimanches matin. Derrière une enceinte de briques rouges, dont la seule ouverture est une porte cochère fermée de lourdes grilles, on dirait une ferme fortifiée. C'est la « procure » de Kisangani. Dans la cour, une bonne douzaine de poids lourds, deux pompes à essence, et, autour, la résidence, des bureaux et les studios de Radio-Télé « Amani » (« paix » en swahili).

REPORTAGE
L'Eglise catholique assure les soins, l'école, la poste... Elle nourrit 27 000 réfugiés

Kisangani n'a plus d'hôpital, plus de poste, plus d'école publique. En revanche, parallèlement, il existe un réseau de postes de santé, un système scolaire, une poste et une radio dont l'opérateur unique est sans doute l'entrepreneur le plus actif de la ville : l'Eglise catholique. Maintenant que la capitale du Haut-Zaïre accueille les déplacés de la guerre, qu'ils soient chassés par l'avance de la rébellion de Laurent-Désiré Kabila ou par les pillages des Forces armées zaïroises, l'organisation humanitaire internationale catholique Caritas nourrit vingt-sept mille personnes. Ceux qui dépendent d'une organisation non gouvernementale zaïroise pour leur subsistance demandent à revenir dans le giron de Caritas, tant leur actuel « bienfaiteur » leur semble corrompu et inefficace. *« Les prêtres, au moins, ont peur du péché »*, dit l'un d'eux.

En 1975, le Père Hubert Buse, curé de la cathédrale, fut le premier prêtre zaïrois ordonné depuis 1959. Il rappelle qu'*« en terre de mission »*, l'Eglise occupe souvent les terrains de la santé et de l'éducation et qu'elle fut, au Zaïre, responsable de la formation d'une bonne partie des dirigeants actuels. Il ajoute : *« Ceux qui les ont éduqués en ressentent une certaine souffrance. »* L'échec des dirigeants zaïrois a obligé l'Eglise à faire face au vide. *« En 1977, l'Eglise a commencé à poser des questions dans le texte intitulé* Le Mal zaïrois, explique le prêtre. *C'est à cette époque que, face à la dégradation des structures publiques, nous avons décidé de créer au moins un centre de santé dans chaque paroisse. »*

Aujourd'hui, le petit séminaire de Kisangani accueille plus de cent élèves. On trouve des missionnaires du diocèse dans tout le Zaïre, et jusqu'en Amérique du Sud. Dans l'ex-Stanleyville, presque la moitié de la population est catholique pratiquante ; l'islam n'est ici que le souvenir de l'arabisation provoquée par la traite, et les sectes protestantes sont trop atomisées pour représenter une concurrence réelle.

Mais on n'assume pas les fonctions de l'Etat sans en payer le prix politique. En 1991, certains voyaient en l'archevêque de Kisangani, Mgr Laurent Monsengwo, qui fut le premier président de la *conférence nationale, l'homme* qui pourrait sortir le Zaïre de l'« ère Mobutu ». La classe politique s'était alors coalisée contre lui et l'archevêque se tient désormais en réserve, même si la presse continue de scruter ses moindres propos et gestes (*Le Monde* du 12 novembre).

L'Eglise est à nouveau en première ligne. Elle a d'abord été la cible privilégiée des pillages de l'armée. Elle est aussi la seule structure restée en place dans les deux camps, même si les prêtres restent parcimonieux dans la diffusion des informations venues des zones contrôlées par la rébellion. Souvent associée à l'opposition, l'Eglise catholique a tout intérêt à préserver sa neutralité, si elle veut jouer un rôle dans une solution négociée à l'actuel conflit.

Thomas Sotinel

Kofi Annan regrette le démantèlement de la force multinationale

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a regretté, jeudi 13 février à New York, le démantèlement de la force multinationale prévue pour intervenir au Zaïre à des fins humanitaires. Le Conseil de sécurité avait autorisé la création de cette force, en novembre, pour les secours aux réfugiés, mais le projet, confié au Canada, devait être annulé en décembre. *« Rétrospectivement, la force multinationale [...] aurait dû simplement être suspendue »* pour être éventuellement *« réactivée »*, a déclaré M. Annan dans une conférence de presse. *« En l'absence d'une coalition de bonnes volontés et tout simplement d'une volonté, l'ONU ne peut pratiquement rien faire »*, a-t-il souligné. M. Annan a précisé que le médiateur des Nations unies, Mohamed Sahnoun, allait tenter d'obtenir un cessez-le-feu et la venue à une table de négociations des protagonistes du conflit dans l'est du Zaïre. – *(AFP.)*

Une force interafricaine prend le relais de l'armée française en Centrafrique

LE 20 FÉVRIER prochain, les *forces françaises se seront retirées* des quartiers de Bangui où elles s'étaient établies depuis le début de la dernière rébellion contre le président centrafricain, Ange-Félix Patassé, en décembre 1996. Au plus fort des événements qui ont vu une partie de l'armée centrafricaine se révolter contre le régime en place, la France a dépêché des renforts, portant les effectifs globaux de ses éléments d'assistance opérationnelle à quelque 2 150 hommes, dont plus d'un millier en maintien de l'ordre à Bangui. Le dispositif français retrouvera son niveau initial de 1 200 hommes dans la capitale centrafricaine et de 600 autres à Bouar.

Ce retrait – les forces françaises garderont néanmoins certains points stratégiques, comme l'ambassade de France – s'accompagne de la montée en puissance de la mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (Misab), *signés le 25 janvier. Selon* les termes de ces accords, quatre Etats africains (Tchad, Gabon, Mali et Burkina Faso) ont accepté de fournir une force de paix qui en surveillera *l'application, participera au dé*sarmement des mutins et assurera la sécurité à Bangui.

Deux autres pays africains (Sénégal et Togo) ont délégué des contingents supplémentaires. Dirigée par un général gabonais, assisté d'un colonel sénégalais, la Misab comprendra quelque 450 hommes. Pour cette mission de trois mois renouvelable, la force interafricaine bénéficiera d'un soutien logistique de la France, depuis Libreville et jusqu'à Bangui même.

Le transfert des responsabilités a eu lieu officiellement le 12 février. Au ministère français de la défense, à Paris, on observe que c'est la première fois qu'est mise sur pied une force interafricaine de paix – indépendante, francophone et appuyée logistiquement par la France – pour venir en aide à un pays africain sous mandat diplomatique d'autres Etats du continent. On y voit les prémices d'une force multilatérale *de paix en Afrique*, organisée par des états-majors africains.

Jacques Isnard

Le président bosniaque menace de démissionner si Brcko est abandonnée aux Serbes de Bosnie

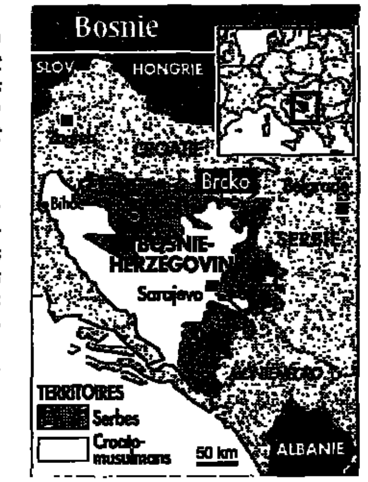
Les musulmans expulsés en 1992 vont organiser une marche vers cette ville stratégique

Des informations concordantes indiquent que Washington a décidé d'abandonner la ville stratégique de Brcko, dont le sort n'avait pas pu être réglé à Dayton, aux Serbes de Bosnie. Alija Izetbegovic menace de démissionner de la présidence collégiale bosniaque, tandis que les réfugiés musulmans révèlent leur intention de marcher vers la ville en dépit de la présence des soldats occidentaux.

LA DÉCISION sur l'avenir de la ville de Brcko, dans le nord-est de la Bosnie-Herzégovine, sera-t-elle le tournant du processus de paix ? La commission d'arbitrage, qui devait annoncer son verdict, vendredi 14 février à Rome, aurait pris la décision d'accorder Brcko aux Serbes bosniaques. Le texte stipulerait le droit au retour des réfugiés musulmans et croates – un vœu pieux en République serbe – la nomination d'un « *superviseur* » américain et la possibilité d'émettre un nouveau jugement en 1998.

L'armée serbe a capturé Brcko en 1992 afin de percer un corridor qui assure une continuité territoriale entre les conquêtes de Bosnie occidentale et orientale. Depuis près de cinq ans, les Serbes ont veillé à protéger ce lieu stratégique. S'ils décrètent que Brcko est attribuée aux Serbes, les Etats-Unis, qui contrôlent la commission d'arbitrage et ont placé leurs GI dans la région, choisiraient le *statu quo*. Les diplomates sont convaincus que la perte de Brcko aurait pu inciter les Serbes à relancer la guerre. Selon Mijo Anic, le délégué croate à la commission d'arbitrage, l'arbitre américain Roberts Owen aurait décidé « *de maintenir le* statu quo *afin de ne pas créer davantage de problèmes* ». Dès la veille, après l'annonce par l'AFP de « fuites » diplomatiques, les Bosniaques ont laissé filtrer une idée des conséquences dans le pays.

L'Association des citoyens de Brcko, qui regroupe des milliers de musulmans expulsés en 1992, a immédiatement fait savoir qu'elle allait organiser une marche vers la ville : « *Nous avons été trahis par la communauté internationale et tout spécialement par les Etats-Unis. Plus de vingt mille citoyens sont prêts à marcher sur la ville à tout moment pour reprendre leurs maisons*, a déclaré Enes Pasalic, le "président" des réfugiés. *Compte tenu des sentiments anti-américains de la population, nous demandons aux troupes américaines de la SFOR de ne pas tenter de nous arrêter. Dans le cas contraire, nous ne serons pas responsables des conséquences.* » Des blindés américains sont aussitôt partis se positionner sur les routes d'accès à Brcko.



« DÉNI DE JUSTICE »

Le coup de théâtre a ensuite été orchestré à Sarajevo. L'agence officielle bosniaque, BH Press, a révélé le contenu d'une lettre qu'avait adressé le président Alija Izetbegovic, le 15 janvier dernier, aux pays du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, France, Allemagne et Royaume-Uni). « *Je démissionnerai de mes fonctions au sein de la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine pour protester contre ce déni de justice, dernière en date d'une série d'injustices (...)* » Le président bosniaque annonçait que Haris Silajdzic, co-premier ministre du gouvernement central, et Ejup Ganic, vice-président de la fédération croato-bosniaque, démissionneraient également. Les Bosniaques se retireraient ainsi des institutions communes, déjà très fragiles, créées à Dayton afin de maintenir un semblant d'unité au pays.

C'est à Dayton, en novembre 1995, que le sort de Brcko s'est révélé un problème majeur pour la paix en Bosnie et pour le partage territorial *de facto* entre les belligérants. Après trois semaines de négociations, malgré les efforts désespérés du médiateur Richard Holbrooke, Dayton échouait. Quelques heures avant l'annonce officielle, une pirouette a permis de signer la paix bosniaque : la décision sur Brcko était reportée d'un an. La ville de Brcko est demeurée une épine dans la lente construction de la paix. Les Occidentaux et les ex-belligérants ont franchi des étapes (la réunification de Sarajevo, les élections générales), en sachant que le sort de Brcko pourrait marquer un tournant dans le processus de paix.

Pour la République serbe, qui serait désintégrée sans Brcko, la ville est vitale. *Pour les Bosniaques, elle* a une double importance : le port de Brcko serait leur unique accès à la Save, puis au trafic fluvial international par le Danube, alors qu'ils sont déjà dénués d'accès à la mer Adriatique ; et le nœud routier est un passage obligé vers la Croatie et l'Europe centrale. D'autre part, la décision sur Brcko est l'une de leurs dernières chances de redonner un sens politique à l'accord de Dayton, quotidiennement bafoué par les ambitions séparatistes serbes et croates. Pour Sarajevo, le retour des habitants d'origine dans ce haut-lieu de la « purification ethnique » (70 % de non-Serbes en 1991, 100 % de Serbes aujourd'hui) aurait la *force du symbole*.

Alija Izetbegovic, s'il choisit de démissionner et d'affronter les capitales occidentales, pourrait créer le choc dont rêve Sarajevo pour réformer Dayton. Une réforme qui consisterait d'abord à appliquer le plan de paix, notamment en arrêtant les « criminels de guerre » et en entamant le retour des réfugiés. La révélation du contenu de sa lettre pourrait également n'être qu'un dernier coup de poker. Sa missive au « groupe de contact » précisait que le chef de l'Etat voyait « *le chaos en Bosnie* » en cas de décision favorable à la République serbe. BH Press indiquait jeudi soir que le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright aurait informé M. Izetbegovic que des modifications de dernière minute allaient être apportées en faveur du camp bosniaque.

Rémy Ourdan

L'annonce de l'assassinat d'un observateur de l'ONU provoque un regain de tension au Tadjikistan

MOSCOU
de notre correspondante

La crise des otages au Tadjikistan, déclenchée, il y a dix jours, par l'enlèvement de quatorze journalistes et observateurs de l'ONU, connaît un regain de tension depuis l'annonce, jeudi 13 février, de l'assassinat d'un des otages, un militaire de nationalité ukrainienne. Vendredi, sa mort n'était pas confirmée et des négociations continuaient entre les ravisseurs, qui ont lancé un nouvel ultimatum, et un groupe peu précis d'interlocuteurs. Ce groupe comprend des hommes du président tadjik, Emomali Rakhmonov, des Russes, dont les forces armées soutiennent M. Rakhmonov (lequel s'est entretenu dans la nuit avec le premier *ministre russe, Viktor Tchernomyrdine*), *mais* aussi des représentants de l'ONU ainsi que le célèbre commandant afghan, Ahmad Chah Massoud, venu dans la capitale tadkije, Douchanbé. *D'ethnie tadjik, ce dernier serait désormais allié à* ses vieux ennemis russes dans sa lutte contre les talibans, « *étudiants en religion* » afghans, soutenus par les alliés des Etats-Unis.

Les ravisseurs, eux, sont connus, même si leurs objectifs réels dépassent peut-être leurs revendications immédiates. Il s'agit d'une des bandes armées qui se partagent, sur des bases claniques, le contrôle du Tadjikistan depuis la guerre civile de 1992, dont les conséquences maintiennent ce pays dans l'instabilité militaire et la misère. *Les* vaincus de la guerre, les « *islamo-démocrates* », furent chassés avec leurs familles en Afghanistan ; mais ils ont pu, au fil des ans, reprendre le contrôle d'une partie du Tadjikistan, malgré la présence à la frontière afghane des troupes russes, qui ont soutenu le clan du président Rakhmonov.

ACTE D'ALLÉGEANCE

Le pouvoir du président Rakhmonov reste des plus frêles. On considérait qu'il s'étendait sur quelques kilomètres autour de la capitale. Mais cela fut relativisé par l'enlèvement à Douchanbé même, le 6 février, de quatre employés du Haut-Commissariat des *Nations unies pour les réfugiés* (HCR) avec leurs véhicules, par la bande qui venait d'enlever cinq observateurs miltaires de l'ONU et cinq journalistes, dans son fief d'Obi-Garm, *quatre-vingt-dix kilomètres à l'est de la* capitale. Les organisations internationales, y compris le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), dont deux employés furent un moment otages des mêmes ravisseurs, ont évacué leurs personnels du Tadjikistan.

Le chef de ces ravisseurs, Bakhram Sadirov, réclamait le retour à ses côtés de quarante partisans, commandés par son frère Rizvon, qui ont combattu en Afghanistan contre les talibans avec *Massoud. En 1992, ces frères avaient combattu* dans le camp islamiste, mais le chef de celui-ci, réfugié en Afghanistan, avait demandé à Massoud de prendre sous son contrôle ces hommes qui s'étaient forgé une réputation de sauvagerie particulière. Après le rapprochement Massoud-Moscou, les frères sont revenus à Douchanbé faire allégeance au président Rakhmonov.

Mais Rizvon repartait bientôt en Afghanistan avec plus d'une centaine d'hommes. Moscou et Douchanbé, opposés à leur nouveau retour, ont accepté, après négociations, que quarante d'entre eux soient amenés, à bord d'hélicoptères russes, de la ville afghane de Taloqan à Obi-Garm. Mais trente cinq seulement sont réellement *arrivés. Les cinq autres auraient en effet été* tués pour avoir refusé d'être désarmés à Taloqan.

Cette affaire aurait provoqué la colère de Bakhrom, qui, en attendant un échange avec ses otages, communique par radio avec son frère, mais serait aussi en désaccord partiel avec lui... Selon l'opposition tadjike en exil, la situation réelle serait encore un peu plus complexe : les frères seraient des complices du président Rakhmonov et simulent un conflit pour être admis aux négociations intertadjikes qui devaient reprendre, fin février, à Moscou.

Sophie Shihab

Pékin aurait tenté de financer le Parti démocrate américain

WASHINGTON
de notre correspondant

Et maintenant la *chinese connection* ! Sous l'œil intrigué de Benyamin Nétanyahou, le premier ministre israélien avec lequel il tenait, jeudi 13 février, une conférence de presse à Washington, Bill Clinton a commenté le dernier épisode de l'affaire des financements illicites reçus par le Parti démocrate, révélé le matin même par le quotidien le *Washington Post*. Les faits sont les suivants : le FBI, mandaté par le département de la justice, a réuni des preuves selon lesquelles des représentants de l'ambassade de Chine à Washington auraient tenté de faire parvenir des contributions financières au Parti démocrate pendant la campagne présidentielle de 1996.

Grâce à des écoutes électroniques de la mission chinoise, la sûreté fédérale a acquis la conviction que des diplomates ont organisé un réseau de donateurs susceptibles d'alimenter la caisse électorale du parti de M. Clinton. Comment ? Le *Post* n'avance que des hypothèses, mais celles-ci semblent correspondre à de précédentes révélations impliquant notamment le groupe indonésien Lippo, qui appartient à la famille Riady. Pourquoi ? De puissants intérêts financiers, américains ou étrangers, en particulier asiatiques, auraient tenté de financer le parti du candidat donné gagnant, en contrepartie d'éventuels *et futurs passe-droits*.

REBONDISSEMENT

A ce jour, le parti de M. Clinton a été obligé de renvoyer à différents donateurs des contributions illégales pour un montant total de 1,5 million de dollars (environ 8,25 millions de francs). Mais ce rebondissement ne pouvait pas plus mal tomber, le nouveau secrétaire d'Etat, Madeleine Albright devant se rendre, le 24 février, en Chine pour tenter de réchauffer des relations sino-américaines toujours délicates. L'ambassade de Pékin a qualifié de « *sans fondement et irresponsables* » les allégations « *absurdes* » du *Washington Post*, estimant qu'elles sont « *un nouvel exemple de la démonisation* » de la Chine.

M. Clinton a, pour sa part, reconnu que ces révélations soulevaient « *une série de questions sérieuses* ». Exigeant une enquête « *complète et vigoureuse* », il a ajouté : « *Ce serait très grave pour les Etats-Unis si un pays tentait de faire parvenir de l'argent à l'un de nos partis politiques, quelle qu'en soit la raison.* » Parmi les noms des individus cités dans cette « *filière chinoise* » figure, notamment, celui de John Huang, homme-clé de la collecte des fonds électoraux au sein de la communauté d'origine asiatique.

Il y a quelques semaines, un homme d'affaires de l'Arkansas, originaire de Taïwan et ami personnel de Bill Clinton, Charles Trie, avait également été cité. M. Trie avait réussi à faire inviter à la Maison Blanche M. Wang Jun, un marchand d'armes lié au gouvernement de Pékin. Malgré l'insistance des républicains, le département de la justice a estimé, jeudi, qu'il n'y avait pas lieu de nommer un procureur indépendant (tel comme Kenneth Starr, qui poursuit son enquête dans le scandale Whitewater) dans le cadre des enquêtes menées sur les financements douteux reçus par le Parti démocrate. En revanche, les commissions d'enquête de la Chambre des représentants et du Sénat ont exigé la remise de documents détenus par le groupe Lippo et par plusieurs témoins-clés.

Outre l'inévitable John Huang, on trouve parmi ceux-ci Webster Hubbell, ancien secrétaire à la justice, condamné à quinze mois de prison pour fraude fiscale, et qui vient d'être remis en liberté. Ancien ami personnel de M. Clinton, M. Hubbell, déjà impliqué dans le scandale Whitewater, a été rémunéré par le groupe indonésien Lippo...

Laurent Zecchini

Irlande du Nord : un soldat britannique assassiné par l'IRA

LONDRES. Un soldat britannique a été assassiné par un tireur de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), dans la nuit de mercredi 12 à jeudi 13 février, au sud du comté d'Armagh, non loin de la frontière entre les deux Irlande. Cet attentat a été condamné dans tous les milieux politiques tant britanniques qu'irlandais. John Bruton, le premier ministre irlandais, a vu dans ce meurtre – le second d'un militaire depuis la rupture du cessez-le-feu par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) il y a un an – « *l'expression de ce que nous voulons éradiquer de notre société, à savoir l'usage de la violence à des fins politiques* ». Gerry Adams, le chef du Sinn Fein, la *branche politique de l'IRA*, l'a qualifié de « *très regrettable* », tout en affirmant qu'il ne modifierait pas la politique de son mouvement « *d'un iota* ». Par ailleurs, une bombe au semtex a été désamorcée, jeudi, à Lurgan, dans le même comté. – *Corresp.)*

Dix-sept militaires algériens tués dans une embuscade

BONN. Dix-sept militaires algériens ont été tués la semaine dernière dans une embuscade tendue par un groupe de l'Armée islamique du salut (AIS), branche armée du Front islamique du salut (FIS), près de Jijel, sur le littoral à l'est d'Alger, a révélé, jeudi 13 février à Bonn, une source proche du FIS. Cette information a été confirmée par des sources indépendantes en Europe. Par ailleurs, le bulletin *Al-Ribat*, également proche du FIS, fustige, dans son édition parue vendredi en Allemagne, la politique algérienne de la France, qu'il accuse d'avoir « *choisi son camp, celui de la dictature militaire* ». Le bulletin salue aussi les « *hommes politiques français* [qui] *ont eu une attitude favorable au choix populaire et à la démocratie* », citant Valéry Giscard d'Estaing et Lionel Jospin. Enfin, le secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Saïd Saadi, a indiqué jeudi à Paris, sur Radio Beur-FM, que son mouvement participera aux prochaines élections législatives. – *(AFP.)*

Condamnation unanime d'un attentat anticopte en Egypte

CAIRE. L'ensemble de la classe politique égyptienne, des Frères musulmans aux marxistes, a condamné, jeudi 13 février, l'attentat perpétré la veille dans une église copte de la province de Minya (au sud du Caire) qui a fait dix morts et cinq blessés. Cette attaque inquiète les six millions de coptes égyptiens, qui estiment être à nouveau les boucs émissaires des extrémistes musulmans dans le conflit qui les oppose aux forces de sécurité. Depuis le premier attentat anticopte, qui avait d'ailleurs donné en 1992 le signal de la guérilla islamiste, plus d'une centaine de coptes ont été tués. Les attentats sont concentrés dans les provinces de Minya et d'Assiout, où la communauté copte compte pour plus du quart de la population. Les islamistes se basent sur une *fatwa* du cheikh Omar Abdel Rahman – emprisonné aux Etats-Unis pour l'attentat contre le World Trade Center – qui rend licite le vol à main armée et l'assassinat « *des chrétiens mécréants* ». – *(Corresp.)*

Afflux en Thaïlande de réfugiés karens fuyant la Birmanie

RANGOUN. Le quartier général de l'Union nationale des Karens (KNU) à Htikapler, dans l'est de la Birmanie, est tombé, jeudi 13 février, aux mains des forces gouvernementales birmanes, a-t-on appris, vendredi, de source militaire thaïlandaise à Bangkok. Des dirigeants du KNU, le seul mouvement ethnique important a n'avoir pas conclu d'accord avec le régime, auraient cependant démenti la chute de leur base principale. Quelque trois mille réfugiés karens, a-t-on ajouté de source thaïlandaise, approchaient, vendredi, de la frontière et semblaient prêts à trouver refuge en Thaïlande en cas de poursuite des combats. Quelque deux mille Karens avaient déjà franchi la frontière ces derniers jours. – *(AFP.)*

EUROPE

SERBIE : le régime de Belgrade a commencé à tenir ses engagements en validant, jeudi 13 février, la victoire de l'opposition aux élections municipales à Belgrade. Les commissions électorales ont également entériné la victoire de la coalition Ensemble dans les villes de Pirot (sud) et Soko Banja (sud-est). La veille, le Parlement de Serbie avait adopté une « *loi spéciale* » reconnaissant le succès de l'opposition dans quatorze villes du pays. L'opposition poursuit toutefois les manifestations et attend l'installation des élus dans les conseils municipaux. – *(AFP.)*

■ **FRANCE - ESTONIE : l'Estonie « *remplit pratiquement* » les conditions** pour une adhésion « *aussi rapide que possible* » à l'Union européenne, a déclaré Jacques Chirac, jeudi 13 février, après avoir reçu le président estonien, Lennart Meri, en visite en France.

■ **ROUMANIE : l'ex-roi Michel de Roumanie** s'est félicité, jeudi 13 février, de la décision du gouvernement roumain de lui rendre « *dans les plus brefs délais* » la citoyenneté roumaine dont il avait été déchu en 1948 par les communistes. « *Il s'agit d'un acte de justice* », souligne un communiqué de la maison royale. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : pour une valeur de 430 millions de dollars** (environ 2,5 milliards de francs), les armées turques ont commandé trente hélicoptères Cougar au groupe franco-allemand Eurocopter (*Le Monde* du 13 février). Ces hélicoptères, assemblés près d'Ankara, seront livrés entre 1999 et 2002. De même, pour 113 millions de dollars (570 millions de francs), elles ont acheté quatre hélicoptères Sea Hawk au groupe américain Sikorsky. – *(AFP.)*

ASIE

■ **PHILIPPINES : Mgr Antonio Nepomuceno a été tué** dans un accident d'avion, avec trois autres personnes, vendredi 14 février, après avoir assisté aux obsèques, à Jolo (sud), de Mgr Benjamin de Jesus, assassiné par des militants islamistes le 4 février (*Le Monde* du 6 février). Ancien évêque auxiliaire de Cotabato, Mgr Nepomuneno était âgé de soixante et onze ans. Les obsèques de Mgr de Jesus ont eu lieu en présence de deux mille soldats et policiers. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CUBA : le Conseil d'Etat de Cuba** a décidé de « *libérer* » de ses fonctions Armando Hart Davalos, ministre de la culture de Fidel Castro depuis vingt ans, a annoncé le quotidien cubain *Granma*. Agé de soixante-cinq ans, Armando Hart Davalos est l'un des premiers fidèles de la révolution cubaine. Son successeur sera Abel Prieto Jimenez, quarante-six ans, membre du bureau politique du Parti communiste cubain et jusqu'à maintenant président de l'Union des écrivains et des artistes de Cuba. – *(AFP.)*

On aurait pu téléphoner à 1 million d'entre vous, mais comme on dit : les écrits restent.

Merci d'abord à vous et aux 999 999 personnes, qui de la maison ou du bureau, du bout de la rue ou de l'autre bout de la planète*, ont choisi de téléphoner avec SFR. Merci de votre confiance qui nous stimule chaque jour un peu plus, pour adapter notre offre et nos services à vos nouvelles attentes, et pour développer et améliorer la couverture de nos réseaux : aujourd'hui 80 % de la population française, 260 000 km de routes en France, 43 pays dans le monde. Merci également à nos distributeurs qui chaque jour vous assistent et vous conseillent et à tous ceux qui 24 H/24 sont à votre écoute. Et merci enfin à vous, qui demain choisirez d'entrer dans le Monde Sans Fil avec SFR.

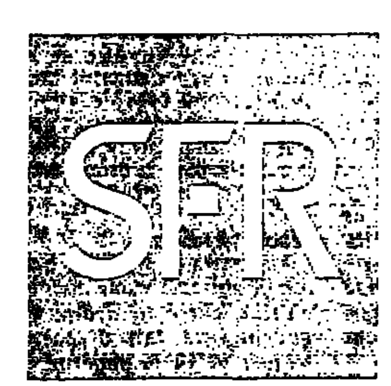
Merci

ON/OFF

1

2 ABC

3 DEF



LE MONDE SANS FIL EST À VOUS.

* Depuis les zones couvertes.

EXTRÊME DROITE Les résultats des élections législatives et présidentielle, comme ceux des récentes partielles, montrent que le Front national pourrait être en mesure de se maintenir au second tour dans quelque deux cents circonscriptions lors des législatives de 1998. Ce maintien pourrait constituer une menace majeure pour la droite parlementaire, mais aussi pour la gauche, quand c'est dans son électorat que le FN a puisé le plus de voix. ● EDOUARD BALLADUR a expliqué au *Monde* que l'alliance de la gauche et de la droite, pour faire face au Front national, comme cela a été fait à Vitrolles, n'était pas une bonne *solution. Pour lui, il ne faut* pas que la *« droite ait peur de sa politique »*. ● LE RPR, L'UDF ET LE PS ne veulent pas se priver de leurs élus impliqués dans des affaires tant qu'ils n'ont pas été condamnés définitivement par la justice.

Le FN en position d'arbitre dans plus de 200 circonscriptions législatives

L'élection de Vitrolles a crédibilisé la volonté de Jean-Marie Le Pen de maintenir ses candidats au second tour des élections législatives partout où cela sera possible. Les études montrent que ce maintien gênerait principalement la droite, mais n'épargnerait pas la gauche

LES ÉLECTIONS PARTIELLES le démontrent, les sondages et les projections le confirment : le Front national s'impose, chaque jour davantage, *comme l'arbitre probable des* législatives de mars 1998. En octobre à Gardanne (Bouches-du-Rhône) et en novembre à *Dreux* (*Eure-et-Loir*), l'extrême droite n'a pas réussi à l'emporter, mais a forcé la porte du second tour. *Il y a une semaine*, à Vitrolles (Bouches-du-Rhône), elle a, pour la première fois, remporté un scrutin à la majorité absolue des suffrages.

Ces trois scrutins témoignent que la stratégie électorale martelée par le FN depuis des mois ne relève plus seulement des rodomontades ou des bluffs de Jean-Marie Le Pen : pour les législatives de 1998, il entend maintenir ses candidats partout où cela sera possible – ce qui suppose d'obtenir au premier tour plus de 12,5 % du nombre d'inscrits – afin, au minimum, d'aiguiser les divisions de la droite parlementaire et, au mieux, de tirer parti de ces contradictions pour essayer de *s'imposer au second tour comme* aux municipales de 1995 à Toulon, Orange et Marignane.

Quelle probabilité le Front National a-t-il d'y parvenir ? Le premier indicateur est celui des intentions de vote, *même s'il s'agit d'une* mesure aléatoire, plus d'un an avant un scrutin. En pourcentage des électeurs inscrits, le FN avait obtenu 6,3 % des voix au premier tour des législatives de 1988 et avait pu se maintenir au second dans treize circonscriptions. Aux législatives de 1993, il avait progressé de deux points et avait pu se maintenir dans cent une circonscriptions.

Or les deux enquêtes les plus récentes, publiées en décembre, situent les intentions de vote exprimées en faveur du FN, si des élections législatives avaient lieu aujourd'hui, à 14 % pour Ipsos et à 17 % pour BVA. Rapporté au nombre des inscrits, le chiffre se situe, *pour ces deux instituts*, à 11,7 % d'intentions de vote en faveur de l'extrême droite, soit plus de trois *points de plus qu'en 1993. Sur cette* base, les candidats du FN pourraient se maintenir au second tour dans *deux cents circonscriptions, au bas* mot.

Cette évaluation est confirmée, *globalement*, par les résultats de l'élection présidentielle de 1995. Jean-Marie Le Pen avait, en effet, dépassé la barre des 12,5 % des électeurs inscrits dans 228 circonscriptions. Toutefois, comme le souligne à juste titre Patrick Buisson dans une étude plus fouillée que vient de publier la lettre *Politique opinion* (datée 12 février), il serait pour le moins rudimentaire de plaquer arithmétiquement les résultats de l'élection présidentielle sur la carte des *législatives à venir*.

L'étude de *Politique opinion* s'emploie donc à affiner l'analyse en te*nant compte*, *circonscription par circonscription*, de la dynamique ou de l'absence de dynamique locale du *FN entre 1988 et 1995*.

DISPARITÉS RÉGIONALES

Sur la base de cette indicateur plus sophistiqué, il apparaît que *« les candidats frontistes dépasseraient les 12,5 % dans 112 circonscriptions de France métropolitaine et se situeraient entre 10,5 % et 12,5 % des inscrits dans 108 autres »*. Soit, au total, 220 circonscriptions où la menace de triangulaires au second tour est sérieuse. 97 de ces circonscriptions sont actuellement représentées par un député RPR, 82 par un UDF, 5 par un divers droite et 36 par un élu de gauche.

Reste à tenir compte d'importantes disparités régionales, selon *qu'il s'agit de zones* d'implantation déjà ancienne du FN (soit 130 circonscriptions essentiellement situées en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Ile-de-France, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Centre et Franche-Comté) ou de zones de progression récente (soit 90 circonscriptions dans le Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Alsace, Picardie, Champagne-Ardenne et Haute-Normandie). La provenance politique des électeurs du FN joue, là, un rôle qui pourrait être décisif. Dans les zones d'implantation ancienne, où le FN capte un électorat issu de la droite classique, *« les triangulaires pourraient être fatales à nombre de sortants de la majorité »*, estime M. Buisson.

Dans les secondes, en revanche, la progression du mouvement de M. Le Pen *« s'est effectuée pour l'essentiel au détriment de la gauche, et singulièrement de la gauche socialiste »*. Dès lors, *« les sortants de droite portés par la vague bleue de 1993 ont tout à craindre des transferts de voix frontistes en cas de duels avec le PC ou le PS »*.

Mais si le FN devait confirmer ou amplifier les scores de son président en 1995, *« le rapport des forces au second tour pourrait y être sensiblement modifié. Fixant ou fidélisant une part non négligeable de l'ancien électorat socialiste, la présence du FN au second tour contribuerait à sauver in extremis »* des sortants de droite menacés. La capacité du mouvement d'extrême droite de se maintenir au second tour des législatives de 1998 ne menace donc pas seulement le RPR ou l'UDF. C'est l'ensemble du traditionnel clivage bipolaire droite-gauche qu'elle risque de chambouler.

Gérard Courtois

Dans l'Essonne, un écologiste mal accepté contre un RPR contesté

SI FAIRE BARRAGE au Front national consiste pour les partis « républicains » à désigner un candidat bien implanté, incontesté dans son propre camp et vierge de toute mise en cause judiciaire, la situation se présente au plus mal dans la deuxième circonscription de l'Essonne (Mennecy-Etampes).

Essentiellement rurale, cette circonscription a été, de 1988 à 1995, celle de Xavier Dugoin, président du conseil général de l'Essonne. Successivement conseiller municipal d'Etampes (en 1983), puis de Mennecy, dont il est le maire depuis août 1990, celui qui est ajourd'hui sénateur fait l'objet d'une série d'enquêtes judiciaires sur des affaires politico-financières et incarne une cible idéale pour l'extrême droite qui, ces dernières années, a enregistré une poussée électorale aussi bien dans les quartiers très urbanisés du nord que dans les zones rurales du sud du département.

Le député qui a succédé à M. Dugoin est son ancien directeur de cabinet, Franck Marlin (RPR), qui, soupçonné d'avoir été salarié dans des conditions douteuses par un groupe de travaux publics omniprésent dans les marchés publics du département, fait actuellement l'objet d'une demande de levée de son immunité parlementaire. Portant les couleurs d'une majorité départementale discréditée par les affaires, il rencontrera sur son chemin Hubert de Mesmay (FN), qui avait rassemblé 17,89 % des voix au premier tour de la législative partielle de 1995. A Mennecy, où il siège comme conseiller municipal, il a atteint 15,15 % au premier tour, mais seulement 12,11 % au second.

A gauche, les instances nationales du PS ont semé le trouble en accordant cette circonscription à un candidat désigné par les Verts, au détriment d'Elisabeth Doussain, une militante socialiste particulièrement bien implantée. Chef de file de l'opposition à Mennecy, elle avait rassemblé près de 43 % des voix au second tour de l'élection qui avait vu l'élection de M. Marlin. La désignation de Michel Cantal-Dupart, urbaniste passé de Génération Ecologie à Convergence-Ecologie-Solidarité, le mouvement de Noël Mamère, est perçue, aussi bien par la fédération socialiste que par les Verts de l'Essonne, comme une énorme erreur dans une circonscription menacée par l'extrême droite.

Pascale Sauvage

La gauche hésite sur l'intérêt des candidatures uniques

COMMENT BATTRE, en 1998, un Front national de plus en plus menaçant ? La gauche tarde à donner la réponse. Cinq mois après la proposition, avancée par le Mouvement des citoyens, de présenter un candidat unique de la gauche dans 49 circonscriptions – dont 25 en Provence-Alpes-Côte-d'Azur – où le poids de l'extrême droite risque de faire disparaître la gauche au second tour des élections législatives, le dossier piétine. Occupée par ses alliances et ses investitures – celles du Parti communiste ne seront connues qu'au mois de mars –, la gauche peine à s'entendre sur une stratégie autre que celle du « front républicain ».

Dans l'esprit de la Gauche socialiste, le courant de Julien Dray, et du MDC, le Comité national de vigilance contre l'extrême droite, créé *en septembre 1996, devait servir de cadre à ces* discussions. Mais les autres formations fondatrices (le Parti radical-socialiste, le PS, le PCF et les Verts), *ainsi que les syndicats et les associations venus les rejoindre*, s'y sont montrés hostiles. Le Comité ne s'est pas réuni après l'élection de Catherine Mégret à Vitrolles, le 9 février. Et la prochaine rencontre, le 20 février, doit seulement entériner la participation à la contre-manifestation organisée le 29 mars, à Strasbourg, lors du Congrès du Front national.

« PRÉOCCUPATION »

Le 26 décembre, pourtant, le MDC, faisant état, dans une lettre au Comité, de sa *« préoccupation »* sur la future élection de Vitrolles et sur la *« situation judiciaire »* du candidat socialiste, demandait l'inscription de la question à l'ordre du jour. Le 4 février, lors d'une réunion commune au PS et aux Verts, Dominique Voynet posait à nouveau la question d'une rencontre unitaire.

Sous peine de discrédit, la rencontre devrait donc avoir lieu. Jean-Christophe Cambadélis a été mandaté par le secrétariat national du PS *pour convoquer l'ensemble des formations de* gauche, en dehors du Comité de vigilance. Cette réunion devrait se tenir dans quelques semaines, après le lancement de la campagne législative du PCF lors du meeting de Robert Hue, à Lille, le 1er mars.

Les négociations électorales que les communistes ont entamé avec le MDC serviront, sans doute, d'argument au PS pour forcer un PCF historiquement hostile à toute candidature unique au premier tour à s'entendre sur quelques *« circonscriptions menacées »*. Si les socialistes et les Verts sont prêts à s'entendre sur une vingtaine de circonscriptions, les communistes, après la victoire de l'extrême droite à Vitrolles et la défaite de la gauche à Dreux, estime en effet que *« ce n'est pas forcément ce type de rassemblement qui permet de faire face »*. *« Nous sommes de plus en plus hésitants »*, confie même André Lajoinie, secrétaire national chargé des élections.

Ariane Chemin

Les partis républicains ne veulent pas se séparer de leurs élus mis en examen

LORS de la campagne électorale à Vitrolles, le Front national a largement exploité la mise en examen, en décembre 1995 pour faux et usage de faux, de Jean-Jacques Anglade (PS), tête de liste de la gauche. Dans ses propres soutiens, cette situation avait suscité quelques embarras. Après coup, bien qu'ayant choisi de retirer sa liste au second tour, la droite ne s'est pas privée de mettre en cause le chef de file que s'était choisie la gauche. *« On ne combat le Front national et on ne gagne face à lui qu'avec de bons candidats crédibles, intègres, sinon la défaite est sans appel »*, résumait André Rossinot, président du Parti radical.

Ces critiques déboucheront-*elles, pour autant*, sur une volonté d'écarter de ses rangs les élus RPR et UDF touchés par des procédures *judiciaires* au moment des investitures de leurs candidats pour les élections de 1998 ? Pour l'heure, *rien ne l'indique*.

Alors que le Front national exploite avec succès le vieux fond d'*antiparlementarisme français* sur le thème « tous pourris », les dirigeants de la majorité n'ont pas *pris de mesure* pour faire le ménage parmi les multiples prétendants aux élections de 1998. La *démission d'office* de tout membre du gouvernement mis en examen, instituée du temps de *Pierre Bérégovoy puis confirmée* par Edouard Balladur, n'a pas fait école pour les échelons inférieurs.

Une règle prévaut au RPR : la présomption d'innocence doit bénéficier jusqu'au bout pour les élus mis en examen et aucune sanction interne ne peut être prise avant la condamnation définitive d'un adhérent du mouvement. C'est ainsi que le RPR a attendu la condamnation d'Alain Carignon, le 9 juillet 1996, par la cour d'appel de Lyon, pour demander au président du conseil général de *l'Isère* de se mettre *« en congé »* de son parti. Plus récemment, le groupe RPR de l'Assemblée nationale a été contraint par la direction du mouvement d'attendre la condamnation en appel de Patrick Balkany, député des Hauts-de-Seine, pour l'exclure de ses rangs.

A gauche, le Parti socialiste ne souhaite pas établir de règle générale. D'abord, sans doute, parce qu'il compte parmi ses élus un certain nombre de personnes mises en examen.

Ainsi, Henri Emmanuelli, député des Landes, mis en examen en 1992, puis condamné en appel, en sa qualité de responsables des finances du PS, dont il est devenu en 1994 le premier secrétaire. Ou André Laignel, maire d'Issoudun (Indre), ancien trésorier de 1981 à 1988, mis en examen le 2 janvier 1996 pour recel d'abus de biens sociaux et corruption passive. *« Nous les soutenons, parce qu'il n'est pas question de sanctionner des personnes privées pour une faute collective, commise avant 1990 »*, indique François Hollande, porte-parole du PS.

CANDIDATS IRRÉPROCHABLES

Évidemment, l'échec de Jean-Jacques Anglade à Vitrolles et les critiques qui se sont exprimées à son sujet ont fait réfléchir. *« Nous avons veillé à ce que nos candidats pour 1998 soient irréprochables. Nous les avons aussi désignés très tôt. De telle sorte que, si une affaire touche l'un d'entre eux au nom de la morale publique, il sera temps de le remettre en cause »*, indique M. Hollande.

La désignation des candidats, plus d'un an avant l'échéance électorale, a aussi pour objectif d'éviter les querelles sur la place publique, comme cela s'est passé dans les Bouches-du-Rhône.

Le Parti communiste adopte la même attitude. *« Evidemment, la question ne se pose pas s'il s'agit d'enrichissement personnel »*, explique Pierre Blotin, membre du bureau national du PCF. Le secrétaire national, Robert Hue, mis en examen le 10 octobre 1996 pour *« recel de trafic d'influence »*, dans le cadre du financement de son parti, sera d'ailleurs candidat, en 1998, à Argenteuil, dans la 5e circonscription du Val-d'Oise. Une raison, sans doute, pour laquelle le Parti communiste s'est montré très discret sur les *« qualités »* du candidat socialiste à Vitrolles... Et, depuis le début de la semaine, sur son échec, en laissant soigneusement les socialistes commenter, en première ligne, la défaite du candidat unique de la gauche.

Service France

Edouard Balladur désapprouve la stratégie du « front républicain »

ÉDOUARD BALLADUR veut que la droite fasse entendre sa voix. Silencieux après la victoire *de l'extrême droite à l'élection* de Vitrolles, l'ancien premier ministre est décidé à monter sur le pont pour affirmer et défendre l'identité de la droite. Tant face au Parti socialiste, adversaire *principal de la majorité selon lui*, que face au Front national qui a *« la droite comme adversaire prioritaire, avec pour objectif de la faire exploser »*. A ses yeux, les récents propos de Jean-Marie Le Pen, au *Club de la presse* d'Europe 1 – *« Chirac est pire que Jospin »* – l'ont opportunément rappelé.

Le gouvernement et la majorité doivent-ils s'inquiéter du résultat de Vitrolles où le score de Roger Guichard (UDF-PR), chef de file de la liste de droite au pre*mier tour (16,30 %), n'est pas* flambant ? La droite ne risque-t-elle pas de se laisser engluer dans le système *non dit du « front ré*publicain » contre le Front national ? M. Balladur pense que l'affaire est *« grave et significative »*. C'est pourquoi il s'inscrit en faux contre la décision qui a été prise par les états-majors du RPR et de l'UDF de retirer la liste Guichard pour le second tour de Vitrolles.

« Il fallait rester. Quand on peut rester, on reste », a déclaré l'ancien premier ministre au *Monde*. M. Balladur repousse l'argument selon lequel ce maintien aurait favorisé une victoire de l'extrême droite – Catherine Mégret avait obtenu près de 47 % des voix au premier tour – et provo*qué une campagne de gauche sur* la complicité de la droite avec les amis de M. Le Pen.

BESOIN DE REPÈRES

Au contraire, il assure que ce *retrait entraîne « une indifférenciation entre la droite et la gauche »* et fait disparaître *« l'identité de la majorité »*, au moment même où ses électeurs ont précisément besoin de se *voir offrir des repères précis afin* de *« s'y retrouver »*.

« Nous devons être nous-mêmes. Il ne faut pas que la droite ait peur de sa politique », souligne le prédécesseur d'Alain Juppé, comme si justement il doutait de cette volonté des dirigeants de la majorité. Forts de cet adage, M. Balladur et les balladuriens vont désormais défendre cette ligne à l'intérieur du RPR.

Olivier Biffaud

Le RPR expérimente sa stratégie anti-FN à Toulon

« POUR COMBATTRE LE FN, il faut le prendre pour ce qu'il est vraiment : un parti qui est en train de devenir un grand parti. » Ce constat, dressé par l'Observatoire méditerranéen des libertés (OML), préfigure le travail de réflexion engagé par le RPR depuis octobre pour lutter contre le *Front national* (*Le Monde* du 7 février).

Créé au lendemain de la victoire *du Front national aux élections* municipales à Toulon et présidé par Marc Bayle, conseiller général (RPR) de la ville et proche d'Alain Juppé, cet observatoire s'attache à *« débusquer les incohérences »* de la nouvelle municipalité.

Sur le plan local, l'association, qui regroupe des personnalités de toutes tendances, dénonce l'augmentation de la fiscalité, contraire aux promesses constantes des amis de Jean-Marie Le Pen. Elle pointe les atteintes aux libertés publiques, le clientélisme, la *« mise au pas idéologique des organismes subventionnés par la Ville »*.

Auteur d'un livre, *Le Front national, cela n'arrive pas qu'aux autres* (éditions Plein Sud, 1995), M. Bayle souhaite que cette *« veille anti-FN »*, menée principalement jusqu'ici sur le plan juridique, s'étende aussi sur le terrain *économique, dans la mesure où* l'extrême droite, par son *« idéologie sectaire »*, dissuade l'implantation d'activités.

« SOUS-ESTIMATION »

Dans un document daté du 7 février, l'OML estime que la stratégie de *« l'anathème »*, comme la tentation de négocier avec le FN, *« ont en commun d'être fondées sur la même erreur : une sous-estimation de la vraie force de l'extrême droite »*. *« Même si on peut le regretter, les électeurs ne raisonnent plus par références idéologiques ou historiques, mais se déterminent par anticipation des bénéfices concrets pour eux de tel ou tel vote. Les électeurs manifestent également une nouvelle forme d'intelligence politique qui impose des obligations de comportement et de résultats à leurs représentants. »*

Pour tenter de récupérer l'électorat séduit par les thèses de l'extrême droite, explique encore l'Observatoire, *« il ne sert à rien de dénoncer le caractère idéologique et extrémiste du FN ; il faut le regarder dans sa gestion »*. Le RPR s'apprête à le faire, sur la recommandation de Jean-Pierre Delalande, député du Val-d'Oise.

Jean-Louis Saux

هكذا من الاصل

Artistes et Toulonnais se mobilisent pour défendre Châteauvallon et demander le départ du préfet

TOULON
de notre envoyée spéciale

Réunis à Châteauvallon pour soutenir le Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI), plusieurs centaines d'artistes ont clos la journée d'action du 13 février

REPORTAGE

« Mets le Paquet pour Châteauvallon, Chevallier, on va te couper le siphon »

en lançant un appel au président de la République. Dans un texte qu'ils veulent faire signer au plus grand nombre, ils lui demandent la démission du préfet du Var, Jean-Charles Marchiani – un proche de Charles Pasqua –, jugé trop favorable au maire Front national de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, qui a demandé la dissolution du TNDI, après avoir obtenu, le 1er février, le licenciement de son directeur, Gérard Paquet. Le texte exige le maintien du TNDI et de son directeur.

« Toulon, nique ton maire », *« pas de haine, pas de FN »* : le matin, les artistes ont défilé dans les rues de la ville, de la place de la Liberté au palais de justice et à la mairie. Aux deux cents acteurs, musiciens, cinéastes ou danseurs, arrivés, à l'aube, par le train de nuit depuis Paris (*Le Monde* du 14 février), se sont ajoutés au fil de la matinée d'autres manifestants, à l'appel de la Société des réalisateurs français (SRF) et du Syndicat des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (Syndeac). Au total, plus de deux mille cinq cents personnes ont participé à la journée d'action, dont l'écrivain Marek Halter, le cinéaste Bertrand Tavernier, la comédienne Bulle Ogier, les metteurs en scène Patrice Chéreau et Georges Lavaudant, directeur du Théâtre de l'Odéon.

De nombreux chorégraphes sont venus défendre l'un des lieux artistiques français les plus ambitieux en matière de danse contemporaine : Philippe Decouflé, Maguy Marin, Karine Saporta, Mathilde Monnier, parmi d'autres. Certains, qui n'ont pas fait le voyage jusqu'à Toulon, comme Bernard Faivre d'Arcier, directeur du festival d'Avignon ou Marcel Bluwal, président de la Société des auteurs compositeurs dramatiques (SACD), ont envoyé des messages de soutien.

« COMME LE IIIe REICH »

Place de la Liberté, avant le départ du cortège, Jacques Higelin a chanté *Alertez les bébés*, puis déclaré : *« Je suis fier de votre courage, de votre révolte, de votre résistance. »* Directeur du Théâtre de l'Aquarium à Paris, Didier Bezace a estimé qu'il fallait répondre *« immédiatement à chaque action symbolique de l'extrême droite »*. Il vient de reprendre à Paris un triptyque qu'il avait mis en scène au Festival d'Avignon cet été, dont *« deux pièces antifascistes de Brecht »*. Elles montrent, selon lui, *« comment, à force d'insouciance et de légèreté, on se retrouve dans un régime comme le IIIe Reich »*.

Lors de la manifestation, de nombreux Toulonnais ont rejoint les artistes venus du reste de la France. Gérard Paquet et son équipe marchaient en tête. Des lycéens, des militants CGT de l'Arsenal, les enseignants de la FSU, les représentants du Parti socialiste du Var, la CFDT se massaient derrière les artistes. La section Ras-l'Front de Vitrolles a été très applaudie. Le tout nouveau Collectif des intellectuels et créateurs varois affichait sa résolution : *« Le Front national prospère sur l'inculture. Nous voulons contribuer à faire vivre la culture dans le Var »*, affirmait Jean-Claude Villain, philosophe.

Face au palais de justice, les slogans étaient plus virulents : *« Marchiani, démission ! »* Devant la mairie, la tension a monté quand l'épouse du maire, Cendrine Le Chevallier, s'est mise à la fenêtre et a adressé des baisers aux manifestants pendant de longues minutes. Elle a même tenu à sabler le champagne, fêtant le report de la décision du tribunal. Passant outre l'opposition de la mairie, les artistes se sont dirigés vers le site de Châteauvallon en fin de matinée. Comme les locaux étaient fermés, le meeting s'est tenu en plein air. Gérard Paquet qui, précisait-il, se sent *« toujours directeur de Châteauvallon »*, a affirmé : *« Je ne lâcherai jamais ! Ce lieu a été conçu comme un lieu de liberté. Grâce à vous tous, je sais qu'il le restera. »* Celui qui a fondé ce lieu de culture, il y a plus de trente ans, croit qu'une solution peut encore être trouvée. Il devait être présent aux côtés de Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, vendredi 14 février, à l'occasion de la visite du nouveau Centre national de la danse de Pantin (Seine-Saint-Denis). Il compte aussi se représenter comme candidat à la direction de l'association du TNDI lors de la prochaine réunion du conseil d'administration le 21 *février*.

« Mets le Paquet pour Châteauvallon/Chevallier, on va te couper le siphon » : dans la pinède, des rappeurs locaux ont conclu la journée d'action en montant sur scène. Des danseurs de hip-hop les ont accompagnés de leurs figures acrobatiques. Des jeunes des quartiers ont été accueillis à plusieurs reprises au TNDI pour pratiquer le hip-hop sur une vraie scène. *« Ici, ils pensent à tout le monde »*, expliquait une responsable de SOS-HLM, *« une association de mères de la cité »*. *« On s'occupe de chasser les dealers. On se bat contre l'augmentation des prix de la cantine décidée par la mairie, car nous ne pouvons plus y inscrire nos enfants. La culture, c'est ce qui fait l'homme. Nos mères étaient analphabètes en arrivant d'Algérie et elles se sont battues pour que nous sachions lire et écrire. »* Sur la cadence du rap, elle rejoignait la scène et faisait onduler ses foulards dans une tranquille danse orientale.

Catherine Bédarida

Manifestations de soutien à Paris et en région

Le collectif Faire front au FN du ministère de la culture a organisé un rassemblement dans les jardins du Palais-Royal, à Paris jeudi 13 février : *« Le gouvernement n'est-il pas d'un côté en train de faire la politique du FN avec les lois Debré, et d'un autre, la politique anti-FN dans le rôle qu'il assigne à ses services chargés du social, de l'éducation et de la culture ? »*, demandait Claude Rouot, porte-parole du collectif, perchée sur une colonne de Buren.

Le même jour, à Grenoble, plusieurs centaines de professionnels du spectacle vivant, de l'audiovisuel, et les principaux responsables des institutions culturelles se sont rassemblés à 9 heures devant la préfecture de l'Isère. A Lyon, le mercredi 12, un millier de personnes ont manifesté derrière des banderoles marquant leur engagement pour *« Châteauvallon, une affaire d'Etat, une affaire de liberté ! »* et dénonçant l'extrême droite, *« F comme fasciste, N comme Nazi, à bas le Front national ! »*.

Le tribunal laisse un sursis à l'association culturelle

TOULON
de notre correspondant

Le tribunal de grande instance de Toulon, réuni le 13 février sous la présidence de Pierre Cordas, n'a pas statué sur la dissolution de l'association de Châteauvallon demandée par le maire Front national de la ville. Il a renvoyé cette affaire au 27 mars, estimant préférable que le conseil d'administration de l'association, qui doit se réunir le 21 février à la demande de l'administrateur provisoire, puisse éventuellement désigner un nouveau directeur en remplacement de Gérard Paquet, licencié le 1er février.

Double barrière extérieure avec cordon de CRS, vérifications d'identité, fouilles au corps et passage au détecteur de métaux avant d'entrer dans la salle d'audience : le palais de justice de Toulon avait pris des allures de bunker inexpugnable. Cela simplement pour entendre les avocats s'exprimer sur la nécessité ou non du renvoi, hormis celui du préfet du Var que *« des raisons impérieuses »* retenaient par ailleurs.

Me Le Roux, conseil de l'administrateur provisoire, tout en étant favorable au renvoi, a reconnu qu'un *« conflit de personnes existe incontestablement »* entre Jean-Marie Le Chevallier et Gérard Paquet. Argument réfuté avec véhémence par Me Bouguerau, l'avocat du maire, *« dont le suffrage universel est la religion »*. Me Baudelot, avocat du ministère de la culture, a demandé que le dossier soit plaidé, *« sauf à penser qu'il y a une mésentente de nature à paralyser l'affaire. Un conflit idéologique entre le maire de Toulon, M. Marchiani et M. Paquet... Actuellement, tout est fait pour amener l'association dans une impasse »*.

« UNE PASSERELLE POSSIBLE »

Pour sa part, avant de souscrire au renvoi de l'affaire, M. Viangali, procureur de la République, a évoqué *« une passerelle possible »* : *« En cas de désaccord persistant, le tribunal pourrait se saisir d'office et, aux termes de la loi du 25 janvier 1985, engager le redressement ou la liquidation judiciaire de la structure. »* En tout cas, le procureur a prévenu d'une voix calme : *« Nous ne sommes pas ici pour désigner celui qui va détruire une nouvelle fois le temple d'Ephèse, mais pour dire le droit. »*

José Lenzini

M. Léotard demande que l'Etat « ne mette pas en cause le soutien » à M. Paquet

● **Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture (UDF-FD),** estime que Châteauvallon est *« la réponse à une atteinte tout à fait organisée et systématique du Front national »*.

Dans un entretien au *Figaro* du 14 février, le ministre de la culture assure une nouvelle fois Gérard Paquet de son *« soutien sans réserve »*. *« L'esprit de Châteauvallon ne mourra pas, il vivra »*, indique M. Douste-Balzy, qui juge : *« Châteauvallon n'est pas une simple affaire, une péripétie. C'est un élément d'un combat qui le dépasse et le contient. »*

● **François Léotard, président de l'UDF,** a demandé, jeudi 13 février, que l'Etat, *« à Paris, mais aussi à Toulon, ne mette pas en cause le soutien »* qu'il *« a jusqu'à présent apporté »* à Gérard Paquet. *« Une nouvelle fois, je tiens à vous faire part du soutien et de la confiance de la très grande majorité des élus de notre département »*, écrit le député du Var et maire de Fréjus, dans un message à l'ex-directeur du TNDI, évoquant *« l'intolérance de la mairie de Toulon »* et *« la stratégie d'étouffement »* mise en place contre lui.

● **Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR,** estime que la manifestation de soutien à M. Paquet organisée *« à grand tapage »* n'est pas *« efficace »*, parce qu'elle *« ne touche pas les électeurs du Front national »*. *« Tomber dans le strass et les paillettes, ce n'est pas la meilleure solution »*, a-t-il ajouté.

● **Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR,** a qualifié d'*« irresponsable »* la manifestation des artiste à Châteauvallon, qui ne fait selon lui *« qu'encourager la poussée du Front national »*. Il souhaite qu'on *« laisse la justice se prononcer »*.

● **Pierre-André Wiltzer, porte-parole de l'UDF,** juge que la *« situation »* créée dans le Var par l'attitude du préfet Jean-Charles Marchiani *« ne doit pas s'éterniser »*. *« Cela n'est pas habituel de voir qu'un représentant de l'Etat prend une position publiquement différente de celle d'un ministre du gouvernement »*, remarque M. Wiltzer.

● **Les Jeunes démocrates, proches de François Bayrou,** demandent au président Jacques Chirac le départ du Var du préfet Jean-Charles Marchiani, afin de *« rétablir la morale républicaine »*. Les Jeunes démocrates *« soutiennent totalement Gérard Paquet, victime d'un lynchage politique orchestré par le maire FN de Toulon et le préfet Marchiani »*.

● **L'Association professionnelle des magistrats (APM, droite),** juge qu'elle *« ne peut que s'indigner de cette manifestation irresponsable de personnes totalement coupées des réalités, appelant ouvertement et avec tous les moyens médiatiques au viol de la loi »*.

● **Bruno Mégret, délégué général du Front national,** a accusé, vendredi 14 février, sur RTL, le directeur du Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteauvallon d'avoir *« dépravé un outil culturel »* pour le transformer *« en rampe de lancement, en porte-avions, contre le Front national »*.

M. Mouillot a démissionné de son mandat de maire

MICHEL MOUILLOT (UDF-PR), incarcéré à la prison de Draguignan depuis le 19 juillet 1996, a démissionné, jeudi 13 février, de son mandat de maire de Cannes. Mis en examen dans deux affaires de corruption concernant deux casinos de sa ville, M. Mouillot est frappé d'une mesure d'inéligibilité de cinq ans et d'une peine de dix-huit mois de prison avec sursis dans le cadre de l'affaire Botton. La Cour de cassation ayant rejeté son pourvoi, le 6 février, M. Mouillot a préféré donner sa démission plutôt que d'attendre l'arrêté préfectoral mettant fin à son mandat.

Le conseil municipal de Cannes devrait se réunir d'ici à la fin du mois de février pour élire un nouveau maire. La majorite UDF-RPR de l'assemblée municipale s'est accordée pour soutenir la candidature de Maurice Delauney, premier adjoint RPR. En échange, le poste de premier adjoint devrait revenir à un élu centriste. Cet accord au sein de la majorité (39 conseillers municipaux sur 49) écarte tout risque d'élection anticipée, ce que souhaitaient le Front national (4 élus) et les colistiers de Pierre Lellouche (RPR, 6 élus). – *(Corresp.)*

Recours et plainte déposés à la suite de l'élection de Vitrolles

ROGER GUICHARD, le candidat UDF-PR à l'élection municipale de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), a indiqué, jeudi 13 février, qu'il avait déposé plainte pour *« injures publiques »* à l'encontre de Bruno Mégret. *« Au cours de la réunion publique du 30 janvier, M. Mégret m'a traité de tocard, de ringard, et a affirmé que je ne jouissais pas de toutes mes facultés »*, a indiqué M. Guichard.

Le candidat de la droite, absent du second tour, a également introduit, jeudi, un nouveau recours en annulation de l'élection, *« en raison de nombreuses irrégularités constatées avant le second tour »*. *« Le FN s'est vanté du soutien de très nombreuses associations qui n'existent pas. De faux tracts ont été distribués, dont un, spécialement, qui s'apparente à un modèle d'incitation à la haine raciale »*, a ajouté M. Guichard, qui avait déjà introduit un recours après le premier tour. Le maire sortant, Jean-Jacques Anglade, a également déposé deux recours.

M. Bayrou et M. Stefanini s'accordent sur des circonscriptions régionales

FRANÇOIS BAYROU, président de Force démocrate, a déclaré, jeudi 13 février, qu'il avait *« peut-être été trop pessimiste en disant* [mardi] *qu'il était trop tard »* pour réformer le mode de scrutin régional et s'est prononcé pour des circonscriptions régionales. *« Si le RPR est d'accord pour la circonscription régionale, je suis pour »*, a-t-il indiqué. Le secrétaire général adjoint du RPR, Patrick Stefanini, a jugé, jeudi, à titre personnel, que *« probablement la meilleure réforme aurait consisté (...) à instituer un scrutin régional, et non pas départemental, et à transposer au niveau de la région un scrutin que les Français connaissent bien, le scrutin municipal »*. Pour lui, cependant, *« plus le temps passe, plus la réforme devient difficile »*.

Valéry Giscard d'Estaing a, de son côté, souhaité, jeudi, que le Parlement *« puisse se prononcer maintenant »* sur la réforme du mode de scrutin régional qu'il avait proposée. Enfin, les parlementaires communistes ont redit, le même jour, à Alain Juppé leur hostilité à toute réforme du mode de scrutin pour les élections régionales.

Mme Notat veut adapter la loi Robien aux transports collectifs urbains

NICOLE NOTAT s'est adressée, jeudi 13 février, de manière *« solennelle »*, au gouvernement pour que les accords sur la réduction du temps de travail puissent être appliqués dans les transports urbains, *« selon la logique de la loi Robien, même s'il faut y prévoir des conditions dérogatoires »*. Sans compromis, *« l'élargissement du conflit sera inévitable »*, a averti la secrétaire générale de la CFDT, sur France-Info.

Les syndicats devaient rencontrer, vendredi, l'Union des transports publics, dont ils attendent de nouvelles propositions. Le 28 janvier, ils avaient rejeté le texte patronal qui proposait le passage de 39 heures à 35 heures payées 37, assortie d'une grande flexibilité du temps de travail. La grève affecte toujours une dizaine de réseaux urbains. La situation reste bloquée à Cannes, Nice, Toulon, Toulouse, Sète, Nîmes, Clermont-Ferrand, Reims et Le Mans. Jeudi, Perpignan s'est mis en grève.

DÉPÊCHES

■ **HOMMAGE : les trois enfants de François Mitterrand**, Jean-Christophe, Gilbert et Mazarine, figurent, avec Roland Dumas et Danielle Mitterrand, sur la liste des quelques invités qui devraient assister à une cérémonie, mercredi 19 février, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, où Philippe Séguin dévoilera une plaque en hommage à l'ancien député François Mitterrand.

■ **SONDAGES : Jacques Chirac et Alain Juppé gagnent l'un et l'autre 3 points** par rapport à janvier, d'après le baromètre mensuel Louis Harris-*Valeurs actuelles*. Sur les 1 001 personnes interrogées les 7 et 8 février, 35 % jugent positive l'action du chef de l'Etat, contre 32 % en janvier, et 29 % ont la même opinion de celle d'Alain Juppé (au lieu de 26 % le mois dernier). En revanche, dans le baromètre Ipsos-*Le Point* (enquête les 7 et 8 février auprès de 948 personnes), M. Chirac perd un point, avec 33 % contre 34 % en janvier. M. Juppé reste stable avec 27 % de bonnes opinions.

■ **CONVENTION MÉDICALE : la première séance de négociations** entre Jean-Marie Spaeth (CFDT), président de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), et les cinq syndicats de médecins libéraux représentatifs s'est achevée jeudi 13 février. Elles reprendront mardi 18 février, après le conseil d'administration de la CNAM. La nouvelle convention médicale et les objectifs de dépenses médicales doivent être définis avant le jeudi 20 février, faute de quoi le gouvernement imposera aux 110 000 médecins libéraux un règlement minimal.

■ **HÔPITAUX : Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, et Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé,** se sont engagés, jeudi 13 février, à mener *« la concertation la plus étroite »* avec les personnels hospitaliers. *« Nous comprenons l'inquiétude des équipes hospitalières face à la maîtrise des dépenses qui doit intervenir en 1997. Mais nous ne pouvons pas accepter que la séquestration des directeurs puisse devenir un moyen de négociation »*, ont expliqué les ministres. Les agents hospitaliers en grève du CHRU de Caen, qui retenaient le directeur général dans son bureau depuis quarante-huit heures, ont accepté de le libérer après avoir obtenu la promesse d'ouverture de négociations.

■ **RMI : Jean Glavany (PS, Hautes-Pyrénées) a affirmé que la proposition d'étendre le revenu minimum d'insertion (RMI)** aux jeunes de 18 à 25 ans – qui figure dans l'accord signé avec les Verts fin janvier – *« ne saurait être celle du PS, puisqu'il n'en a pas délibéré »*. Le député évoque en revanche, dans une interview à *Libération*, un projet de *« contrat entre la société et le jeune, un contrat de droits et devoirs fondés sur l'effort et la solidarité »*.

SANTÉ Claude Frémont, directeur de la caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) de Nantes (Loire-Atlantique), vient d'écrire à tous ses homologues pour les inciter à ne plus rembourser les visites médicales et certains soins de kinésithérapie effectués à l'occasion des séjours dans les centres de thalassothérapie. De nombreux responsables de CPAM commencent à se mobiliser. ● CES ÉTABLISSEMENTS BALNÉAIRES à caractère commercial, qui connaissent un succès croissant, *« entretiennent l'amalgame avec les établissements de cure thermale agréés »*, déplore M. Frémont. ● LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE de thalassothérapie-mer et santé constate *une « démocratisation »* de sa clientèle depuis quelques années et reconnaît que *« 15 % de l'ensemble des soins dispensés sont remboursés »*.

La Sécurité sociale s'attaque aux abus de la thalassothérapie

La caisse d'assurance-maladie de Loire-Atlantique refuse désormais de rembourser les consultations médicales et certains soins de kinésithérapie. Cette décision, qui commence à faire école, pourrait déstabiliser le marché florissant de la remise en forme

LA THALASSOTHÉRAPIE aurait-elle connu son âge d'or ? Le directeur de la Caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) de Nantes, Claude Frémont, a adressé le 28 janvier aux responsables de tous les centres de thalassothérapie français un courrier les incitant à *« mettre un terme à la prise en charge indue par la Sécurité sociale des actes pratiqués par les médecins attachés à des établissements non autorisés à dispenser des soins remboursables par l'assurance-maladie »*. M. Frémont a envoyé copie *de sa lettre aux directeurs des cent* vingt-sept autres CPAM de France, suggérant à ses homologues de suivre son exemple. La caisse nantaise refuse désormais de rembourser les consultations d'entrée et de sortie effectuées par les médecins généralistes à l'occasion des séjours de thalassothérapie.

Voici quelques semaines, M. Frémont avait déjà pris pour cible certains kinésithérapeutes libéraux de Loire-Atlantique intervenant dans ces centres balnéaires à statut commercial : six d'entre eux ont été déconventionnés fin janvier.

Légalement, les « cures » de thalassothérapie ne relèvent pas de l'activité médicale et ne sont donc en aucun cas remboursables par l'assurance-maladie. Les visites médicales d'arrivée et de départ peuvent cependant être prises en charge au même titre que toute *consultation chez le généraliste*. Les soins de kinésithérapie peuvent aussi être remboursés, s'ils sont prescrits par un médecin et acceptés par la Sécurité sociale, ce qui incite certains curistes à demander des ordonnances de complaisance à des praticiens peu scrupuleux. Ces possibilités de prises en charge confèrent aux soins prodigués dans ces établissements un crédit médical sur lequel repose une part de leur succès.

VISITES OBLIGATOIRES

Pour étayer son refus de rembourser, Claude Frémont avait collecté de nombreuses publicités de *centres de thalassothérapie* signalant le caractère obligatoire des visites médicales et leur remboursement par la Sécurité sociale. *« Avec mon épouse, nous avons gagné un séjour d'un week-end en thalassothérapie offert par une association de pêche à la ligne,* a écrit un client au directeur de la CPAM de Nantes. *C'était le premier lot de la tombola. En arrivant, nous avons passé la visite médicale obligatoire auprès d'un médecin de l'établissement. A la fin du séjour, nous avons réglé la somme de 220 francs pour les consultations médicales au bureau de l'accueil de l'hôtel qui nous a remis les feuilles de maladie. »*

Claude Frémont, qui dit avoir recueilli trois cents témoignages similaires, estime que *« la plupart des centres commerciaux de thalassothérapie entretiennent l'amalgame avec les établissements de cure thermale agréés. Les consultations sont ici imposées au client dans le cadre d'une activité qui relève manifestement de la médecine salariale »*. Un responsable du conseil national de l'ordre des médecins souligne pour sa part *« l'ambiguïté de la subordination de fait entre le médecin et le centre »* et estime que *« les choses seraient plus simples si ces médecins étaient salariés des établissements, tout en gardant leur indépendance »*.

L'initiative de M. Frémont semble susciter l'intérêt d'un grand nombre de responsables de caisses. *Le* directeur de la CPAM des Alpes-Maritimes, Jean-Jacques Greffeuille, explique ainsi que *« depuis quelques années les remboursements liés à la thalassothérapie sont en augmentation constante »* et qu'il a décidé de *« renforcer les actions de contrôle »*.

Assurant que 8 % des actes de kinésithérapie remboursés par la Sécurité sociale sont effectués dans ces centres à vocation commerciale, le directeur adjoint de la CPAM des Pyrénées-Atlantiques, Gilbert Pecouil, rappelle que *« les frais de loisirs ne peuvent être pris en charge par l'assurance-maladie »*, et s'apprête à lancer une enquête. En 1990, une première investigation menée dans les cinq centres de thalassothérapie du département avait abouti à l'envoi d'une lettre de mise en garde recommandant de bien séparer les locaux commerciaux de ceux du kinésithérapeute, ainsi qu'à une révision des dépliants publicitaires. *« S'il le faut, nous déconventionnerons des kinésithérapeutes et nous signalerons au conseil de l'ordre des médecins les généralistes qui sont les plus subordonnés aux centres de thalassothérapie »*, avertit M. Pecouil.

« DE TOUT DANS LA PROFESSION »

Dans le Calvados, la direction de la CPAM envisage également le déconventionnement des kinésithérapeutes qui exercent principalement dans ces centres : *« En réalité, ils n'ont plus vraiment d'activité libérale. Ils nous envoient des factures après que leurs clients ont obtenu des prescriptions médicales de complaisance. Et cela nous coûte des sommes rondelettes... »* A Nice, ce sont les ententes préalables aux soins de kinésithérapie qui seront dorénavant étroitement surveillées.

Directeur du centre Thalasso-Quiberon et président du Syndicat national de la thalassothérapie, Jean-Claude Lauzanne reconnaît qu'*« il y a un peu de tout dans la profession »*. Il juge lui aussi anormales les publicités vantant le remboursement par la Sécurité sociale et appelle de ses vœux une certification qui permettrait de faire le ménage. Il souhaite établir un *« dialogue constructif »* avec la Caisse nationale d'assurance-maladie et les ministères concernés, afin d'obtenir la reconnaissance du caractère médical de la thalassothérapie.

A la Fédération internationale de thalassothérapie-mer et santé, qui regroupe vingt-six des quarante-deux centres de thalassothérapie français, on dit espérer que ce débat permettra enfin de *« crever l'abcès »*. Et de souligner que cette activité n'est qu'insuffisamment réglementée par une circulaire datant de 1961. *« S'il n'y a plus de remboursement, au moins les choses seront-elles claires. D'ailleurs, ils ne sont pas notre préoccupation majeure. Seuls 15 % de l'ensemble des soins dispensés chez nous sont remboursés »*, souligne Nicole Priollaud, porte-parole de la Fédération.

Elle poursuit : *« Pourquoi n'aurait-on pas le droit d'effectuer des soins de rééducation remboursables dans nos centres ? »* La Fédération se dit pourtant prête à discuter du caractère *« obligatoire »* de la consultation médicale d'entrée. *« C'est au généraliste de savoir s'il s'agit d'une véritable visite médicale, s'il doit donner ou non une feuille de Sécurité sociale*, ajoute M[me] Priollaud. *D'autre part, si nous supprimons cette visite, comment établir le programme de soins ? Le médecin a un véritable rôle de prévention. »*

50 MILLIONS DE FRANCS ANNUELS

Claude Frémont, lui, fait les comptes : il évalue à 50 millions de francs le coût annuel de la prise en charge des consultations médicales effectuées dans les centres de thalassothérapie. *« On peut trouver que ce n'est pas grand-chose à côté des milliards remboursés par la Sécurité sociale*, commente-t-il, *mais quand il faut réduire le déficit, il n'y a pas de petites sommes. La Sécu doit faire la différence entre le confort et la maladie. »* D'autant que, selon lui, les clients des centres de thalassothérapie ne demandent rien : *« Les quelques centaines de francs remboursés ne changent pas grand-chose pour qui paie de 2 000 à 4 000 francs les cinq jours, hors hébergement. »*

Adrien Favreau, à Nantes et Pascale Krémer

200 000 clients chaque année

Les côtes françaises comptent quarante-deux centres de thalassothérapie. Ce parc a doublé entre 1980 et 1990 et accueille aujourd'hui 200 000 clients par an, contre 26 000 en 1971 et 40 000 en 1982.

Les séjours, qui coûtent en moyenne 5 000 francs la semaine en demi-pension, sont plus nombreux mais tendent à se raccourcir : la moitié d'entre eux dure de six à dix jours, un tiers moins de six jours. Le stress, la fatigue, le surmenage amènent 44 % des clients, les rhumatismes et la rééducation 32 %, l'amincissement 16 %, les cures « spécifiques » (jeune mère, sevrage tabagique) 8 %.

Sexagénaire il y a dix ans, la clientèle se rajeunit (45-50 ans en moyenne) et se masculinise (67 % de femmes, 33 % d'hommes). Professions libérales, chefs d'entreprise et commerçants représentent la moitié des effectifs, et les cadres 14 %.

Les règles de remboursement

● **Thalassothérapie.** Les séjours, l'hébergement, la nourriture et la plupart des soins prodigués dans les centres de thalassothérapie ne peuvent pas être pris en charge par l'assurance-maladie. Les actes des médecins et des masseurs-kinésithérapeutes salariés des centres de thalassothérapie, établissements commerciaux généralement exploités sous la forme de société anonyme, ne peuvent non plus être remboursés. Toutefois, les consultations d'entrée et de sortie peuvent donner lieu à un remboursement, ainsi que certains actes de kinésithérapie s'ils sont prescrits par un médecin, acceptés préalablement par la Sécurité sociale et effectués *« dans des locaux distincts de tout local commercial et sans communication aucune avec celui-ci »* au terme de l'article 8 de la convention nationale entre l'assurance-maladie et les masseurs-kinésithérapeutes.

● **Thermalisme.** Pour être remboursées, les cures thermales doivent être effectuées dans un établissement conventionné, faire l'objet d'une prescription médicale et d'une entente préalable de la caisse d'assurance-maladie. Les salariés du régime général se voient rembourser environ 70 % du traitement. L'hébergement et le déplacement sont pris en charge à hauteur de 65 % si les ressources annuelles du curiste sont inférieures à 96 000 francs environ.

L'engouement pour les centres balnéaires renforce « l'image vieillotte » des cures thermales

LA THALASSOTHÉRAPIE a suscité en France un engouement jusque-là unique au monde. La pratique de ce mode de « remise en forme » le long du littoral français remonte au XIX[e] siècle, mais c'est le coureur cycliste Louison Bobet qui la popularise au début des années 60 : victime d'un grave accident de la route, il découvre à Roscoff (Finistère) les qualités thérapeutiques du milieu marin, sauve sa jambe de l'amputation et remporte de nouveau le Tour de France. Pour faire profiter le grand public de ces bienfaits, il ouvre à Quiberon (Morbihan) un centre doté d'un équipement hôtelier de grand confort, qui n'a cessé depuis de faire des émules.

Aujourd'hui, *« la thalassothérapie concerne de moins en moins des pathologies sujettes à rééducation et de plus en plus des maladies de civilisation comme le stress*, explique Nicole Priollaud, de la Fédération internationale de thalassothérapie-mer et santé. *On s'oriente donc de plus en plus vers des soins non remboursables »*. Soucieux d'élargir encore leur public, les professionnels de la thalassothérapie se défendent de vendre du luxe : *« Il y a de nombreux petits centres abordables, où les séjours sont moins chers que les sports d'hiver. Depuis cinq ans, on assiste même à une vraie démocratisation*, plaide M[me] Priollaud. *La multiplication des établissements a provoqué une guerre des prix profitable au consommateur. »*

« SITUATION ASSEZ DIFFICILE »

A côté de sa benjamine dans le vent, le thermalisme semble en perte de vitesse. *« Notre image est un peu vieillotte, médicale. C'est celle du conventionnement »*, admet-on à l'Union nationale des établissements thermaux. Quelque 565 000 curistes ont fréquenté en 1996 les cent quatre stations thermales de l'Hexagone ; *des personnes âgées* et des enfants dans 80 % des cas. Mais selon l'Union nationale, *« la situation est assez difficile »* : la fréquentation a baissé de 2 % en 1994, de 3 % en 1995, de 4 % en 1996.

Plusieurs raisons à cela : pour être remboursée, la cure doit durer au minimum dix-huit jours. *« Seuls les soins sont réellement pris en charge. Or peu de gens aujourd'hui peuvent se payer une location saisonnière pendant trois semaines, sans compter le transport ! »*, remarque Caroline Mortreux, de l'Union nationale, qui souligne par ailleurs que depuis vingt ans le thermalisme n'est plus enseigné dans les facultés de médecine. *« Or les derniers médecins qui l'ont appris partent en retraite. Les autres y croient moins car ils ne connaissent pas. »*

Même si *« beaucoup de réhabilitations ont été menées ces cinq ou dix dernières années »*, à en croire la Fédération thermale et climatique française, les établissements thermaux offrent souvent un aspect vétuste. *« Les tarifs, imposés par l'Etat, évoluent de 1,5 % par an. Des normes sanitaires récentes ont occasionné de lourds frais supplémentaires. Les stations n'ont plus aucune marge pour les investissements de confort »*, note M[me] Mortreux.

Les médecins généralistes, plus soucieux d'économies et craignant les contrôles de la Sécurité sociale, ont la main moins lourde dans les prescriptions de cures. *« Ces dernières n'ont représenté que 0,9 % de la consommation médicale en 1996 ! Ce n'est absolument rien ! »*, s'insurge Caroline Mortreux. Depuis deux ou trois ans, les médecins inspecteurs des caisses d'assurance-maladie seraient selon elle plus réticents à accorder l'entente préalable aux cures, l'un des rares secteurs où ils ont actuellement le pouvoir de s'opposer à une prescription. Dans certains départements, 30 % des cures prescrites seraient ainsi rejetées.

P. Kr.

De nouveaux métiers rejoignent l'appel à « désobéir » aux lois sur l'immigration

L'APPEL à *« désobéir »* aux lois sur l'immigration, lancé mardi 11 février par cinquante-neuf cinéastes (*Le Monde* du 12 février), rencontre chaque jour de nouveaux échos. Famille après famille, les artistes et intellectuels viennent à leur tour réclamer leur mise en examen pour *« aide au séjour irrégulier »* et invitent leurs *« concitoyens »* à refuser des lois qu'ils qualifient d'*« inhumaines »*.

Jeudi matin, 155 écrivains avaient pris le relais des réalisateurs (*Le Monde* du 14 février). L'après-midi même, les metteurs en scène et comédiens de théâtre sont entrés dans la danse. Soixante-cinq d'entre eux, parmi lesquels Philippe Adrien, Didier Bezace, Jorge Lavelli, Arianne Mnouchkine, Stanislas Nordey et Jean-Pierre Vincent, ont signé l'appel. Des universitaires, des médecins, des musiciens, des architectes s'apprêtent à en faire autant. La liste des cinéastes s'est, elle, enrichie de 80 nouveaux noms, dont Anémone, Bernard Giraudeau et Yves Robert. Les réactions abondent, elles aussi. Le Parti socialiste est sorti de sa réserve pour *« saluer »*, par la voix de son secrétaire chargé de la culture et des médias, Frédérique Bredin, *« la mobilisation de nombreux créateurs et artistes contre le projet de loi Debré sur l'immigration »*. *« La lutte contre le Front national ne se conduit pas en édictant des lois de circonstances qui contreviennent gravement aux valeurs de la République »*, a-t-elle ajouté. De son côté, le Syndicat des avocats de France (SAF, gauche) estime qu'*« en appelant à la désobéissance, nos artistes travaillent sur la mémoire de notre histoire »*.

Mais ce sont surtout les adversaires de cet appel qui ont fait entendre leur voix. Après ses collègues de la justice, de la culture et de la ville, le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, en a dénoncé l'esprit en estimant qu'*« on ne peut pas être à la fois contre le Front national et pour l'immigration clandestine »*. L'association professionnelle des magistrats (APM, droite) dénonce *« cette manifestation irresponsable de personnes totalement coupées des réalités »*.

Enfin, trois députés, membres de la commission parlementaire sur l'immigration clandestine, ont condamné cette initiative. Raoul Béteille (RPR, Seine-Saint-Denis) y voit le geste d'*« éternels pétitionnaires de la gauche et de l'extrême gauche »*, Jacques Myard (RPR, Yvelines) l'action d'*« apprentis-sorciers »* et Gérard Léonard (RPR, Meurthe-et-Moselle), une attitude *« irresponsable »*.

Le maire (UDF, FD) d'Epernay, Bernard Stasi, tout en n'*« approuvant pas »* l'appel, considère, de son côté, que *« le rôle des intellectuels et des artistes, c'est parfois d'aller trop loin »*. Il invite par ailleurs le gouvernement à retirer les dispositions *« choquantes »* de la loi Debré.

Nathaniel Herzberg

Enseignants, étudiants et parents d'élèves se mobilisent sur l'emploi des jeunes

AVEC POUR THÈME principal l'emploi et la formation des jeunes, la manifestation nationale prévue dimanche 23 mars à Paris (et non le 23 février, comme il a été indiqué par erreur dans notre précédente édition) devrait être le point d'orgue de toute une série d'actions dans l'éducation nationale. A l'origine de cette initiative, les syndicats d'enseignants et de personnels (FSU, FEN, FAEN, SGEN-CFDT, FERC-CGT), d'étudiants (UNEF-ID, UNEF), les parents d'élèves de la FCPE, les lycéens de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) et de l'Union nationale des lycéens (UNL) se mobilisent pour la *« défense de la qualité du service public »*. Ils revendiquent en premier lieu un collectif budgétaire. Dénonçant l'*« immobilisme »* du ministre de l'éducation nationale, ces organisations estiment qu'*« on ne peut pas lutter contre l'illettrisme, l'exclusion et la violence, contribuer à réduire les inégalités, assurer les conditions de la réussite, de l'accès à l'emploi et l'insertion des jeunes sans engagement financier prioritaire et durable »*.

Conséquence des restrictions imposées en 1997, la suppression de plusieurs milliers de postes dans les écoles et les collèges provoque des mouvements de mécontentement locaux dans la préparation de la carte scolaire. Après l'occupation de l'inspection d'académie de Besançon, les manifestations se multiplient. Celle de Quimper, samedi 8 février, a rassemblé plus de cinq mille personnes. Dans le Tarn, le Nord, l'Hérault ou la Drôme, un mouvement de grève était prévu le 14 février. Tandis que la coordination des maîtres auxiliaires ne se satisfait pas des annonces de François Bayrou, la diminution des postes aux concours de recrutement suscite également des remous. Les enseignants et les étudiants ont, sur ce sujet, programmé une manifestation le jeudi 19 février à Paris.

Enfin, la conférence nationale sur l'emploi des jeunes, qui s'est tenue le 10 février à Matignon, dont les syndicats d'enseignants ont été exclus, sert de catalyseur. *« Il ne s'agit pas d'organiser un contre-sommet qui serait la revanche du 10 février »*, a expliqué Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, qui ne désespère pas d'associer les confédérations de salariés à la manifestation du 23 mars. Pour la plupart des organisations, *« cette rencontre consacrée à la formation plus qu'à l'emploi des jeunes n'a produit qu'un catalogue de bonnes intentions »*. Tant sur les stages de première expérience en entreprise pour les étudiants que sur le développement de l'apprentissage, les représentants de l'éducation nationale veulent, cette fois, être entendus du gouvernement et du CNPF.

Michel Delberghe

Les fils de Charles Hernu réclament 30 millions de francs à « L'Express »

Le substitut du procureur s'interroge sur la recevabilité de la plainte

Les enfants de Charles Hernu demandaient, le 13 février, devant le tribunal de Paris, 30 millions de francs de dommages-intérêts à *L'Express* pour avoir publié une enquête révélant que l'ancien ministre de la défense aurait été un agent de l'Est. Leur avocat a estimé que les documents publiés étaient des faux.

LA JUSTICE n'a pas pour vocation d'écrire l'Histoire et les juges de la première chambre civile de Paris, en rendant, le 26 mars, leur décision, ne diront pas si Charles Hernu a été ou non un agent des pays de l'Est entre 1953 et 1963. A l'audience du jeudi 13 février, chacun semblait d'accord sur ce point. Pourtant, en réclamant 30 millions de francs de dommages-intérêts à *L'Express*, au nom des trois enfants de l'ancien ministre de la défense décédé en 1990, Me Serge Lewisch entendait bien réhabiliter la mémoire de Charles Hernu par une contestation totale des révélations faites par l'hebdomadaire dans son numéro daté du 31 octobre 1996, puis dans celui du 16 janvier.

Selon l'enquête menée par Jérôme Dupuis et Jean-Marie Pontaut, Charles Hernu aurait été utilisé et rémunéré par les services bulgares, roumains et soviétiques, auxquels il aurait confié des renseignements portant principalement sur la vie politique française. A la fin de l'année 1992, le directeur de la Direction de la surveillance du territoire (DST), Jacques Fournet, aurait prévenu le président François Mitterrand qu'il avait reçu un dossier d'un service de l'Est présentant Charles Hernu comme un agent de renseignement, à l'époque où il était parlementaire. Le président aurait ordonné le secret sur ce dossier dont les principaux éléments auraient été reconstitués par l'enquête de *L'Express*.

Cette enquête de l'hebdomadaire est étayée par des documents venant des archives du ministère des affaires étrangères à Moscou. Elles relatent notamment les entretiens de Charles Hernu à Paris avec l'ambassadeur d'URSS Serguei Vinogradof et le conseiller d'ambassade Vladimir Erofeev, en 1957. Ces documents sont au centre de la plaidoirie de Me Lewisch, car, à ses yeux, ce sont des faux. Au nom de ses clients, il a donc déposé une plainte pénale pour *« faux, usage de faux, publication de fausse nouvelle et tentative d'escroquerie au jugement »* puisque, selon les enfants de M. Hernu, ces documents serviraient à tromper le tribunal civil.

ERREURS DE TRADUCTION

Cet aspect de l'affaire sera peut-être évoqué ultérieurement devant le tribunal correctionnel. Mais ce que l'avocat des enfants Hernu conteste surtout aujourd'hui, c'est la traduction réalisée par *L'Express*, qui comporterait plusieurs erreurs significatives. *« Ces documents sont plus que douteux*, remarquait Me Lewisch. *Même s'ils sont vrais, ce qui reste à démontrer, la traduction de ces textes n'a pas été faite de manière honnête ; elle a été falsifiée volontairement. »* Aussi, l'avocat dénonçait *« une petite opération politique »* réalisée avec des documents provenant de services *« spécialisés dans la manipulation »*.

« C'est le procès d'une analyse de documents et de faits, protestait Me Francis Szpiner, conseil de l'hebdomadaire. *L'enquête de* L'Express *était légitime, elle est dans l'histoire du temps. On nous parle de machination ; mais cette affaire sort quand il n'y a aucun enjeu politique. La publication n'a obéi à aucune autre considération que la recherche de la vérité. »* Surtout, l'avocat se plaignait d'un procès civil qui limitait sa défense en constatant : *« C'est un procès en diffamation post-mortem sans les droits qui s'attachent à la loi sur la presse. »* La poursuite est en effet fondée sur l'article 1382 du code civil qui dispose : *« Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer. »*

La notion de « faute », extrêmement large, ne peut être invoquée dans les affaires de presse que lorsqu'il est impossible de rattacher l'article publié à un but légitime d'information. C'est l'avis du substitut Fabienne Godet, qui a en outre souligné que c'est au plaignant d'établir la faute, dans des conditions qui ne lui paraissent pas réunies. Le magistrat a donc émis de sérieuses réserves sur la recevabilité de la demande des enfants de M. Hernu. Ils se seraient trompés de texte et de juridiction. Me Szpiner avait été plus loin en disant : *« Je comprends l'amertume de la famille Hernu. Mais elle s'est trompée de combat. Son véritable combat aurait été d'exiger du pouvoir politique une véritable transparence de ce dossier. »*

Maurice Peyrot

Un ancien conseiller de Gérard Longuet a été mis en examen dans l'affaire du PR

Genia Constantinoff est soupçonné d'avoir perçu une commission occulte de 16 millions de francs lors du règlement d'un litige financier au Koweït

LE JUGE D'INSTRUCTION parisien Mireille Filippini, chargée des enquêtes sur le financement occulte du Parti républicain (PR) et sur les « affaires » de son ancien responsable, Gérard Longuet, a mis en examen, la semaine dernière, un ancien conseiller de ce dernier, Genia Constantinoff.

Membre du cabinet de M. Longuet au ministère des postes et télécommunications, de 1986 à 1988, M. Constantinoff se voit reprocher des délits de *« recel d'abus de biens sociaux »* et de *« détournement de gages »*, pour avoir perçu, en 1988, une commission de 16 millions de francs, en contrepartie de son intervention en faveur d'une société française de téléphonie, La Signalisation, qui peinait à recouvrer une créance au Koweït. Chargé de cette mission par le ministre, il avait ensuite encaissé les fonds sur le compte suisse d'une société panaméenne dénommée Porwood.

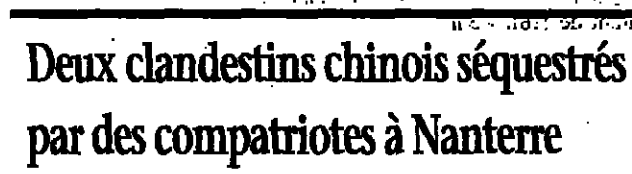
Dans une note datée du 28 juin 1995, le conseiller Renaud Van Ruymbeke, qui avait exhumé ce dossier, estimait que *« ces faits* [apparaissaient] *relever de la compétence de la cour de justice de la République »* (*Le Monde* du 30 juin 1995). Le magistrat rennais avait en effet retrouvé une lettre par laquelle M. Longuet demandait *« instamment »*, après la mise en liquidation de La Signalisation, au liquidateur de la société *« de faire en sorte que le contrat signé avec* [Porwood] *soit strictement exécuté dans les meilleurs délais »* – c'est-à-dire que la commission prévue soit bien versée –, considérant que le recours à son propre collaborateur pour une telle mission était *« absolument justifié »*.

DÉGRADATION DES RELATIONS

L'enquête avait également montré qu'une fois la commission perçue, M. Constantinoff avait transféré 12 des 16 millions de francs vers le compte d'une autre société panaméenne, Suchy. Or cette société se trouvait au cœur du dispositif financier géré par le banquier Alain Cellier, ami proche de M. Longuet, que M. Van Ruymbeke soupçonnait d'avoir supervisé des transferts de fonds occultes au profit du PR. M. Longuet s'étant, à l'époque, prévalu de l'aval d'Alain Madelin, alors ministre de l'industrie, sur cette opération financière opaque, les relations entre les deux dirigeants du PR s'étaient quelque peu dégradées après la production, par le second, d'une lettre également adressée au liquidateur de La Signalisation, en 1988 : le courrier de M. Madelin indiquait notamment que *« le dossier ne comporte aucun élément prouvant l'efficacité de ce nouvel intermédiaire, dont le taux de commission semble élevé »* (*Le Monde* daté 2-3 juillet 1995).

Transmis au juge Mireille Filippini, ces éléments pourraient conduire à une nouvelle mise en cause de Gérard Longuet, à quelques jours de l'ouverture de son procès devant le tribunal correctionnel de Paris. L'ancien ministre – et toujours président (UDF-PR) du conseil régional de Lorraine – doit y être jugé pour *« recel d'abus de crédit »*, au terme de l'enquête sur le chantier de sa villa à Saint-Tropez.

Hervé Gattegno



Deux clandestins chinois séquestrés par des compatriotes à Nanterre

DEUX RESSORTISSANTS CHINOIS ont été découverts séquestrés, mardi 11 février, dans la cave d'un pavillon de Nanterre (Hauts-de-Seine) par les policiers de l'Office central de répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi des étrangers sans titre (Ocriest). Ils étaient détenus, depuis une dizaine de jours, par des compatriotes qui exigeaient auprès de leur famille le versement d'une rançon de 80 000 francs, prix de leur arrivée clandestine en France.

Agés de vingt et vingt-neuf ans, mal nourris, victimes de violences et de menaces par arme à feu, les otages se voyaient infligés une pénalité de 8 000 francs par jour de retard. Les gardiens communiquaient avec les famille des deux chinois séquestrés par le biais d'un téléphone portable. Les policiers ont saisi une vingtaine de machines à coudre, des matelas et des sacs de couchage dans un atelier de confection situé dans le sous-sol du pavillon.

DÉPÊCHES

■ **ENQUÊTE : Marcel Daunay, sénateur (UDF) d'Ille-et-Vilaine, a été mis en examen** pour abus de confiance, faux en écritures et usage de faux par le juge rennais Pascal Lemoine. A l'origine de cette affaire, la vérification, par la chambre régionale des comptes de Bretagne, de la gestion de la chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine pour les années 1989 à 1992. La chambre d'agriculture était alors présidée par le sénateur Daunay qui disposait d'une carte bancaire et d'une voiture de fonction. Au total, l'abus de confiance porterait sur plus de 1 million de francs, concernant des frais de déplacement, de restaurant, de représentation et de soirées dont les remboursements apparaissent dans plusieurs comptes. – (*Corresp.*)

■ **JUSTICE : un avocat d'Evry (Essonne), Me Henri-Luc Navel, a été condamné**, jeudi 13 février, à trois ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis, et cinq ans de privation de ses droits civiques par la cour d'appel de Paris pour avoir détourné des fonds, entre 1986 et 1988, au préjudice de son associé et de clients du cabinet.

■ **TRANSPORT : le responsable d'une société de transport de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence)**, Gilbert Jauffred, a été condamné, jeudi 13 février, à deux ans de prison, dont vingt mois avec sursis, à la suite de l'accident d'un de ses cars scolaires qui s'était encastré dans un mur, le 11 février 1993, à Gréoux-les-Bains, après la rupture de ses freins, faisant un mort (le chauffeur) et vingt-huit blessés.

■ **ROUTE : le département de la Drôme, poursuivi par un automobiliste victime** d'un grave accident de la route en 1987, a été condamné, mercredi 29 janvier, par le tribunal administratif de Grenoble à indemniser la victime. Le préjudice a été évalué à plus de 900 000 francs,dont 724 000 francs à la caisse primaire d'assurance-maladie de la Drôme. Une incapacité permanente partielle de 55 % a été reconnue à la victime. Le tribunal a estimé que le département avait manqué à l'*« entretien normal de la chaussée »*. La voiture du plaignant avait dérapé en fin d'après-midi sur une plaque d'huile répandue par un camion accidenté le matin même.

■ **INTEMPÉRIES: une violente tempête, avec des rafales atteignant 145 km/h**, a balayé la moitié nord de la France, jeudi 13 février, faisant un mort et cinq blessés, dont trois graves, et d'importants dégâts matériels. Plus de 10 000 foyers dans le Calvados, 8 000 dans la Manche et autant dans l'Orne ont été privés d'électricité, parfois durant plusieurs heures. Dans l'Est, la tempête, souvent accompagnée de grêle et de foudre, a détruit des toits, endommagé des maisons, déraciné des arbres, provoqué plusieurs accidents et privé d'électricité 70 000 personnes dans le secteur de Châlons-en-Champagne (Marne). A Colmar (Haut-Rhin), une partie de la toiture d'un bâtiment de l'ANPE s'est écroulée. La toiture d'un lycée de Creutzwald (Moselle) a été décollée.

هكذا من الاصل

Le Monde INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux



La Ville de La Roche Sur Yon
49 000 habitants
Département de la Vendée
recherche

son DIRECTEUR de la COMMUNICATION et des RELATIONS PUBLIQUES (H/F)

MISSIONS :
- diriger et coordonner les actions du Service Information, de l'Atelier Technique de l'Image et du Son et du Service Relations Publiques - Accueil Standard.
- *mettre en oeuvre la stratégie de* communication interne et externe de la Ville de la Roche Sur Yon.

Il contribuera également à la traduction des orientations générales pour le service public communal, en relation avec le Maire et le Secrétaire Général.

PROFIL :
- expérience confirmée dans le secteur de la Communication Publique
- bonne qualité rédactionnelle
- baccalauréat + 4 souhaité (maîtrise sciences et techniques en information et communication)
- rigueur, sens de l'organisation

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :
Cadre A de la Fonction Publique (filière administrative : titulaire ou à défaut contractuel)

DISPONIBILITE IMMEDIATE

Merci d'adresser votre lettre de motivation, curriculum vitae et photo avant le **10 mars 1997** à :

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
19 rue Pierre Bérégovoy - bâtiment B
85021 LA ROCHE SUR YON Cedex.

Votre contact à la Direction des Ressources Humaines, Joëlle RIGOLAGE au 02.51.47.45.56



Le Département du Bas-Rhin recrute

UN MÉDECIN ET UN VÉTÉRINAIRE

par voie de concours sur titres avec épreuve

AFFECTATION - Direction des Services Sociaux et Sanitaires : un médecin de santé publique
- Direction de l'Aménagement et des Equipements (Laboratoire) : un vétérinaire

PROFIL : être titulaire du diplôme d'Etat de docteur en médecine ou de docteur vétérinaire, remplir les conditions générales de recrutement dans la Fonction Publique.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE *fixée au 15 avril 1997 ; la session d'entretien avec les candidats* se déroulera à STRASBOURG au cours du 2ème trimestre 1997.

Les dossiers d'inscription sont à demander par courrier à M. le Président du Conseil Général - Direction des Ressources Humaines - Hôtel du Département - 67964 STRASBOURG Cedex 9 - Référence à rappeler : LM 15

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie organise un CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES DE

SECRETAIRE DE MAIRIE

pour 09 postes, ouvert aux rédacteurs et adjoints administratifs territoriaux, justifiant respectivement de 5 ans et de 8 ans de services publics effectifs au 1er janvier 1997 (périodes de stages non compris).

- *Les épreuves se dérouleront le Mercredi 04 juin 1997*
- *Les dossiers d'inscription pourront être retirés ou demandés par écrit (joindre une enveloppe de format A4 affranchie à 6,70 Frs et libellée aux nom et adresse du candidat) du 03 mars 1997 au 11 avril 1997 auprès du :*

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie
1 rue Jean Jaurès, B.P. 118
74003 ANNECY-Cedex.
Les dossiers d'inscription dûment complétés devront être renvoyés ou déposés au **Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie** pour le : 17 avril 1997, date limite de dépôt des dossiers, le cachet de la poste faisant foi.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE BLOIS

recrute par voie de mutation, de détachement ou d'inscription sur liste d'aptitude

RESPONSABLE DU SERVICE FINANCES ET LOGISTIQUE
Attaché territorial

Vos missions :
- élaboration et suivi des documents budgétaires,
- encadrement du service et suivi des régies,
- prise en charge des achats et marchés,
- suivi du contrat d'affermage de la restauration scolaire et municipale.

Vos atouts :
- formation et expérience en finances publiques indispensables,
- sens des relations humaines et des responsabilités,
- rigueur, dynamisme et disponibilité.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle.

Merci d'adresser, avant le 28 février 97, votre candidature manuscrite + CV et photo, à Madame la Vice-Présidente du C.C.A.S., 4 rue des Cordeliers, 41000 Blois.



LA VILLE DE MAISONS-ALFORT
(Val-de-Marne), 54 000 habitants
recrute
pour son service communication

Un collaborateur homme ou femme

Missions :
Il sera plus particulièrement chargé au sein d'une équipe, de la réalisation du bulletin municipal, du suivi de sa fabrication ainsi que de l'organisation des manifestations municipales.

Profil :
Excellentes qualités rédactionnelles exigées. Une bonne connaissance de la communication institutionnelle et du milieu des collectivités locales seraient appréciées.

Poste à pourvoir rapidement.

Salaire mensuel : 7 660 Francs net (x 13).

Envoyez votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V. et photo à :

Monsieur le Maire de Maisons-Alfort
Hôtel de Ville
118, avenue du Général de Gaulle
94700 MAISONS-ALFORT

Jacques Skowron
CONSULTANTS

La ville d'Arras de 42000 Habitants, Chef lieu du Pas-de-Calais, recrute par voie statutaire son

Secrétaire Général

MISSIONS
Collaborateur direct du Maire, vous serez chargé de la bonne exécution administrative de l'Action Municipale, de la Direction et de la Coordination de l'ensemble des Services Municipaux, ainsi que de l'Animation de l'équipe de direction.

PROFIL RECHERCHÉ
Vous bénéficiez nécessairement d'une expérience probante dans une fonction similaire et vous possédez une parfaite connaissance des Collectivités Locales et des questions juridiques.
Aptitude au management, qualités relationnelles, esprit concret et grande disponibilité vous permettront de réussir dans ce poste.
Nous vous offrons une rémunération statuaire complétée par les primes et avantages liés à la fonction.

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil Jacques SKOWRON Consultants, 20 rue d'Aumale, 75009 PARIS.

LBW

Les villes d'**Arcueil, Cachan, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre et Villejuif**
(130.000 habitants - Val de Marne)
recherchent

UN DIRECTEUR

pour leur Mission Locale intercommunale
(création de poste)

Ses missions :
- *Animer, coordonner et encadrer une équipe* d'une dizaine de personnes, gérer un budget de + de 2 millions de francs.
- Analyser le territoire, les enjeux, les acteurs en vue de proposer et mettre en oeuvre une politique intercommunale en faveur de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.
- Mobiliser et animer des réseaux de partenaires afin de développer des actions innovantes et collectives.
- *Mettre en oeuvre une cohérence entre le* siège de la Mission Locale, l'Antenne et les actions décentralisées sur les Villes.
- Défendre des projets auprès des institutionnels et rechercher des financements.

Son profil :
- De formation supérieure (Bac + 3)
- Expérience professionnelle dans 2 structures différentes au moins *(Collectivité Territoriale, entreprises...).*
- Poste basé à Cachan.

Adresser CV, lettre, photo et prétentions à :
Monsieur le Secrétaire Général - Hôtel de Ville
94270 LE KREMLIN-BICÊTRE ***(Réf. DML)***

Gestionnaires et Financiers



LA VILLE DE BRIVE-LA-GAILLARDE
CORREZE
52 677 habitants - 620 MF de budget - 1 300 agents, recrute..............................

VILLE DE BRIVE-LA-GAILLARDE

UN CONSEILLER DE GESTION

MISSION : Rattaché à la Direction Générale, il assure une nouvelle mission visant à une meilleure connaissance et une maîtrise de l'action municipale (Ville + C.C.A.S. + Caisse des Ecoles).
- ☐ Il est chargé de mettre en place un système transparent et fiable de pilotage et de *contrôle de gestion.*

ROLE : Diffuser une culture de gestion et d'évaluation au sein des services.
- ☐ *Contribuer avec les élus et l'équipe de Direction Générale à promouvoir un nouvel* esprit de travail et de nouveaux comportements au sein des services municipaux.
- ☐ Mettre en place des outils de contrôle de gestion en collaboration avec les cadres des services concernés.
- ☐ Favoriser l'optimisation des moyens.
- ☐ Conseiller et assister les services dans l'exploitation des outils de gestion.
- ☐ Réaliser les synthèses et consolidations dans l'objectif d'alimenter le système de pilotage et de permettre l'usage de celui-ci comme outil de prospective.

PROFIL : Formation supérieure, expérience (2/3 ans minimum) de la fonction de contrôle de gestion en entreprise et/ou en collectivité publique, fonctionnaire ou contractuel de catégorie A.
- ☐ Aisance relationnelle (écoute, négociation) ☐ Capacité de travail en équipe
- ☐ Rigueur et disponibilité ☐ Maîtrise de l'outil informatique
- ☐ Connaissance des techniques d'organisation, de gestion et d'audit interne.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo avant le 7 mars 1997 à ***Monsieur le Député-Maire de Brive-la-Gaillarde à l'attention de la Direction des Ressources Humaines - Place de l'Hôtel de Ville - BP 433 - 19312 BRIVE-LA-GAILLARDE Cedex.***

Le District de l'agglomération de Villefranche-sur-Saône (Rhône)
4 communes (45 000 habitants) Classement de 40 000 à 80 000 habitants
recrute son

Responsable du Service Financier

Agent du cadre d'emploi des ATTACHÉS TERRITORIAUX

Collaborateur direct du Secrétaire Général, Il aura pour mission :
- l'élaboration des budgets (budgets principal et budgets annexes)
- le suivi de l'exécution des budgets • la gestion de la trésorerie et de la dette
- les simulations et analyses financières.

L'intéressé devra avoir :
- une formation supérieure Bac +3 minimum • une capacité affirmée à animer et coordonner un service
- une expérience confirmée de la comptabilité M 14, M 49, et M 43 • une maîtrise de l'outil informatique

Le Monde INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux

هكذا من الاصل

CONSOMMATION Bien qu'elle dispose d'une nappe d'eau souterraine d'une qualité exceptionnelle, la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) risque d'avoir des problèmes d'approvisionnement. ● LES SCIENTIFIQUES avaient donné l'alarme depuis longtemps ; aujourd'hui, ils disent le danger immédiat. La pression de l'eau a tellement diminué en raison de pompages excessifs que la salinisation est possible dès 1998. ● LE PHÉNOMÈNE risque de rendre l'eau impropre à la consommation. Seul moyen d'éviter la catastrophe, forer plus au sud et exploiter les eaux de *surface des lacs et gravières*. ● IL S'AGIT AUSSI, par des mélanges, de diminuer la teneur en fluor dans certaines zones *sur la rive droite* de la Garonne. ● L'AIDE FINANCIÈRE de l'Etat et des collectivités locales sera nécessaire. Le débat politique risque d'être serré car les responsabilités de la CUB paraissent lourdes.

L'eau potable de Bordeaux est menacée de salinisation

L'eau de l'océan s'infiltre dans la nappe aquifère qui alimente l'agglomération. Pour stopper ce phénomène, imputable aux prélèvements excessifs dans la couche éocène, les réseaux de pompage et de distribution devront être remaniés. Coût de l'opération : de 500 à 700 millions de francs

BORDEAUX
de notre correspondant régional

L'Aquitaine, le pays de l'eau, porte bien son nom, installée qu'elle est sur de grands systèmes aquifères captifs. Pour l'agglomération bordelaise notamment, la couche éocène constitue une formidable réserve qui paraissait inépuisable, et l'on ne s'est pas privé de s'y approvisionner. Ces prélèvements ont provoqué un énorme « trou » de 30 à 45 mètres qui ne cesse de s'agrandir au fil des ans. Tant et si bien que la pression de l'eau douce a considérablement diminué, au point que, pour tous les hydrogéologues, les infiltrations risquent de s'inverser : l'eau douce va cesser d'évacuer son trop-plein dans l'océan tandis que l'eau salée envahira la nappe éocène, rendant celle-ci de moins en moins consommable.

La salinisation a déjà commencé à la pointe nord du Médoc. Jacques Borie, délégué régional de l'agence de bassin Adour-Garonne à Bordeaux, est catégorique : si l'on ne réagit pas immédiatement, la situation risque d'être irréversible dès l'année prochaine. Il faudra au moins trente ans pour que la nappe revienne à son niveau. *« Nous agissons pour l'eau comme nous l'avons fait avec l'esturgeon et la civelle,* dit cet hydrobiologiste spécialiste de l'estuaire. *Nous consommons notre capital et les intérêts au lieu de nous contenter des intérêts. »*

Ce danger, *« imminent mais pas immédiat »* selon M. Borie, n'est pas nouveau. Au début des années 70, un rapport du professeur Ensellem attirait déjà l'attention de la communauté urbaine de Bordeaux (CUB) à ce sujet. Il n'en fut tenu aucun compte. Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a lui aussi tiré la sonnette d'alarme à plusieurs reprises, au point qu'il y a aujourd'hui *« au moins deux mètres de rapports sur l'éocène »*, indique-t-on à l'agence de bassin. En janvier, enfin, le conseil économique et social de la région Aquitaine a, lui aussi, été interpellé. L'assemblée s'est déclarée très intéressée mais n'en a pas tiré les conséquences. Sans doute n'y avait-il pas grand-chose à attendre d'un organisme présidé par un agriculteur à la tête d'un puissant groupement de producteurs de maïs...

La prise de conscience a cependant été plus soutenue du côté des conseillers généraux. Ils ont organisé, l'an passé, une journée de l'eau destinée à mettre à plat tous les problèmes ; les élus du département ont chargé un bureau d'études de proposer des solutions ; un schéma de gestion de l'eau devrait être proposé d'ici à deux mois. Une chose est d'ores et déjà certaine : cela coûtera très cher et il ne sera pas facile de faire payer des petites communes pour une agglomération bordelaise qui est la grande responsable des pompages excessifs. Il serait aberrant que le département de la Gironde meure de soif sur une mer souterraine d'eau douce. Aussi faut-il faire en sorte que Bordeaux économise chaque jour 100 000 mètres cubes de l'eau de son sous-sol. Un volume identique devra être prélevé ailleurs, pour faire face à la fois à l'affaiblissement de la nappe éocène et à la croissance des besoins des ménages, des industriels et des agriculteurs.

Le nouveau schéma de gestion des eaux devrait proposer de nouveaux forages dans des zones éloignées de Bordeaux, mais aussi des pompages dans des lacs comme celui de Sanguinet, près du bassin d'Arcachon, qui présente une eau de très belle qualité. Les anciennes gravières des bords de la Garonne pourraient également être exploitées.

Cela suppose un remaillage complet des réseaux de distribution qui ne sont pas encore interconnectés pour permettre des échanges et des mélanges ; il en coûtera entre 500 et 700 millions de francs, selon l'Agence de bassin. La charge financière est considérable si le département l'assume seul. Aussi compte-t-il solliciter les autres partenaires de l'Agence de bassin, l'Etat et la région. Mais l'affaire risque de devenir délicate lorsqu'il faudra taper à la porte de la CUB.

Bordeaux et ses voisines n'ont tenu aucun compte des avertissements. Sans doute faut-il y voir une des nombreuses négligences de la fin de l'ère Chaban-Delmas, et la conséquence d'une délégation de responsabilités des élus aux sociétés privées.

Le débat qui va s'instaurer dans l'urgence donnera lieu à des explications serrées quant à l'imputation des responsabilités et la répartition des charges. La municipalité de Bordeaux et la CUB sont déjà montrées du doigt. Au département, on a lancé la première salve : *« Qu'est-ce que c'est que 700 millions par rapport aux milliards de la facture des transports en commun, quand il s'agit d'assurer la qualité de l'eau que l'on boira après 2000 ? »*

Pierre Cherruau

Principales menaces sur les nappes aquifères du bassin Adour-Garonne

SALINISATION — MINÉRALISATION EXCESSIVE — STOCKAGE DE GAZ — NITRATES

Angoulême, Périgueux, Tulle, Aurillac, Bordeaux, Dordogne, Lot, Cahors, Aveyron, Rodez, Agen, Tarn, Albi, Toulouse, Adour, Garonne, Tarbes, Foix, Ariège, Charente

Source : Agence de l'eau, DIREN de bassin

Entrophysation, sulfates ou nitrates, les menaces qui pèsent par ailleurs sur les eaux du Bassin aquitain sont assez classiques. Il reste un problème très grave, celui de la baisse généralisée et catastrophique du niveau des étiages pour les besoins de l'agriculture, qui va aussi se servir très largement dans la zone profonde. Là, le problème est politique. Il n'a pu être progressivement réglé qu'à cause de plusieurs années de sécheresse. Ce n'est que par les contraintes climatiques qu'a pu être obtenue une baisse de la consommation.

Trop de fluor sur la rive droite de la Gironde

Une autre affaire, de pollution naturelle cette fois, pourrait bien contribuer à aggraver la facture de la distribution de l'eau en Gironde, et aviver les contentieux politiques. Certaines zones de la couche éocène, notamment sur la rive droite de la Gironde, autour des grandes cités de Cenon, Lormont et Floirac, présentent des teneurs en fluor quatre fois supérieures aux normes autorisées. Le phénomène, connu depuis longtemps des services techniques, pose un problème de santé publique : une dose excessive de fluor nuit aux os et à la dentition.

Or les autorités se sont abstenues de prévenir la population et de prendre les mesures adéquates. C'est pourquoi les enfants de la rive droite présentent souvent un émail dentaire de très mauvaise qualité, gris ou marron. Il suffirait pourtant de mélanger ces eaux avec d'autres à teneur très inférieure pour obtenir des normes acceptables. Coût de l'opération : environ 350 millions de francs. Elle devrait être engagée bientôt. Une question demeure : pourquoi avoir autant attendu ? La santé des enfants de la rive droite serait-elle moins précieuse que celle des enfants des beaux quartiers de Caudéran ?

La SNCF expérimente le train pendulaire dans le Sud-Ouest

LIMOGES
de notre envoyé spécial

Louis Gallois, président de la SNCF, le reconnaît : *« Ce n'est pas la panacée, mais il permettra une amélioration notable sur le plan du confort des voyageurs et un gain de temps appréciable. » « Il »*, c'est le *« Pendolino »*, train de conception italienne dont une rame est à l'essai, du 10 février au 7 mars, sur la ligne Paris-Toulouse. Caractéristique principale : *« Avaler les courbes à grande vitesse sans incidence sur les voyageurs. »* Mise au point par Fiat, la technique, simple, de la « pendulation » consiste à incliner artificiellement, jusqu'à 8 degrés, le plancher des voitures dans les courbes. A l'instar des motos qui se couchent dans les virages, les trains peuvent améliorer leur vitesse, sans incidence sur le confort des voyageurs qui *« penduleront sans le savoir »*.

Version « soft » du TGV, le train pendulaire, dont la vitesse variera entre 160 km/h et 220 km/h, peut procurer des gains de temps de l'ordre de 10 à 15 %. Il est économe, puisqu'il peut emprunter les voies classiques, après quelques améliorations techniques, pour un coût quatre fois moins élevé que le train à grande vitesse.

Bien que présenté pour la première fois officiellement jeudi 13 février, sur la ligne Paris-Austerlitz-Limoges, le train pendulaire n'est pas totalement inconnu en France : une rame circule depuis septembre 1996 sur la ligne Turin-Lyon, mais il n'est pas autorisé à « penduler » et sa vitesse ne doit pas dépasser les 160 km/h. Les essais entrepris dans le Sud-Ouest visent d'ailleurs, en premier lieu, à obtenir une homologation rapide pour permettre à la ligne transalpine d'atteindre son plein rendement.

Sans être révolutionnaire – déjà dans les années 50, la technique avait été testée en France, puis abandonnée –, le train pendulaire, qui, selon M. Gallois, *« ne doit pas être une alternative au TGV, mais une complémentarité »*, peut intéresser plusieurs régions. Le Centre, le Limousin, Midi-Pyrénées, ont déjà signé une convention avec l'Etat et la SNCF pour l'accueillir. Mais les études de faisabilité et les améliorations à apporter aux voies dureront entre cinq et sept ans. Les postulants devront donc s'armer de patience, à l'instar des invités de la rame test qui, jeudi, sont partis avec trois quarts d'heure de retard en raison d'une manifestation d'infirmiers en gare d'Etampes (Essonne), pour un voyage ponctué, dans les grandes gares, de manifestations de la CGT contre *« l'éclatement de la SNCF »*.

Ali Habib

« Le Redoutable » reconverti en Musée du sous-marin à Cherbourg

CHERBOURG
de notre correspondant

Né de l'occasion de pouvoir ouvrir au grand public *Le Redoutable* – premier sous-marin français à propulsion nucléaire – tout en sauvegardant un fleuron de l'architecture des années 30, le projet de créer un musée consacré aux aventures industrielles de la navigation et de l'exploration sous la mer, de la propulsion navale nucléaire et de la force océanique stratégique a été adopté, jeudi 13 février, par la Communauté urbaine de Cherbourg (Manche), malgré l'opposition des élus communistes et l'abstention de quelques autres.

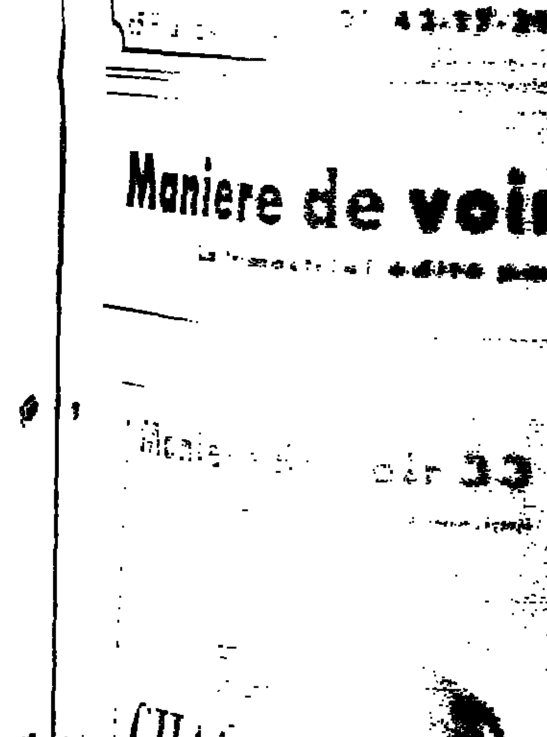
Les atouts majeurs de ce nouveau complexe touristique, appelé Cité de la mer, seront, selon ses promoteurs, une utilisation à la fois ludique, pédagogique et culturelle de l'ancien môle transatlantique et la possibilité de transformer, au cœur de la ville, une sorte de friche maritime en un musée vivant du monde sous-marin. Il devrait être bouclé en 2000.

Les premiers travaux – transfert et installation du sous-marin, aujourd'hui désarmé, dans une nouvelle darse appelée à lui servir de cale sèche ; création de deux pôles muséographiques consacrés au sous-marin et à l'exploration des fonds marins – seront menés de pair avec la réhabilitation de l'ancien Hall des trains transatlantiques. Il devrait permettre d'accueillir les premiers visiteurs de la Cité de la mer en même temps que des manifestations commerciales, sportives et culturelles. La deuxième phase du projet consistera à implanter un complexe aquariophile qui se démarquera des réalisations de Boulogne-sur-Mer (Nausicaa), de Brest (Océanopolis) ou de Saint-Malo.

Le projet de transformer *Le Redoutable* en musée et de l'abriter sous la coupole d'une gare maritime tombant en ruine remonte à la fin des années 80. Lancé en 1967 par l'Arsenal de Cherbourg, *Le Redoutable* allait être désarmé, et la marine nationale laissait entendre que les 25 millions de francs nécessaires à son démantèlement pourraient être utilisés autrement. Pourquoi ne pas faire comme l'US Navy qui avait transformé son *Nautilus* en musée à Groton (Connecticut) ? Il aura fallu plusieurs années pour y parvenir. D'ici à la fin du siècle, la Cité de la mer coûtera plus de 130 millions de francs ; le financement sera assuré par l'Etat (25 millions de francs du ministère de la défense, 10 millions du ministère de la culture et 5 millions de la Délégation à l'aménagement du territoire), l'Union européenne (49 millions) et les collectivités locales (42 millions). Confiée à l'architecte Jean-François Milou, sa muséographie a été programmée par Jacques Lichnerowicz, à qui l'on doit déjà celle du parc de La Villette et du Musée d'Orsay. En plus du *Redoutable*, la marine livrera de nombreux équipements et maquettes au maître d'œuvre. Les concours de nombreux autres organismes publics et privés, tels l'Ifremer et la Comex, semblent acquis.

Les projections de fréquentation de la Cité de la mer oscillent entre 150 000 et 200 000 visiteurs pour l'année d'ouverture. En comparaison, le Grand Aquarium de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) a enregistré 400 000 entrées pour ses huit premiers mois d'exploitation.

René Moirand



DISPARITION

■ **LE PÈRE ROBERT GRAHAM**, jésuite américain, est mort, mardi 11 février, à Los Gatos, en Californie (Etats-Unis), à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Né le 11 mars 1912 à Sacramento, il était entré dans la Compagnie de Jésus en 1942. En 1966, à la demande du pape Paul VI, il examina les archives et les fonds secrets du Vatican pour tenter de reconstituer l'attitude du Saint-Siège pendant la guerre. Avec trois autres jésuites (Angelo Martini, Pierre Blet, Burkhart Schneider), Robert Graham est l'auteur des trente volumes réunis sous le titre *Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la seconde guerre mondiale*. C'est lui qui, en particulier, s'emploiera à défendre la mémoire du pape Pie XII contre les accusations de *« silence »*, après la pièce *Le Vicaire*, de Rolf Hochuth, et révéla l'existence d'un projet d'encyclique de Pie XI en 1938 *Contre l'antisémitisme*, publié en 1995 en France sous le titre de *L'Encyclique cachée*.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 13 février sont publiés :

● **Monuments historiques** : la liste des immeubles inscrits à l'inventaire supplémentaires des monuments historiques de 1925 à 1970 (Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne).

● **Justice** : un décret portant création du tribunal pour enfants de Draguignan (Var).

● **Pacte de relance pour la ville** : plusieurs décrets d'application de la loi du 14 novembre 1996 relative à la mise en œuvre du pacte de relance pour la ville (exonération des charges sociales patronales dans les zones franches urbaines ; exonération de cotisations patronales de Sécurité sociale dans les zones de revitalisation rurale et les zones de redynamisation urbaine ; fonds locaux associatifs ; établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux).

● **Vin** : plusieurs arrêtés concernant les conditions de production de certains vins ; un arrêté relatif à l'appellation d'origine controlée « Monbazillac ».

● **Thomson** : un décret autorisant la société Thomson-CSF à transférer au secteur privé le capital social de la société Thomainfor Holding SA.

● **Architecture** : un arrêté portant nomination au conseil supérieur de l'enseignement de l'architecture.

● **ENA** : la liste des candidats admis au concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 12 février a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** – Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée les généraux de division **Paul Urwald**, **Jacques Hourtoulle** et **Jean-Pierre Fassier**.

Est promu général de division le général de brigade **Alain Magon de La Villehuchet**.

Est nommé adjoint au général commandant la circonscription militaire de défense de Limoges le général de brigade **Jacques Faidherbe**.

● **Air.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien le général de division aérienne **Pierre Wiroth**.

Est promu général de brigade aérienne le colonel **Guy Lagrange**.

● **Gendarmerie.**– Sont promus : général de division, le général de brigade **Pierre Lapeyronie** ; général de brigade, le colonel **Jean-Paul Phavorin**.

● **Armement.** – Est promu ingénieur général de première classe l'ingénieur général de deuxième classe **Jean Deveaux**.

DIPLOMATIE

Hubert Colin de Verdière, ambassadeur en Russie, a été nommé ambassadeur au Tadjikistan en résidence à Moscou, en remplacement de Pierre Morel, par décret paru au *Journal officiel* du 12 février.

[Né le 31 octobre 1941 à Roubaix (Nord), Hubert Colin de Verdière est diplômé d'études supérieures en sciences économiques et de HEC, ancien élève de l'ENA (1968-1970). Il a été notamment en poste à Canberra (1973-1975), à Alger (1975-1980), à Madrid (1983-1987), avant de devenir ambassadeur dans les Emirats arabes unis (1987-1991), puis en Iran (1991-1994). De mai 1995 à août 1996, Hubert Colin de Verdière a été directeur du cabinet d'Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères. Depuis août 1996, il est ambassadeur en Russie.]

Jean-Bernard Mérimée, ambassadeur en Italie, a été nommé ambassadeur à Saint-Marin en résidence à Rome, par décret paru au *Journal officiel* du 14 février.

[Né le 4 décembre 1936 à Toulouse (Haute-Garonne), Jean-Bernard Mérimée est diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA (1963-1965). Il a été notamment en poste à Londres (1966-1972), à Abidjan (1975-1978) et à l'administration centrale, avant de devenir ambassadeur en Australie (1981-1985), en Inde (1985-1987), au Maroc (1987-1991), puis auprès des Nations unies à New York (1991-1995). Depuis septembre 1995, Jean-Bernard Mérimée est ambassadeur en Italie.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Benoît et Anne
PIMONT-HARTENSTEIN

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille,

Camille,

le 20 janvier 1997.

Saint-Valentin

– Tout mon amour pour le plus merveilleux des hommes qui m'apporte joie, bonheur et plaisir, et sans qui ma vie serait un désert. N'oublie pas le 23.

Carole.

– En ce jour de Saint-Valentin beaucoup d'amour à

Leila,

la femme que j'aime.

Yves.

Décès

– Aix-en-Provence.

Bernard et France Drujon d'Astros,
Philippe Drujon d'Astros,
Denis et France-Mie Drujon d'Astros,
Anne-Marie Drujon d'Astros,
François et Béatrice Drujon d'Astros,
Jean-Rémy et Véronique Drujon d'Astros,

Ses vingt petits-enfants
et ses neuf arrière-petits-enfants,

Mme Renée Coirard,
Le colonel et Mme Jacques Bornecque,
Sœur Suzanne Coirard,
Tous ses neveux et nièces,
ont la très grande peine de faire part du décès de

Mme Jean DRUJON d'ASTROS,
née Marguerite (Guito) COIRARD,

le 10 février 1997, entourée de l'affection de tous les siens.

Ses obsèques ont eu lieu à Aix-en-Provence, en l'église Saint-Jean-de-Malte, ce 13 février.

4, allée Bastide-des-Cyprès,
13100 Aix-en-Provence.

– Mme Georges Riond,
Mme Macha Béranger,
M. et Mme Christian Riond,
M. et Mme Frédéric Roussel,
M. et Mme Jérôme Roussel,
M. et Mme Philippe André,

ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

M. Georges RIOND,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
médaille de la Résistance,
correspondant de l'Institut,
ancien vice-président
de l'Assemblée de l'Union française,
ancien président du Comité
du rayonnement français,

survenu le 11 février 1997, à Groisy.

Ses obsèques seront célébrées en l'église de Groisy, le samedi 15 février, à 14 h 30.

Le Floquet,
74570 Groisy.

– Anne Binetruy,
Marion Binetruy,
François et Sabine Binetruy,
ses enfants,
Claire et Martin,
ses petits-enfants,
Mme Suzanne Binetruy,
son épouse,
M. Jacques Becquenot
et ses enfants,
son beau-frère et ses neveu et nièce,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel BINETRUY,
président de la Chambre
des propriétaires de Versailles,

survenu le 12 février 1997, en son domicile, à Versailles, dans sa soixante-treizième année.

Une chapelle ardente se tiendra au domicile de Versailles jusqu'au vendredi 14 février, à 16 heures, et à Besançon, 20, rue Fontaine-Ecu, le dimanche 16 février.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 17 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis de Montrapon, à Besançon.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière des Chaprais, à Besançon.

Une messe sera célébrée le jeudi 20 février, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Versailles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, boulevard de la Reine,
78000 Versailles.
20, rue Fontaine-Ecu,
25000 Besançon.

– Arthur Defail
et ses parents,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Germaine DEFAIL,
veuve BOSSEL,
résistante,
déportée à Ravensbrück,

à Saint-Junien (Haute-Vienne), le 9 février 1997.

Les obsèques auront lieu le lundi 17 février, à 11 h 30, au cimetière de Montmartre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean-Pierre et Evelyne Eck,
Marie-Claude et Nicolas Novikoff,
leurs enfants et petits-enfants,
Michèle et René-Marc Charpentier,
Danièle et Régis Bonnet,
François et Sabine Eck
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Françoise Eck,
sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la peine de faire part du décès de

Marguerite ECK,

qui a rejoint son époux dans la maison du Père, le mardi 11 février 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 15 février, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, le même jour, à Forges-les-Eaux (Seine-Maritime).

– Mme Anne-Marie Schmit, née Corsaut,
son épouse,

Les familles Servais, Ferrari, Corsaut, Castres-Legrand, Heboterne, Baietti,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond SCHMIT,

survenu le 7 février 1997, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques religieuses et la crémation ont eu lieu dans l'intimité au Père-Lachaise, le 14 février 1997.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue Henri-Barbusse,
92190 Meudon.
38, hameau de la Conchette,
Enchastrayes,
04400 Barcelonnette.

– La Gaude (Alpes-Maritimes).

M. Mani Tausti,
son époux,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Matti TAUSTI,
née Marie-Louise GENEVRIER,

survenu à Mougins, le 12 janvier 1997, à l'âge de soixante-seize ans.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, le 21 février, à Saint-Etienne (Loire).

Remerciements

– Mme Emile Bouthillon,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
remercient de tout cœur tous ceux qui leur ont manifesté amitié et soutien lors du décès de

M. Emile BOUTHILLON,

à Paris, le 2 février 1997.

Anniversaires de décès

– Le 15 février 1992, il y a cinq ans,

Jean LELONG

était emporté hors de sa nuit.

Les jours étaient clairs à ses côtés.

– Une pensée pour

Fernande MENVIELLE DUBOIS,

qui nous a quittés le 15 février 1985.

Conférences

LES ENTRETIENS
DU TROISIÈME MERCREDI
avec Jean AMBROSI

« Don Juan et la double contrainte »

Espace l'Harmattan, 21 *bis*, rue des Ecoles, Paris-5e.
Mercredi 18 février 1997, à 20 heures.
Entrée libre.

– **Soirée poétique franco-arabe.**
Avec

Michel HELAYEL
et
Ahmad MANSOUR,

vendredi 14 février, à 18 h 30, au Centre culturel d'Egypte, 111, boulevard Saint-Michel, Paris-5e (entrée libre).

Colloques

– La Sorbonne, 20 février, 9 heures-19 heures.

« L'Espace économique méditerranéen ».

Sur résa au : 01-45-87-41-23.

Soutenances de thèse

– **Jean-Claude Rouanet** soutiendra sa thèse de doctorat ès lettres, **« Le monde et la bibliothèque: étude de la composition littéraire chez Julien Gracq »**, le 18 février, à 14 h 30, salle des actes, Maison de la recherche, université de Toulouse-Le Mirail. Le jury sera composé de : M. Mailhos, directeur de thèse, M. Bressolette, Mme Cantaloube-Ferrieu, MM. Gaudard, Glaudes, Murat.

– **René Lesclous** soutiendra sa thèse de doctorat d'histoire intitulée « Genèse et évolution des sites producteurs d'aluminium – Essai d'interprétation des choix stratégiques de Pechiney et de leur mise en œuvre (1893-1972) », le 17 février, à 14 heures, salle 524, 5e étage, Ecole des hautes études en sciences sociales, 54, boulevard Raspail, Paris-6e. Le jury sera composé de MM. P. Fridenson, directeur de thèse, P. Grou, M. Laparra, J. Malézieux, H. Morsel.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

HORIZONS

ENQUÊTE

Grimaud sous la loi des promoteurs

Profitant des pesanteurs administratives et judiciaires, et de l'ambition de certains élus, des « bétonneurs » ont investi le golfe de Saint-Tropez. Un aménagement très contesté par les défenseurs de l'environnement

DEPUIS des années, l'administration poursuit un producteur de cinéma qu'elle accuse d'avoir agrandi sa villa, nichée sur un versant du massif des Maures, sans autorisation préalable. L'infraction porte sur *« une petite centaine de mètres carrés »*, mais la villa se trouve dans un espace naturel protégé de la commune de Grimaud (Var), au fond du golfe de Saint-Tropez.

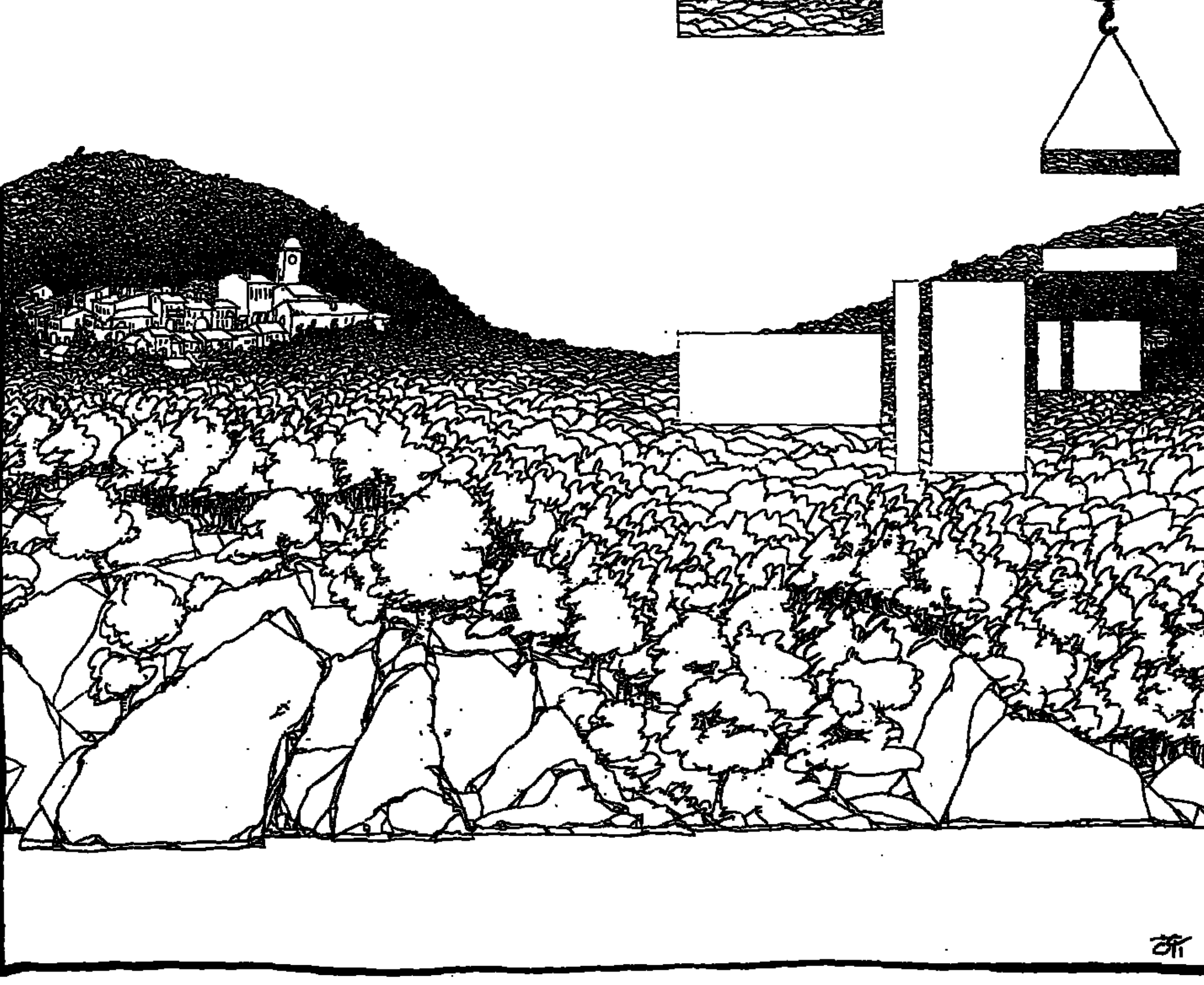
Sur un littoral dévoré par l'urbanisation, une telle fermeté paraît exemplaire. Elle n'en est pas moins dérisoire. Une exception à la règle des accommodements lucratifs et du béton triomphant. Point n'est besoin d'aller bien loin pour s'en convaincre. Non loin de la villa en question, des grues et des bulldozers s'affairent au flanc de la montagne. Sur 25 hectares, le domaine des Restanques, un lotissement de 550 logements, avec piscine à vagues, plan d'eau et avantages fiscaux pour les acquéreurs, sort de terre. Au mépris de deux décisions de justice le frappant d'illégalité.

« C'est une histoire de fous ; un mélange de Kafka et de "père Ubu" », dit Alain Mallard, un ancien pilote de ligne qui bataille depuis des années contre ce projet, à la tête de l'Association information et défense de l'environnement (AIDE). *« C'est une opération significative d'une dérive assez répandue dans les zones à forte dimension touristique »*, renchérit le cabinet d'enquêtes financières Antoine Gaudino, qui subodore un parfum de concussion.

Tout débute à la fin des années 80. A deux pas de Saint-Tropez, Grimaud, célèbre pour sa marina (Port-Grimaud) et son village médiéval, attire une clientèle haut de gamme. La commune est riche et promise à un bel avenir sous la houlette de son maire (RPR), Jean-Paul Brehant, élu depuis 1983. Vice-président du conseil général du Var, que préside alors Maurice Arreckx, le *« parrain »* du département, le docteur Brehant ne manque ni d'ambitions ni d'amis haut placés. A commencer par ses *« amis de toujours »* : Patrick Balkany, Nicolas Sarkozy et Michel Roussin, ou encore Michel Giraud, François Léotard et Simone Veil, tous balladuriens bon teint. En 1994, le maire de Grimaud intégrera le cabinet de Nicolas Sarkozy, alors ministre du budget, en qualité de chargé de mission.

Côté projets, rien n'est trop beau. On parle de Grimaud comme d'une « nouvelle Venise », d'un « Neuilly du Golfe » ou encore du « Beverley Hills » de l'Europe. Pour une commune de 3 000 habitants, de telles prétentions peuvent prêter à sourire. Mais qu'importe ! Fort du succès de Port-Grimaud, le maire envisage une série d'opérations qui porteraient la capacité d'accueil de la commune de 30 000 à 90 000 personnes. En juillet 1991, le bulletin municipal lève le voile sur la stratégie de son nouveau démiurge : *« Le fond du golfe est un véritable champ attractif et expérimental où le docteur Brehant a choisi de canaliser l'avenir de sa commune en mettant en œuvre un plan de développement global. »*

C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) des Restanques (l'une des huit ZAC à laquelle le maire donnera son feu vert) avec Pierre et Vacances. Le numéro un français de l'aménagement touristique y tient d'autant plus qu'il a enregistré plusieurs échecs dans la région face aux défenseurs de l'environnement. A Gassin, à La Croix-Valmer ou encore au Cap-Estérel, des projets de golf et de lotissements ont donné lieu à des procédures judiciaires. Celui des Restanques est, lui aussi, un projet lourd. Mais il est signé François Spoerry, le « père » de Port-Grimaud, dont le nom est synonyme d'« architecture douce », de respect du paysage. Un sérieux atout. Reste un obstacle de taille : le site choisi se trouve dans un secteur en principe interdit à tout lotissement. Or le plan prévoit 550 habitations ! Mais, en matière d'aménagement, la décentralisation a donné des pouvoirs étendus aux maires, et le docteur Brehant en profite. En 1991, il fait approuver par son conseil municipal une modification du plan d'occupation des sols (POS) visant à créer une zone d'aménagement concerté (ZAC).



LE préfet met en garde contre la *« non-conformité »* d'une opération qui *« porte une atteinte grave à un versant encore naturel »*. Peine perdue. Huit jours plus tard, le conseil modifie le POS et crée la ZAC. Mais il le fait sans étude d'impact ni enquête publique, ce qui est contraire au code d'urbanisme. AIDE introduit alors un recours auprès du tribunal administratif de Nice, assorti d'un sursis à exécution. Simultanément, elle demande au préfet de faire jouer le contrôle de la légalité.

Pour d'obscures raisons, l'association n'obtiendra ni l'un ni l'autre. Dès lors s'engage une course de vitesse qui va mettre les opposants au projet devant le fait accompli. Sans attendre le verdict de la justice, le docteur Brehant signe une convention avec l'aménageur, puis délivre les permis de construire en juin 1992. Le tribunal administratif est pris de court. Mais, six mois plus tard, il annule la modification du POS, privant du même coup la convention et le permis de construire de toute base légale. La mairie ne fait pas appel. AIDE ajoute à ce premier succès une découverte cruciale : une carte du littoral varois réalisée par la direction départementale de l'équipement (DDE) en 1990, mais restée largement confidentielle, place la ZAC des Restanques dans une zone protégée.

En décembre 1994, une expertise commandée par le tribunal administratif de Nice confirmera cet état de choses : *« Tous ces zonages ouvrant le secteur considéré au golf ou à l'urbanisation violent irrémédiablement l'article L 146-6* [du code de l'urbanisme] *dans la mesure où il s'agit d'espaces remarquables que la commune de Grimaud était tenue de protéger. »* Le conseil municipal ne pouvait donc pas *« classer légalement »* les Restanques en zone constructible. Pour la deuxième fois, la révision du POS est annulée. Les modifications entreprises sont frappées d'illégalité et les permis de construire dépourvus de base légale. Mais, n'ayant pas été contestés dans les délais (pour des raisons mal définies), ces mêmes permis sont définitifs et ne peuvent plus être contrés ! La situation est absurde. Elle deviendra irréversible le 7 juin 1995, à la veille des élections municipales, avec la déclaration d'ouverture du chantier. A l'heure où le docteur Brehant prépare sa sortie, les bulldozers font leur entrée. Victime de ses démêlés immobiliers, Jean-Paul Brehant quitte une mairie dont il a fait l'une des plus luxueuses de France. Mais l'affaire des Restanques n'est pas close pour autant. Pas plus que celle qui oppose AIDE à une autre ZAC, celle des Fontaines. Au contraire, la nouvelle équipe municipale hérite de décisions graves et de troublantes questions. Pourquoi, par exemple, avoir ouvert de nouvelles zones à la construction alors que la capacité résiduelle du POS de Grimaud était de 10 000 logements ? Pourquoi cet entêtement dans une opération privée de base légale ? Pourquoi le maire a-t-il exigé les paiements de Pierre et Vacances dès octobre 1992, soit près de trois ans avant le début des travaux ? Pour M. Mallard, *« la clé, c'est l'argent des taxes de ZAC. On a vendu l'environnement en échange des réalisations de prestige »*. Il en veut pour preuve les tractations survenues en octobre 1992. A l'époque, Pierre et Vacances propose un *« réaménagement »* de ses participations financières, estimées à 9 millions de francs. Le maire répond sur un ton menaçant : *« C'est 24 millions de francs ou... rien ! »* Cinq jours plus tard, le promoteur lui adresse un chèque de 14 millions de francs, auxquels viendront s'ajouter 3 autres millions en 1993.

> « C'est une histoire de fous ;
> un mélange de Kafka et de "père Ubu". »
> « Une opération significative
> d'une dérive assez répandue
> dans les zones à dimension touristique »

Le docteur Brehant ne voit là rien d'anormal. *« Les opérations de ZAC,* nous a-t-il déclaré, *ont permis de faire rentrer de l'argent dans les caisses de la commune et de réaliser des aménagements aux frais de l'aménageur, sans impôts supplémentaires. »* Une bonne affaire ! A ceci près que l'aménageur n'est pas là pour alimenter le budget municipal. Au contraire, la loi prévoit que les équipements à sa charge doivent être réalisés en priorité dans l'intérêt des usagers de la ZAC. Ce qui n'a pas été ici le cas. Résultat : Pierre et Vacances est aujourd'hui en droit de réclamer à la municipalité la restitution des sommes (17 millions de francs augmentés des intérêts) qui ont servi à financer des travaux sans relation avec la ZAC ! Cette bombe à retardement explique le peu d'empressement de la nouvelle municipalité à régler directement ses comptes avec lui. AIDE, il est vrai, est là pour ça. Entachée d'irrégularités, l'affaire des Restanques a-t-elle donné lieu à des malversations ? Pour l'ancien maire, *« tout s'est passé dans le respect le plus strict de la légalité »* et les problèmes rencontrés tiennent aux *« sabotages des écolos »*.

POUR sa part, le cabinet Gaudino, chargé par la nouvelle municipalité d'examiner la gestion du docteur Brehant, assimile son enquête à la *« chronique d'une corruption annoncée »*. Une plainte fondée sur ce constat, mais concernant un autre dossier que celui des Restanques, a d'ailleurs abouti, au début du mois de février, à la mise en examen du docteur Bréhant et à son placement sous contrôle judiciaire pour détournement de fonds publics, faux et usage de faux. Il est accusé d'avoir fait goudronner les allées d'un lotissement privé dont-il était copropriétaire aux frais du contribuable...

Quant à l'Etat, il fait dans toute cette affaire l'unanimité contre lui. L'ancien maire dénonce *« l'hypocrisie »* d'une administration qui l'accable, après l'avoir conseillé. *« Tous nos projets ont été élaborés en liaison avec la direction de la DDE de Toulon »*, tient-il à préciser. De son côté, AIDE s'interroge sur les carences et les ambiguïtés de l'administration. *« Ce qui est sûr,* souligne Alain Mallard, *c'est qu'on n'en serait pas là si le préfet avait exercé ses responsabilités en matière de contrôle de légalité, dès 1992, et si la DDE avait communiqué la carte montrant que les ZAC de Grimaud violaient la loi au lieu d'affirmer que tout était en règle. »*

Pour faire la part des choses, AIDE a porté plainte contre X..., au pénal, avec constitution de partie civile. En attendant, le nouveau maire (div. droite) de Grimaud, Dominique Laffra, a décidé d'arrêter l'implantation de grands ensembles. *« Ils défigurent le paysage et ne rapportent rien à la commune, sauf des problèmes »*, estime ce vétérinaire qui ne veut pas pour le Var d'un *« littoral de béton continu, comme dans les Alpes-Maritimes »*. Mais comment contenir les promoteurs qui piaffent en lorgnant les derniers morceaux de nature de la baie ? A fortiori si l'immobilier reprend. Pour *« mettre fin aux appétits des bétonneurs »* dans le golfe de Saint-Tropez, l'ancien ministre de l'environnement, Ségolène Royal, avait annoncé une directive paysagère. Elle n'a jamais vu le jour. Aujourd'hui, les associations misent sur l'action communautaire, sur une plus grande responsabilité de l'Etat et sur l'adoption d'un schéma directeur de l'urbanisation applicable aux onze communes de la péninsule.

C'est dans cette trilogie que Lucien Corel, un ancien haut fonctionnaire actif au sein de la coordination regroupant une dizaine d'associations de défense de l'environnement, voit le salut. Et qu'il constate certains progrès : du côté des élus, conscients des risques que l'overdose de béton fait courir au tourisme, mais aussi du côté de l'administration. Pour freiner la prolifération estivale des baraques et gargotes qui envahissent la célèbre plage de Pampelonne, entre Saint-Tropez et Ramatuelle, le préfet du Var, Jean-Charles Marchiani, a rappelé qu'elles doivent être *« aussi discrètes que possible »* mais aussi démontées à la fin de chaque saison. Ce qui est rarement le cas...

Tous ces développements sont encourageants. Mais, face aux coalitions d'intérêts, ils demeurent fragiles. Le cas des Restanques, dont la construction se poursuit sans base légale, en est le meilleur exemple. Ou le pire.

Roland-Pierre Paringaux
Dessin : JY

Max Gallo, républicain égaré

par Gérard Guégan

IL fallait s'y attendre. Trop d'attaques contre la mondialisation de l'économie – autrement dit, l'extension de la loi de la valeur, pour qui il n'existe pas de frontières – sous-entendaient, consciemment ou non, un plaidoyer en faveur de l'Etat, et du capitalisme qui va avec. Le débat est ancien. Déjà, au siècle dernier, Marx pointait non sans cruauté, sous la philosophie de la misère de Proudhon, cette misère de la philosophie qui constitua l'essentiel de l'idéologie nationaliste, voire fasciste, des années 30 et 40.

Robert Hue semble l'avoir oublié. Au vrai, son indigence théorique prêterait à sourire si elle ne contaminait un parti tout entier et, à travers lui, les victimes du surprofit auxquelles on enjoint maintenant d'oublier la lutte des classes. Du *« Produisons français »* (Marchais dans les années 70), on en est arrivé aux *« enjeux citoyens »* tandis que s'accentue, avec la libre circulation des marchandises, l'écart entre un sommet opulent, décisionnaire et une base appauvrie, manipulée.

L'incapacité à penser le prolétariat, le négatif à l'œuvre, autrement qu'en termes de classe ouvrière, et de classe ouvrière nationale, forcément blanche, ne peut que réjouir le Front national qui s'affirme le premier parti ouvrier de France. Or le prolétariat regroupe aussi bien la quasi-totalité des salariés que la masse des exclus de la révolution cybernétique, par laquelle les grands groupes industriels espèrent se débarrasser de la tutelle juridique des Etats.

Au demeurant, pareille incapacité n'affecte pas que les survivants d'une bureaucratie, prêts à lâcher la ronéo pour conserver le logiciel, mais également, ici et là, des hommes que leur passé aurait dû rendre moins perméables au joujou patriotique.

Quoiqu'on le sache désormais plus proche de Pasqua que de Mitterrand, Max Gallo vient, à propos de l'euro (*le Monde* du 19 décembre 1996), d'exprimer de façon intelligible la pensée secrète de tous ceux qui voudraient que l'on meure pour la République et non pour l'OCDE.

Ainsi, en conclusion de son texte, Gallo feint-il de s'interroger : est-il conservateur ? est-il *« vieux croyant »* ? pour aussitôt nous servir sa réponse : *« L'avenir pour moi s'appelle toujours France. »*

Conclusion surprenante sous la plume d'un ancien ministre socialiste, mais conclusion logique pour qui l'aura lu de près. Dès le sixième paragraphe de son acte de foi, qui en compte douze, ne s'évertue-t-il pas à opposer les *« internationalistes »* des années 30 aux *« patriotes »* de la Résistance ? Or les plus conséquents de ces internationalistes n'hésitèrent pas à courir en Espagne combattre le fascisme dans le même temps où le Front populaire français résistait à l'envie de résister.

> Que nous importe que notre force de travail nous soit comptée en francs ou en euros, puisqu'on nous la vole ? A l'instar des prolétaires, les écrivains n'ont pas de patrie, mais un adversaire commun – l'or –, qu'il soit conservé à la Banque de France ou à Fort Knox

Voilà pourquoi l'avenir pour moi s'appelle toujours République universelle des conseils. Et quitte à me choisir des ancêtres, voire des modèles, dans les siècles passés, ce ne sont, comme le fait Max Gallo, ni Louis XIV ni Napoléon que j'élirai, mais Sade l'énergumène, et Babeuf l'extrémiste, ou bien encore Blanqui et Lautréamont. C'est assez dire que je ne le suivrai pas du *« côté de Sénanque et de Versailles »*, leur préférant la Butte rouge et Gay-Lussac.

On avait connu Max Gallo biographe de Vallès, admirateur de Jaurès, et le voilà prêt à *« assumer »* Thiers et lavant de tout soupçon impérialiste la première guerre mondiale. L'*« être national »* l'égare-t-il au point de chasser de sa mémoire le massacre de la Commune et Zimmervald ?

Sinon à persister dans l'aveuglement, Max Gallo admettra que son argumentation a toute chance de transporter d'aise un Bruno Mégret, ou une Brigitte Bardot, *« Française de souche »*. Eux aussi vomissent cet euro, emblématique, à lire Gallo, de *« l'effacement des histoires nationales »*, alors qu'il ne s'agit que d'un bout de papier, symboliserait-il l'Europe de la dislocation des communautés.

Car que nous importe que notre force de travail nous soit comptée en francs ou en euros, puisqu'on nous la vole ? A l'instar des prolétaires, les écrivains n'ont pas de patrie mais un adversaire commun, l'équivalent général – l'or – qu'il soit conservé à la Banque de France ou à Fort Knox.

Une fois que Pivot demandait à Godard quelle figure il choisirait pour illustrer un billet de banque, le cinéaste répondit : *« Hitler ! »* A sa manière, et par anticipation, il répondait, lui aussi, aux jérémiades sur l'euro.

Ce n'est pas au professeur d'histoire, au lecteur de Marx que Max Gallo a été que l'on apprendra que la nation est une création de la révolution bourgeoise, du capitalisme en ses débuts. Les peuples en ont payé le prix fort. Non seulement on les exploitait à l'intérieur de leurs frontières, mais il arrivait qu'on les brisât en les dressant les uns contre les autres.

Mais la Résistance ? objectera Max Gallo. Parlons-en. Dès lors que les nazis occupèrent la France, il était du devoir de chacun, internationaliste comme nationaliste, de s'y opposer. Je remarque néanmoins que les *« Français de souche »* ne furent pas si nombreux à s'y risquer. Pour un Moulin, ou un Pannequin, combien de Juifs, d'Arméniens, d'Européens déracinés (de sans-papiers, dirait-on à présent) ? Combien de tirailleurs algériens, marocains, tunisiens, combien de troupes noires, tombés pour la libération d'une France colonialiste ? Et puis mon cœur ira toujours à ce franc-tireur de la main-d'œuvre immigrée (MOI), criant à ses bourreaux : *« Je meurs sans haine en moi pour le peuple allemand. »*

Au moins une fois, chacun de nous s'est laissé égarer par l'amertume. Aussi, ou Max Gallo se reprend, et il admet que défendre une monnaie nationale est un réflexe dérisoire quand l'Assemblée nationale vote la chasse à l'émigré ; ou il s'entête, et l'ennemi triomphe. Que Max Gallo se rappelle qu'aux signes qui déconcertent le clerc-état et les prophètes du déclin, nous reconnaissons, nous, la dialectique qui réapparaît toujours là où on ne l'attend pas.

Gérard Guégan *est journaliste et écrivain.*

Thiers, Céline, Brasillach : non, nous n'assumons pas !

par Eric Melchior et Jérôme Sulim

DANS une récente tribune (*le Monde* du 19 décembre 1996), l'écrivain Max Gallo, afin de signifier son attachement à une indépendance nationale menacée par le processus d'intégration européenne, déclarait qu'il était *« du côté de Sénanque et de Versailles, du côté de Jeanne et de Louis XIV, de Robespierre et de Napoléon, de Moulin et de De Gaulle »*. Puis Max Gallo affirmait *« J'assume Thiers, Céline et Brasillach. »*

Connaissant et appréciant Max Gallo pour son talent d'historien et d'écrivain, mais aussi pour son rôle d'imprécateur au sein d'une gauche française toujours encline à céder aux sirènes du conformisme, nous avons été d'autant plus troublés par cette étonnante profession de foi. Trouble d'autant plus profond que cette affirmation, qui se veut sans doute provocatrice, paraît néanmoins traduire une analyse du fait national à laquelle nous ne pouvons souscrire.

Assumer Thiers, Céline et Brasillach, qui furent des figures emblématiques de valeurs et de pratiques politiques les plus contraires à la tradition de la République et de la gauche française, ne revient-il pas, en effet, à admettre que, par-delà les clivages politiques et sociaux qui ont divisé la nation française, cette dernière constituerait, en elle-même, une entité subsumant ces divisions et ces conflits ?

Puisque, selon l'écrivain, la question qui a dominé toute l'histoire de France au XX[e] siècle fut celle *« de l'être et du non-être national »*, les fractures qui ont marqué la société française devraient être refermées afin de faire prévaloir une grandeur nationale susceptible d'empêcher la vassalisation de la France. A l'instar de Clemenceau évoquant le bilan de la Révolution française, les « patriotes » devraient alors accepter l'histoire de la nation comme un bloc. Comme si l'appartenance nationale conférait déjà aux protagonistes de cette geste, par-delà leurs itinéraires particuliers et parfois si contestables, une qualité spécifique.

Il nous semble que cet embrassement si généreux de la globalité indistincte de l'histoire nationale auquel nous convie Max Gallo, que ce renoncement à l'inventaire historique que traditionnellement la gauche effectuait, peuvent être porteurs de glissements dangereux pour l'identité même de cette gauche. Evoquer dans un même élan d'adhésion les figures de Jeanne d'Arc et de Louis XIV, de Robespierre et de Napoléon, assumer les figures les plus honnies du conservatisme antirépublicain, n'est-ce pas, par ce lissage de l'histoire, renoncer à percevoir la nation comme une lente construction par laquelle, au cours de luttes sociales et nationales douloureuses, s'agrégèrent des peuples et des populations à l'origine si différents ?

N'est-ce pas donner à la nation une dimension ontologique en oubliant qu'elle n'est, comme le soulignait Renan, que le fruit d'un mariage chaque jour renouvelé entre les citoyens acceptant de partager les mêmes valeurs ? Or, durant cette lente gestation de l'identité nationale, qui ne trouve sa généalogie ni dans le sang, ni dans la géographie, ni même dans la langue, Jeanne et Louis XIV, Robespierre et Napoléon, voire Moulin et de Gaulle eurent-ils la même approche du fait national ?

La conception ouverte de la nation, qui aujourd'hui encore prévaut, ne s'est-elle pas imposée par un combat continu et acharné contre ceux qui, comme Céline et Brasillach, jurant la mort contre les juifs et les étrangers, au nom de la « France aux Français », cherchaient dans une improbable francité ethnique l'essence du fait national ? La gauche, qui est porteuse de cette conception contractualiste de la nation issue des Lumières, risquerait donc de se perdre si elle entendait se référer désormais à une France éternelle, monolithique, atemporelle, au génie immanent.

A l'heure où les émules de Maurras et de Brasillach menacent à nouveau la République, où, au motif d'enrayer leur progression, le gouvernement, par des mesures répressives contre les étrangers sans papiers, semble s'éloigner de la conception ouverte de la nation, la gauche doit, au contraire, éviter que le refus d'une mondialisation non maîtrisée, que l'opposition à une construction européenne libérale, ne prennent le masque d'un repli identitaire régressif. Une telle surenchère nationaliste risquerait, en effet, de conduire la gauche à de périlleux renoncements.

Eric Melchior *est coauteur de* Marianne déboussolée, la nation face à la mondialisation, *éditions de l'Aube, 1996.*
Jérôme Sulim *est ancien secrétaire national du Mouvement des citoyens.*

Sweet home, sweet mobil ! *par René Passeron*

LA richesse d'information du *Monde* est parfois dangereuse pour les essayistes et écrivains qui viennent s'y exprimer sans savoir quel sera le contexte de la publication de leur papier. Ainsi, dans le numéro du 19 décembre 1996, où l'on voit une régression nationaliste aiguë frapper l'Algérie, l'Afghanistan des talibans s'enfoncer vers le degré zéro de toute civilisation, où une note intéressante signale *« L'Europe qui marche »*, tandis que la libido populaire fait la nique aux intégristes comme aux pontes d'un jury au Caire, M. Max Gallo se met à pleurer sur la décoration trop abstraite de l'euro (abstrait, donc cosmopolite, donc américain, c'est bien connu), voire synthétique... comme si ce bout de papier pouvait être « la seule identité » de l'Europe. Laquelle Europe saura mettre fin, je l'espère, à des abus lucratifs (où l'euro n'a rien à voir), comme l'empuantissement de la campagne bretonne par le lisier de porc...

Max Gallo se blottit dans la richesse culturelle de la France, alors qu'on aimerait bien qu'à côté de Brasillach (que je lui laisse), il place tout de même quelques Européens, notamment de son pays d'origine. Allons, Monsieur Gallo, vous aimez la France mais vous l'aimez comme un amant aimerait une femme sans lui faire confiance. Vous voulez l'enfermer. Le mobil-home qui vous fait si peur, c'est l'adultère. Affreux !

Voilà qu'il y aurait du taliban dans votre sentimentalité. Et quoi, dans la France jacobine, des provinces originales comme la Bretagne, la Provence, la Normandie, l'Alsace ou l'Aquitaine ont-elles disparu ?

Et ne parlons pas de la Corse, dont l'erreur des nationalistes est justement de dire *« l'avenir pour moi s'appelle toujours Corse »*.

Il y a longtemps que, pour la France, l'avenir s'appelle Europe. Il me semble qu'il faut voir grand, et non petit. Regardez M. Le Pen, il devrait être un nationaliste breton, il s'enfle à la France pour exister, mais à la *« France seule »* de Maurras. Ne va pas plus loin. Reste petit. Vous aussi, c'est étrange non ? De l'air ! Vive le mobil-home ! Du Portugal à la Finlande, de la Grèce à l'Irlande, quelle variété ! On respire.

N'est-ce pas un des traits de l'esprit républicain de la France (son fameux universalisme) que d'avoir toujours voulu voir grand ?

René Passeron *est directeur de recherche honoraire au CNRS.*

La culture en miettes *par Henri-Pierre Jeudy*

SI la gestion de la crise sociale semble bien s'enliser, la culture prend le relais. Quand une institution est en crise, on impute souvent la raison de ce désarroi à une faiblesse de la *« culture d'entreprise »*. Lors de mouvements de grève, on entendra parler d'une défaillance de la culture du service public...

Cette fonction politique et sociale octroyée à la culture est un moyen pour le moins retors de gérer à moindres frais les conflits sociaux. Il est plus économique de constater un *« déficit de culture »* que de régler des problèmes de salaire. Quand un groupe de danseurs hip hop, parlant de sa pratique et des manières de vivre qu'elle induit, déclare : *« C'est une culture »*, cette affirmation ne s'impose pas comme la revendication d'un droit mais comme la souveraineté d'un fait.

On n'entend plus parler d'un *« droit à la différence »* pour réclamer la reconnaissance des signes identitaires spécifiques à chaque culture. Et encore moins d'un *« droit à l'indifférence »* malgré les excès du contrôle identitaire. Solliciter un *« droit à »* passe désormais pour un signe de faiblesse puisque ce genre de protestation se fonde toujours sur le principe de la compassion et qu'il consacre le pouvoir susceptible de l'accorder. La requête est faite par ceux qui s'estiment opprimés et qui souhaitent ne plus le rester.

La tolérance est alors invoquée comme la vertu démocratique qui légitime la reconnaissance des signes distinctifs de plusieurs cultures. Il faut bien accepter les autres tels qu'ils sont, à la condition qu'ils respectent nos lois... En adoptant une telle position de tolérance, la culture occidentale conserve le pouvoir de contrôler l'exhibition des signes identitaires des autres cultures.

« C'est une culture ! »... La souveraineté d'une pareille proclamation permet d'outrepasser la relation infernale entre l'exclusion et l'intégration. Elle impose publiquement une distinction de fait, sans présumer le passage d'une situation d'exclusion à une décision d'intégration. C'est une manière pour le moins radicale d'afficher une existence qui n'a pas besoin d'être discutée et légitimée.

Comme le multiculturalisme reste un jeu de dupes, soumis à l'illusion d'une égalité entre les cultures, l'affirmation pure et simple d'une culture ne participe plus d'un pareil idéalisme démocratique. Elle ordonne sa reconnaissance universelle comme un fait acquis. Dans la gestion du social, le couple exclusion-intégration provoque un véritable processus de victimisation sans fin, l'insertion sociale supposant toujours d'être en position de victime.

Balayant les signes de l'exclusion, la proclamation d'une culture se dispense de sa propre légitimation institutionnelle. Elle annule la possibilité même de distinguer ce qu'est une culture de ce qu'elle n'est pas. C'est là une rupture de la logique instituée par les discours sur la *« fracture sociale »*. Une rupture qui remet en cause, en la caricaturant, l'organisation démocratique du droit d'accès à la culture pour tous.

> « C'est une culture ! »... La souveraineté d'une pareille proclamation permet d'outrepasser la relation infernale entre l'exclusion et l'intégration

L'insertion culturelle devient un coup de force et le processus d'acculturation ne peut plus suivre la voie plus ou moins paisible de l'harmonie multiculturelle. En somme, l'autoproclamation d'une culture nie la gestion institutionnelle de la culture en faisant apparaître combien l'égalitarisme des *« droits à la culture »* sonne faux. Mais si tout devient culture, comment une hiérarchie des critères et des valeurs peut-elle se maintenir ?

Les passionnés de la musique techno affirment eux aussi *« C'est une culture »* et ils ajoutent *« ce n'est pas une mode »*, laissant entendre qu'il ne s'agit pas d'un mouvement éphémère. Tous les signes de la mode sont pourtant réunis : les tenues vestimentaires, le langage, les références..., mais ils sont appelés à devenir des habitudes culturelles. Cette proclamation se présente comme une conquête de la transmission patrimoniale.

On est loin, très loin, des aphorismes de Malraux sur la culture et sur l'art, affichés dans les wagons du métro parisien ! L'art ne sert pas à dévoiler aux hommes la grandeur qu'ils ignorent en eux, et la culture n'est pas l'arme de la transcendance des hommes. La prolifération des cultures et de leurs singularités affichées se présente plutôt comme une issue utopique à la crise sociale. Elle peut paraître effrayante et destructrice au regard des traditions culturelles, mais elle ne menace pas pour autant les grandes valeurs de l'art et de la culture. Elle les côtoie sagement !

Ces nouvelles cultures urbaines ne suivent plus la stratégie subversive des années 60-70, elles respectent parfaitement les grands symboles de la culture. Il n'est pas question de lacérer des tableaux ou de vandaliser des monuments, au contraire, tout ce patrimoine demeure sacré. Seule compte la reconnaissance collective de toutes les singularités culturelles. Une culture ne revendique plus un droit de cité, elle le prend.

Dans une mégapole, la contagion des signes provoquée par le mélange des cultures produit une banalisation des différences. Triomphe alors l'idée d'une altérité « moyenne » supportée par tous les citadins. Et la résistance à cette universalisation homogène se traduit le plus souvent par la surenchère autour des identités. Or, la proclamation souveraine d'une culture ne suit ni la voie du syncrétisme culturel ni celle de l'intégrisme identitaire, elle prône la singularité pour elle-même comme l'unique principe du développement culturel. Quand toute personne ayant un comportement public différent de celui des autres se trouve en mesure de dire *« C'est "ma" culture »*, le problème de l'anomie semble résolu d'avance. Il n'y a plus de comportement déviant, mais une constellation de singularités culturelles. C'est le revers parodique de l'homogénéisation culturelle !

La Commission européenne de Bruxelles se trouve dans la même position qu'un groupe rap, elle se doit d'afficher une « nouvelle culture » pour traduire l'unité virtuelle d'un ensemble de cultures hétérogènes. Situation pour le moins paradoxale puisque cette « nouvelle culture » ne peut pas être la somme de ce qu'elle est censée réunir ! Il en va d'une fiction nécessaire dans la construction hypothétique de la souveraineté de l'Europe.

La question n'est pas celle de l'invention d'une culture, mais celle de sa proclamation, telle une fiction capable de promouvoir un idéal culturel et politique. Ce défi lancé au jeu traditionnel et meurtrier des identités annonce la prolifération infinie des cultures comme un principe de pacification sociale et politique dont les effets ne manquent pas d'ironie.

Henry-Pierre Jeudy *est sociologue au CNRS.*

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Pékin et l'épreuve coréenne

CAMOUFLET pour la Corée du Nord et symptôme révélateur des dissensions internes auxquels est confronté son chef, Kim Jong-il, la défection d'un cacique du régime de *feu son père, Hwang Jang-yop,* un homme qui fut initiateur du « kimilsungisme », rappelle ces coups de théâtre *qui avaient* marqué l'histoire du communisme asiatique. On pense à la « trahison » du dauphin désigné de Mao, le maréchal Lin Biao, en 1971.

Cette fois, l'affaire a des implications qui dépassent le « dinosaure » du stalinisme qu'est la Corée du Nord. Elle met directement en cause une Chine qui a *abandonné l'isolationnisme du* communisme militant pour s'impliquer dans le mouvement économique mondial.

Consciemment ou non, le transfuge Hwang Jang-yop a placé Pékin devant un dilemme que les dirigeants chinois au*raient préféré éviter : soutenir* leur allié déconsidéré de Corée du Nord – et donner des armes à *la communauté internationale* pour critiquer le non-respect par la Chine des droits de l'homme – ou accéder aux demandes du Sud, un partenaire économique de plus en plus important, au risque d'isoler encore Pyongyang.

***La Chine est au pied du mur. Le* nouveau chef de la diplomatie américaine, Madeleine Albright – elle doit se rendre à Pékin la semaine prochaine – comme le ministre des affaires étrangères français, Hervé de Charette, ont dit en termes clairs que la communauté internationale attend de la Chine qu'elle assume toutes les responsabilités d'une grande puissance. Dans l'affaire Hwang Jang-yop, les Chinois doivent respecter les règles du droit international en matière d'asile politique. Une telle attitude sera ressentie à Pyongyang comme une « trahison ».**

***L'ambiguïté des déclarations* du ministre des affaires étrangères chinois à Singapour, évitant de trancher entre la thèse rocambolesque de l'« enlèvement » et la demande d'asile, démontre que Pékin n'a pas encore arrêté son attitude.**

Comme les empereurs d'autrefois, la Chine a longtemps considéré que le sort de cet ap*pendice coréen contigu à son* territoire était une affaire qui ne regardait qu'elle. L'effondrement de l'URSS, autre mentor de Pyongyang, l'a renforcée dans cette vision. Or cette conception est de moins en moins réaliste, car la Corée du Sud cherche à exploiter cette affaire pour détourner son opinion publique des avanies de ses propres dirigeants impliqués dans *un scan*dale qui décime le milieu financier et les proches de la présidence.

L'enjeu de la défection de Hwang Jang-yop est finalement l'exercice par la Chine de sa puissance, en l'occurrence sa capaci*té à persuader Pyongyang d'ac*cepter une réalité désagréable, tout en veillant à ne pas cabrer les dirigeants nord-coréens, afin de prévenir tout aventurisme de leur part. Un exercice délicat suivi avec attention tant à Tokyo qu'à Washington.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldny, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

Le Mexique se prépare à la cohabitation

LA COHABITATION est-elle possible au Mexique ? Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), qui y exerce le pouvoir sans interruption depuis 1929, est-il disposé à accepter les conséquences d'une éventuelle défaite aux élections législatives du 6 juillet ? Plus que le programme *des trois principales formations*, ces deux questions sont désormais à l'ordre du jour, en particulier dans les rangs de l'opposition, dont les dirigeants, à gauche comme à droite, ne doutent pas qu'ils obtiendront la majorité à la Chambre des députés.

Les nombreux scrutins régionaux organisés depuis la victoire d'Ernesto Zedillo à la présidentielle d'août 1994 indiquent une progression spectaculaire des conservateurs du Parti d'action nationale (PAN). A la suite de ses succès dans 4 Etats de la fédération (qui en compte 31) et dans les 6 principales villes du pays, cette formation « gouverne » déjà plus de 38 % des 93 *millions de Mexicains*.

Le Parti de la révolution démocratique (PRD), créé en 1989 par des dissidents du PRI et diverses organisations de gauche, dont l'ancien Parti communiste, traîne loin derrière mais il a, lui aussi, marqué des points, notamment lors des élections locales dans la grande couronne de la capitale (*Le Monde* du 17 novembre). Une victoire de l'opposition en juillet ne ferait donc que confirmer la tendance observée depuis la brutale dévaluation du peso, en décembre 1994 *et la crise* qui l'avait suivie, entraînant un appauvrissement généralisé de la population... et l'enrichissement de quelques-uns.

Selon l'université de Guadalajara, reconnue pour la qualité de ses enquêtes, le PAN était crédité, à la mi-décembre, de 42,5 % des intentions de vote, suivi du PRI avec 30,7 % et du PRD avec 13 %. *« Ces sondages ne font que refléter un état d'esprit temporaire »*, s'empresse d'expliquer le président du PRI, Humberto Roque, persuadé que les électeurs modifieront leur attitude au moment de déposer leur bulletin dans l'urne. *« Je ne crois pas au vote de punition*, ajoute-t-il. *Les citoyens se prononceront de manière rationnelle et c'est à nous de les convaincre. »*

« À QUOI BON L'ALTERNANCE ? »

Cet économiste s'est donc donné pour mission de ramener au bercail les électeurs temporairement égarés et, à la différence de son prédecesseur, Santiago Onate, écarté en décembre par le président Zedillo, il a montré un pen*chant certain pour les déclarations musclées.* Renvoyant dos à dos l'opposition de gauche et de droite, qui *« ouvrent la porte à la dictature »*, M. Roque adapte volontiers l'histoire aux nécessités du moment.

Il explique souvent que *« l'ingénuité de la gauche a provoqué la victoire d'Hitler en Allemagne, de Mussolini en Italie et de Franco en Espagne »*. Prenant encore l'exemple de l'Europe où, dit-il, tous les partis au pouvoir *« appliquent la même politique économique »*, il demande à son auditoire : *« A quoi bon l'alternance ? »*.

Craignant qu'une victoire de l'opposition ne donne lieu à un blocage de son programme de redressement économique, le président Zedillo, métamorphosé par sa nouvelle fonction, a entrepris de convaincre les Mexicains que les sacrifices consentis au cours des deux dernières années étaient sur le point de porter leurs fruits.

Depuis le début de l'année, il sillonne le pays, distribuant des terres aux Indiens yaquis dans le Sonora, annonçant des programmes de développement en faveur des indigènes de la sierra d'Oaxaca, inaugurant des écoles dans la capitale, invitant les diplomates mexicains à défendre leur gouvernement à l'étranger ou égratignant la presse internationale à qui il reproche de présenter le Mexique comme une « dictature » et les Mexicains comme un peuple réfractaire à la démocratie.

« Au lieu de faire du prosélytisme pour son parti, ce qui n'est pas son rôle, le président ferait mieux d'inviter les dirigeants du PRI à baisser le ton pour éviter la polarisation de la campagne », s'insurge le dirigeant du PRD dans la capitale, Armando Quintero. Même son de cloche au PAN : un des principaux représentants, Vicente Fox, gouverneur de l'Etat de Guanajuato, qui ne cache pas ses ambitions pour la présidentielle de l'an 2000, estime que la reprise économique annoncée par le chef de l'Etat est un *« artifice électoral. (...) On veut faire croire que l'inflation est jugulée et que les investisseurs étrangers font la queue pour investir chez nous. »*

EMPRUNTS REMBOURSÉS

Il reste que les indicateurs économiques se sont *effectivement améliorés* : le produit intérieur brut a progressé de 4,5 % en 1996, après avoir chuté de près de 7 % en 1995. Pour la même période, l'inflation a été ramenée de 52 % à 27,7 % et l'énorme déficit de la balance des comptes courants, qui avait contribué à la chute du peso, est désormais négligeable.

Les prévisions pour cette année sont plus encourageantes encore et le remboursement, le 15 janvier, avec trois ans d'avance, des 5 milliards de dollars prêtés par les Etats-Unis et le Fonds monétaire international indique, en effet, que la crise est en voie de résorption. Voilà qui pourrait rassurer les Mexicains et les convaincre de voter, de nouveau, pour le PRI en juillet.

L'opposition ne manque pourtant pas de bons arguments. Elle a beau jeu de rappeler que la crise a été provoquée par un gouvernement du PRI et que le pouvoir d'achat de l'immense majorité de la population ne retrouvera pas son niveau antérieur avant plusieurs années. Si les quelque 800 000 emplois perdus en 1995 ont, certes, été récupérés l'an dernier, pas un seul poste n'a été créé pour 1 million de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail. Cela suffira-t-il à convaincre les électeurs de donner leur suffrage à l'opposition de gauche, la seule à remettre en question les « recettes néolibérales » ? C'est peu probable. Le PRI et le PAN se sont déjà chargés de discréditer les propositions *« anachroniques et populistes du PRD qui feront de nouveau fuir les capitaux, aggravant ainsi la situation de l'emploi »*.

Etant parvenu à conjurer le péril d'une alliance entre le PAN et le PRD, le PRI n'est plus réellement menacé que sur sa droite. Malgré des relations parfois orageuses, le PRI et le PAN ont déjà prouvé, sous le président Salinas, qu'ils étaient capables de collaborer et même de partager le pouvoir dans certains Etats. Une éventuelle cohabitation entre un Parlement dominé par les conservateurs et un pouvoir exécutif contrôlé par le PRI ne devrait donc pas préoccuper outre mesure le président Zedillo.

Bertrand de la Grange

Fécondation *par Calligaro*



IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Campagne électorale

En raison d'un mouvement de grève dans les imprimeries parisiennes, Le Monde *n'a pas paru du vendredi 14 février au lundi 17 mars 1947. L'article ci-dessous a été publié dans le numéro daté 1er janvier 1947.*

LES CITOYENS soviétiques, qui avaient élu le Parlement central de l'URSS le 10 février 1946, vont de nouveau voter dans quelques semaines. Il s'agit cette fois d'élire les conseils suprêmes des républiques fédérées et autonomes.

Il *est bien évident que, dans un* pays totalitaire, où la direction des affaires est aux mains d'un seul et unique parti, les élections aux conseils suprêmes n'ont aucune signification politique. Dans toutes les républiques fédérées et autonomes, les listes uniques du « bloc des communistes et des sans-parti » seront élues par la quasi-unanimité des électeurs, et il est convenu d'avance que les communistes détiendront la majorité absolue dans les nouvelles assemblées comme dans les anciennes.

Il s'agit seulement d'élire *« les meilleurs fils et les meilleures filles »* de l'Union soviétique, de remplacer les députés qui ont mal rempli leurs fonctions par des hommes plus dévoués à la collectivité, et c'est sur le choix des personnes que se concentre l'activité préélectorale. On espère ainsi infuser un sang nouveau dans les multiples organes législatifs et exécutifs.

Mais la campagne électorale a un autre avantage pour le Parti communiste et le gouvernement. Elle sert à secouer les énergies populaires et à attirer l'attention de tous sur la gravité des problèmes de la reconstruction.

André Pierre
(1er janvier 1947.)

L'hypothétique entrée de l'Italie dans l'euro

Suite de la première page

Malgré leurs efforts, ils auront de la peine à atteindre les objectifs fixés en matière de finances publiques (3 % du produit intérieur brut pour le déficit public, 60 % pour la dette). Selon l'OCDE, le déficit espagnol atteindrait 3,4 % fin 1997 et celui de l'Italie 3,7 %. Mais *ils se rapprocheront sans doute* suffisamment des critères pour demander à bénéficier des fameuses *« marges d'interprétation »* qu'évoque le traité européen. Que faire alors ?

Dans un entretien publié jeudi 13 février par le quotidien américain *International Herald Tribune*, l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing s'est déclaré favorable à une entrée de l'Italie et de l'Espagne dès le lancement de l'euro. *« Si nous nous limitons aux pays proches du Rhin*, a-t-il affirmé, *elle apparaîtra seulement comme un élargissement de la zone mark et non comme un effort vraiment européen. »* Le Parti socialiste français avait exprimé un point de vue identique à l'automne.

Les milieux bancaires et certains industriels allemands ont au contraire publiquement fait part de leur hostilité. La Bundesbank cache à peine son opposition à une adhésion rapide de ceux qu'elle nomme volontiers les *« pays du Club Med »*. Pour défendre sa position, politiquement incorrecte, *mais économiquement et monétairement* raisonnable, la banque centrale allemande met en avant des arguments forts. Selon elle, l'entrée de pays insuffisamment préparés, sur le plan économique, à ce choc monétaire sans précédent, dont la *Stabilitätkultur* (la culture de stabilité) laisse à désirer, risque de faire exploser l'Union monétaire. Aux yeux de la Bundesbank, les pays d'Europe du Sud appartiennent à cette catégorie : leurs devises sont stables depuis *trop peu de temps* (la lire a réintégré le système monétaire européen en novembre 1996), la décrue de leur inflation est trop récente et leur entreprise d'assainissement budgétaire trop tardive.

RODAGE DÉLICAT

L'Union monétaire connaîtra à ses débuts une période de rodage très délicate, qui le sera d'autant plus que le nombre de participants sera élevé et que la banque centrale devra gérer un espace économique très vaste et peu homogène.

La monnaie unique ne pourra, selon eux, survivre que si elle s'impose d'emblée comme une monnaie de référence, si elle est, en d'autres termes, aussi « crédible » que le deutschemark. S'il intègre, à l'origine, des devises comme la lire, la peseta ou l'escudo, l'euro ne risque-t-il pas de fortement se déprécier vis-à-vis du dollar et du yen ? Une vague de défiance des investisseurs provoquerait une remontée des taux d'intérêt à long terme en Europe, augmentant la charge de la dette des Etats, accroissant les déficits, incitant la *banque centrale européenne* à mener une politique monétaire restrictive, qui freinerait la croissance. Si les premiers mois de l'euro sont marqués par une recrudescence du chômage, les risques seraient grands de voir voler l'Union monétaire en éclat.

« RACISME MONÉTAIRE »

Les partisans d'une entrée rapide de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal rejettent en bloc ces arguments et soupçonnent les banques centrales du Nord de faire preuve d'un véritable racisme monétaire anti-Sud. Selon eux, rejeter Rome, Madrid et Lisbonne de la zone euro constituerait un acte injuste et suicidaire, tant sur le plan économique que politique.

Injuste, car il ne tiendrait aucun compte des efforts budgétaires sans précédent accomplis par ces trois pays au cours des dernières années. En trois ans, l'Italie aura divisé par trois le niveau de son déficit budgétaire. Injuste aussi dans *la mesure où les nations d'Europe* du Sud posséderont, fin 1997, des ratios économiques très proches de ceux de certains pays de la zone mark. Comment serait-il possible d'exclure le Portugal, dont la dette publique atteint 68 % du PIB, et d'inclure la Belgique avec sa dette record de 127 % du PIB ?

Suicidaire, car le risque serait grand de voir les pays du Sud, s'estimant victimes d'un marché de dupes, renoncer à leurs politiques économiques vertueuses et se lancer dans des stratégies de dévaluation de leurs monnaies, qui ont causé tant de dommages dans le passé aux entreprises françaises et allemandes. Si l'Italie ne fait pas partie du premier groupe, a déjà menacé le président du conseil Romano Prodi, *« la lire subira des assauts. Il y aura une dévaluation et l'inflation reprendra. »*

Il y a tout juste un an, la question d'une entrée des pays d'Europe du Sud dans la zone euro dès 1999 ne se posait même pas, tant les économies de ces pays paraissaient éloignées des critères de Maastricht. Aujourd'hui, elle est devenue un véritable casse-tête à Paris comme à Bonn. On y soupèse avec minutie les risques politiques et économiques de telle ou telle option, on recherche désespérément une solution intermédiaire, conciliant raison et sentiments.

Capable, surtout, d'éviter une crise politique majeure : le groupe du Sud – avec le soutien du Royaume-Uni – est à même de bloquer, sur le terrain institutionnel, la création de la monnaie unique. En attendant d'avoir trouvé la parade, les pouvoirs publics français et allemands, avec des arrière-pensées divergentes, cherchent, par des déclarations vagues et générales, à gagner du temps. Mais il y a fort à parier que les milieux financiers internationaux ne patienteront pas très longtemps.

Henri de Bresson et Pierre-Antoine Delhommais

à la cohabitation

MARCHÉS Profitant à la fois d'un environnement économique favorable, avec une croissance modérée, d'une inflation sous contrôle aux Etats-Unis et de l'afflux de capitaux sur le marché des actions, Wall Street a franchi, jeudi 13 février, un nouveau seuil historique, *celui des 7 000 points* du Dow Jones. ● L'INDICE, plus que centenaire, a gagné en fin de journée 60,81 points, soit 0,87 %, à 7 022,44 points. ● LE DOW JONES *avait dépassé pour la première fois le* niveau des 6 000 points le 14 octobre 1986. ● LES PLACES EUROPÉENNES, propulsées par des perspectives de reprise de la croissance au cours des *prochains mois, ont également battu* des records jeudi à l'image de Paris où l'indice CAC 40 a dépassé en clôture, et pour la première fois de son histoire, la barre des 2 600 points. ● *LONDRES, FRANCFORT, Bruxelles,* Stockholm et Copenhague ont également atteint de nouveaux plafonds.

Les ménages américains sont emportés par la fièvre de Wall Street

L'indice Dow Jones a franchi, jeudi 13 février, pour la première fois, le seuil des 7 000 points. En dépit des pronostics constamment pessimistes des analystes, la première Bourse du monde séduit un nombre toujours croissant d'épargnants

APRÈS DEUX SEMAINES de stagnation, Wall Street est brutalement repartie de l'avant, mercredi 12 et jeudi 13 février, gagnant 2,4 % en deux séances et battant de nouveaux records historiques. L'indice Dow Jones a fini jeudi, pour la première fois de son histoire, au-dessus du seuil des 7 000 points, à 7 022,44 points. Il y a tout juste quatre mois, le 14 octobre, le Dow Jones franchissait la barrière des *6 000 points*.

En dépit des pronostics pessimistes de la grande majorité des experts, la Bourse de New York, imperturbable, affiche toujours des performances à *« couper le souffle »*, pour reprendre l'expression d'Alan Greenspan, le gouverneur de la Réserve fédérale, devant le Sénat américain le 21 janvier. Avec 8,9 % de hausse depuis le 2 janvier, l'indice Dow Jones a déjà fait bien mieux que la progression attendue en moyenne par les analystes pour l'ensemble de l'année (5 %). Une performance d'autant plus remarquable qu'elle s'inscrit dans la foulée d'une envolée de 26 % en 1996 et de 33 % en 1995.

Depuis décembre 1991, le Dow Jones a gagné 143 %, et 768 % depuis 1982. *Il faut remonter à la* période 1921-1929 pour retrouver pareille cadence.

L'*« exubérance irrationnelle »* des marchés boursiers, dénoncée par le même Alan Greenspan le 5 décembre dernier, ou les annonces récurrentes par les experts les plus réputés de corrections à venir n'ont pas ébranlé le moins du monde la première Bourse du monde, celle qui donne le ton à toutes les autres. Il y a un an, l'indice Dow Jones *flirtait avec les 5 200 points, à 35 %* en-dessous de ses niveaux actuels. Et pourtant la plupart des analystes pronostiquaient déjà un repli de 10 % à 20 %.

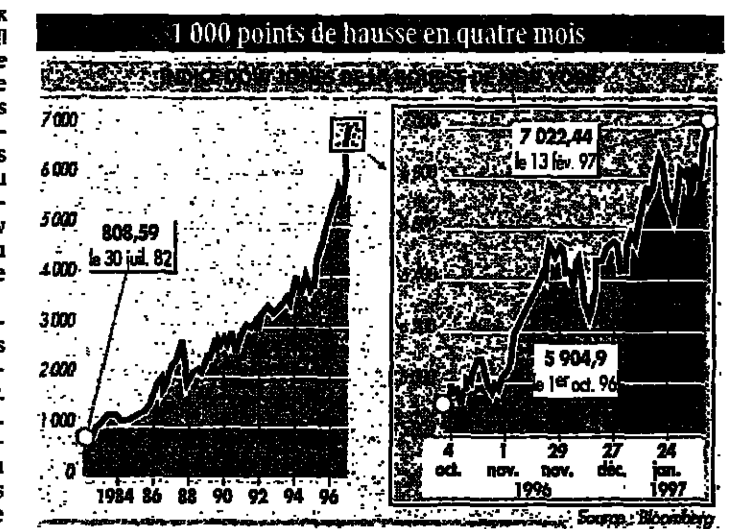
100 % DU PIB

« Quel que soit l'indicateur considéré, les niveaux de valorisation actuels n'ont pratiquement jamais été atteints dans le passé ou, s'ils l'ont été, cela a été fugitif », écrit la banque Paribas dans une étude publiée en janvier. Le rapport cours-bénéfices, c'est-à-dire le nombre d'années de profits que les investisseurs achètent sur la base des prix actuels, est anormalement élevé. Il *ressort à 21 fois les prévisions de* résultats pour 1997. Corollaire : le rendement des actions américaines procuré par le versement des dividendes est inférieur à 2 % : son plus bas niveau depuis le début du siècle. La capitalisation de l'ensemble des sociétés cotées à New York représente plus de 100 % du produit intérieur brut américain, ce qui n'était jamais arrivé.

Les critères financiers utilisés traditionnellement par les analystes *aboutissent tous à la même conclusion* : Wall Street est trop cher. Pourtant, le marché ne baisse pas. Les corrections enregistrées en juillet et décembre 1996 et au début du mois de janvier ne durent jamais longtemps et sont toujours d'une ampleur limitée.

Avant tout parce que l'économie américaine se trouve dans une situation « anormalement » favorable et a toujours réservé de bonnes surprises au cours des dernières années. Elle a connu, depuis sa dernière récession au printemps 1991, vingt-deux trimestres de croissance ininterrompue. Dans le même temps, le chômage a été réduit de moitié, revenant à un peu plus de 5 % de la population active, et les entreprises américaines ne cessent de battre des records de rentabilité. De plus, l'inflation semble plutôt maîtrisée, même si les marchés obligataires jouent de temps en temps à se faire peur. Pour finir, les économistes prévoient dans leur grande majorité une poursuite de la croissance à *des niveaux appréciables cette* année, en dépit de la hausse du dollar.

1 000 points de hausse en quatre mois



Après avoir gagné 1 000 points en l'espace de quatre mois, le Dow Jones a franchi le jeudi 13 février le seuil des 7 000 points. Depuis 1982, l'indice plus que centenaire a gagné 768 %.

Compte tenu de la santé de *l'économie américaine*, Jeremy Siegel, professeur de finances à l'université Wharton, considère que le marché américain n'est que *« légèrement surévalué »*. *« Mais ce n'est pas une raison pour vendre. Au sommet d'un marché haussier, les titres sont généralement bien plus surévalués qu'aujourd'hui »*, ajoute-t-il. M. Siegel considère que le Dow Jones peut atteindre 8 500 points cette année. Plus pessimiste, Byron R. Wien, le stratège de la banque américaine Morgan Stanley, prévoit pourtant que le Dow Jones va atteindre 7 500 points au cours du *premier semestre, avant… d'enre*gistrer ensuite sa première correction supérieure à 10 % depuis 1990.

PATRIMOINE

Le phénomène le plus sous-estimé sans doute dans la performance des actions américaines, c'est que la hausse se nourrit d' elle-même. Un sorte de cercle vertueux s'est engagé. Wall Street bénéficie de la croissance et l'alimente. Historiquement, une hausse de 10 % du Dow Jones se traduit par une augmentation de 0,6 % de la consommation des ménages dans les *douze mois qui suivent. Car la pro*gression des cours signifie une augmentation considérable de la valeur du patrimoine des 60 millions d'Américains qui détiennent directement ou indirectement des actions.

Finalement, ce n'est pas le niveau dans l'absolu de Wall Street qui inquiète le plus, c'est la façon dont la hausse est alimentée et l'attitude des ménages américains. De 1991 à 1996, ils ont été, de loin, les principaux acheteurs d'actions. Les sommes placées l'an dernier par les particuliers *dans les* fonds de placement américains investis en actions ont atteint le niveau record de 222 milliards de dollars (1 200 milliards de francs) d'épargne nette, à comparer aux 128 milliards de dollars de 1995 et au précédent record de 1993 (130 milliards de dollars). Cet engouement pour les actions se poursuit puisque, en janvier, les Américains ont encore acheté pour 24 milliards de dollars de fonds investis en actions.

Le plus inquiétant, c'est que, selon Paribas, les deux tiers des acquisitions d'actifs financiers par les ménages *américains* passent aujourd'hui par un recours au crédit. Ces actifs sont donc particulièrement vulnérables à toute baisse prolongée de titres achetés à crédit. D'autant plus que l'endettement brut des ménages atteint près d'une année du revenu disponible, son niveau le plus élevé depuis les années 60.

Du chauffeur de taxi au dirigeant d'entreprise en passant par les agriculteurs et les artistes, les Etats-Unis sont emportés par la fièvre des actions. Les performances de Wall Street ont fini par modifier la façon *dont les Américains* gèrent leur épargne et préparent leur retraite. Les épargnants américains *ont déserté les placements* traditionnels comme l'immobilier, l'assurance-vie ou les produits monétaires, pour investir en Bourse et acheter des parts de fonds communs de placement investis en actions.

L'hebdomadaire *Business Week* du 3 juin 1996 décrivait cette situation dans un article intitulé « America's love affair with stocks » (l'histoire d'amour de l'Amérique avec les actions). Jamais depuis 1945 les épargnants américains n'avaient consacré une place aussi importante de leur épargne à *l'achat d'actions. La part de ces* dernières dans les actifs financiers atteint 50 %, un niveau plus élevé que le précédent pic des années 60.

Richard T. McCabe, stratège de la banque américaine Merrill Lynch, considérait en septembre 1996 que Wall Street était *« surévaluée et surachetée »*, mais il ne pensait pas que les ménages américains étaient *« surinvestis »* en actions. Un jugement qui pourrait être remis en cause aujourd'hui.

Dans une dépêche en date du 21 janvier, l'agence Bloomberg résume bien la situation : *« Les mauvaises nouvelles au sujet de Wall Street sont vraies. Les actions sont surévaluées, mais les outils traditionnels qui mesurent la valeur des titres n'ont aucune influence sur les investisseurs. Ce qui compte pour Wall Street, c'est que la demande d'actions par les épargnants soit plus importante que l'offre et ainsi… que les prix montent. »* Il s'agit de la définition d'une bulle financière.

Eric Leser

David Bowers, responsable de la stratégie sur les actions européennes de la banque Merrill Lynch

« L'environnement restera favorable aux actions françaises »

A l'image de Wall Street, les places boursières européennes sont euphoriques depuis plusieurs semaines. Leurs gains dépassent en moyenne les 10 % depuis le début de l'année et les records se succèdent. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a ainsi terminé, jeudi 13 février, pour la première fois de son histoire, au-dessus des 2 600 points. L'indice a gagné en clôture 1,12 %, à 2 628,41 points. Les volumes de transactions ont été spectaculaires, approchant les 10 milliards de francs. Paris n'était pas un cas isolé puisque Francfort a inscrit dans le même temps son *dixième record consécutif. Pour leur part*, Londres, Copenhague, Stockholm et Helsinki ont également atteint de nouveaux sommets.

« *Votre opinion sur la Bourse de Paris a-t-elle changé au cours des derniers mois et êtes-vous aujourd'hui plus favorable à l'achat de valeurs françaises ?*

– Nous conseillons toujours, dans le cadre de la gestion mondiale d'un portefeuille boursier, d'accorder une place plus importante au marché français que son simple poids statistique. Nous avions déjà cette position, il y a six mois. Toutefois, la progression supérieure au cours des dernières semaines des valeurs françaises par rapport à leurs homologues allemandes signifie que nous sommes sensiblement moins enthousiastes que par le passé. Nous étions beaucoup plus favorables à la Bourse de Paris quand la majorité des gérants de fonds pensait que l'économie française était condamnée à la déflation et que les entreprises françaises ne pourraient pas se restructurer. Ce consensus a été déjoué de tous *les côtés. L'économie française* n'était pas aussi mauvaise que le craignait un grand nombre d'économistes, et il y a eu des développements positifs en matière de restructurations, notamment dans le secteur financier. S'il n'y a pas de craquements du côté de Wall Street, ou de crise autour du calendrier de l'Union monétaire européenne, nous continuons à croire que l'environnement restera favorable aux actions françaises. La croissance économique sera suffisante pour améliorer les résultats des entreprises mais pas pour faire craindre une reprise de l'inflation et une hausse des taux à long terme.

– Quelles sont les places européennes qui vous paraissent les plus attrayantes, et comment jugez-vous les atouts et les faiblesses de Francfort et de Londres ?

> « Les meilleures perspectives de résultat se trouvent dans les secteurs financiers et des services »

– Le marché qui nous intéresse le plus aujourd'hui, c'est la Suisse. Il a réalisé des performances particulièrement mauvaises à la fin de l'année 1996 mais nous restons aujourd'hui très positifs sur de nombreux secteurs d'activité, plus particulièrement les valeurs financières et pharmaceutiques. Nous ne croyons pas que les prévisions de résultats pour ces secteurs soient remises en question et, tant que l'incertitude existera sur l'ampleur de la reprise économique en Europe, leurs qualités défensives, c'est-à-dire la pérennité de leurs bénéfices, sont un atout. Nous sommes, en revanche, beaucoup plus prudents *sur l'Espagne. Son envolée, sensible au* troisième trimestre de 1996, est maintenant terminée. Les bonnes nouvelles liées à la possible participation de l'Espagne à l'Union monétaire dès sa création sont intégrées dans les cours.

» Nous sommes aussi moins attirés par les marchés britanniques et allemands, qui sont sous-pondérés dans notre portefeuille européen. Les conséquences de la hausse de la livre sur la compétitivité des entreprises britanniques et la nécessité de durcir la politique monétaire en Angleterre devraient peser sur la Bourse de Londres. Pour finir, il nous semble qu'il y a déjà beaucoup de bonnes nouvelles reflétées par les cours des valeurs allemandes, compte tenu de la restructuration des entreprises et de la croissance des résultats, et nous voyons difficilement quelles bonnes surprises pourraient venir à court terme.

– Quelle est votre statégie d'investissement en Europe ?

– Nous sommes toujours assez défensifs en Europe continentale compte tenu du contexte économique. Il ne sous semble pas assuré que la reprise économique soit suffisamment vigoureuse et durable pour justifier des prises de position plus importantes sur les valeurs les plus sensibles aux cycles économiques. A présent, les *meilleures perspectives de résultat se trouvent* dans les secteurs financiers et des services. Nos valeurs préférées se trouvent dans l'assurance, un certain nombre de banques, de compagnies pétrolières, de groupes pharmaceutiques et de services collectifs. Si la reprise économique prend de l'ampleur, nous commencerons à nous intéresser au secteur des biens de consommation.

– La multiplication des opérations de restructurations et des alliances d'entreprises en France sont-elles susceptibles d'encourager les investisseurs anglo-saxons à investir plus sur le marché français ?

– La plupart des investisseurs ont été plutôt agréablement surpris par les récentes restructu*rations en France. Mais les dirigeants français* sont toujours considérés comme étant loin de prendre en compte avant tout l'intérêt des actionnaires. Le concept de création de valeur pour l'actionnaire n'est pas largement répandu. La France doit procéder à des restructurations, mais les changements majeurs – particulièrement dans le secteur financier – devront attendre que la reprise économique rende politiquement et socialement plus acceptables les inévitables licenciements.

Propos recueillis par François Bostnavaron

Jacques Barrot exclut une refonte de la loi Aubry

« PAS QUESTION de mettre fin au contrôle judiciaire des plans sociaux des entreprises », déclare-t-on dans l'entourage de Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, après l'arrêt de la Cour de cassation intervenu le 13 février et ayant pour conséquence d'autoriser la réintégration dans l'entreprise d'un salarié licencié lorsque la procédure de licenciements collectifs aura été déclarée nulle par la justice (*Le Monde* du 14 février).

M. Barrot a choisi de ne pas alimenter une polémique autour d'une réforme de la loi Aubry sur le contrôle judiciaire des plans sociaux. Dans un premier temps, il a demandé à des juristes – qui ne sont pas membres de la commission Soubie sur les freins à l'embauche – d'analyser ce revirement de la jurisprudence. Car la loi de 1993 n'est pas claire. L'entourage de Jacques Barrot estime que, dans l'esprit du législateur, la déclaration de nullité de la procédure par un tribunal devait conférer au salarié des droits à dommages et intérêts et non la possibilité d'une réintégration plusieurs années après son licenciement. Cette éventualité fait peser une insécurité judiciaire grave sur les entreprises et pourrait dissuader les sociétés étrangères d'investir et d'embaucher en France.

Le ministre est conscient que les partenaires sociaux devront être associés à sa réflexion sur les moyens de sortir de l'impasse. En attendant, il entend faire prendre conscience aux syndicats de la situation, sachant que ce n'est pas au cours d'une année d'élections prud'homales que ceux-ci accepteront un assouplissement de la législation. Il veut demander au patronat qui, par la voix du CNPF, vient de se déclarer *« préoccupé »*, de ne pas jeter de l'huile sur le feu en réclamant la fin du contrôle judiciaire sur les plans sociaux comme l'avait fait Jean Gandois, son président, dans ces colonnes (*Le Monde* du 3 décembre).

Au ministère du travail, on déclare que le patronat doit abandonner *l'idée que la loi Aubry est* à abroger, ce qui ouvrirait une guerre idéologique mal venue dans la période préélectorale qui commence. D'autant que Jacques Barrot, alors député, avait voté ce texte en 1993… Si la solution législative apparaissait comme la plus adaptée, on estime qu'il s'agirait alors de *« préciser »* le texte actuel et notamment de limiter la réintégration du salarié au cas flagrant de détournement des procédures par l'employeur.

Alain Faujas

Renault enregistrera des pertes plus élevées que prévu

« LA PERTE d'exploitation du groupe Renault sera, en 1996, sensiblement plus élevée que celle généralement anticipée par le marché. » Dans le communiqué de Renault, publié le 14 février pour annoncer la stagnation du chiffre d'affaires en 1996, à 184 milliards de francs, l'essentiel *est dans la dernière phrase*.

L'entreprise évoque explicitement le résultat d'exploitation afin de souligner qu'il ne s'apprête pas, pour faire apparaître un redressement en 1997, à charger l'exercice 1996, dont les comptes annuels seront dévoilés le 20 mars. Au siège du groupe on reconnaît simplement que *« la nouvelle politique commerciale lancée le 1er octobre coûte cher et* (qu') *elle n'a pas permis d'atteindre les objectifs assignés »*. Le PDG, Louis Schweitzer, visait la reconquête de 28 % voire 29 % du marché français au dernier trimestre. Renault a fini l'année à 27 %. Un point de pénétration qui pèse lourd en ces temps de guerre des prix. La Bourse a immédiatement salué à sa façon ce parler-vrai. L'action Renault, qui s'était stabilisée à 130 francs à la clôture de la Bourse de Paris le jeudi 13 février, a glissé à 126,30 francs à l'ouverture de la séance du vendredi 14, parmi les plus fortes baisses.

SCEPTICISME

Le consensus des analystes sur la perte d'exploitation anticipée pour la branche automobile de Renault, qui se faisait jusqu'ici autour de 2 milliards de francs, devrait être revu à la hausse autour de 3 milliards. *« Mais le problème n'est plus de savoir s'ils vont perdre 2 ou 3 milliards en 1996, mais s'ils seront capables de redresser la situation en 1997 et de combien »*, observe un analyste.

A cet égard, l'objectif de retour à l'équilibre de la branche automobile dès cette année, fixé par M. Schweitzer, laisse sceptiques la plupart des observateurs.

D'autant que le marché français a très mal commencé l'année, avec une chute de 33,6 % des immatriculations.

Et même si Renault a mieux résisté que d'autres, à *« seulement »* 29 % de baisse de ses ventes, grâce notamment au succès du monospace Mégane Scénic, cette tendance demande à être confirmée. Un analyste note que PSA Peugeot Citroën fait aussi passer des messages de révision à la baisse de ses résultats – jusqu'ici, le consensus s'établit à 1,5 milliard de francs de bénéfice d'exploitation –, mais *« de façon plus discrète que Renault »*.

Pascal Galinier

Airbus accuse Boeing d'interdire à ses sous-traitants de participer au concurrent européen du 747

Bruxelles va examiner la fusion de Boeing et McDonnell Douglas

Le président de Daimler-Benz Aerospace accuse les américains Boeing et McDonnell Douglas de faire pression sur les fournisseurs d'Airbus pour les empêcher de participer au programme du nouvel avion très gros porteur. La commission européenne, qui attend la notification officielle de la fusion, est prête à poser des conditions restrictives s'il ressortait que leur alliance était susceptible de fausser le jeu de la concurrence.

MANFRED BISCHOFF, le président de Daimler-Benz Aerospace, accuse Boeing de « *faire déjà pression sur les sous-contractants d'Airbus pour les empêcher de participer au programme de super-jumbo A-3XX* ». M. Bischoff a expliqué à Munich jeudi 13 février, que cet « *exemple récent illustrait les difficultés qu'entraînerait la fusion entre les deux constructeurs américains Boeing et McDonnell Douglas* », sans parler du rachat de Rockwell par Boeing qui a placé dans les griffes de l'américain un fournisseur stratégique d'Airbus. Boeing a immédiatement répliqué de Seattle en indiquant « *qu'il n'empêchait pas ses fournisseurs de travailler pour un autre constructeur* ».

Jean Pierson, l'administrateur gérant du consortium Airbus (Aerospatiale, Daimler-Benz Aerospace, British Aerospace, Casa), fera valoir ses craintes à la Commission européenne et à la Federal Trade Commission aux Etats-Unis. Cette fusion n'affectera pas le seul marché des avions civils, explique-t-il, mais aussi les hélicoptères ou l'espace.

A Bruxelles, le cabinet de Karel Van Miert, commissaire à la concurrence, confirme au *Monde* que la Commission compte bien s'appuyer sur le réglement sur les fusions « *qui donne un large pouvoir à la Commission européenne* » lorsque les seuils de concentration sont dépassés. « *Nous attendons la notification officielle de la fusion et nous aurons ensuite deux mois pour nous prononcer* », indique le cabinet. La décision de la Commission européenne, qui avait refusé il y a sept ans le rachat de De Havilland par Aerospatiale, est particulièrement attendue par les observateurs qui s'interrogent sur ses véritables pouvoirs d'empêchement sur un dossier américain.

ÉLARGISSEMENT DE LA GAMME

M. Pierson est plus que jamais convaincu que ce nouvel épisode de la confrontation américano-européenne sur un secteur industriel stratégique conditionne la survie. « *Airbus doit atteindre 50 % de parts de marché. Avec 39 à 44 % du marché en 1996, selon les méthodes de calcul, Airbus est trop gros pour pouvoir être ignoré par Boeing et pas assez gros pour être établi sur le long terme.* » L'élargissement de la gamme des avions d'Airbus est impératif. « *Le lancement du futur gros porteur de 500 places, l'A-3XX, doit nous permettre de venir à bout du dernier monopole de Boeing* », explique M. Pierson.

La volonté de conserver sa position sur ce créneau très rémunérateur explique les différents revirements tactiques de Boeing sur le lancement de versions modernisées et élargies de son 747. Boeing, qui a annoncé renoncer à un nouveau 747 lundi 21 janvier, informerait aujourd'hui discrètement ses clients de son intention de lancer un avion complètement nouveau pour l'année 2006 afin de les dissuader de prendre des engagements sur le programme d'Airbus qui pourrait être lancé en 1998.

M. Pierson estime qu'Airbus doit également lancer un avion de 100 places, qui devrait être développé avec l'industrie chinoise. Le projet d'extension de la gamme d'avions long courrier A340 est pour l'instant compromis par l'absence de moteurs disponibles.

Pour mener à bien ces projets, M. Pierson insiste sur l'urgence d'une réforme des structures d'Airbus. Les quatre partenaires sont parvenus à un accord, le 3 janvier et l'année 1997 sera consacrée à l'évaluation des actifs qui devront être transférés à Airbus. Rejetant les réticences de certains partenaires comme Aerospatiale, M. Pierson estime nécessaire le transfert des bureaux d'étude à Airbus : « *aucun des partenaires ne sait faire un avion tout seul* ». A Munich, M. Bischoff, le président du directoire, concède que « *de nouveaux retards pourraient survenir* » avant la transformation définitive d'Airbus, en 1999. Alors que Dietrich Russel, le directeur de la division aviation, soulignait qu'« *à long terme, nous sommes partisans d'une intégration des activités militaires* », M. Pierson rejettait cette hypothèse estimant « *que le militaire n'apporterait rien au bureau d'étude d'Airbus* ». Pour lui, la priorité est la consolidation d'Airbus et l'équilibre des activités entre le civil et le militaire peut très bien être réalisé au niveau des partenaires.

Christophe Jakubyszyn et Philippe Ricard

Daimler-Benz Aerospace précise ses intentions dans l'industrie de défense

MUNICH
de notre envoyé spécial

« Nous observons de très près les décisions du gouvernement français sur l'industrie de la défense. » Pour Werner Heinzmann, responsable des activités défense de DASA, la filiale aéronautique et spatiale de Daimler-Benz, le sort de Thomson CSF est « *déterminant* » pour l'évolution des coopérations franco-allemandes, a-t-il indiqué en marge de la conférence de presse-bilan du groupe à Munich jeudi 13 février.

En matière de missiles et d'électronique de défense tout d'abord, DASA rencontre de « *gros problèmes* » et est en « *négociations avec tous les partenaires nationaux et internationaux* », selon Manfred Bischoff, le président de son directoire, qui ne donne pas plus de détails sur ses intentions. Mais il juge « *absurdes* » les rumeurs faisant état des discussions entre sa firme et le couple British Aerospace-Matra. Au contraire, M. Heinzmann indique que des pourparlers approfondis ont lieu sur ce sujet avec Aerospatiale-Dassault. Dans l'hypothèse d'une reprise de Thomson par le trio Alcatel-Aerospatiale-Dassault, DASA serait très, sensible à un rapprochement sur les missiles qualifié de « *solution très compétitive* ». Toutefois, DASA discute avec Matra-British Aerospace sur le missile de croisière dérivé de l'Apache.

Les Allemands ne souhaitent pas prendre parti dans le processus de décision en cours en France. Ils maintiennent le contact avec le groupe Lagardère, l'autre candidat à la reprise de Thomson-CSF. Mais ils mettent en avant leur « *très long partenariat avec Aerospatiale* ». « *Nous réalisons plus de 60 % de notre chiffre d'affaires en coopération directe ou indirecte avec Aerospatiale* », précise M. Heinzmann en faisant référence au programme commun dans l'aviation civile (Airbus), les hélicoptères (Eurocopter) et l'aérospatiale.

CAVALIER SEUL

En matière de satellites, là aussi les Allemands attendent de voir où atterrira Thomson-CSF. Le projet développé (ESI) avec Aerospatiale est « *en veilleuse* », mais une alliance avec Thomson-Aerospatiale-Dassault constituerait « *une très bonne constellation* ». En outre, l'on ne dément pas l'offre faite par les Français de prendre une participation dans Aérospatiale-Dassault en voie de privatisation : « *Le sujet fait partie des discussions actuelles* », a indiqué M. Heinzmann, sans en dire plus.

L'européanisation des industries de défense est plus que jamais à l'ordre du jour chez DASA. Même si le groupe allemand (45 000 salariés) souhaite se concentrer sur l'aviation civile, notamment Airbus, qui lui a permis de revenir sur la « *voie de la réussite* » l'an dernier, les activités de défense sont encore dans le rouge alors que les résultats « *substantiellement meilleurs* » de 1996 et la hausse du chiffre d'affaires de 13 % à 13 milliards de DM (45 milliards de francs) sont à mettre au compte de la bonne reprise des activités civiles.

Les initiatives françaises font naître quelques inquiétudes sur des velléités de faire cavalier seul. « *Nous avons senti un tournant avec Jacques Chirac vers une nationalisation de ces questions en France* », affirme M. Heinzmann, qui ajoute que « *les autres partenaires, notamment le gouvernement allemand, doivent aussi être associés* » aux réflexions. « *Un rôle adéquat devrait être laissé à l'industrie allemande* », estime le dirigeant des activités de défense, qui remarque que « *cela dépend un petit peu de la France* ». Sinon, DASA serait prête à se tourner vers des partenaires américains. « *Il ne s'agit pas d'une menace* », selon M. Heinzmann. Mais d'une mise en garde.

Ph. R.

La richesse des pétroliers leur permet de multiplier les forages

UNE ANNÉE record pour les uns, des progressions très fortes pour les autres, l'année 1996 restera pour l'industrie pétrolière l'une des plus fastes de son histoire grâce en partie à la flambée de plus de 50 % des cours du baril. Le numéro un mondial du secteur, le groupe anglo-néerlandais Shell, a affiché jeudi 13 février un résultat historique de 5,691 milliards de livres, en progression de 30 % (53 milliards de francs), soit mieux que l'ensemble des bénéfices des vingt premières entreprises françaises... Son chiffre d'affaires s'est élevé à 82,079 milliards de livres (760 milliards de francs), en progression de 18 %.

Sensiblement au même niveau que son rival Exxon, en terme de bénéfice en 1995, le groupe anglo-néerlandais a creusé l'écart, son concurrent américain enregistrant une progression de 16 % de son résultat à 7,5 milliards de dollars (39,7 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 134,357 milliards de dollars, en hausse de 8 %. Le 11 février, le britannique BP, quatrième mondial, avait annoncé un doublement de ses gains qui ont atteint le niveau record de 2,55 milliards de livres (23,3 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires en hausse de 23,3 % à 44,7 milliards de livres.

Si les compagnies pétrolières reconnaissent volontiers avoir profité du raffermissement des cours des hydrocarbures et de la forte demande, elles attribuent pour une bonne moitié l'amélioration de leur performance aux efforts internes. Pour Cor Herkstroeter, président du comité de direction de Shell, les programmes de réduction des coûts ont été les véritables « *moteurs de la compétitivité* ». En exploration et production, ces efforts ont permis une baisse des coûts de 40 cents par baril.

Même sentiment chez Mobil. Le numéro trois mondial a affiché en 1996 une progression 7 % de son chiffre d'affaires (80,7 milliards de dollars) et de 25 % de son bénéfice à 2,964 milliards de dollars). « *Nous ne comptons pas sur la poursuite de la tendance des prix actuels pour le gaz comme du pétrole brut pour améliorer notre activité* », déclarait en janvier le PDG Lucio Noto, insistant sur les efforts de productivité.

Les efforts sont aussi concentrés sur les investissements en amont. Le président d'Exxon, Lee Raymond, constate avec satisfaction que, pour la troisième année consécutive, ses découvertes sont égales à sa production. En 1996, ses réserves mondiales prouvées de gaz et de pétrole ont dépassé le milliard de baril, soit 108 % de sa production.

GRANDES MANŒUVRES

« *Au niveau mondial, après la reprise observée en 1995 (+ 9 %), on a assisté à une nouvelle accélération de la croissance (+ 15 %) des investissements dans le domaine de l'exploration production* », relevait Olivier Appert, directeur général adjoint de l'Institut français du pétrole (IFP) lors du colloque pétrolier Panorama 97 réuni à Paris.

L'amélioration de l'exploration production masque les difficultés du raffinage et les faibles performances de la pétrochimie. La guerre des prix sur l'essence déclarée par Exxon en Grande-Bretagne en 1996 a pesé sur tous les distributeurs. Les grandes manœuvres se poursuivent dans la distribution où l'alliance Mobil-BP en Europe se met en place tandis que, dans le raffinage, les restructurations avancent lentement. Si Shell a annoncé la mise en vente de sa raffinerie suisse et la fermeture de la moitié de son craqueur de l'étang de Berre en France le 7 février, BP n'a toujours pas trouvé d'acquéreur pour son installation de Lavéra dans les Bouches-du-Rhône.

Dominique Gallois

Des résultats records

CLASSEMENT MONDIAL DES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES

	BÉNÉFICES 1996 (en milliards de francs) — indication en monnaie nationale	ÉVOLUTION 95-96
1 SHELL	Anglo-néerlandais (5,69 milliards de livres) 53	+30%
2 EXXON	Etats-Unis (7,5 milliards de dollars) 39,7	+16%
3 MOBIL	E.-U. 15,6 (2,96 milliards de dollars)	+25%
4 BP	G.-B. 23,3 (2,55 milliards de livres)	+227%
5 CHEVRON	E.-U. 13,8 (2,6 milliards de dollars)	+180%
6 AMOCO	E.-U. 14,8 (2,8 milliards de dollars)	+50%
7 TEXACO	E.-U. 10,6 (2 milliards de dollars)	+232%
8 ENI	Italie NON COMMUNIQUÉ	
9 ELF	France 7,3 à 7,5 (estimations)	+40%
10 TOTAL	France 5,6	+150%



Philips se cherche toujours une stratégie

En pertes, le géant d'Eindhoven a fait appel à Mc Kinsey pour faire le tri de ses activités

EINDHOVEN
de notre envoyé spécial

Les 262 500 salariés de Philips devront attendre pour savoir où veut les emmener le nouveau président du groupe. Cor Boonstra, qui a succédé le 1er octobre 1996 à Jan Timmer, est resté évasif sur ce sujet lors de la présentation des comptes, jeudi 13 février. « *Nous avons déjà identifié les activités non productives et pris des décisions à leur sujet. Puis nous avons arrêté un budget pour 1997,* a rappelé Cor Boonstra, *il nous faut maintenant définir une politique claire. Les décisions seront connues fin 1997, début 1998.* »

En février 1994, Jan Timmer croyait sonner la fin de la crise qui avait failli emporter Philips quatre ans plus tôt et ouvrait l'ère de la « *revitalisation* ». Or, force est de constater que celle-ci se fait encore attendre. En 1996, Philips a affiché une perte de 590 millions de florins (1,8 milliard de francs), due à une chute du résultat d'exploitation de 4 milliards de florins en 1995 à 1,8 milliard l'an dernier et à une provision de 2,57 milliards. Cette dernière est destinée à couvrir les pertes de la filiale allemande Grundig, dont Philips a décidé tout récemment de se désengager, ainsi que de nouvelles restructurations. Les dirigeants de Philips n'en finissent pas de « *réparer les fuites* », pour reprendre une expression de Cor Boonstra, sans parvenir à « *construire sur la plate-forme existante* ».

Quelle stratégie pourrait permettre à Philips de redevenir rentable ? Le géant d'Eindhoven a fait appel à des consultants externes, dont McKinsey, pour répondre à cette question. Que M. Boonstra continue à tailler dans le vif ne fait aucun doute. Mais Philips doit-il continuer à fabriquer des lampes, des téléviseurs, de l'électronique médicale, des composants, et à produire de la musique et des films sous le nom de Polygram ? La multinationale n'a-t-elle pas plutôt intérêt à réorganiser ses activités en plusieurs sociétés pour les coter séparément en Bourse, comme le réclament certains analystes ?

ENTRER DANS LE « TRIO DE TÊTE »

Cor Boonstra « *n'exclut pas des modifications du portefeuille d'activités* », mais « *pas avant deux ans* ». Pour compléter sa panoplie d'activités électroniques, la firme s'est lancée récemment dans la téléphonie mobile avec l'ambition d'entrer dans le « *trio de tête mondial* ». Dans les composants électroniques, des collaborations pourraient être engagées « *avec d'autres fabricants pour partager les risques et les coût élevés d'investissements* ». Enfin, Philips compte sur sa filiale Polygram pour développer tous les types de programmes : des disques, des films, mais aussi des logiciels interactifs.

Alain Franco

Le CIF menace de retirer son offre sur le Crédit foncier

LE CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE (CIF) serait-il moins décidé qu'avant à reprendre le Crédit foncier ? Son président, Gérard Martin, a entamé le processus de recul. La mobilisation des salariés du Foncier contre sa proposition de reprise partielle des activités de l'institution et la valse-hésitation du gouvernement n'y sont certainement pas étrangères.

S'exprimant jeudi 13 février, M. Martin indiqué que, en l'absence de décision des pouvoirs publics d'ici à la fin mars, « *nous serions contraints de nous retirer* ». M. Martin estime que le CIF ne peut pas mettre sa « *politique d'embauche entre parenthèses éternellement* ». Il attend donc de voir ce que feront les pouvoirs publics après les conclusions du conciliateur, Philippe Rouvillois.

DÉPÊCHES

■ **GAN : l'assureur a indiqué dans un communiqué,** vendredi 14 février, que « *l'évolution récente de son cours de Bourse ne trouve pas sa justification dans les données intrinsèques du groupe* », précisant que les audits engagés pour réexaminer son exposition aux risques immobiliers d'origine bancaire « *seraient susceptibles d'avoir un impact négatif sur les comptes du groupe en 1996* ». Des discussions sont engagées avec l'Etat « *afin de définir les solutions à apporter aux problèmes financiers auxquels le groupe est confronté* ».

■ **AMERICAN GENERAL : l'assureur américain basé à Houston** va racheter sa consœur USLife pour 10,2 milliards de francs par échange d'actions.

■ **EMPRUNTS RUSSES : dans un décret paru au *Journal officiel*** du vendredi 14 février, le ministère de l'économie et des finances annonce la création d'une commission chargée de recenser les porteurs de titres russes émis en France avant 1917 et de proposer au gouvernement des méthodes d'évaluation des obligations et des modalités d'indemnisation.

■ **POLITIQUE MONÉTAIRE : la Banque de France a décidé,** jeudi 13 février, d'exonérer les opérations de pension livrée de réserves obligatoires. Cette mesure technique se traduira, pour les banques, par un élargissement de l'ordre de 1 milliard de francs de leur liquidité, en allégeant de 13 % le montant des dépôts qu'elles doivent constituer.

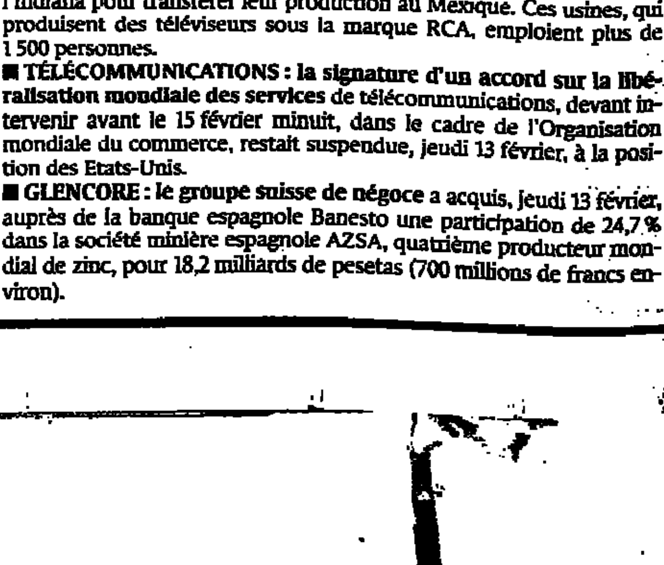
■ **WILLIAMS HOLDINGS : le groupe britannique de fournitures pour le bâtiment**, propriétaire du français Sicli, a lancé vendredi 14 février une offre publique d'achat (OPA) amicale sur le groupe Chubb, spécialisé dans les systèmes de sécurité et de détection d'incendie, valorisant ce dernier à 1,3 milliard de livres (12 milliards de francs).

■ **LAGARDÈRE GROUPE : le groupe de Jean-Luc Lagardère affiche un chiffre d'affaires** de 56,3 milliards de francs pour 1996, en hausse de 7,1 % (5,3 % à périmètre constant). Le pôle Communications/Médias et surtout le pôle Hautes Technologies, autour de Matra Défense-Espace, ont contribué à cette croissance. Le pôle Automobile et Transport a enregistré une baisse de 35,6 % de son chiffre d'affaires

■ **THOMSON : la filiale américaine de Thomson Multimédia, Thomson Consumer Electronics,** va fermer deux usines situées dans l'Indiana pour transférer leur production au Mexique. Ces usines, qui produisent des téléviseurs sous la marque RCA, emploient plus de 1 500 personnes.

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : la signature d'un accord sur la libéralisation mondiale des services** de télécommunications, devant intervenir avant le 15 février minuit, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, restait suspendue, jeudi 13 février, à la position des Etats-Unis.

■ **GLENCORE : le groupe suisse de négoce** a acquis, jeudi 13 février, auprès de la banque espagnole Banesto une participation de 24,7 % dans la société minière espagnole AZSA, quatrième producteur mondial de zinc, pour 18,2 milliards de pesetas (700 millions de francs environ).



■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé la séance du vendredi 14 février en très légère hausse. L'indice Nikkei s'est inscrit en clôture en progression de 0,18 %, à 18 722 points.

■ **LE DOLLAR** était en hausse vendredi lors des premières transactions sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,6851 deutschemark, 5,69 francs et 124,65 yens.

■ **LE CONTRAT NOTIONNEL** du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a atteint un nouveau sommet, jeudi 13 février. Il a terminé à 131,92 points.

■ **LES COURS** du pétrole ont progressé jeudi, à New York. Le prix du baril de brut « light sweet crude », pour livraison en mars, a gagné 16 centièmes à 22,02 dollars.

■ **WALL STREET** a établi un nouveau record, jeudi, et franchi les 7 000 points pour la première fois de son histoire. L'indice Dow Jones s'est inscrit en clôture à 7 022,44 points.

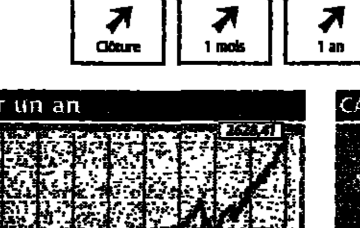
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris au plus haut

TOUJOURS au diapason des autres places financières, la Bourse de Paris continuait à aligner les records vendredi dans un marché actif. En hausse de 0,34 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,15 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises s'appréciaient en moyenne de 0,37 % à 2 638,19 points. Peu après l'ouverture, elles ont atteint un record absolu à 2 643,98 points. Le volume des échanges s'élevait sur le marché à règlement mensuel à 3 milliards de francs.

Mais le vertige commence à gagner Paris qui craint un retour de bâton à Wall Street, une correction qui aurait immanquablement des conséquences sur les Bourses européennes, estiment les experts financiers qui, à l'aube de 1997, ne s'attendaient pas à un tel marathon, notamment à Paris. Les plus hardis voyaient le CAC 40 à 2 500 points dans le courant de l'année. Seul le courtier américain Merrill Lynch misait sur un indice à 2 700 points.


Indice CAC 40 sur un an

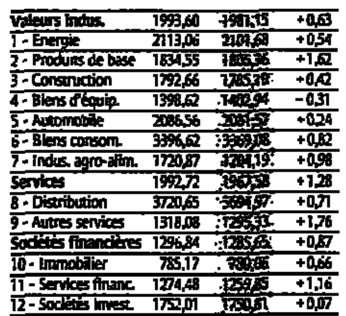
CAC 40/5 jours

Depuis le début de l'année, la Bourse française a gagné 13,50 % après avoir progressé de 23,17 % l'an dernier. En trois semaines, la cote a pris 8,15 %.

Des prises de bénéfice calmaient quelque peu le jeu : GAN, elle, qui avait fait l'objet d'une forte spéculation ces derniers jours, cédait 6 %. Mais sa filiale UIC gagnait 12,3 %.

Générale des eaux, valeur du jour

BONNE SÉANCE, jeudi 13 février, à la Bourse de Paris pour la Générale des eaux, qui a touché un nouveau plus haut historique en terminant sur un gain de 3,35 % à 802 francs dans un volume considérable de 1,6 million de titres. Le titre a bénéficié de la décision de la SNCF de choisir sa filiale Cegetel comme partenaire dans les télécoms, au détriment de Bouygues. Ce dernier a logiquement baissé après l'annonce de la SNCF, nombre d'analystes expliquant que Bouygues avait été donné gagnant depuis plusieurs semaines. Bouygues a terminé la séance sur un recul de 5,15 %.


Eaux (Gle des) sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 14/02	Var. % 13/02	Var. % 31/12
UIC	32,35	+13,30	+63,79
Sligos	860	+6,69	+26,47
Collexip	311	+5,45	+13,09
Technip	590	+5,35	+21,14
SFIM	1195	+3,91	+16,01
Fives-Lille	516	+3,82	+5,30
Credit Lyonnais CI	193	+3,20	+45,11
Saupiquet (Ns)	695	+3,11	−4,79
Eiffage	330	+2,96	+60,97
UFB Locabail	540	+2,66	+13,80
BAISSES, 12h30			
GAN	124,50	−5,61	+18,57
Bongrain	2170	−3,11	+8,12
Renault	125,10	−3,76	+12,19
Dev.R.N-P.Cal Li #	56	−3,44	+28,73
Metrologie Inter.	20,30	−3,37	+28,88
Gaz et Eaux	2519	−3,11	+18,93
Valeo	376,50	−3,31	+17,65
Peugeot	593	−3,10	+1,54
Galeries Lafayette	2230	−2,74	+20,80
Publicis	580	−2,62	+28,31

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	14/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Havas	380123	181400702,70
Alcatel Alsthom	305336	178048521
Eaux (Gle des)	210113	167636457
Rhone Poulenc A	860294	163330452,10
Elf Aquitaine	250438	141801692
Carrefour	34437	118741804
Lagardere	661964	111033540,80
Michelin	317509	108754236,70
Peugeot	164582	98003823
Axa	247521	93132299,60

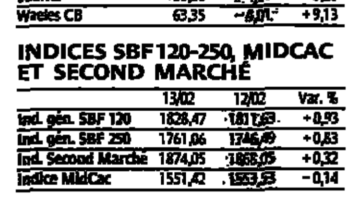
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

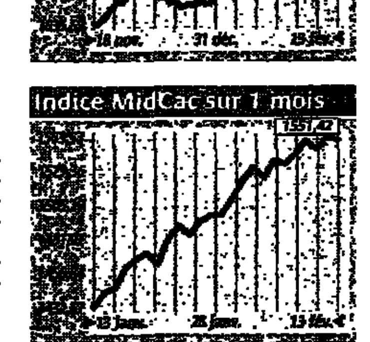
HAUSSES, 12h30	Cours au 14/02	Var. % 13/02	Var. % 31/12
Gravograph	64,75	+15,62	+37,76
Kindy #	156,90	+6,01	+1,88
Info Realite #	244,60	+4,97	+16,59
Jeanjean #	58,25	+4,95	+2,19
Monneret Jouet Ly#	104,40	+4,92	+39,20
BAISSES, 12h30			
Chaine et Trame #	135	−4,79	−3,64
AFE #	445,10	−4,68	+2,32
Eurodirect Market.	359	−4,26	+36,50
Sediver	105,50	−4,09	+8,20
Waeles CB	63,35	−4,01	+9,13

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	13/02	12/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1828,47	1811,63	+0,93
Ind. gén. SBF 250	1761,06	1746,49	+0,83
Ind. Second Marché	1874,05	1868,05	+0,32
Indice MidCac	1551,42	1553,53	−0,14
Valeurs Indus.	1993,60	1981,15	+0,63
1 - Energie	2113,06	2101,68	+0,54
2 - Produits de base	1834,55	1805,36	+1,62
3 - Construction	1792,66	1785,18	+0,42
4 - Biens d'équip.	1398,62	1402,94	−0,31
5 - Automobile	2086,56	2081,57	+0,24
6 - Biens consom.	3396,62	3369,08	+0,82
7 - Indus. agro-alim.	1720,87	1704,19	+0,98
Services	1992,72	1967,58	+1,28
8 - Distribution	3720,65	3694,97	+0,71
9 - Autres services	1318,08	1295,33	+1,76
Sociétés financières	1296,84	1285,65	+0,87
10 - Immobilier	785,17	780,06	+0,66
11 - Services financ.	1274,48	1259,85	+1,16
12 - Sociétés invest.	1752,01	1750,81	+0,07


Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois

Records à Wall Street, Londres et Francfort

POUR la quatrième séance consécutive, la Bourse de Tokyo a terminé en hausse vendredi 14 février. L'indice Nikkei a fini sur un gain de 33,94 points, soit 0,18 %, à 18 722 points. Le franchissement des 7 000 points par Wall Street jeudi a aidé certaines valeurs internationales mais l'influence sur l'ensemble du marché a été limitée.

Wall Street a en effet atteint la veille le seuil des 7 000 points à sa première tentative. Cette performance continue à refléter un environnement économique favorable. Après avoir hésité dans la matinée, l'indice Dow Jones s'est résolument lancé en début d'après-midi à l'assaut des 7 000 points, pour finir à 7 022,44 points, en hausse de 60,81 points (+ 0,87 %).

L'Europe n'a pas été en reste puisque l'ensemble des places ont terminé à des niveaux records. Outre la Bourse de Paris, qui a fini à son plus haut historique, la Bourse de Londres a également atteint un sommet. L'indice Footsie a terminé en hausse de 22,8 points, soit 0,53 %, à 4 327,10 points. La Bourse de Francfort a aussi poursuivi son irrésistible ascension, clôturant à un nouveau record de 3 229,48 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 13/02	Cours au 12/02	Var. en %
Paris CAC 40	2624,51	[illegible]	+0,96
New-York/DJ indus.	6983,18	[illegible]	+0,31
Tokyo/Nikkei	18688,10	[illegible]	+1,49
Londres/FT100	4320,10	[illegible]	+0,37
Francfort/Dax 30	3229,48	[illegible]	+0,41
Frankfort/Commer.	1113,97	[illegible]	+0,47
Bruxelles/Bel 20	2499,82	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2098,91	[illegible]	+0,54
Milan/MIB 30	1092	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	486,10	[illegible]	+0,68
Madrid/Ibex 35	478,08	[illegible]	+0,64
Stockholm/Affarsal	2060,74	[illegible]	—
Londres FT30	2836,40	[illegible]	+0,13
Hong Kong/Hang S.	13240	13462,60	−1,68
Singapour/Strait t	2254,68	[illegible]	+1,33

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

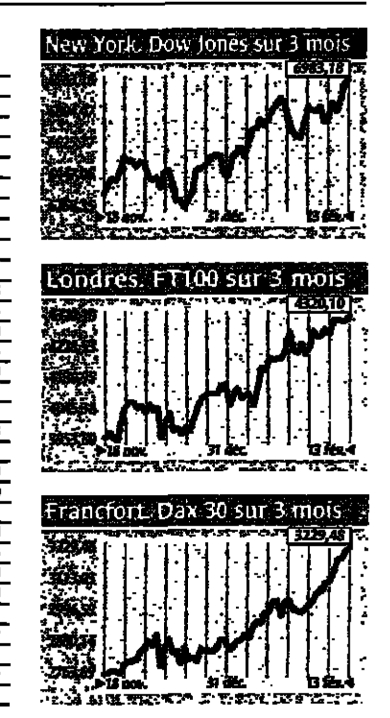
	13/02	12/02
Alcoa	67,62	66,87
Allied Signal	72,37	72,87
American Express	68,25	67,37
AT & T	39,62	39,62
Bethlehem	7,87	7,87
Boeing Co	109,12	109,62
Caterpillar Inc.	83,12	79,50
Chevron Corp.	68,87	69,12
Coca-Cola Co	61	60,25
Disney Corp.	77,50	76,75
Du Pont Nemours&Co	112,37	111,50
Eastman Kodak Co	91,50	92,75
Exxon Corp.	104	103
Gén. Motors Corp.H	59,25	57,75
Gén. Electric Co	107,25	105,87
Goodyear T & Rubbe	54	54,50
IBM	146,12	144,87
Intl Paper	42,50	42,87
J.P. Morgan Co	106,75	104
Mc Donalds Corp.	46,75	46,12
Merck & Co.Inc.	99,75	95,87
Minnesota Mng.&Mfg	86,25	86,25
Philip Moris	125,12	121,50
Procter & Gamble C	127	126,12
Sears Roebuck & Co	53,75	53
Texaco	102,75	104,75
Union Carb.	46,12	45,87
Utd Technol	76,50	76,50
Westingh. Electric	18,12	18,37
Woolworth	19,75	19,87

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	13/02	12/02
Allied Lyons	4,22	4,22
Barclays Bank	11,90	11,78
B.A.T. industries	5,20	5,25
British Aerospace	12,10	11,90
British Airways	5,97	5,90
British Gas	2,38	2,39
British Petroleum	6,99	7
British Telecom	4,40	4,41
B.T.R.	2,40	2,42
Cadbury Schweppes	4,85	4,78
Eurotunnel	0,78	0,78
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	10,22	10,10
Granada Group Plc	9,01	8,91
Grand Metropolitan	4,45	4,42
Guinness	4,39	4,39
Hanson Plc	0,88	0,87
Great Ic	6,18	6,19
H.S.B.C.	14,71	14,93
Impérial Chemical	7,46	7,58
Legal & Gen. Grp	4,12	4,12
Marks and Spencer	4,83	4,81
National Westminst	8,24	8,28
Peninsular Orienta	6,62	6,65
Reuters	6,47	6,50
Saatchi and Saatch	1,04	1,04
Shell Transport	10,94	10,61
Tate and Lyle	4,42	4,36
Univeler Ltd	14,82	14,70
Zeneca	17,85	17,72

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	13/02	12/02
Allianz Holding N	3238	3189
Basf AG	63,04	63,35
Bayer AG	67,36	67,98
Bay hyp&Wechselbk	51,80	51,45
Bayer Vereinsbank	63,50	63,97
BMW	1183	1159
Commerzbank	42,90	43,50
Daimler-Benz AG	124,30	124,35
Degussa	716,50	720
Deutsche Bank AG	85,10	84,48
Deutsche Telekom	32,53	32,63
Dresdner BK AG FR	53,40	53,40
Henkel VZ	87,95	87,85
Hoechst AG	75,40	75,60
Karstadt AG	509	517
Linde AG	1085	1118
DT. Lufthansa AG	23,85	23,93
Man AG	442	429
Mannesmann AG	681	687,50
Metro	131,75	131,50
Muench Rue N	4070	3975
Preussag AG	416,50	413,50
Rwe	75,50	74,25
Sap VZ	257,20	257,80
Schering AG	145,50	147,30
Siemens AG	87,35	87,05
Thyssen	324	320,50
Veba AG	95,25	93,55
Viag	709	712,50
Volkswagen VZ	646	634,50


New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

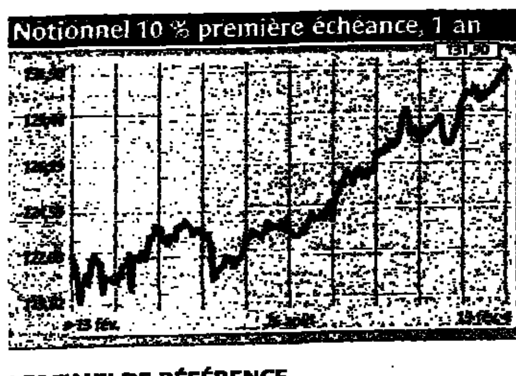
PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Nouvelle progression du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, vendredi 14 février. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars gagnait 32 centièmes, pour s'inscrire à 132,24 points, un nouveau record historique. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) s'établissait à 5,34 %.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en vive hausse, soutenu par les très bons résultats de l'adjudication d'emprunts d'Etat à 30 ans. La demande a été très forte. Les opérateurs avaient été également rassurés par l'annonce d'une hausse des ventes au détail en janvier (+ 0,6 %) légèrement inférieure aux prévisions des analystes.

Le conseil de la politique monétaire de la Banque de France avait pour sa part choisi de ne pas modifier ses taux directeurs.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 13/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,12	5,54	6,46	1,70
Allemagne	3,06	5,69	6,54	1,40
Grande-Bretagne	6	7,24	7,85	2,50
Italie	7,42	7,20	7,95	2,70
Japon	0,50	2,45	—	0,20
Etats-Unis	5,13	6,43	6,72	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 13/02	Taux au 12/02	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,12	4,11	99,92
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	4,87	4,89	100,74
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,35	5,37	101,43
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,71	5,72	102,37
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,30	6,35	103,83
Obligations françaises	5,69	5,70	101,36
Fonds d'Etat à TME	−2,29	−2,20	99,41
Fonds d'Etat à TRE	−2,02	−1,91	99,44
Obligat. franç. à TME	−2,10	−2,09	99,65
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,08	100,07

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 13/02	Vente 13/02	Achat 12/02	Vente 12/02
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	3,24	3,34	3,20	3,33
3 mois	3,26	3,36	3,22	3,35
6 mois	3,28	3,38	3,28	3,32
1 an	3,32	3,45	3,30	3,32
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3125	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	3,3125	—	3,3125	—
Pibor Francs 6 mois	3,3125	—	3,3125	—
Pibor Francs 9 mois	3,3203	—	3,3125	—
Pibor Francs 12 mois	3,3242	—	3,3125	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,0990	—	4,0885	—
Pibor Écu 6 mois	4,0885	—	4,0885	—
Pibor Écu 12 mois	4,0833	—	4,0729	—

MATIF

Échéances 13/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	102433	131,90	131,96	131,76	131,90
Juin 97	933	130,60	130,64	130,58	130,64
Sept. 97	52	128,96	128,96	128,96	128,96
Déc. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	9333	96,70	96,71	96,68	96,70
Juin 97	10305	96,74	96,74	96,72	96,74
Sept. 97	6492	96,71	96,71	96,69	96,71
Déc. 97	4522	96,65	96,67	96,64	96,66
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	1638	97,98	98,02	97,84	97,92

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 13/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 97	12059	2626,00	2638	2624	2630
Mars 97	492	2641,50	2642	[illegible]	2635,50
Avril 97	1	2637	2637	2637	2637
Juin 97	50	2602,50	2602,50	2602,50	2602,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,6775 | US/DM ↘ 1,6826 | US/¥ ↗ 124,2700 | DM/F ↘ 3,3749 | £/F ↘ 9,2690

Hausse du dollar

LE DOLLAR était en hausse, vendredi matin 14 février, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,6851 deutschemark, 5,69 francs et 124,65 yens. Dans un entretien accordé à l'agence Reuter, un responsable du ministère japonais des finances a déclaré vendredi que le communiqué du G 7 invitant à une stabilisation des taux de change a été motivé par les craintes des Etats-Unis qu'une hausse du dollar n'accélère les entrées de capitaux outre-Atlantique et ne provoque une surchauffe du marché boursier américain. La veille, Johann-Wilhelm Gaddum, membre du conseil de la Bundesbank, avait affirmé qu'*« il n'est pas dans l'intérêt de la Bundesbank que le dollar continue à monter »*. Le franc cotait, vendredi matin, 3,3755 francs pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 13/02	% 12/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,4900	−0,08	325	349
Ecu	6,5690	−0,08	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,6775	+0,15	5,3800	5,9800
Belgique (100 F)	16,3560	−0,04	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,7200	−0,08	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4340	−0,33	3,1800	3,6800
Danemark (100 krd)	88,5500	−0,08	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	9,0140	+0,09	8,6000	9,4400
Gde-Bretagne (1 L)	9,2690	−0,02	8,8600	9,7180
Grèce (100 drach.)	2,1615	+0,09	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	77,0200	+0,90	70	80
Suisse (100 F)	392,6100	−0,90	379	403
Norvège (100 k)	85,5400	−0,57	79,5000	88,5000
Autriche (100 sch)	47,9600	−0,05	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9845	−0,38	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3550	−0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1938	−0,01	3,8500	4,4500
Japon (100 yens)	4,5731	−0,38	4,3500	4,7000
Finlande (mark)	114,2300	−0,50	107	118

PARITÉS DU DOLLAR

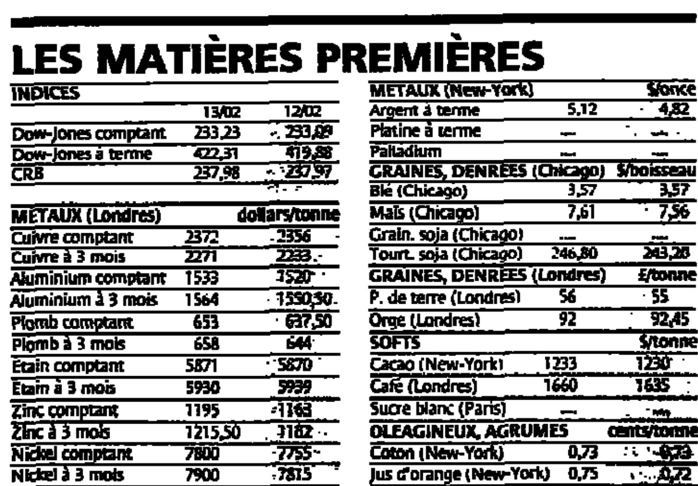
PARITÉS DU DOLLAR	14/02	13/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6826	1,6889	−0,37
TOKYO : USD/Yens	124,2700	124,2500	+0,02

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,5585	5,5558	5,5332	5,5322
Yen (100)	4,5258	4,5160	4,5362	4,5316
Deutschemark	3,3820	3,3816	3,3762	3,3758
Franc Suisse	3,9076	3,8996	3,8829	3,8795
Lire ital. (1000)	3,4144	3,4101	3,4283	3,3245
Livre sterling	9,0245	9,0068	8,8614	8,8571
Peseta (100)	3,9844	3,9776	3,9937	3,9895
Franc Belge (100)	16,403	16,376	16,380	16,358

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,28	3,31	3,34
Eurodollar	5,31	5,44	5,56
Eurolivre	6,12	6,19	6,37
Eurodeutschemark	3,06	3,06	3,06



L'OR

	cours 13/02	cours 12/02
Or fin (k. barre)	61300	62500
Or fin (en lingot)	61300	62700
Once d'Or Londres	337,70	342,65
Pièce française(20f)	353	360
Pièce suisse (20f)	350	357
Pièce Union lat(20f)	354	360
Pièce 20 dollars us	2345	2345
Pièce 10 dollars us	1332,50	1332,50
Pièce 50 pesos mex.	2285	2320

LE PÉTROLE

En dollars	cours 13/02	cours 12/02
Brent (Londres)	180,25	—
WTI (New York)	19,56	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	13/02	12/02
Dow-Jones comptant	233,23	233,09
Dow-Jones à terme	422,31	419,88
CRB	237,98	237,97

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2372	2356
Cuivre à 3 mois	2271	2233
Aluminium comptant	1533	1520
Aluminium à 3 mois	1564	1550,50
Plomb comptant	653	637,50
Plomb à 3 mois	658	644
Etain comptant	5871	5870
Etain à 3 mois	5930	5939
Zinc comptant	1195	1163
Zinc à 3 mois	1215,50	1182
Nickel comptant	7800	7755
Nickel à 3 mois	7900	7815

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,12	4,82
Platine à terme	—	—
Palladium	—	—
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	3,57	3,57
Maïs (Chicago)	7,61	7,56
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	246,80	243,20
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	56	55
Orge (Londres)	92	92,45
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1233	1230
Café (Londres)	1660	1635
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	0,73
Jus d'orange (New-York)	0,75	0,72

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 14 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,38 %
CAC 40 : 2638,41

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Nominal (1)
B.N.P. (T.P.)	970	975	+ 0,51	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	855	849	- 0,70	1000
Renault (T.P.)	1708	1711	+ 0,17	1000
Rhone Poulenc(T.P.)	2040	2001	- 1,91	1000
Saint Gobain(T.P.)	1275	1270	- 0,39	1000
Thomson S.A (T.P.)	1030	1040	+ 0,97	1000
Accor	749	752	+ 0,40	100
AGF-Ass.Gen.France	194	195,60	+ 0,82	30
Air Liquide	928	929	+ 0,10	70
Alcatel Alsthom	573	585	+ 2,09	40
Axa	377,40	374,70	- 0,71	60
Axime	741	740	- 0,13	10
Bail Investis.	784	785	+ 0,12	100
Bancaire (Cie)	725	724	- 0,13	100
Bazar Hot. Ville	540	537	- 0,55	50
Bertrand Faure	250	249,50	- 0,20	5
BIC	924	926	+ 0,21	50
BIS	487	487	—	20
B.N.P.	236,70	237,30	+ 0,25	25
Bollore Techno.	666	656	- 1,50	50
Bongrain	2287	2170	- 5,11	50
Bouygues	553	555	+ 0,36	50
Bouygues Offs.	160	157,50	- 1,56	10
Canal +	1179	1173	- 0,50	20
Cap Gemini	339,20	336,20	- 0,88	40
Carbone Lorraine	1168	1180	+ 1,02	50
Carrefour	3422	3472	+ 1,46	100
Casino Guichard	247,40	247	- 0,16	10
Casino Guich.ADP	201,40	201	- 0,19	10
Castorama Dl (Li)	902	912	+ 1,10	25
C.C.F.	276	273,30	- 0,97	25
CCMX(ex.CCMC) Ly	56,80	56	- 1,40	10
Cegid (Ly)	755	750	- 0,66	25
CEP Communication	400	—	—	10
Cerus Europ.Reun	138	137,50	- 0,36	100
Cetelem	710	706	- 0,56	45
CGIP	1671	1670	- 0,05	100
Chargeurs Intl	299	297	- 0,66	100
Christian Dior	881	884	+ 0,34	52
Ciments Fr.Priv.B	205	205,10	+ 0,04	25
Cipe France Ly #	700	698	- 0,28	20
Clarins	785	789	+ 0,50	50
CLF-Dexia France	524	520	- 0,76	100
Club Mediterranee	390,30	392	+ 0,43	25
Coflexip	294,90	311	+ 5,45	10
Colas	784	780	- 0,51	40
Comptoir Entrep.	13,40	13,50	+ 0,74	10
Comptoir Moder.	2800	2787	- 0,46	100
CPR	472	475,10	+ 0,65	50
Cred.Fon.France	64,80	64,75	- 0,07	100
Credit Lyonnais CI	187	193	+ 3,20	100
Credit National	372	368,10	- 1,04	100
CS Signaux(CSEE)	267	267,20	+ 0,07	100
Damart	4670	4670	—	50
Danone	867	872	+ 0,57	10
Dassault-Aviation	1335	1332	- 0,22	50
Dassault Electro	627	625	- 0,31	80
Dassault Systemes	359	356	- 0,83	10
De Dietrich	240,50	238	- 1,03	25
Degremont	439	438	- 0,22	50
Dev.R.N-P.Cal Li #	58	56	- 3,44	100
DMC (Dollfus Mi)	168,40	167	- 0,83	75
Dynaction	137	139	+ 1,45	25
Eaux (Cie des)	802	795	- 0,87	100
Eiffage	320,50	330	+ 2,96	50
Elf Aquitaine	564	570	+ 1,06	50
Eramet	308	307,10	- 0,29	20
Eridania Beghin	908	928	+ 2,20	65
Essilor Intl	1592	1587	- 0,31	20
Essilor Intl ADP	1479	1481	+ 0,13	20
Esso	622	619	- 0,48	50
Eurafrance	2475	2500	+ 1,01	200
Euro Disney	10,35	10,30	- 0,48	5
Europe 1	1387	1391	+ 0,28	100
Eurotunnel	7,25	7,10	- 2,06	—
Filipacchi Medias	1500	1484	- 1,06	20
Fimalac SA	505	501	- 0,79	140
Finextel	98,90	98	- 0,91	100
Fives-Lille	497	516	+ 3,82	50
Fromageries Bel	4530	4577	+ 1,03	50
Galeries Lafayette	2293	2230	- 2,74	100
GAN	131,90	124,50	- 5,61	10
Gascogne (B)	509	507	- 0,39	80
Gaumont #	434,80	428	- 1,56	50
Gaz et Eaux	2600	2519	- 3,11	50
Geophysique	441	446	+ 1,13	10
G.F.C.	496	496,50	+ 0,10	100
Groupe Andre S.A.	479	473,50	- 1,14	50
Gr.Zannier (Ly) #	139,80	139,20	- 0,42	10
GTM-Entrepose	289	289,40	+ 0,13	50
Guilbert	1027	1015	- 1,16	10
Guyenne Gascogne	2005	1996	- 0,44	100
Havas	466,70	474,50	+ 1,67	15
Havas Advertising	629	631	+ 0,31	50
Imetal	856	849	- 0,81	50
Immeubl.France	370	373	+ 0,81	50
Infogrames Enter. #	856	836	—	25
Ingenico	106	106,10	+ 0,09	10
Interbail	259	259,50	+ 0,19	100
Intertechnique	1070	1088	+ 1,68	100
Jean Lefebvre	302	300,10	- 0,62	50
Klepierre	763	761	- 0,26	100
Labinal	1518	1520	+ 0,15	100
Lafarge	370	366,10	- 1,05	25
Lagardere	164,50	167,80	+ 2	40
Lapeyre	360,90	362,50	+ 0,38	10
Lebon	205,50	205	- 0,24	50
Legrand	945	948	+ 0,31	10
Legrand ADP	655	658	+ 0,45	10
Legris indust.	263	263	—	20
Locindus	840	840	—	150
L'Oreal	2050	2060	+ 0,48	10
LVMH Moet Hen.	1434	1432	+ 0,49	10
Lyonnaise Eaux	575	570	- 0,86	60
Marine Wendel	617	615	- 0,32	100
Metaleurop	69	68,10	- 1,30	50
Metrologie Inter.	21	20,30	- 3,33	10
Michelin	340,40	339,40	- 0,29	12
Moulinex	130	131	+ 0,76	10
Nord-Est	155	153,40	- 1,03	50
Nordon (Ny)	468	465	- 0,64	78
NRJ #	805	800	- 0,62	10
OLIPAR	84,05	84,30	+ 0,29	100
Paribas	404,90	408	+ 0,76	50
Pathe	1564	1530	- 2,17	100
Pechiney	257	252,50	- 1,75	100
Pernod-Ricard	312,30	318,70	+ 2,04	20
Peugeot	612	593	- 3,10	35
Pinault-Prin.Red.	2428	2450	+ 0,90	100
Plastic-Omn.(Ly)	510	505	- 0,98	20
Primagaz	614	605	- 1,46	10
Promodes	1677	1665	+ 0,47	20
Publicis	595	580	- 2,52	25
Remy Cointreau	159,40	157,90	- 0,94	10
Renault	130	125,10	- 3,76	25
Rexel	1695	1693	- 0,11	20
Rhone Poulenc A	186,60	191	+ 2,35	25
Rochette (La)	29,75	29,90	+ 0,50	10
Rue Imperiale(Ly)	5690	5550	- 2,46	200
Sade (Ny)	195	192,20	- 0,41	100
Sagem SA	3370	3340	- 0,89	50
Saint-Gobain	858	873	+ 1,74	100
Saint-Louis	1430	1434	+ 0,27	100
Salomon (Ly)	454,80	449,80	- 1,09	10
Salvepar (Ny)	412	420	+ 1,94	50
Sanofi	583	582	- 0,17	25
Sat	1719	1680	- 2,26	100
Saupiquet (Ns)	674	695	+ 3,11	50
Schneider SA	307,50	306,50	- 0,32	50
SCOR	216	218	+ 0,92	25
S.E.B.	1100	1127	+ 2,45	20
Sefimeg	395,50	394	- 0,37	100
SEITA	235	235	—	50
Selectibanque	76,60	77	+ 0,52	100
SFIM	1150	1195	+ 3,91	100
SGE	124	123,90	- 0,08	85
Sidel	406	406	—	15
Silic CA	858	850	- 0,93	100
Simco	525	532	+ 1,33	100
S.I.T.A.	1212	1225	+ 1,07	50
Skis Rossignol	157	157,30	+ 0,19	25
Sligos	806	860	+ 6,69	25
Societe Generale	666	670	+ 0,60	50
Sodexho	2768	2773	+ 0,18	100
Sommer-Allibert	166,10	165,70	- 0,24	5
Sophia	229,10	229	- 0,04	75
Spir Communication	530	536	+ 1,13	20
Strafor Facom	423,90	423,50	- 0,09	25
Suez	275,60	276,30	+ 0,18	75
Synthelabo	597	600	+ 0,50	10
Technip	560	590	+ 5,35	20
Thomson-CSF	170	169,20	- 0,47	20
Total	469,80	469	- 0,17	50
U.A.P.(COMPAGNIE)	149,70	147	- 1,80	10
UFB Locabail	526	540	+ 2,66	100
UIC	28,50	32,35	+ 13,50	20
UIF	473	474	+ 0,21	100
UIS	193,70	193	- 0,36	25
Unibail	538	533	- 0,92	100
Union Assur.Fdal	617	629	+ 1,94	10
Usinor Sacilor	83,80	83,75	- 0,05	20
Valeo	388,60	376,50	- 3,11	20
Vallourec	342,70	340	- 0,78	100
Via Banque	199,60	201,60	+ 1	100
Worms & Cie	365	365	—	12
Zodiac ex.dt divid	1525	1524	- 0,06	10
Elf Gabon	1379	1385	+ 0,43	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	383	388	+ 1,30	5
Adecco S.A.	1725	1695	- 1,73	10
Adidas AG #	529	550	+ 3,96	5
American Express	374	391	+ 4,54	—
Anglo American #	352	355	+ 0,85	—
Amgold #	410	408	- 0,48	1
Arjo Wiggins App.	14,70	14,50	- 1,36	—
A.T.T. #	223,60	225	+ 0,62	1
Banco Santander #	362,40	368,70	+ 1,73	750
Barrick Gold #	153,60	154	+ 0,26	—
B.A.S.F. #	216	211,80	- 1,94	5
Bayer #	229,90	228	- 0,82	5
Cordiant PLC	9,60	9,60	—	—
Crown Cork ord.#	330	330	—	5
Crown Cork PF CV#	291	—	—	41
Daimler Benz #	425	425	—	5
De Beers #	190	185,70	- 2,26	—
Deutsche Bank #	286,10	289,60	+ 1,22	5
Dresdner Bank #	181,50	180,10	- 0,77	5
Driefontein #	57,60	57,25	- 0,60	—
Du Pont Nemours #	635	643	+ 1,25	—
Eastman Kodak #	525	522	- 0,57	2
East Rand #	2,98	3	+ 0,67	1
Echo Bay Mines #	37,70	37,85	+ 0,39	—
Electrolux #	340,20	340,50	+ 0,08	25
Ericsson #	195,90	193,90	- 1,02	2
Ford Motor #	185	185,90	+ 0,48	1
Freegold #	48,35	48,70	+ 0,72	—
Gencor Limited #	24,85	24,75	- 0,40	—
General Elect. #	610	610	—	—
General Motors #	330	338	+ 2,42	1
Gle Belgique #	450	452,30	+ 0,51	—
Grd Metropolitan	40,80	41,60	+ 1,96	—
Guinness Plc #	40,50	40,25	- 0,61	—
Hanson Plc	8,30	8,30	—	—
Harmony Gold #	48,50	49,50	+ 2,06	—
Hitachi #	51,05	52,45	+ 2,74	50
Hoechst #	254,10	257,70	+ 1,41	5
I.B.M #	833	834	+ 0,12	1
I.C.I #	70,50	69,40	- 1,56	1
Ito Yokado #	265	258	- 2,64	50
Matsushita #	90,65	90	- 0,71	50
Mc Donald's #	265	265,40	+ 0,15	—
Merck and Co #	552	568	+ 2,89	—
Mitsubishi Corp.#	52	51,80	- 0,38	50
Mobil Corporat.#	740	747	+ 0,94	2
Morgan J.P. #	586	606	+ 3,41	2
Nestle SA Nom. #	6350	6310	- 0,62	10
Nipp. MeatPacker #	61,25	60,80	- 0,73	50
Nokia A	365	368	+ 0,82	5
Norsk Hydro #	301	308	+ 2,32	20
Petrofina #	2009	1984	- 1,24	—
Philip Morris #	698	715	+ 2,43	1
Philips N.V #	241,10	237,30	- 1,57	10
Placer Dome Inc #	117,10	117,10	—	—
Procter Gamble #	714	721	+ 0,98	—
Quilmes	305	306	+ 0,32	—
Randfontein #	25,50	25,50	—	—
Rhone Poul.Rorer #	■ 418,50	428	+ 2,27	—
Royal Dutch #	1043	1036	- 0,67	5
R T Z #	83,40	84	+ 0,71	—
Sega Enterprises	162	162	—	50
Saint-Helena #	33,50	34,40	+ 2,68	1
Schlumberger #	604	610	+ 0,99	—
SGS Thomson Micro.	402	399	- 0,74	13
Shell Transport #	99,90	100,10	+ 0,20	—
Siemens #	■ 294,10	285,80	- 1,46	5
Sony Corp. #	416,20	417,40	+ 0,28	50
Sumitomo Bank #	61,20	61,90	+ 1,14	50
T.D.K #	394,90	385	- 2,50	50
Telefonica #	135	134,70	- 0,22	500
Toshiba #	33,10	33,50	+ 1,20	50
Unilever #	992	1035	+ 4,33	4
United Technol. #	430,90	431	+ 0,02	5
Vaal Reefs #	408,50	409,90	+ 0,34	—
Volkswagen A.G #	2765	2807	+ 0,78	50
Volvo (act.B) #	142,40	141	- 0,98	5
Western Deep #	202,40	198	- 2,17	2
Yamanouchi #	110	115	+ 4,54	50
Zambia Copper	16,80	16,15	- 3,86	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 14 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	2,638
CEPME 8,5% 88-97CA	101,77	5,425 ↑
CEPME 9% 89-99 CA#	112,19	4,537
CEPME 9% 92-06 TSR	124,35	5,942 d
CFD 9,7% 90-03 CB	124,61	3,372 d
CFD 8,6% 92-05 CB	122,01	0,212 d
CFF 10% 88-98 CA#	109,80	3,288
CFF 9% 88-97 CA#	103,19	3,427
CFF 10,25% 90-01CB#	120,55	9,576 ↑
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,64	6,510
CLF 9% 88-93/98 CA#	105,11	0,444
CNA 9% 4/92-07	125	7,175 ↓
CRH 8,6% 92/94-03	119,36	5,537
CRH 8,5% 10/87-88#	109,50	8,174
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,98	0,094
EDF 8,6% 92-04 #	120,36	7,445 ↓
Emp.Etat 6%93-97 #	101,06	3,584
Finansder 9%91-06#	125,40	2,096 ↑
Finansd.8,6%92-02#	118	0,542 d
Floral9,75% 90-99#	—	5,610
OAT 8,5% 87-97CA#	101,78	5,566 ↑
OAT 88-98 TME CA#	101,44	0,339
OAT 9/85-98 TRA	102,05	2,194
OAT 9,50%88-98 CA#	108	6,221
OAT TMB 87/99 CA#	99,90	0,232 d
OAT 8,125% 89-99 #	109,87	6,010
OAT 8,50%90/00 CA#	113,55	7,638
OAT 85/00 TRA CA#	106,90	2,849
OAT 10%5/85-00 CA#	118,40	7,342 d
OAT 89-01 TME CA#	104,80	0,339
OAT 8,5% 87-02 CA#	119,39	2,083 o
OAT 8,50% 89-19 #	129,06	2,735 ↓
OAT 8,50%92-23 CA#	130,04	6,986 ↑
SNCF 8,8% 87-94CA	109,31	0,410
Lyon.Eaux 6,5%90CV	941	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	50	66,65 d
Baccarat (Ny) ◆	500	500
Bains C.Monaco	582	582
Bque Transatlant. ◆	150	150
B.N.P.Intercont.	541	545
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy ◆	400	400
Champex (Ny)	26	26,05
CIC Un.Euro.CIP	347	343,60
C.I.T.R.A.M.(B) ◆	1827	1827
Concorde-Ass Risq	901	902
Continental Ass.Ly.	395	395
Darblay	415	415,50
Didot Bottin	900	900
Eaux Bassin Vichy	4001	4000
Ecia	860	868
Ent.Mag. Paris	1840	1840
Fichet Bauche	66	69
Fidei	42,70	40,25
Finalens ◆	370	370
F.I.P.P.	323	323
Fonciere (Cie)	600	609
Fonc. Lyonnaise #	703	685
Foncina #	470	478
Francarep	262	272
France I.A.R.D ◆	1006	1089
France S.A.	1278	1211
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot ◆	1025	1025
G.T.I (Transport)	240	240,10
Immobail	98,45	104
Immobanque	660	660
Locamion (Ly) ◆	558	558
Lucia ◆	60	60
Monoprix	210,50	210,50
Metal Deploye	388	398,90
Mors #	9,50	9,75
Navigation (Nle)	90,50	90
Optorg	310	310
Paluel-Marmont	238	238
Exa.Clairefont(Ny)	1052	1060
Parfinance	246	246,90
Paris Orleans	263,90	263,90
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (CI) ◆	1200	1200
PSB Industries Ly	355	354
Rougier #	333	338
Saga ◆	81	81
Salins du Midi	607	607
S.I.P.H. ◆	200	200
Sofal ◆	39	39
Sofragi	4225	4251
Taittinger	1990	1990
Tour Eiffel ◆	269,90	269,90
Vicat	475	475
Caves Roquefort	1750	1750
Elyo	310	314
Finaxa	320	320
Gaillard (M) ◆	1405	1405
Givaudan-Lavirotte ◆	1026	1026
Grd Bazar Lyon(Ly)	189	189
Gd Moul.Strasbourg ◆	1900	1900
Hotel Lutetia ◆	218	218
Hotels Deauville	500	503
Immeubl.Lyon(Ly)# ◆	497,90	497,90
L.Bouillet (Ly) ◆	296	296
Lloyd Continental ◆	6940	6940
Lordex (Ny) ◆	18	18
Machines Bull	42	42
Mag.Lyon Gerl.(Ly) ◆	147	147
Marussiere Forest	69	69
Moncey Financiere	2895	2895
M.R.M. (Ly)	165	157,20
Navigation Mixte	910	910
Part-Dieu(Fin)(Ly)	125	120
Pechiney CIP	284	275
Pechiney Intl	120	115,50
Pollet	494	499
Sabeton (Ly)	741	740
Samse (Ly)	800	801

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	200	200
Commerzbank AG	141,50	141,50
Fiat Ord	18,50	18,50
Gevaert	353	353
Gold Fields South	119,50	119,50
Kubota Corp	24	24
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	43,10	43,10
Robeco	481,10	485,50
Rodamco N.V.	184,80	184,20
Rolinco	496,40	500
Sema Group Plc	116	110,30
Solvay SA	3668	3668

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 14 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	41	41,05
AFE #	467	445,10
Aigle #	206	201,10
Albert S.A (Ns) ◆	128	128
Altran Techno. #	2039	2059
Montaignes P.Gest.	2150	2198
Assystem #	465	460
Bque Picardie (Li) ◆	640	640
Bque Tarneaud(B)#	262,10	265,10
Bque Vernes	165	173
Beneteau #	675	680
B I M P	77	75
Boiron (Ly) #	701	697
Boizet (Ly)#	314	314
But S.A.	348,70	345
Cardif SA	854	850
C.E.E #	194	192
Cermex (Ly) ◆	370,30	370,30
CFPI #	309,90	304,90
Change Bourse (M)	275	274
Christ.Dalloz #	2141	2170
CNIM CA#	228	228
Codetour	328,10	334,50
Comp.Euro.Tele-CET	440	445
Conflandey S.A.	262	260
C.A.Haute Normand.	310	310
C.A. Paris IDF	872	876
C.A.Ille & Vilaine	339	340
C.A.Morbihan (Ns)	314,90	314,70
C.A.du Nord (Li)	549	548
C.A. Oise CCI	280	281
Creeks ◆	21,75	21,75
Devanlay	467,10	481
Devernois (Ly) ◆	510	510
Ducros Serv.Rapide	60,05	62
Adecco Trav.Tem.Ly	460	460
Europ.Extinc.(Ly)#	511	505
Expand s.a ◆	430,20	430,20
Factorem	670	669
Faiveley #	331,10	336
Finacor	83,10	81
Fininfo	651	650
Fructivie	625	625
Gautier France #	255	259
Gel 2000	68,80	67,10
GFI Industries #	1015	1007
Girodet (Ly) # ◆	28,80	28,80
GLM S.A.	280	279,90
Grandoptic.Photo #	810	806
Gpe Guillin # Ly	194	192
Kindy #	148	156,90
Guerbet	290	295
Hermes internat.1#	1574	1634
Hurel Dubois	599	599
ICBT Groupe #	212	209,80
I.C.C. ◆	126,10	126,10
ICOM Informatique	356	354,80
Idianova	71,50	71
Int. Computer #	104,10	104
IPBM	66	65,95
M6-Metropole TV	504	496,10
Manitou #	798	821
Manutan	505	505
Marie Brizard #	1060	1080
Maxi-Livres/Profr.	160	160
Mecelec (Ly)	69,90	70,10
MGI Coutier	254	258
Monneret Jouet Ly#	99,50	104,40
Naf-Naf #	74,90	73,50
NSC Schlum. Ny	610	611
Onet #	1070	1120
Paul Predault #	198	198
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	88,65	88,65
Phyto-Lierac #	364	379
Pochet ◆	925	925
Poujoulat Ets (Ns)	213	216
Radiall #	650	651
Robertet #	1155	1130
Rouleau-Guichard	340	350
Securidev #	85,05	87,50
Smoby (Ly)#	659	655
Sofco (Ly) ◆	53,70	53,20
Sofibus ◆	367	367
Sogepag #	170	170
Sogeparc (Fin)	887	885
Sopra	490	490
Steph.Kelian #	118	119
Sylea	530	530
Teisseire-France ◆	180	180
TF1-1	515	522
Thermador Hold(Ly)	280	288,50
Trouvay Cauvin #	121	118,20
Unilog	710	710
Union Fin.France	623	639
Viel et Cie #	134,50	135
Vilmorin et Cie #	470	480
Virbac	527	545

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 14 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	58	58
Belvedere	249,60	250
BVRP	108,90	105
Coil	214	215
Electronique D2	650	650
FDM Pharma n.	201	202
Genset	253	260
Guyanor action B ◆	35,50	36,50
High Co.	165	[illegible]
Infonie	189,80	186
Joliez-Regol	87	87,40
Mille Amis	111,90	111,90
Naturex	83,70	[illegible]
Olitec	1025	[illegible]
Picogiga	276,80	[illegible]
Proxidis	33,75	33
R21 Santé	335	335
Stelax	4,50	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 14 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	747	747
Credit Gén.Ind. ◆	21,10	[illegible]
Générale Occidentale ◆	77	77
Mumm ◆	1211	1211
Sté lecteurs du Monde ◆	170	170

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 13 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	134,30	127,90
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2398,09	2362,65
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9640,19	9640,19
Arbitr. Première	9812,93	9715,77
Arbitr. Sécurité	17696,90	17608,86
BNP		
Antigone Trésorerie	874365	874365
Natio Court Terme	14045	14045
Natio Court Terme2	381355	381355
Natio Epargne	2282,10	2259,50
Natio Ep. Capital C/D	16877,84	16710,73
Natio Ep. Croissance	2775,91	2721,48
Natio Ep. Obligations	234,31	229,72
Natio Epargne Retraite	157,90	154,80
Natio Epargne Trésor	11175,22	11152,91
Natio Epargne Valeur	657,56	644,67
Natio France Index	1401,59	1374,11
Natio Immobilier	1350,77	1324,28
Natio Inter	2063,59	2023,13
Natio Monetaire C/D	5428,50	5428,50
Natio Opportunites	187,45	183,77
Natio Patrimoine	1648,78	1616,45
Natio Perspectives	1492,88	1463,61
Natio Placements C/D	77942,98	77942,98
Natio Revenus ◆	1142,95	1131,63
Natio Sécurité	11340,18	11340,18
Natio Valeurs	1294,07	1268,70
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	91315,22	91315,22
Oblig. ttes caté.	260,66	256,81
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D	788,32	765,36
Le Livret Portefeuille D	1027,38	997,46
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2433,76	2428,90
Patrimoine Retraite C	309,13	303,07
Sicav Associations C	2402,42	2402,42
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19424,46	19424,46
Mutual. dépôts Sicav C	19130,66	19111,55
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	261,65	256,52
Ecur. Capicourt C	232,02	232,02
Ecur. Capitalisation C	247,85	247,85
Ecur. Distrimonétaire D.	10470,39	10470,39
Ecur. Expansion C	81697,70	81697,70
Ecur. Géovaleurs C	3362,14	3296,22
Ecur. Investis. D	212,53	208,36
Ecur. Monépremière	11199,64	11199,64
Ecur. Monétaire C	12920,20	12920,20
Ecur. Monétaire D	12304,85	12304,85
Ecur. Tresorerie C/D	317,53	317,53
Ecur. Trimestriel D	2023,68	2023,68
Eparcourt-Sicav D	200,21	200,21
Geoptim C	12491,03	12306,43
Geoptim D	12156,22	11976,57
Horizon C	2056,64	2016,31
Prévoyance Ecur. D	107,42	107,42
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremiere C	11873,12	11873,12
Ecur. Sécuripremière C	11825,21	11813,40
Ecur. Sensipremière C	12924,67	12924,67
CNCA (Crédit Agricole)		
Amplia ○	118386,05	118386,05
Atout Amerique	168,26	164,16
Atout Asie	103,08	100,57
Atout Futur C	751,68	733,35
Atout Futur D	707,62	690,36
Coexis	1945,59	1909,31
Dieze	2100,43	2061,27
Elicash ○	939127,33	939127,33
Epargne-Unie	197,42	192,60
Eurodyn	2307,92	2251,63
Indicia ◆	1609,77	1570,21
Moné.JC ○	11839,49	11839,49
Mone.JD ○	11463,12	11463,12
Oraction	1865,28	1819,79
Revenu-Vert	1229,53	1206,60
Sévéa ◆	118,12	115,24
Synthésis	17821,22	17471,78
Uni Association ○	119,70	119,70
Uni Foncier	1417,99	1383,40
Uni France	816,54	796,62
Uni Garantie C	1872,54	1837,63
Uni Garantie D	1432,20	1405,50
Uni Régions	1746,35	1703,76
Univar C ○	306,67	306,67
Univar D ○	300,84	300,84
Univers Actions	221,09	215,70
Univers-Obligations	240,39	235,91
CIC BANQUES		
Francic	696,94	676,64
Francic Pierre	132,77	128,90
Francic Regions	1909,42	1853,81
CIC PARIS		
Cicamonde	1528,21	1483,70
Converticic	387,15	381,43
Ecocic	1674,76	1625,98
Oblicic Mondial	3730,29	3675,16
Oblicic Régions	1220,33	1202,30
Rentacic	168,28	165,79
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1372,36	1358,77
Lion 20000 C	17014,07	17014,07
Lion 20000 D	16321,04	16321,04
Lion Association	10958,45	10958,45
Lion court terme C	26125,81	26125,81
Lion court terme D	23689,24	23689,24
Lion Plus	1542,09	1511,85
Lion Tresor	2539,50	2514,36
Oblilion	2050,95	2030,64
Sicav 5000	700,95	687,21
Slivafrance	1176,07	1153,01
Slivam	552,65	541,81
Slivarente	250,50	245,59
Slivinter	694,44	680,82
Trilion	5328,17	5259,79
CRÉDIT MUTUEL		
Avenir Alizes	2313,75	2268,38
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	157,69	153,47
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	912,12	910,12
Créd.Mut.Ep.Ind.C	130,84	127,34
Créd.Mut.Ep.J	22730,75	22730,75
Créd.Mut.Ep.long.T.	261,64	254,64
Créd.Mut.Ep.Monde ◆	1485,31	1445,56
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1858,55	1822,19
Créd.Mut.Ep.Quatre	1130,45	1108,28
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	859,04	822,05
Saint-Honoré Capital	19580,03	19000,28
St-Honoré March. Emer.	826,61	791,01
St-Honoré Pacifique	715,42	684,81
LEGAL & GENERAL BANK		
Securitaux	1817,88	1813,86
Stratégie Actions	1040,84	1000,81
Stratégie Rendement	1949,86	1868,48
LA POSTE		
Amplitude Monde C	945,15	922,10
Amplitude Monde D	920,74	898,28
Amplitude Europe C/D	141,96	138,50
Elanciel D	167,75	163,66
Emergence Poste D	134,40	131,12
Géobilys C	651,46	641,83
Géobilys D	621,77	612,58
Intensys C	117,05	116,07
Intensys D	112,08	111,91
Latitude C	147,13	147,13
Latitude D	138,42	138,42
Oblitys D	626,79	617,53
Plénitude D	195,14	190,38
Poste Gestion C	44093,81	44093,81
Revenus Trimestr. D	5307,70	5256,15
Solstice D	2372,86	2366,94
Thésora C	975,56	965,86
Thésora D	887,98	879,19
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37640,82	[illegible]
Actimonétaire D	30649,98	[illegible]
Cadence 1 D	1086,68	[illegible]
Cadence 2 D	1076,58	[illegible]
Cadence 3 D	1077,33	[illegible]
Capimonétaire C	406,84	[illegible]
Capimonétaire D	378,01	[illegible]
Sogeoblig C	9150,19	[illegible]
Interoblig C	7190,42	[illegible]
Intersélection France D.	681,75	[illegible]
S.G. France opport. C	1969,05	[illegible]
S.G. France opport. D	1879,71	[illegible]
Sogenfrance C	1750,41	[illegible]
Sogenfrance D	1599,96	[illegible]
Sogépargne D	310,53	[illegible]
Soginter C	2173,14	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1465,18	[illegible]
Sogelance D	1730,44	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	178,74	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

BIOLOGIE Les techniques de reproduction médicalement assistée ont franchi une nouvelle étape en 1995, lorsque des naissances ont été obtenues sans spermatozoïde, par micro-injection d'un spermatide dans un ovocyte féminin. ● LORSQU'ELLE FUT RÉVÉLÉE, cette « prouesse » alarma de nombreux scientifiques, qui s'inquiétèrent des risques qu'elle pouvait occasionner. ● CETTE PRATIQUE fut toutefois mise en œuvre de plus en plus fréquemment, de manière plus ou moins secrète et en l'absence de véritable contrôle des autorités sanitaires. ● LES INQUIÉTUDES initiales sont désormais partagées par l'un des promoteurs de la technique, le docteur Jan Tesarik, qui craint que la santé des enfants ainsi conçus ne soit exposée à de graves dangers. ● CE CHERCHEUR réclame des études fondamentales avant de poursuivre l'expérimentation humaine.

Les fécondations sans spermatozoïde se multiplient dangereusement

Spécialiste reconnu des techniques de reproduction humaine médicalement assistée, le docteur Jan Tesarik lance un cri d'alarme face aux risques pathologiques auxquels sont exposés les enfants ainsi conçus

IL Y A dix-huit mois, on apprenait que, pour la première fois au monde, des biologistes et des médecins avaient réussi à obtenir la naissance de deux enfants conçus en l'absence de spermatozoïdes (*Le Monde* du 24 août 1995). La publication de cette première dans les colonnes du *New England Journal of Medicine* et l'écho médiatique à laquelle elle avait donné lieu avaient suscité une vive émotion en même temps que profondément divisé la communauté scientifique : certains de ses membres estimèrent que les auteurs d'une telle *« prouesse »* prenaient des risques inconsidérés et bafouaient les règles éthiques en vigueur.

On sait aujourd'hui que cette pratique est mise en œuvre de plus en plus fréquemment, de manière plus ou moins secrète, et en l'absence d'un véritable contrôle des autorités sanitaires compétentes. Dans le même temps, le docteur Jan Tesarik, le biologiste de la reproduction auteur de la première mondiale de l'été 1995, lance une mise en garde en forme de cri d'alarme. Il demande instamment que des précautions soient prises et que l'on mette en place les études fondamentales qui, de manière incompréhensible, n'ont pas été faites avant de passer à l'expérimentation humaine.

La technique en question est celle dite de la microinjection de spermatide au sein de l'ovocyte, cellule sexuelle féminine. Une spermatide est une cellule ronde située très en amont dans la lignée de production des spermatozoïdes, aux premiers stades de la division par moitié du patrimoine génétique des spermatogonies. Avant de devenir un spermatozoïde, la spermatide, naturellement incapable de féconder l'ovocyte, doit subir de nombreuses modifications de sa structure et de son métabolisme. Elle s'allonge, se dote d'un axe antéro-postérieur (spermatide « allongée ») puis se dote progressivement d'un flagelle, d'une vésicule sécrétoire (ou acrosome) pendant que surviennent de notables changements dans les protéines du noyau de cette cellule.

RISQUES SANITAIRES

Au début des années 90, la technique de la microinjection de spermatozoïde dans l'ovocyte avait été développée pour la procréation médicalement assistée. Il s'agit alors d'introduire mécaniquement, sous l'œil du microscope, une cellule sexuelle masculine prélevée dans le sperme d'un homme souffrant de stérilité. En dépit des nombreux risques sanitaires potentiels et de l'absence d'une expérimentation animale préalable d'envergure, cette technique devait se substituer, à l'échelon international, pour les couples souhaitant procréer et dans lesquels l'homme est stérile, à l'insémination artificielle avec le sperme d'un donneur.

Quelques équipes n'ont pas craint d'aller un peu plus loin encore. Constatant que chez certains hommes incapables de produire des spermatozoïdes (on parle ici d'« *azoospermie* ») il était possible de retouver des spermatides, quelques biologistes téméraires ont substitué à l'injection intraovocytaire du spermatozoïde celle de la spermatide.

Il y eut d'abord un premier essai clinique annoncé au début de 1995 en Belgique, les spermatides étant recueillies à partir d'un prélèvement (biopsie) effectué au niveau testiculaire. D'autres cherchèrent ensuite, dans différentes cliniques du Japon, des Etats-Unis et de Grèce, à injecter des noyaux isolés de spermatides dans des ovocytes humains. Près de cinquante débuts de développement embryonnaires furent observés chez quatre-vingt-treize couples infertiles ainsi pris en charge. Quatre grossesses se développèrent, qui se conclurent par des fausses couches.

Après les deux enfants (deux garçons) conçus de la sorte et nés en France qui provenaient d'une conception réussie à partir de spermatides rondes présentes dans l'éjaculat, une troisième naissance (une fille) fut annoncée en 1996 à partir d'une spermatide allongée prélevée par biopsie testiculaire.

Et maintenant ? Tout indique que de telles expérimentations continuent à être mises en œuvre en différents endroits avec – ou sans – le consentement éclairé des couples concernés. *« Plusieurs éléments laissent penser que la technique se répand rapidement dans différents pays, en Italie ou au Moyen-Orient,* a déclaré au *Monde* le docteur Jan Tesarik qui, avec Carmen Mendoza, a mis au point la technique qui a conduit aux naissances qui ont fait l'objet de publications en août 1995 dans le *New England Journal of Medicine. Tout cela se fait en l'absence de contrôle, et les taux de succès, pour ce que l'on peut en connaître, ne semblent pas très élevés. »*

Plusieurs centaines de tentatives de ce type ont été faites, peut-être plus. Le docteur Tesarik estime que tout ce qui peut être techniquement effectué ne doit pas forcément l'être. Mieux, il met en garde contre la diffusion anarchique de ces travaux expérimentaux. Dans le dernier numéro du mensuel français *La Recherche* (daté de février), le docteur Tesarik signe un article dans lequel il détaille longuement les dangers de cette situation. Tout d'abord il rappelle que, comme dans le cas de la microinjection de spermatozoïdes, il existe, lors de la pénétration mécanique de la membrane de l'ovocyte, un risque de contamination du milieu intraovocytaire par des composants extérieurs.

Le docteur Tesarik développe d'autre part le danger potentiel inhérent au caractère grandement immature de la spermatide, ce qui modifie les événements naturellement observés aux premiers stades de la fécondation et du développement embryonnaire. Ces modifications pourraient expliquer les faibles taux de succès actuels, tout se passant comme si les biologistes créaient des embryons non viables.

Enfin, pour ce spécialiste, le recours à l'immaturité de la nucléotide pourrait entraîner un dérèglement de l'empreinte dite « génomique » (ou empreinte imprimée sur le génome embryonnaire par les gènes hérités des parents et qui détermine l'expression de certains gènes selon qu'ils viennent du père ou de la mère). Or il est établi que de tels dérèglements peuvent être associés à l'apparition ultérieure de maladies graves. Il est en outre acquis que les enfants ainsi conçus devraient, dans une proportion importante, souffrir de stérilité.

« Bien que les résultats obtenus chez les animaux et chez l'homme montrent que la procréation avec spermatides est faisable, il serait grave d'assimiler ces résultats préalables à une garantie d'absence de risque », résume le docteur Tesarik, qui souhaite pouvoir prochainement disposer des moyens lui permettant de développer une recherche fondamentale de qualité dans un domaine où trop de biologistes et de cliniciens, aveuglés par leurs nouveaux pouvoirs sur le vivant, ne semblent plus avoir conscience des risques qu'ils font courir à ceux qu'ils conçoivent *in vitro*.

Jean-Yves Nau

« Un danger immense »

Le docteur Jan Tesarik n'est pas le seul à s'inquiéter des dérives et des dangers des nouvelles techniques visant à lutter contre la stérilité en général, la stérilité masculine en particulier. C'est aussi, notamment, le cas du professeur Axel Kahn, membre du comité national d'éthique et l'un des principaux responsables français de la recherche en génétique et en pathologie moléculaire. *« Ce que l'on fait là n'est pas un essai sur l'homme mais un essai d'homme »*, écrit-il dans un récent ouvrage, *La Médecine du XXI[e] siècle. Des gènes et des hommes* (Bayard Presse Editeur). *« Peut-on imaginer situation plus effroyable pour un médecin que de créer* de novo *une vie qui ne l'aurait pas été sans son intervention, et que cette vie se trouve génétiquement programmée pour souffrir de façon anormale, pour donner un homme handicapé ? C'est l'horreur absolue, la catastrophe numéro un. Le biologiste par l'entremise duquel naît un enfant qui risque d'être malformé prend une responsabilité des plus difficiles à supporter. C'est donc à mes yeux un danger immense. »*

Les relevés du satellite européen Hipparcos relancent la polémique sur l'âge de l'Univers

« L'ARPENTEUR » a bien travaillé. Trop bien peut-être, car il a semé le doute dans les têtes. A en croire ses premiers résultats, publiés depuis le mois de décembre de l'année dernière et largement commentés, vendredi 14 février à Londres, par l'astronome sud-africain Micheal Feast, à la Royal Astronomical Society, la Terre est bien dans un désert. Perdue aux frontières extérieures de la Voie lactée. Pire encore, les soleils que ses astronomes observent sont trompeurs et, semble-t-il, bien plus éloignés de nous qu'ils ne le pensaient. Ces nouvelles mesures de distance fournies par Hipparcos, le satellite de l'Agence spatiale européenne (ESA), sont sans importance pour le profane mais considérables pour préciser les origines de l'Univers.

Il y a un an environ, Catherine Turon, responsable à l'Observatoire de Meudon du programme d'observation du satellite européen, avait prévenu. *« Les premiers résultats,* disait-elle alors (*Le Monde* du 22 mars 1996), *conduisent à penser que la communauté astronomique n'échappera pas à quelques révisions déchirantes. »* C'est aujourd'hui chose faite. Après avoir exploité certaines données d'Hipparcos, Michael Feast a de nouveau jeté le trouble dans la communauté scientifique qui ne sait qui croire dès qu'on lui parle de l'âge de l'Univers.

Le lien entre la mesure de la distance, la détermination de l'âge de certaines étoiles très particulières, les Céphéïdes, et, corollairement de l'âge de l'Univers, peut sembler artificiel. Il n'en n'est rien. Avec les calculs, l'éclat des étoiles donne la distance qui, à son tour, permet de déterminer le temps. Or, et c'est là tout l'objet de la polémique à venir, ces fameuses Céphéïdes, dont l'éclat varie très régulièrement et qui sont pour les géomètres de l'Univers des sortes de « mètres étalons », ne sont plus là où on les situait.

Michael Feast et son collègue de Cambridge, Robin Catchpole, ont en effet montré que celles qu'hébergent le Grand nuage de Magellan étaient maintenant à 179 000 années-lumière et non à 163 000. C'est un peu comme si Orléans s'était éloigné de Paris de dix kilomètres. Pas de quoi fouetter un chat. Sauf que, tous calculs faits, ce petit plus de dix pour cent change la valeur, sans cesse corrigée, de la constante de Hubble qui, indirectement, peut nous relier au temps.

Hier, certains n'hésitaient pas à faire de l'Univers un vieillard de 20 milliards d'années là où l'astronome Edwin Hubble avait vu à la fin des années 20 – avec, il est vrai, les moyens de l'époque – un adolescent de 1,8 milliard d'années. Une thèse difficile à soutenir car on sait, depuis, que les roches terrestres les plus vieilles ont... 4,5 milliards d'années. Puis, dans les années 1970, Gérard de Vaucouleurs et Allan Sandage ont apporté leurs contributions : l'un en faveur d'une échelle de temps courte (10 milliards d'années), et l'autre en faveur d'une échelle longue (20 milliards d'années).

> Avec les calculs, l'éclat des étoiles donne la distance qui, à son tour, permet de déterminer le temps

Depuis, ces chiffres ne cessent de changer. En septembre 1994, sur la foi de mesures effectuées depuis Hawaï sur le télescope CFH (Canada France Hawaï) de Manau Kea, l'Américain Mike Pierce a conclu à un âge de l'Univers situé autour de 8 milliards d'années. Valeur en contradiction avec l'âge canonique estimé des plus vieilles étoiles (16,5 milliards d'années). La science étant bien vivante, Wendy L. Freedman, des Carnegies Observatories, a, deux mois plus tard, ajouté au désordre avec 12 milliards d'années, chiffre calculé à partir de données fournies, cette fois, par le télescope spatial Hubble.

Loin d'unifier les opinions, Michael Feast et ses Céphéïdes du Grand nuage de Magellan nous donne les nouvelles tables de la loi, avec un âge de l'Univers compris entre 10 et 13 milliards d'années. *« J'espère,* dit-il, *que nous avons résolu une contradiction absurde qui donnait des cauchemars aux cosmologistes. Nous pensons que l'Univers est un peu plus grand et, partant, un peu plus vieux d'environ un milliard d'années. »* Quant aux étoiles les plus anciennes, *« elles semblent plus jeunes qu'on ne le croyait d'environ 4 milliards d'années. Si nous pouvions,* implore-t-il, *nous mettre d'accord sur un âge de l'Univers fixé à, disons, 12 milliards d'années, alors tout concorderait parfaitement »*.

Sauf que cette controverse quasi galiléenne n'a pas fini de rebondir dans la mesure où les extrapolations de Michael Feast et de Robin Catchpole ne se fondent pas directement sur la mesure des distances des Céphéïdes du Grand nuage de Magellan. Ce dernier est bien trop loin pour qu'Hipparcos puisse les « voir ». Alors ? L'explication est simple. Hipparcos s'est « contenté » de mesurer les distances d'une quinzaine de Céphéïdes proches – sur les trente-six qui avaient été initialement proposées –, appartenant toutes à notre galaxie et non au Grand nuage de Magellan. Toutes semblent plus éloignées qu'on ne le croyait.

Les astronomes en ont tiré alors une sorte de modèle qu'ils ont ensuite appliqué aux Céphéïdes de Magellan, d'où les valeurs aujourd'hui proposées par Feast et Catchpole sur la constante de Hubble, qui n'est pas seule en cause dans l'estimation de l'Univers. Il faut y ajouter la valeur de la constante cosmologique et celle de la densité de la matière dans l'Univers, chiffres sur lesquels bien des incertitudes pèsent.

Qu'importe. Pour Georges Paturel, astronome à Lyon (ENS-CNRS-Université Claude-Bernard), qui a récemment présenté des travaux dans ce sens à l'Académie des sciences et doit prochainement publier les distances d'une quinzaine de galaxies, *« cette confrontation est passionnante »*. Mais, dit-il, *« elle doit, pour se préciser, se nourrir d'informations sur des Céphéïdes situées dans des galaxies très lointaines. »*

Or, dans ce domaine, l'« Arpenteur » Hipparcos a le bras un peu court. Sans doute faudra-t-il attendre son successeur Gaïa que l'Europe pourrait, si elle le décide, lancer en 2001, histoire d'obliger enfin les étoiles à avouer leur âge.

Jean-François Augereau

Une constante souvent révisée

● **1936.** – Edwin Hubble détermine la constante qui porte aujourd'hui son nom. Il trouve 526 kilomètres par seconde et par mégaparsecs, correspondant à un âge estimé de l'Univers de 1,8 milliard d'années.
● **1952.** – La communauté scientifique divise la constante de Hubble par deux.
● **1961.** – Allan Sandage recalcule ce paramètre et lui attribue une valeur de 100 correspondant à 10 milliards d'années.
● **1970-1980.** – Nouvelle détermination de Sandage, qui trouve 50 (20 milliards d'années), tandis que Gérard de Vaucouleurs affiche 100 (10 milliards d'années).
● **1994.** – Mike Pierce estime l'âge de l'Univers autour de 8 milliards d'années et Wendy Freedman autour de 12 milliards d'années.
● **1996.** – Michael Feast et Robin Catchpole donnent une nouvelle valeur comprise entre 10 et 13 milliards d'années.

Le vieillissement est ralenti par un gène défectueux

UNE ÉTUDE PORTANT sur un gène du vers annelé *Caenorabditis elegans*, publiée vendredi 14 février dans la revue *Science*, renforce l'idée que le vieillissement pourrait être directement commandé par le métabolisme (dépense énergétique, échanges, nutrition) de ce nématode. Une équipe canadienne de l'université McGill de Montréal a constaté que les vers dotés d'une forme mutée du gène CLK-1 ont une espérance de vie 50 % plus élevée que les vers qui possèdent la forme normale du gène.

L'altération de CLK-1 ralentissant, par ailleurs, le métabolisme du vers, les chercheurs font l'hypothèse que cette baisse d'activité est synonyme d'une diminution des destructions cellulaires. Ils soulignent qu'on trouve des gènes proches de CLK-1 chez l'homme, et aussi chez la levure, où ils servent de régulateur du métabolisme.

Cette étude est à rapprocher des observations portant sur l'allongement de la longévité de rats mis à la diète. Reste cependant à préciser quels dégâts cellulaires occasionnés par le métabolisme sont directement responsables du vieillissement. A l'inverse, note la revue *Science*, on dispose de peu d'informations sur les mécanismes génétiques qui contrent les effets dommageables du métabolisme.

Le XV de France veut ouvrir le jeu, avec une charnière neuve

Pour accueillir le pays de Galles, les Brivistes Philippe Carbonneau, demi de mêlée, et Christophe Lamaison, demi d'ouverture, seront aux commandes de l'offensive tricolore. Ils doivent leur sélection aux blessures de Fabien Galthié et d'Alain Penaud.

L'équipe de France accueille le pays de Galles, samedi 15 février au Parc des Princes, pour son deuxième match du Tournoi des cinq nations. Les Français se sont imposés le 18 janvier dernier à Dublin face à l'Irlande, tandis que les Gallois restent sur une défaite à Cardiff devant ces mêmes Irlandais. De nombreuses blessures ont obligé Jean-Claude Skrela, l'entraîneur, et Pierre Villepreux, son assistant, à faire appel à une nouvelle paire de demis, Philippe Carbonneau et Christophe Lamaison, pour suppléer l'absence de Fabien Galthié et Alain Penaud. Pour leur part, les Gallois se félicitent du retour de quatre joueurs qui avaient choisi de passer au rugby à treize. Parmi eux, le numéro huit Scott Quinnell porte désormais sur ses épaules tous les espoirs de renouveau du rugby gallois. A Dublin, l'Irlande rencontre de son côté l'Angleterre en quête d'une deuxième victoire.

ENTRE EUX, c'est déjà une vieille histoire. Philippe Carbonneau et Christophe Lamaison n'ont pas eu besoin de l'équipe de France pour faire connaissance. Samedi 15 février, au Parc des Princes, ils seront les chefs de jeu de la maison bleue, les maîtres d'orientation du XV de France, lourde charge qui leur a échu après les blessures des titulaires Fabien Galthié et Alain Penaud.

Les voilà donc soumis au feu roulant des questions, proies naturelles d'un doute qui pèse sur leur inhabituelle association. Philippe Carbonneau est-il devenu un demi de mêlée à part entière ? Christophe Lamaison saura-t-il s'acclimater à cette délicate fonction de demi d'ouverture, qu'il n'occupe qu'occasionnellement ? Aura-t-il digéré le match à moitié raté contre les Springboks, le 7 décembre dernier à Paris ?

Loin de s'effrayer, tous deux ne voient dans l'aventure galloise que le énième épisode d'un feuilleton fleuve, dont l'ultime rebondissement n'a rien pour les surprendre. Car leur rencontre est aussi ancienne que leur passion ovale. Et plus ancienne que leur arrivée à Brive au début de la saison, et ces premières retrouvailles sous le maillot corrézien. Elle date d'il y a dix ans.

RIVAUX, PUIS COMPLICES

Les deux joueurs qu'une seule semaine d'avril 1971 sépare, en étaient à l'âge où le rugby tient encore un peu du rêve, quand l'adolescence se rit des rebonds capricieux du ballon, qu'elle permet de s'imaginer les plus fiers destins. Ils n'étaient que des cadets, nés à deux pas de la Gascogne. Il furent d'abord rivaux, avant de devenir complices. Christophe, dit « *Titou* », venait de Peyrehorade, à la frontière du Pays basque et des Landes, Philippe était Toulousain de cœur et de sang. A cette époque, pas si lointaine, ils jouaient tous les deux au poste de demi de mêlée, s'affirmaient en espoirs de leur génération.

Cela laissait pressentir le début d'une longue rivalité, un de ces *mano a mano*, dont raffole le rugby, parce qu'il excite les langues et les plumes, sollicite au zinc de chaque bistrot les délices de la controverse. Il y aurait les pro-Titou, les anti-Carbo, et inversement.

Les choix d'un entraîneur en ont voulu autrement. Lamaison a émigré vers de nouveaux horizons, il s'est découvert demi d'ouverture, puis trois-quart centre, demi d'ouverture encore, sans regretter une seconde ces capricieux allers-retours d'attaquant sans domicile.



FRANCK SEGUIN/TEMPSPORT

Le demi d'ouverture briviste Christophe Lamaison

Tout juste concède-t-il une petite préférence pour le poste de centre.

Carbonneau a lui aussi voyagé, un peu contre son gré, surtout pour rendre service. A Toulouse, il fut un peu demi de mêlée, beaucoup trois-quart centre. Pour échapper à un exil périodique sur le banc qui lui était douloureux, il a pris le chemin de Brive, terre d'accueil pour un numéro 9 en souffrance. Au même moment, Christophe Lamaison débarquait en Corrèze, en provenance de l'Aviron bayonnais.

Entre Philippe et Titou, vieilles connaissances, ce n'était pas encore l'association. Ils n'exerceraient pas tout à fait côte à côte, devraient se fier au hasard pour faire la paire. Entre eux, il y avait Alain Penaud, monument briviste, demi d'ouverture choyé par toute la Corrèze. Revenu en grâce en équipe de France, après une longue éclipse, il y rejette, comme en club, Christophe Lamaison vers le centre. Cette fois, Penaud tient enfin les promesses d'une fougueuse jeunesse. Il s'est assagi, pèse de tout le poids de ses vingt-sept ans sur le jeu, sans rien avoir perdu de ses coups de folies qui déboussolent les défenses.

Seulement voilà : le titulaire briviste et tricolore s'est révélé fragile, victime d'entorses à répétition. Titou a profité des malheurs d'Alain. A Brive, il s'est substitué au blessé une dizaine de fois. Il lui succède désormais en équipe de France.

Aujourd'hui encore, Christophe Lamaison se définit comme un « *intérimaire* ». Contre le pays de Galles, il ne sera que de passage. Il le pressent, il le devine. Parfois, sa modestie inquièterait presque, comme s'il était trop prompt à douter de lui-même. Face à l'armada galloise, il compte « *énormément* » sur Philippe Carbonneau, qui peut se targuer d'un peu plus d'expérience internationale.

Le demi de mêlée saura quoi dire à son demi d'ouverture. Sur le terrain du Stadium municipal de Brive, au détour de longues heures d'entraînement, les deux hommes ont appris à se parler, à échanger à voix haute les conseils. Carbonneau n'est pas non plus du genre à s'autoproclamer patron du jeu, à faire éclater à tous vents une dévorante ambition. Après tout, il se sent à peine moins « *intérimaire* » que son co-équipier. L'équipe de France se cherche encore un indiscutable demi de mêlée. Depuis l'automne, elle a multiplié les essais, Guy Accoceberry, Philippe Carbonneau, Fabien Galthié... Avec ce dernier, elle croyait avoir trouvé son bonheur. Une grave blessure, le 18 janvier contre l'Irlande, l'a mis pour six mois sur la touche.

LA CONFIANCE DE SKRELA

Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux refusent pourtant de parler d'une association à haut risque. Les entraîneurs du XV tricolore n'ont pas hésité à faire du duo Carbonneau-Lamaison les dépositaires de leurs espoirs de jeu. Dans cette recherche, ils ne voient pas d'incapables. Aux joueurs d'être à l'écoute, de comprendre la méthode et ses objectifs. Aux entraîneurs de leur donner « *toutes les armes pour être efficaces, samedi* », résume Jean-Claude Skrela.

Lamaison est un peu plus lent que Penaud, Carbonneau un peu moins clairvoyant que Galthié. Qu'importe. Rien n'interdit aux deux Brivistes de « *jouer juste* », dit Pierre Villepreux, bref d'être les lanceurs de cette offensive réclamée à cor et à cri.

Ils promettent en tout cas que, samedi, sur le coup de 15 heures, malgré la pression du Parc des Princes, ils n'auront pas peur. Que leur confiance l'un dans l'autre sera pleine et entière. « *On s'entend déjà très bien à la troisième mi-temps* », confie Christophe Lamaison, dans un sourire. Cette communion dans les agapes de l'après-match sera-t-elle confirmée sur le terrain ? Pour l'un comme pour l'autre, il s'agit d'un véritable quitte ou double. Il conditionne la poursuite en version tricolore d'une histoire commencée sur les bancs de l'école de rugby.

Pascal Ceaux

Parc des Princes, samedi 15, à 15 heures

● **FRANCE :** 15. Jean-Luc Sadourny (Colomiers) ; 14. Laurent Leflamand (Bourgoin), 13. Richard Dourthe (Dax), 12. Stéphane Glas (Bourgoin), 11. David Venditti (Bourgoin) ; 10. Christophe Lamaison (Brive), 9. Philippe Carbonneau (Brive) ; 7. Richard Castel (Béziers), 8. Fabien Pelous (Dax), 6. Abdelatif Benazzi (Agen), cap. ; 5. Olivier Merle (Montferrand), 4. Hugues Miorin (Toulouse) ; 3. Jean-Louis Jordana (Toulouse), 2. Marc Dal Maso (Agen), 1. Christian Califano (Toulouse).

● **GALLES :** 15. Neil Jenkins (Pontypridd) ; 14. Ieuan Evans (Llanelli), 13. Alan Bateman (Richmond), 12. Scott Gibbs (Swansea), 11. Gareth Thomas (Bridgend) ; 10. Arwell Thomas (Swansea), 9. Robert Howley (Cardiff) ; 7. Colin Charvis (Swansea), 8. Scott Quinnell (Richmond), 6. Owain Williams (Cardiff) ; 5. Mark Rowley (Pontypridd) ; 4. Gareth Llewellyn (Harlequins) ; 3. David Young (Cardiff), 2. Jonathan Humphreys (Cardiff), 1. Christian Loader (Swansea).

● **Arbitres :** M. Marshall, assisté de MM. Erikson et Cole (Australie)

La rencontre sera retransmise en direct du Parc des Princes sur France 2, samedi 15 février à partir de 15 heures.

Les « repentis » du XIII ont apporté une nouvelle dimension au XV du pays de Galles

« *JUDAS, traîtres, vendus.* » Dans le temps, au pays de Galles il n'y avait pas de mots assez forts pour qualifier des joueurs de rugby, souvent au sommet de leur carrière, qui ont tout plaqué pour passer au rugby à XIII. Attirés par les « pâturages dorés » des clubs professionnels dans le nord de l'Angleterre, en 100 ans, plus de 190 internationaux quinzistes – soit un joueur sur six – ont ainsi pris la décision, alors irréversible, de quitter le jeu amateur. De tourner le dos à la gloire et l'honneur de jouer à l'Arms Park en échange d'une liasse de billets et la promesse d'un avenir plus confortable.

Souvent leur départ fut vécu comme un drame dans la principauté où l'on se rappelle encore de la profonde douleur provoquée par la « *défection* » des vedettes nationales que furent Dai Watkins en 1967, Terry Holmes en 1985 ou, sans doute le plus déchirant de tous, Jonathan Davies en 1988. Sans parler d'un certain Scott Quinnell qui, en septembre 1994, âgé d'à peine 22 ans et avec 9 sélections au sein du XV gallois, avait signé à Wigan pour la somme de 400 000 livres (3,6 millions de francs).

Aujourd'hui, le rugby a tourné la page. Les inimitiés du passé sont oubliées et les dirigeants du XV gallois entendent en tirer profit. L'une des conséquences de la fin officielle de l'amateurisme, décrétée en août 1995, est l'ouverture d'une passerelle qui permet aux joueurs de passer et repasser sans obstacles entre le XV et le XIII.

Saigné impitoyablement depuis dix ans de ses forces vives, le XV gallois commence ainsi à récupérer ses colosses repentis et la formation qui doit jouer samedi 15 février au Parc des Princes compte au moins cinq anciens treizistes : la paire de centres Allan Bateman et Scott Gibbs, le troisième ligne centre Scott Quinnell, le pilier David Young, et Jonathan Davies, l'ancien capitaine et prodige à l'ouverture, sur le banc des remplaçants.

Forts de leur expérience chez les pros, ces joueurs ont incontestablement apporté une nouvelle dimension au jeu des « diables rouges ». « *De tous les pays du rugby international, le pays de Galles a le plus souffert de la perte de ses joueurs passés au XIII*, note leur entraîneur Kevan Bowring. *Ce n'est guère surprenant que nous en profitions le plus depuis que le XV est devenu professionnel.* »

Scott Gibbs est passé de 83 kg à 95 kg sur la balance. Rien que du muscle

Déjà grands joueurs avant de partir, leur talent reste intact. Mais ils sont revenus avec l'approche professionnelle, et des kilos de muscles en plus. « *Ils ont une attitude qui nous est très bénéfique sur le terrain, et pour notre rugby en général. Ils nous redonnent un avantage compétitif* », accorde Kevan Bowring.

La discipline de vie apprise à Wigan, Leeds ou Warrington, les entraînements poussés, et les exigences spécifiques, tant physiques que techniques, du rugby à treize les ont littéralement transformés.

Quinnell, qui à l'âge de 21 ans avait humilié les Français à Cardiff en 1994, est passé de 108 kg à 118 kg en trois ans. Scott Gibbs, qui affichait autrefois un poids de forme de 83 kg atteint aujourd'hui 95 kg sur la balance. Rien que du muscle, notamment dans le haut du corps, puisque son tour de cou a augmenté de 10 cm et celui de sa poitrine de 13 cm.

« *Je n'ai aucun regret* », affirme Scott Quinnell, fils de l'ancien troisième ligne international Derek, et neveu du grand ouvreur Barry John. « *Mes années à Wigan, au sein de l'une des meilleures équipes du monde, m'ont beaucoup apporté. J'ai surtout appris à vivre comme un sportif professionnel. C'est-à-dire comment remplir sa journée sans s'ennuyer à mort. J'ai mis du temps à m'y adapter, mais c'est là que j'ai compris qu'il faut éviter de se laisser aller et de passer son temps à rien faire devant sa télé.* » Plus compétitifs, moins fantaisistes dans leur préparation, leur influence n'a pas tardé à se faire ressentir sur le terrain. Leur prédilection pour les courses rectilignes, les percussions meurtrières et les plaquages appuyés fut l'une des clés de la victoire contre l'Ecosse à Edimbourg il y un mois. Et pourtant, la défaite à Cardiff, deux semaines plus tard, est venue rappeler que ces repentis ne détiennent pas à eux seuls la vérité du jeu, et qu'ils mettront encore du temps à se débarrasser totalement de certains réflexes stériles, acquis dans le jeu à treize.

« *Ces anciens treizistes ont incontestablement acquis un physique qui leur donne une dimension nettement supérieure au niveau des impacts* », remarque Pierre Villepreux, entraîneur-adjoint du XV de France. « *Mais dans le rugby, il faut allier la puissance avec le geste juste au bon moment.* » Autrement dit : la puissance, c'est bien. Mais est-ce suffisant pour bien jouer au rugby ? Réponse samedi sur la pelouse du Parc des Princes.

Ian Borthwick

Le Paris Saint-Germain arrache une victoire à Lens

LE PARIS SAINT-GERMAIN s'est imposé sur le terrain de Lens (2-1), jeudi 13 février, en match avancé de la 26e journée du championnat de France de première division. La dernière victoire parisienne en championnat remontait au 29 novembre 1996, et ils confortent ainsi leur deuxième place derrière l'AS Monaco. Les buts parisiens ont été inscrits par Patrice Loko (53e) et Raï (68e), après que les Lensois eurent ouvert le score par Titi Camara (23e). De son côté, Nantes a concédé le match nul sur son terrain à Auxerre (0-0). Les huit autres matches devaient avoir lieu vendredi 14 février.

■ **Eric Rabesandratana, vingt-quatre ans, a signé un contrat de trois ans,** en faveur du Paris Saint-Germain. Le jeune défenseur de Nancy rejoindra sa nouvelle équipe, la saison prochaine.

■ **Patrick Kluivert et Winston Bogarde rejoindront le Milan AC,** la saison prochaine. Les deux joueurs de l'Ajax Amsterdam, respectivement âgés de vingt et vingt-six ans, se sont engagés pour quatre ans auprès du club italien. Ils y retrouveront deux autres joueurs néerlandais transférés la saison dernière, Edgar Davids et Michaël Reiziger. – (*AFP*).

■ **BASKET-BALL : Lyon-Villeurbanne s'est imposé (90-86) dans la salle du Dynamo Moscou,** après prolongations, jeudi 13 février. Cette victoire assure définitivement à l'ASVEL la deuxième place du groupe G de l'Euroligue. De son côté, Limoges a battu chez lui Bologne (81-70), pour obtenir la troisième place du groupe F.

■ **TENNIS : Yannick Noah a rencontré les joueuses de l'équipe de France,** jeudi 13 février à Paris, à l'occasion du Tournoi de Paris. Le capitaine de l'équipe de coupe Davis, qui est aussi devenu celui de l'équipe de la Coupe de la fédération, s'est entretenu avec Mary Pierce, Nathalie Tauziat et Julie Halard. Elles doivent rencontrer le Japon les 1er et 2 mars à Tokyo pour le compte du premier tour.

L'irrésistible ascension de Mickaël Landreau, gardien de but de Nantes

UN BEL arrêt-réflexe des deux poings à la suite d'un violent tir de Bernard Diomède en début de rencontre. Un arrêt délicat parfaitement maîtrisé sur un centre tendu de ce même Diomède en fin de match. Et voilà le travail ! Jeudi 13 février, sous une pluie battante, Mickaël Landreau, gardien de but phénomène du FC Nantes-Atlantique, a une fois de plus gardé sa cage inviolée, cette fois face aux attaquants du champion de France en titre, l'AJ Auxerre. Depuis le 2 octobre 1996, date de son avènement en première division à l'occasion d'un match à Bastia, Mickaël Landreau n'a plus quitté la cage nantaise. Et, depuis, son club n'a pas connu la défaite en championnat.

Le visage de Mickaël Landreau est, certe, celui d'un adolescent tout juste sorti de l'enfance, mais, dans les buts du FC Nantes-Atlantique, il se métamorphose en gardien autoritaire, comme habitué de longue date aux pressions inhérentes à la première division.

Depuis quelques mois, le parcours de ce jeune prodige pas encore majeur – il fêtera ses dix-huit ans le 14 mai prochain – fascine et intrigue aussi bien ceux qui le côtoient dans son club que les observateurs les plus blasés du football français. A un poste délicat, où l'expérience est considérée comme une qualité nécessaire pour s'imposer, Landreau est en train d'apporter la preuve que la valeur d'un gardien n'attend pas forcément le nombre des années.

Si l'on ajoute que, cette saison, l'âge moyen des gardiens de première division est de vingt-neuf ans, on mesure mieux l'incroyable ascension qu'est en train de réaliser ce jeune homme, devant lequel Jean-Claude Suaudeau, généralement avare de compliments, se dit « *épaté* ». Tout comme Gérard Houllier, directeur technique national et responsable des sélections juniors, qui ne cache pas son admiration pour « *ce gardien possédant une exceptionnelle faculté de résistance au stress...* »

Il y a seulement cinq mois, Mickaël Landreau n'était que le troisième gardien du club nantais, derrière Dominique Casagrande et Eric Loussouarn. Un jeune espoir certes prometteur, mais dont l'arrivée sur le devant de la scène n'était pas encore programmée.

DÉBUTS À FURIANI

Originaire d'Arthon-en-Retz, à une trentaine de kilomètres du stade de la Beaujoire, Mickaël est le petit dernier d'une famille de quatre enfants. L'aîné, Vincent, âgé de vingt-neuf ans, est gardien de but. Et, dès les poussins, Mickaël décide de jouer dans les buts, et nulle part ailleurs ! Aujourd'hui, quelques jours après avoir signé son premier contrat professionnel – d'une durée de trois ans – avec le club nantais, le plus jeune gardien de l'élite ne regrette évidemment pas ce choix précoce. Une enfance heureuse, huit ans de formation à Arthon, puis à Saint-Sébastien-sur-Loire, la section sport-études de la Colinière avant d'intégrer l'équipe des moins de quinze ans nationaux du FCNA. La trajectoire classique d'un jeune joueur doué repéré par le grand club local.

Sans la blessure de Casagrande, suivie de la prestation décevante de Loussouarn à Rennes, où le deuxième gardien de Nantes a encaissé trois buts, Mickaël Landreau en serait encore à faire ses gammes. Lorsque Jean-Claude Suaudeau le lance dans le grand bain contre Bastia, adversaire très redouté sur sa pelouse de Furiani, l'inconnu à la bonne bouille a beaucoup à perdre. Quatre-vingt-dix minutes plus tard, après plusieurs arrêts de grande classe et un penalty de Moravcik magistralement détourné, Landreau a rassuré ses partenaires et gagné ses galons de titulaire.

Cinq mois plus tard, la France du football encense le phénomène. Qui garde la tête froide, continue de sourire à la vie et pense à son bac S, que les responsables de la formation vont lui aménager en deux ans. Une jolie *success story* à la française ?

Alain Constant

« Déposes » ou « reprises » en hélicoptère se développent dans les massifs

Les skieurs sont de plus en plus nombreux à utiliser ce moyen de transport pour découvrir des pentes inviolées et effectuer de longues descentes hors-pistes, malgré la législation française qui réglemente strictement les vols en montagne

Lassés des pistes trop bien tracées et souvent encombrées, des skieurs aspirent à glisser sur des pentes moins fréquentées et plus sauvages. L'hélicoptère est le moyen le plus rapide pour gagner les sommets, quand le temps le permet, et s'élancer dans des dénivelés sans fin. En France, la pratique de la « dépose » est interdite, mais la loi autorise la « reprise » de groupes de skieurs dans une vallée au terme d'un parcours. Des moniteurs proposent cette formule à Val-d'Isère, par exemple, en utilisant les remontées mécaniques jusqu'au col de l'Iseran avant de descendre dans la vallée voisine jusque Bonneval-sur-Arc où stationne l'hélicoptère qui les ramènera à leur point de départ. L'Italie ne connaît pas les contraintes françaises et autorise l'héliski. Il est possible, dans le Val d'Aoste, de gagner en hélicoptère des sommets à 4 000 mètres d'altitude avant de plonger vers les vallées. Des heures de ski, des glaciers à la neige fraîche, s'offrent alors aux amateurs qui ne craignent ni la fatigue ni les pentes trop raides.

TEL UN GROS INSECTE vrombrissant, l'hélicoptère s'approche, soulevant un nuage de neige en tournoyant au-dessus des skieurs sagement accroupis. L'opération d'embarquement prend quelques secondes et le vol de retour vers la station de ski dure moins de dix minutes. Pour les cinq skieurs privilégiés qui utilisent cet hélicoptère comme un taxi, c'est la fin de la fatigue après une longue descente de rêve en poudreuse. Désormais bien rôdé, le principe de la « reprise » en héliski se développe, avec mesure, autour des grands domaines skiables en Savoie et dans l'Oisans à l'image de ce qui se pratique à l'étranger. Et les boulimiques de la glisse version « grand large » en raffolent.

Si les fervents de l'héliski lorgnent souvent du côté de l'Italie et de la Suisse (où les déposes sont autorisées ponctuellement) ou fantasment sur les neiges vierges du Canada et des montagnes du Caucase, les plus astucieux peuvent profiter de l'hélicoptère au cœur de massifs Français en toute légalité. Si la dépose de skieurs au sommet des montagnes, par tout type d'aéronef et à des fins de loisir, est en effet strictement interdite dans l'Hexagone depuis seize ans, la loi Montagne de 1985 (qui renforce cette disposition) prévoit tout de même d'aménager des zones d'atterrissage sous autorisation administrative.

Une compagnie d'hélicoptère (le SAF) peut donc installer en fond de vallée une « héli-surface » temporaire avec l'accord du propriétaire du terrain, qu'il s'agisse d'une commune ou d'un particulier. Elle peut aussi implanter une « héli-station » qui possède le statut d'altiport (soumise à une autorisation préfectorale).

NOUVEAUX VERSANTS

En outre, la règlementation aérienne permet tout de même de survoler les parcs nationaux et autres zones naturelles protégées à condition d'être suffisamment haut dans le ciel. Pour cela l'engin doit voler à plus de 1 000 mètres du sol compte-tenu du relief.

En prenant en compte ces contraintes, des guides de hautes montagnes ou des moniteurs de ski de certaines stations de ski (notamment Val-d'Isère, Tignes, Courchevel ou l'Alpe-d'Huez) ont choisi de proposer à leurs clients expérimentés de « *vrais escapades en hors piste* ». Pour leur plaisir, ils ont cherché de nouveaux versants, des pentes affichant près de deux mille mètres de dénivelée d'un seul élan.

Une journée-type d'héliski à la française commence donc classiquement et s'achève de manière inédite. Le petit groupe de skieurs – toujours encadré par un professionnel qui assure la sécurité en terrain naturel où persiste le risque d'avalanches – emprunte d'abord les remontées mécaniques. Ensuite l'équipe bascule dans des pentes immaculées qui s'éloignent suffisamment pour justifier un retour par dessus les crêtes. Ce programme épicurien s'accompagne généralement d'une halte gourmande dans un village de montagne.

Parmi les meilleurs itinéraires du genre, il faut citer les descentes du col de l'Iseran depuis Val-d'Isère jusqu'à Bonneval-sur-Arc en passant de la vallée de la Tarentaise à celle de la Maurienne, une sortie depuis Tignes jusqu'au lac du Chevril, des parcours en vallée des Belleville vers Plan-le-Bon (depuis Courchevel-les Trois Vallées) ou encore sur le glacier très praticable du Grand Sablat (depuis l'Alpe d'Huez, en Dauphiné).

Bref, la formule ouvre de grands espaces mais reste assez marginale et quelque peu élitiste, le vol en hélicoptère étant relativement onéreux. Il existe des tarifs de groupe qui permettent aux passionnés moins fortunés de s'offrir une sortie de rêve au moins une fois pendant leur séjour à la montagne.

NUISANCE SONORE

Mais les militants de la Frapna (la puissante fédération Rhône-Alpes pour la protection de la nature) ou de Mountain Wilderness (*association internationale d'alpinistes* engagés pour l'environnement) n'apprécient guère ce genre de ballade. Leurs griefs mêlent les questions d'éthique – selon eux, la *montagne sauvage se mérite après* l'effort – les problèmes de cohabitation avec les randonneurs à ski (faut-il laisser la priorité aux moins paresseux) et surtout la présence d'une nuisance sonore insupportable.

Les inconditionnels de l'héliski ont une réponse toute prête. Le bruit du rotor est une pollution éphémère (les vols de reprise sont restreints à quelques heures dans la journée et quelques mois d'hiver) alors que les vastes réseaux de téléphériques et de téleskis laissent des traces indélébiles dans le paysage. Ils utilisent souvent la comparaison avec la Suisse, pays réputé pour son sens de la mesure et son respect de l'environnement, qui autorise pourtant la dépose sur une quarantaine de sommets sélectionnés du Valais, autour de Zermatt ou Verbier.

L'exemple fait envie mais, prudents, les organisateurs français ce de genre de ski-évasion se contentent du statu-quo actuel. Et pour les « héliskieurs » invétérés qui séjournent dans les sations de ski savoyardes frontalières, notamment à la Rosière (Savoie), il y a toujours la possibilité de s'expatrier furtivement en Val-d'Aoste, province italienne toute proche qui propose aussi la dépose au sommet.

Philippe Bardiau

Pratique

● **La formule « reprise »** est pratiquée en France par une dizaine d'écoles de ski installées à Val-d'Isère. Elles proposent la descente sur Bonneval-sur-Arc (avec survol du parc de la Vanoise). Sortie demi-journée forfaitaire (encadrement et hélicoptère) à partir de 390 francs par personne. Informations à l'office du tourisme, tél. : 04-79-06-06-60.

● **Des fugues hors-pistes** sont organisées sur les glaciers (avec guide de haute montagne) autour de L'Alpe-d'Huez. Compter 400 francs par personne. Informations à l'office du tourisme, tél. : 04-76-11-44-44.

● **La formule « dépose »** en versant italien, au départ de la station française de La Rosière (reliée à La Thuile, côté Val d'Aoste) avec l'enchaînement de deux rotations sur le sommet du Ruitor. A partir de 1 100 francs par personne. Informations Nouvelles Traces (guides haute montagne basés à La Rosière), tél. : 04-79-06-81-55.

● **En Italie** : base permanente Lacadur-héliski à Gressoney (Val d'Aoste, dans le massif du Mont-Rose). Ouverte de janvier à mi-mai. Renseignements : Jean-Marc Duriaux, 38, chemin Rocher-Nay-Le Tour, 74400 Chamonix, tél. : 04-50-54-08-40. Les formules proposées à des groupes de sept skieurs sont d'une semaine ou de trois jours, comprenant les forfaits, l'hôtel, l'encadrement, le matériel de sécurité. Prix par personne pour une semaine, avec trois jours d'héliski et trois jours de ski hors-pistes, à partir des remontées mécaniques, de 9 190 à 9 995 francs. Trois jours, dont deux jours héliski et un jour hors-pistes : de 5 140 à 5 550 francs. Lacadur propose aussi une semaine d'héliski dans le Caucase (14 900 francs, hôtel et pension complète, voyage en plus : 3 500 francs).

A portée de pales, la neige vierge à volonté

GRESSONEY-LA-TRINITÉ (Italie)
de notre envoyée spéciale

Le silence vient de retomber dans l'immensité blanche du massif alpin du Mont-Rose. A 4 061 mètres d'altitude, dans le Val d'Aoste, un petit groupe d'une dizaine d'amateurs de poudreuse admire le panorama des sommets alentour : le Cervin, le Grand Combin, le Mont-Blanc et, au loin, les Dolomites, les Apennins...

REPORTAGE

Deux journées dans les domaines skiables inaccessibles du Val d'Aoste

Le bruit des pales de l'hélicoptère rouge s'est estompé, l'engin a disparu dans le bleu d'azur. Une dépose classique. Il fait beau, évidemment, car le vent ou le brouillard interdisent toute expédition héliportée. En attendant la prochaine rotation – l'engin dépose quatre personnes à la fois –, il faut prendre le fagot de skis jeté dans la neige. Ensuite, une fois chaussés les « fat boys » (des skis spécial poudreuse, de 13 cm de large, à grande portance), l'aventure commencera.

« *L'hélico, c'est le troisième tronçon des remontées mécaniques* », avait prévenu, laconique, Carlo, le guide valdôtain. C'est aussi la promesse de 5 000 mètres de dénivelé par jour, et du ski sauvage jusqu'à satiété ! Depuis l'arrivée, la veille, à Gressoney, joli village à maisons de pierre aux toits de lauzes, niché dans l'une des trois vallées du Val d'Aoste, la question du temps occupe les conversations.

Lors du premier « briefing », avec Jean-Marc Duriaux, un Suisse installé à Chamonix, pionnier de l'héliski en Europe, et les deux guides, Carlo et Claudio, des professionnels parlant trois langues, il était déjà question de météo. Les huit Marseillais venus faire « *du ski original* », écoutent le programme, les yeux brillants.

Deux maîtres mots animent l'équipe de Lacadur-héliski : sécurité maximale et satisfaction du client. Chacun doit porter un « bip » en liaison avec le récepteur de l'hélico et veiller aux déplacements près de l'appareil aux pales tranchantes : « *On fait deux pas, on s'accroupit dans la neige.* »

« *Et pour les avalanches, ça se passe comment ?*, interroge un naïf. *Sur les glaciers, on passe l'un après l'autre. Il est impératif de s'arrêter au-dessus du guide...* » Même si les sécurités sont multipliées, le risque zéro n'existe pas. « *L'efficacité en toute neige ainsi qu'une bonne condition physique priment sur le niveau technique* », prévient Jean-Marc Duriaux. *Mais à 4 000 mètres, seul avec ses* moyens, dans de la neige fraîche, transformée ou soufflée, il faut assurer !

Effectivement, le matin, appréhension, ou manque d'air, la première chute coupe net les élans. « *C'est pas grave. Respire un grand coup, on a tout le temps...* », glisse Jean-Marc, calme face à sa cliente en apnée ! Plus bas, la bande des « sudistes » s'égaie tous azimuts dans une poudreuse un peu compacte, où chacun trouve sa trace et son terrain de jeu. La première et longue descente commence. Une heure de ski. Après avoir traversé glaciers et alpages, c'est l'arrivée dans une paisible clairière. Il fait chaud, il est plus de midi, mais ce n'est pas encore la pause. « *Ici, on fait plutôt journée continue* », avait prévenu Claudio. Les rotors de l'hélico s'annoncent déjà au loin pour un second voyage.

ENTRE LES MÉLÈZES

Cette fois, la dépose a lieu plus bas et plus à l'Est, pour aller chercher les pentes exposées au nord (meilleures, en janvier et février). L'itinéraire longe l'Otro, un torrent de montagne serpentant sous la neige scintillante. « *Bellissima* », comme ils disent ici. Plus bas, il faudra se faufiler entre les mélèzes qui fleurent bon, lever les spatules dans les passages de neige fondue.

Presque du ski de randonnée, la fatigue est grande mais la joie profonde. « *Claudio di Carlo...* » Par radio, le guide interroge son collègue, plus avant, sur l'état des troupes. Arrivée à Alagna, un bijou de village traditionnel, où les balcons des maisons, striés de *bois sur toute la hauteur, servaient autrefois* à faire sécher le foin. La troupe se désaltère à la fontaine, mais il faut encore monter en haut du village quérir l'antique benne, seule desserte de cet endroit isolé.

Il est 15 heures. Pour calmer les crampes au mollet et au ventre, Carlo, symbole du savoir-vivre italien, passe commande pendant la montée, avant d'atteindre le refuge. *Antipasta e pasta* sont englouties en un temps record et, après un café et la fameuse grappa, il est temps de s'offrir un dernier hors-piste. Sans hélico, cette fois. Le décor – ligne de crêtes rosie par le soleil couchant – est sublime. La descente est plus calme avec des virages enchaînés, mais le cœur cogne toujours, à la mesure de l'énergie dépensée.

Le soir, insatiable, le groupe, saisi du virus de l'héliski, quête les nouvelles pour le lendemain, et additionne les dénivelés. Samedi, le temps est plus mitigé, les nuages s'effilochent dans la vallée. Quatre jeunes Avignonnais rejoignent le groupe, avides de « *brasser de la poudreuse* » pour un baptême exceptionnel. Conciliabules avec le pilote de la Giana, seule société agrémentée pour une période de trois ans. La dépose se fera finalement sous le col de Lys, à environ 4 000 mètres. Puis la descente s'effectue sur glacier, après un à-pic. Les traces de fœhn, virgules marron sur neige éclatante, s'étirent de loin en loin.

Cette fois, c'est un jeune surfeur, qui « galère », rampant parfois dans la neige à plat ventre. Après la seconde dépose, la descente semble moins sportive, puis c'est l'arrivée au refuge. Déjà la routine ! Le retour à la « *civilisation* », *avec ses remontées mécaniques*, ses pistes encombrées... surprend. « *Se retrouver en haute montagne dans des endroits où personne n'est allé, c'est un peu magique !* avoue Jacques, ébloui. *On a le sentiment que le monde vous appartient. Et si on compare aux prix du hors-piste avec guide en station, côté français, on est gagnant !* »

Isabelle d'Ornon

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97023

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II						■					
III				■							
IV							■				
V					■						
VI			■								■
VII				■				■		■	
VIII									■		
IX			■			■					
X				■							
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Ces fêtes d'autrefois sont devenues des feuilletons populaires. – II. Dans la corbeille d'Isaac, de Guillaume et de Jacques. Se prend pour un chat. – III. Emergence. Prendre ses dispositions face au danger. – IV. A l'extérieur chez les riches. Commandé. – V. Le dernier avait un goût bulgare. Ce n'est pas tout. – VI. Bout de charpente. Preuve de *rigueur*. – VII. *Sa rigueur s'applique* à tous. Un petit nom pour une grande structure. – VIII. Fit son travail de taupe. On trouve celui du Rhin chez Wagner. – IX. Donne le lieu. Donne la mesure. Retire du lieu. – X. Lieu désertique. *Plus* souvent une Swatch qu'une Rolex. – XI. Réunit l'Espagne et le Portugal.

VERTICALEMENT

1. Prend tout au pied de la lettre. – 2. Des filles aux goûts salés. – 3. Au bout des mots à Athènes. Dans une cave bien équipée. A l'arrière des voitures qui en jettent. – 4. Au cœur du poumon. De Gaston à Antoine. Personnel. – 5. Prépare pour demain. Une planche qui montre tout. – 6. Ses vues nous entraînent dans l'invisible. Equipe de première division. – 7. Garnitures de cimetières. A quand sa coupe en France ? – 8. Copie presque conforme. Président officiel et lac artificiel. – 9. Devient belle avec le temps. Concerne tout le monde. – 10. Des mots tendres et tristes. Des lettres d'un poltron. – 11. Eddy aime bien la B. Sortie des méninges.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97022

HORIZONTALEMENT

I. Passe-droits. – *II. Amour. Insee.* – III. Sil. Ecraser. – IV. Sade. Ain. – V. Inexploitée. – VI. Nt. Scansion. – VII. Ge. Ui. Smart. – VIII. BD. En. – IX. Haleter. Jan. – X. Ore. Elimine. – XI. Tatillonnes.

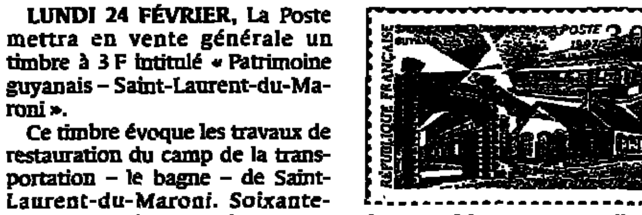
VERTICALEMENT

1. Passing-shot. – 2. Amiante. Ara. – 3. Solde. Blet. – 4. Su. Exsudé. – 5. Ere. PCI. Tel. – 6. Cala. Tell. – 7. *Ririons. Rio.* – *8. Onanisme.* Mn. – 9. Iss. Tianjin. – 10. Tee. Eor. Ane. – 11. Serpentines.

PHILATÉLIE

Saint-Laurent-du-Maroni

LUNDI 24 FÉVRIER, La Poste mettra en vente générale un timbre à 3 F intitulé « Patrimoine guyanais – Saint-Laurent-du-Maroni ».



Ce timbre évoque les travaux de restauration du camp de la transportation – le bagne – de Saint-Laurent-du-Maroni. Soixante-quatorze mille condamnés y furent envoyés de 1852, date de création de la transportation, à 1947, date de son abolition.

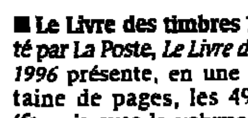
En 1872, le camp comptait quinze cases alignées le long d'une allée centrale auxquelles vinrent s'ajouter vingt-quatre cellules en 1888, avant de connaître, en 1895, *un nouveau programme de* construction. Dans les années 1900, la population du camp s'élevait à près de deux mille cinq cents prisonniers.

Le camp est classé « monument historique » depuis 1995. L'armée a nettoyé l'ensemble dans l'intention d'en faire... un centre d'activités sportives et culturelles.

Le timbre, qui représente le portail d'entrée du camp, des cases et la « chapelle-cuisine », au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné et gravé par Pierre Béquet, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

★ **Vente anticipée à Saint-Laurent-du-Maroni les samedi 22 et dimanche 23 février, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au camp de la transportation.**



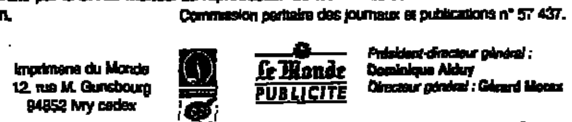
EN FILIGRANE

■ **Le Livre des timbres 1996.** *Edité par La Poste, Le Livre des timbres 1996* présente, en une cinquantaine de pages, les 49 timbres (fournis avec le volume présenté sous boîtier) émis par la France *entre décembre 1995* (la cathédrale d'Evry) à novembre 1996 (l'Ecole française d'Athènes). Les notices historiques et les nombreuses illustrations font de cet ouvrage un livre d'histoire agréable à feuilleter (300 F, dont 180,10 F de timbres, auprès du Service philatélique de La Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15).

■ **Ventes.** *Vente sur offres Courrier d'autrefois* (rue des Carrières, 30126 Tavel) clôturée le 25 février. Plus de 5 000 lots, dont des essais et projets de France ; lettres taxées ; marques départementales ; ordonnances et décrets ; une rubrique aviation.

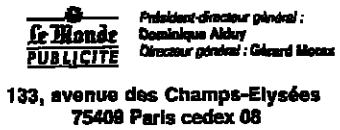
Vente sur offres JLM Négoce (1, rue Jean-Claude-Vivant, 69100 Villeurbanne) clôturée le 28 février. Près de 1 200 lots, dont une maquette de timbre non adopté à 25 c des années 30, adressée à Albert Sarreau et signée Henry Cayon (départ 2 500 F), et une épreuve en noir d'un projet non émis signé Verron (2 500 F) ; des autographes (Napoléon III, 2 500 F) ; des rubriques de France et de poste aérienne.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



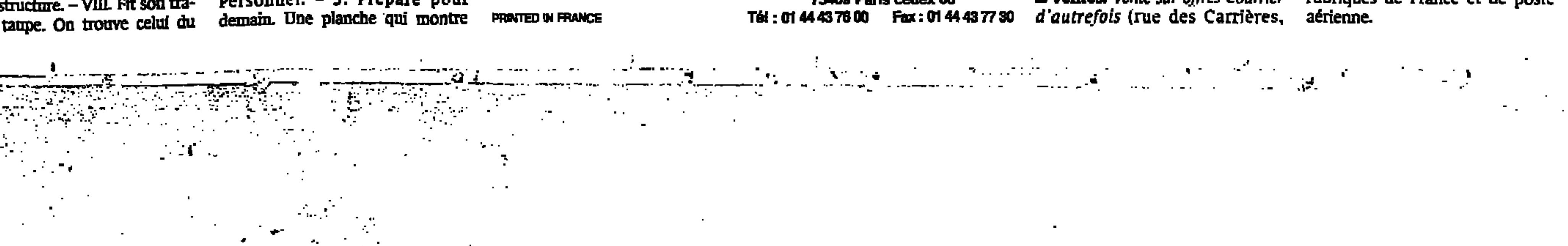


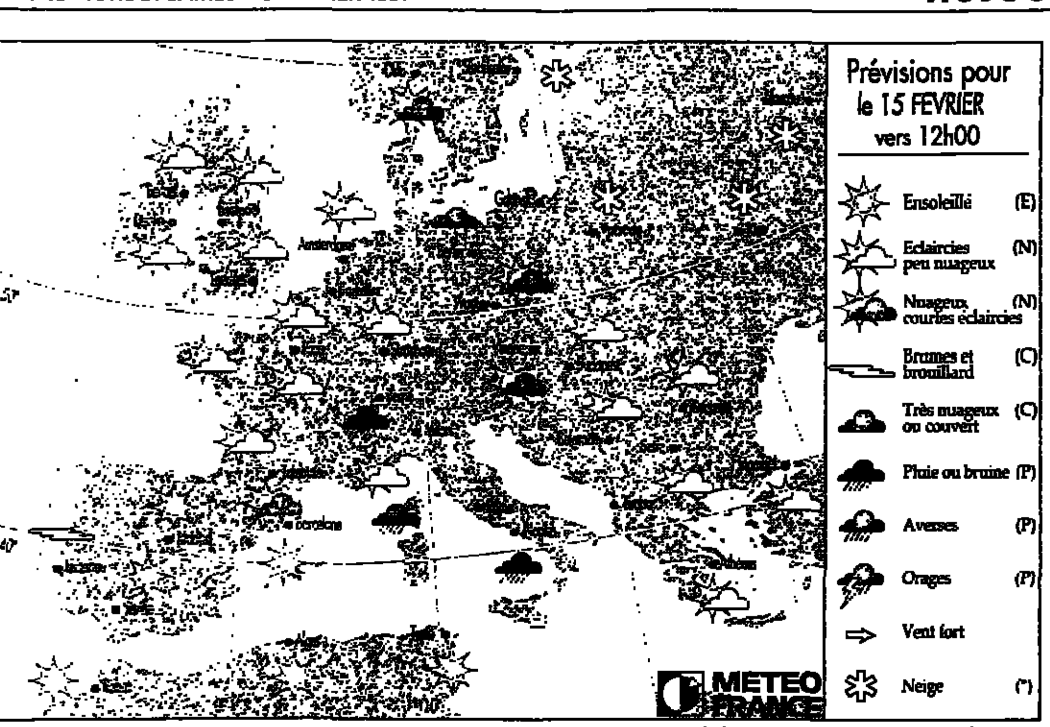
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30

PRINTED IN FRANCE







LE 15 FEVRIER
Temps/Températures minima/maxima

FRANCE métropolitaine	
AJACCIO	P/8/15
BIARRITZ	N/11/12
BORDEAUX	N/8/10
BOURGES	N/2/6
BREST	N/3/8
CAEN	N/2/7
CHERBOURG	N/1/7
CLERMONT-F	P/4/7
DIJON	N/1/5
GRENOBLE	P/2/7
LILLE	N/2/7
LIMOGES	N/5/7
LYON	P/4/6
MARSEILLE	N/8/12
NANCY	N/0/5
NANTES	N/3/7
NICE	N/8/14
PARIS	N/0/7
PAU	N/7/10
PERPIGNAN	N/9/13
RENNES	N/3/8
ST-ETIENNE	P/5/7
STRASBOURG	N/0/5
TOULOUSE	N/10/9
TOURS	N/1/7

FRANCE outre-mer	
CAYENNE	P/24/26
FORT-DE-FR.	E/26/27
NOUMEA	E/25/26
PAPEETE	P/26/27
POINTE-A-PIT.	N/25/26
ST-DENIS-REU.	N/25/26

EUROPE	
AMSTERDAM	N/2/5
ATHENES	N/11/14
BARCELONE	E/7/12
BELFAST	N/5/7
BELGRADE	N/-2/6
BERLIN	C/-3/3
BERNE	P/-4/3
BRUXELLES	N/0/6
BUCAREST	N/-3/6
BUDAPEST	N/-3/4
COPENHAGUE	*/-3/-1
DUBLIN	N/3/8
FRANCFORT	E/-2/3
GENEVE	P/-3/4
HELSINKI	N/-10/-8
ISTANBUL	N/5/9
KIEV	*/0/3
LISBONNE	C/10/15
LIVERPOOL	N/3/7
LONDRES	N/-2/6
LUXEMBOURG	E/-3/4
MADRID	E/4/9
MILAN	E/0/8
MOSCOU	*/-1/0
MUNICH	*/-3/1
NAPLES	P/10/13
OSLO	N/-11/-9
PALMA DE M.	E/13/16
PRAGUE	N/-4/1
ROME	N/10/14
SEVILLE	E/6/15
SOFIA	N/-4/6
ST-PETERS.	N/-9/-4
STOCKHOLM	*/-6/-5
TENERIFE	N/16/17
VARSOVIE	*/-4/2
VENISE	C/1/8
VIENNE	N/-2/4

AMERIQUE	
BRASILIA	E/18/27
BUENOS AIRES	E/19/28
CARACAS	P/22/24
CHICAGO	N/-9/-6
LIMA	C/14/20
LOS ANGELES	C/8/17
MEXICO	N/7/16
MONTREAL	*/-8/-3
SAN FRANC.	E/8/16
SANTIAGO	E/11/22

AFRIQUE	
ALGER	E/10/14
DAKAR	E/22/27
KINSHASA	N/18/29
LE CAIRE	N/3/20
MARRAKECH	E/9/16
NAIROBI	N/17/26
PRETORIA	N/17/23
RABAT	E/9/16
TUNIS	E/10/16

ASIE-OCEANIE	
BANGKOK	N/22/31
BOMBAY	E/18/28
DJAKARTA	P/26/28
DUBAI	N/13/23
HANOI	N/12/22
HONGKONG	P/18/20
JERUSALEM	N/7/16
NEW DELHI	E/5/21
PEKIN	E/-15/-8
SEOUL	C/-5/5
SINGAPOUR	E/25/28
SYDNEY	E/18/26
TOKYO	N/4/9

C: ciel couvert
E: ensoleillé
N: nuageux
P: pluie
*: neige

Eclaircies et fraîcheur

L'ANTICYCLONE des Açores développe une dorsale en direction de l'Europe occidentale, permettant une accalmie de 36 heures dans le régime océanique perturbé actuel. En contrepartie, les températures fraîchiront : de petites gelées sont prévues dimanche matin.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le soleil régnera en maître dans un ciel parsemé de cumulus de beau temps. Les températures proches des normales saisonnières s'inscriront entre 7 et 9 degrés l'après-midi.

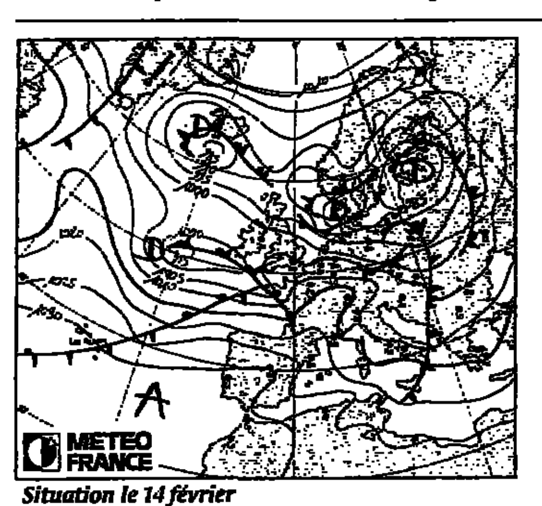
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur le Berry, après une matinée nuageuse, le soleil reviendra l'après-midi. Sur les autres régions, la journée s'annonce agréable, avec de belles éclaircies et quelques passages nuageux. 6 à 8 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur la Franche-Comté, temps couvert en matinée, neigeux sur le Jura, petite amélioration l'après-midi. Sur les autres régions, le ciel bien nuageux en matinée laissera percer les éclaircies l'après-midi. Températures fraîches, 4 à 6 degrés.

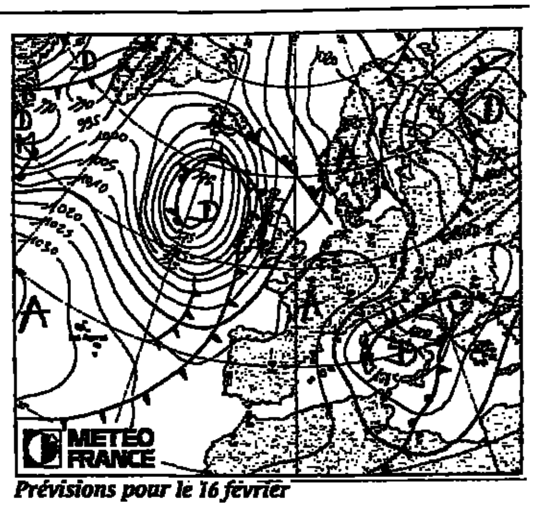
Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur le Poitou-Charentes, la grisaille se déchirera rapidement et le soleil s'imposera. Il fera de même sur le bassin aquitain, mais après une matinée venteuse et pluvieuse. Les Pyrénées resteront sous la grisaille, le vent sera violent en matinée, accompagné de neige dès 800 mètres. Il fera 7 à 10 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La matinée se passera sous les nuages et les précipitations (neige soutenue sur les Alpes du Nord). Le soleil reviendra l'après-midi sur le Limousin et se fera désirer ailleurs. Températures en baisse, 5 à 7 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Matinée assez nuageuse, surtout en Corse et dans l'arrière-pays, où quelques ondées sont attendues. Le soleil reprendra le dessus l'après-midi, la Corse gardant un peu de nébulosité. Mistral et tramontane se lèveront, atteignant 120 km/h l'après-midi du Roussillon à l'ouest de la Provence. Il fera plus frais, avec 10 à 15 degrés.



Situation le 14 février



Prévisions pour le 16 février

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ESPAGNE.** La confédération des taxis espagnols a invité ses membres à faire grève lundi 17 février, pour obtenir, comme les chauffeurs routiers, une réduction du prix des carburants et un abaissement de l'âge de la retraite.

■ **ÉTATS-UNIS.** Les pilotes d'American Airlines, deuxième compagnie aérienne américaine, ont lancé un appel pour un arrêt du travail samedi 15 février, à 5 h 1 GMT, si un compromis n'intervient pas d'ici à vendredi soir dans la négociation sur la réduction des salaires. La direction de la compagnie, qui a adopté une position dure, a décidé de suspendre vendredi tous les vols à destination de l'Europe, du Japon, des Caraïbes et d'Amérique centrale et du Sud. Elle a proposé à ses passagers de les replacer sur d'autres compagnies. – *(AP.)*

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE.** Un second vol hebdomadaire de la compagnie française AOM desservira tous les dimanches Nouméa, via Colombo (Sri Lanka) et Sydney, à partir du 29 juin, au départ d'Orly-Sud.

TECHNOLOGIE

Les premiers lecteurs de disque vidéo numérique arrivent en Europe début mars

LE LANCEMENT du disque vidéo numérique (DVD) marque, quinze ans après celui du disque compact (CD), la première révolution physique de la célèbre galette aux reflets dorés de 12 centimètres de diamètre. Début mars, les plus passionnés découvriront les premiers modèles de lecteur DVD commercialisés par Thomson Multimédia (*Le Monde* du 12 février). Depuis ses débuts, le CD a conservé son capital d'origine : 650 millions d'octets d'informations numériques binaires. Cette capacité a permis d'enregistrer 74 minutes de musique non compressée (CD audio) puis 74 minutes de vidéo compressée avec la technologie MPEG-1 (CD-Vidéo).

La version informatique (CD-ROM) a inauguré l'ère des ordinateurs multimédias. Mais, jusqu'à présent, les encyclopédies sur CD-ROM ressemblent beaucoup à leurs ancêtres sur papier. Les séquences vidéo, par exemple, y sont peu nombreuses et très brèves. Avec le nouveau support, les créateurs multimédias n'auront plus d'excuses.

Le DVD améliore en effet simultanément les trois caractéristiques principales du disque compact : la qualité de l'image, la richesse du son et la durée d'enregistrement. Paradoxalement, des trois facteurs, c'est l'image qui progresse le moins. Cette dernière restera limitée par les 625 lignes des postes de télévision jusqu'à l'arrivée de la haute définition. Néanmoins, la résolution horizontale passe à 480 lignes sur le DVD contre 240 avec le CD vidéo et 440 avec le Laserdisc analogique (disque de 30 centimètres de diamètre).

Le son, lui, n'a plus rien de comparable avec la monophonie de la plupart des émissions télévisées ni même avec la stéréophonie des cassettes vidéo préenregistrée. Le DVD, lui, offre pas moins de 6 canaux sonores, dont 5 de qualité musicale (pentaphonie) et 1 dédié aux effets spéciaux (basses fréquences). De plus, les possibilités de sous-titrage deviennent quasiment illimitées.

Mais c'est la durée d'enregistrement qui effectue le bond en avant le plus spectaculaire. Elle bénéficie de la conjugaison de deux progrès : le nombre d'octets est multiplié par un facteur qui peut atteindre 26 et la technologie MPEG-2 améliore sensiblement le taux de compression. La capacité du DVD varie de 4,7 à 17 milliards d'octets (Go) contre 650 millions d'octets pour le CD.

Un seul DVD à quatre couches ne contiendra pas moins de quatre films. Et huit à dix heures de musique dans sa version audio

En effet, le nouveau disque peut être constitué d'une, deux ou quatre couches. Dans ce dernier cas, chacune des deux faces est composée de deux couches superposées dont l'une est semi-réfléchissante. La variation de distance de focalisation du rayon laser de lecture permet de passer de l'une à l'autre de ces couches. Quant au changement de face, il est effectué par retournement manuel du disque, par basculement de la tête de lecture ou par dédoublement de cette dernière. Ces dernières options n'augmentent le prix de revient du lecteur que quelques centaines de francs.

La technologie MPEG-2 apporte, quant à elle, une méthode compression nettement plus « intelligente » que l'actuelle norme MPEG-1. Elle permet en effet de dissocier les points fixes des points animés entre deux images. Les premiers n'étant pas réenregistrés, le taux de compression augmente considérablement, ce qui libère la place nécessaire pour stocker le son à 6 canaux (Dolby Digital ou PCM) et plusieurs dizaines de sous-titrages.

Les 74 minutes de film d'un CD-Vidéo MPEG-1 passent ainsi à 125 minutes sur un DVD. Cette durée permet d'enregistrer la quasi-totalité de longs métrages sur une seule face. Un seul DVD à quatre couches contiendra donc pas moins de quatre films...

De quoi faire rêver les cinéphiles, mais également les mélomanes. La version audio du DVD peut contenir 8 à 10 heures de musique, soit l'intégralité de l'œuvre de certains compositeurs ou interprètes de variété. Un tel potentiel pose des problèmes inédits de commercialisation. Si le coût de production d'un disque ne dépasse pas les 5 à 7 francs pour un mono-couche, la valeur de leur contenu ne peut subir la même compression que celle des données.

Une « intégrale » sur un seul DVD coûtera donc aussi cher que sur une douzaine de CD. Le problème est identique pour les films. Mais la souplesse offerte par la variation du nombre de couches répond largement à la question. Et la qualité offerte par le nouveau support devrait balayer la plupart des interrogations.

Pour en bénéficier, il faudra cependant attendre que les éditeurs adaptent leurs stratégies commerciales au DVD. Pour patienter, lors des démonstrations que Thomson Multimédia va organiser début mars dans les magasins de la grande distribution, les passionnés devront se contenter que quelques titres comme *Farinelli* édité en version originale par... les Japonais.

Michel Alberganti

DÉPÊCHES

■ **PAPIERS ANCIENS.** L'Espace Champerret à Paris accueille le Salon du livre et des papiers anciens du jeudi 13 au dimanche 23 février (de 11 heures à 19 heures, nocturnes les jeudis 13 et 20 février jusqu'à 22 heures, entrée 45 francs). Outre les archives et la documentation qu'ils proposent, les 200 exposants ont mis en avant le thème des jeux anciens. Une exposition de cartes postales des années 1900-1910, illustrant le thème des montreurs d'ours, sera également présentée.

■ **BANDES DESSINÉES.** La quatrième édition du Salon « BD à Bastia », le plus jeune et le plus méridional des salons de bande dessinée francophone, expose ses albums jusqu'au dimanche 16 février dans le chef-lieu de la Haute-Corse. La manifestation joue la latinité, après avoir mis en vedette l'Italie, l'Espagne, puis la Méditerranée dans son intégralité, le pays invité cette année est l'Argentine, terre fertile en auteurs de BD ancrés dans la réalité politico-sociale, terre de voyageurs et d'immigration pour beaucoup de Corses.

■ **VENTES.** A Vendôme, une collection de plus de 100 chopes à bière bavaroises des XIXe et XXe siècles passeront aux enchères le dimanche 16 février à l'hôtel des ventes (exposition la veille, tél. : 02-54-80-24-24). Leurs prix oscillent entre 500 et 2 000 francs, selon l'ancienneté, l'état de conservation, les dimensions, la beauté et l'originalité du décor, naturaliste, cynégétique, grivois.

■ **JARDINS.** Le vingtième numéro d'*Hommes et Plantes* consacre des articles à la Roseraie de bagatelle, aux orchidées de Madagascar et leur culture, au paysagiste britannique William Robinson (1838-1935), à l'histoire de *Vitis Vinifera*, qui n'est autre que la vigne, au projet de plantation d'un jardin botanique en Midi-Pyrénées. Le même numéro annonce les manifestations à venir, recense les livres récemment parus. Quatre numéros par an, 180 F. *Hommes et Plantes*, 84, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 01-44-39-78-84.

■ **LOTO :** aucun des quelque six millions de parieurs au tirage du super loto doté d'une « cagnote » de 100 millions de francs n'a trouvé la bonne combinaison de six chiffres tirés jeudi 13 février – 1, 2, 11, 17, 28, 38, numéro complémentaire 23. Le rapport pour cinq bons numéros et le complémentaire est de 794 775 F ; pour cinq numéros, de 34 810 F ; pour quatre numéros, de 763 F ; pour trois numéros, 46 F.

SPORTS D'HIVER

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement au jeudi 13 février. Elles nous sont communiquées par l'association des maires et stations françaises de sports d'hiver qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel 3615 EN MONTAGNE ou 3615 CORUS, Internet : htt : //www. skifrance.fr.

Les chiffres indiquent en centimètres la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe-d'Huez : 100-250 ; Alpe-du-Grand-Serre : 20-80 ; Auris-en-Oisans : 30-250 ; Autrans : 30-60 ; Chamrousse : 50-70 ; Le Collet-d'Allevard : 25-130 ; Les Deux-Alpes : 70-280 ; Lans-en-Vercors : 10-50 ; Meaudre : 5-40 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 0-70 ; Les Sept-Laux : 30-140 ; Villars-de-Lans : 10-40.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 60-165 ; Les-Carroz-d'Arraches : n. c. ; Chamonix : 60-215 ; Châtel : 30-150 ; La Clusaz : 40-240 ; Combloux : 40-140 ; Les Contamines-Mont-Joie : 40-150 ; Flaine : 80-230 ; Les Gets : 40-110 ; Le Grand-Bornand : 5-150 ; Les Houches : 40-140 ; Megève : 20-160 ; Morillon : 10-240 ; Morzine-Avoriaz : 30-165 ; Praz-de-Lys-Sommand : 60-130 ; Praz-sur-Arly : n. c. ; Saint-Gervais : 45-140 ; Samoëns : 30-225 ; Thollon-les-Memises : 70-100.

SAVOIE

Les Aillons : 20-108 ; Les Arcs : 78-180 ; Arèches-Beaufort : 5-160 ; Aussois : 30-100 ; Bonneval-sur-Arc : n. c. ; Bessans : 95-110 ; Le Corbier : 65-165 ; Courchevel : 33-139 ; La Tania : 40-141 ; Crest-Voland-Cohennoz : 60-80 ; Flumet : 55-140 ; Les Karellis : 70-160 ; Les Menuires : 55-150 ; Saint-Martin-Belleville : 35-150 ; Méribel : 50-138 ; La Norma : 40-220 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 45-130 ; La Plagne : 105-190 ; La Rosière 1850 : 82-190 ; Saint-Francois-Longchamp : 10-150 ; Les Saisies : 115-165 ; Tignes : 114-180 ; La Toussuire : 50-80 ; Val-Cenis : 40-160 ; Val-Fréjus : 20-190 ; Val-d'Isère 104-210 ; Valloire : 35-125 ; Valmeinier : 25-125 ; Valmorel : 60-160 ; Val-Thorens : 100-200 ;

ALPES-DU-SUD

Auron : 100-220 ; Beuil-les-Launes : n. c. ; Isola 2000 : 140-260 ; Montgenèvre : 130-230 ; Orcières-Merlette : 70-320 ; Les Orres : 100-250 ; Pra-Loup : 65-245 ; Puy-Saint-Vincent : 70-300 ; Risoul 1850 : 75-200 ; Le Sauze-Super-Sauze : n. c ; Serre-Chevalier : 80-300 ; Superdevoluy : 55-270 ; Valberg : 80-160 ; Val-d'Allos/Le Seignus : 140-300 ; Val-d'Allos/La Foux : 160-400 ; Vars : 70-200.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 5-85 ; Cauterets-Lys : 60-100 ; Font-Romeu : 70-120 ; Gourette : 10-140 ; Luchon-Superbagnères : 25-130 ; Luz-Ardiden : 25-100 ; La Mongie : 35-90 ; Peyragudes : 30-140 ; Piau-Engaly : 85-230 ; Saint-Lary-Soulan : 15-150 ; Luchon-Superbagneres : 10-140.

AUVERGNE

Le Mont-Dore : 00-25 ; Besse/Super-Besse : 10-20 ; Super-Lioran : 10-30.

JURA

Métabief : 01-40 ; Mijoux-Lelex-la-Faucille : 20-50 ; Les Rousses : 5-50.

VOSGES

Le Bonhomme : 40-40 ; La Bresse-Hohneck : 20-20 ; Gérardmer : 10-30 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 0-15 ; Ventron : n. c.

POLÉMIQUE **Voilà plusieurs mois que se développe une polémique favorisée, entre autres, par un académicien, Marc Fumaroli, et par Jean Clair, directeur du Musée Picasso et historien d'art : il s'agit d'affirmer que l'art contemporain français est dans l'impasse. ● APRÈS des joutes à fleuret moucheté, cette offensive a pris un tour déplaisant dans le dernier numéro de la revue *Krisis*, qui a pour directeur Alain de Benoist, penseur de l'extrême droite et l'un des fondateurs du Grece. Dans cette publication, Jean Clair se retrouve aux côtés de Kostas Mavrakis, qui s'essaie à un éloge de la créativité artistique sous le nazisme, le fascisme ou le communisme stalinien. ● PERSONNAGE provocateur, habile dans la controverse, Jean Clair, qui a longtemps défendu les créateurs français, se dit aujourd'hui *« en colère »*.**

L'art contemporain sous le regard de ses maîtres censeurs

Des intellectuels, Marc Fumaroli, Jean Clair, Philippe Domecq et Kostas Mavrakis, prétendent dénoncer la nullité de la création plastique aujourd'hui. Cette campagne, qui ne s'embarrasse ni de nuances ni de précisions, révèle parfois de très désagréables sous-entendus idéologiques

Y A-T-IL encore des artistes en France ? La question vous paraît loufoque ? Vous haussez les épaules ? C'est que vous ne lisez pas certains journaux. Un quotidien, un hebdomadaire, une revue se posent la question. A vrai dire, on ne se la pose même plus. Après le temps des doutes, voici venu celui des faire-part de deuil adressés par des auteurs connus, des savants, tous très respectables.

Le 22 janvier, *Le Figaro* publie un entretien entre Marc Fumaroli, académicien, professeur au Collège de France, et Jean Clair, directeur du Musée Picasso, historien de l'art et essayiste. Il s'intitule « L'art contemporain est dans une impasse ». On y lit que *« l'enfermement de l'art contemporain, son autosuffisance et son autocomplaisance sont une catastrophe intellectuelle »* (Jean Clair), et que *« si l'art est éducation du sensible, il faut l'encourager à emprunter d'autres chemins que ceux dont le médiatiquement correct contrôle actuellement l'accès »* (Marc Fumaroli).

« EXPLOSION DE NIHILISME »

Le lendemain, dans *L'Evénement du jeudi*, Jean Clair répond à des questions de Jean-Louis Pradel. Il ne cultive pas la nuance : *« L'art contemporain français n'a plus ni sens ni existence »*, assène-t-il au lecteur hébété. Précision complémentaire : *« La création plastique n'est plus dans les galeries d'art, elle est au cinéma, dans la danse, dans l'art vidéo. Et l'acharnement thérapeutique que met l'Etat à prolonger l'agonie, à travers un appareil coûteux, n'y peut rien : l'art français contemporain, contrairement à l'art italien, anglais ou germanique, n'a plus d'existence. »*

Quelque temps auparavant a paru le dernier numéro de la revue *Krisis*, qui a pour directeur Alain de Benoist, penseur attitré de l'extrême droite et l'un des fondateurs du Grece (Groupement de recherche et d'étude pour la civilisation européenne). Distribution brillante : Jean Clair, et aussi l'artiste Ben, le philosophe Jean Baudrillard – lequel a donné l'année dernière dans *Libération* une tribune contre la *« nullité »* de l'art d'aujourd'hui – et l'essayiste Jean-Philippe Domecq – qui avait déjà mené l'offensive dans *Esprit* en 1992 et publié, en 1994, *Artistes sans art ?* Dans *Krisis*, Kostas Mavrakis décrète donc que *« le modernisme n'a plus d'avenir »* et que, *« en tant qu'art, on s'apercevra bientôt qu'il n'a même pas de passé »*.

A ces trois publications, il faut reconnaître clarté et unité de ton. Clarté, parce que la plupart des auteurs ne s'embarrassent ni de nuances ni de détails. Approximations et interprétations hâtives sont la règle plus souvent que l'exception. Le cubisme, n'en déplaise à Marc Fumaroli, ce n'est pas seulement *« le plaisir de retrouver prise avec un "chez soi" élémentaire et fortement éprouvé »*. Le mot « minimalisme » ne s'applique pas à Malevitch, quoi qu'en pense Kostas Mavrakis. Jean-Philippe Domecq ne démontre que sa légèreté quand il dénonce *« un éloge au premier degré de la société de consommation via les Warhol, Buren, Joseph Beuys et autres carreleurs conceptuels comme Jean-Pierre Raynaud »*. Beuys ou Raynaud apologistes de la société de consommation… Il faut un rare degré d'ignorance ou d'aveuglement pour avancer de tels jugements.

Unité de ton ensuite : quelques certitudes font office de programme commun. Le rôle de l'Etat est uniformément décrié, la notion de modernité tournée en ridicule, l'histoire du XX[e] siècle réécrite et la création contemporaine française tenue pour nulle et non avenue. Il semble entendu qu'elle a disparu, qu'il ne reste plus rien à voir et à aimer. Premier et principal symptôme de cette décadence : nul ne sait plus ni peindre ni dessiner comme autrefois. En 1981 déjà, dans *Le Débat*, Claude Lévi-Strauss déplorait la fin du *« métier »*. *« La science du coloris s'est oubliée*, affirme à son tour Jean Clair. *Les peintres contemporains sont fréquemment daltoniens (…). Mais ils se refusent aussi à la pratique du dessin, à la complexité d'un savoir-faire qui a atteint sa plénitude peut-être au siècle dernier. »* En écho, Marc Fumaroli se réjouit de savoir que *« l'on refuse du monde »* aujourd'hui dans les écoles de dessin et de peinture et en appelle au renouveau du *« dessin d'après modèle »*, comme s'il ne se pratiquait plus dans aucun atelier.

Dans *Krisis*, Louis Védrines se lamente : *« Il est triste de penser que nos descendants ne connaîtront que par des photographes le visage des grands hommes de notre temps. »* Ayant cité Hals, Champaigne et La Tour – mais, comme par hasard, ni Picasso, ni Matisse, ni Bacon –, il ajoute : *« Ces grands artistes n'ont pas seulement fixé, pour l'éternité, les traits de leur modèle ; ils nous en ont dévoilé l'âme. Ce qu'il serait dérisoire d'exiger de la photographie. »* Il est navrant d'avoir à rappeler à ces censeurs mal informés l'existence de Gisèle Freund, de Cartier-Bresson et d'Avedon ; navrant de devoir affirmer que ni Debré, ni Rebeyrolles, ni Raysse, ni Viallat, ni Pincemin, ni Albérola, ni Dalbis, ni Corpet, ni cent autres peintres de tout genre ne sont *« daltoniens »*, et qu'ils ne souffrent d'aucune *« perte sensorielle »*.

Que se serait-il donc passé ? Une tragédie, celle de l'art moderne. A partir du début du siècle, les beaux-arts – au sens traditionnel du terme – ont subi les assauts bientôt vainqueurs de l'objet et de l'abstraction. La représentation *s'est effacée*, au profit du produit manufacturé et de la surface colorée. *Urinoir* de Duchamp et monochrome de Malevitch sont ainsi régulièrement dénoncés, et plus violemment encore les artistes qui ont subi, d'une manière ou d'une autre, leur influence. Tel serait *« le cycle ouvert au début de ce siècle par l'explosion de nihilisme que représentaient l'abstraction, le cubisme, le futurisme, le dadaïsme »*, écrit Kostas Mavrakis. Ainsi sont confondus dans les mêmes concepts fourre-tout plusieurs générations, et condamnés les inventeurs à cause de leurs lointains imitateurs.

Qu'il existe depuis un quart de siècle un académisme moderniste, on ne peut en douter. Que la paresse intellectuelle et le conformisme aient favorisé son développement n'est pas moins certain. Mais ces évidences n'autorisent pas à prononcer des condamnations rétrospectives si générales *qu'elles n'ont plus aucun sens*, plus aucune portée. Elles relèvent de l'incantation ou de la déploration, pas de l'analyse historique.

C'est là le point très faible de ces discours : leurs auteurs ne vont pas au-delà de la plainte ou de l'insulte. Ils fuient le pourquoi. Marc Fumaroli cultive mélancoliquement la nostalgie du Grand Siècle et des académies de la Renaissance sans consacrer un moment à l'étude du XX[e] siècle, qui, cependant, ne ressemble guère à ceux de *Marsile Ficin et de Poussin*. Cette différence ne suffirait-elle pas à rendre vaines ses lamentations ? Quand il a épuisé ses stocks de sarcasmes et qu'on l'interroge sur les rapports entre art et société actuels, Jean-Philippe Domecq se dérobe : *« Je ne me sens pas compétent pour dire si les rapports entre l'art et la société entrent ou non dans un schéma historique de nécessité »*, répond-il alors. Dommage ! Voilà ce qui serait intéressant, et pas d'en appeler vaguement à *« l'appréhension énigmatique de l'existence »*. Jean Clair lui-même, dont on ne saurait nier le talent d'historien, esquive le problème.

UNE THÉORIE DÉTESTABLE

Un seul l'affronte, mais c'est pour le pire, pour esquisser une théorie détestable. Il s'agit de Kostas Mavrakis. Après avoir affirmé que l'art, dans le passé, a toujours partie liée avec une religion, des *dogmes idéologiques, des idéaux* politiques, il en vient à conclure. A partir du XIX[e] siècle, la bourgeoisie a organisé la liquidation de l'art et supprimé toute possibilité de jugement, démontrant ainsi que *« le capitalisme offre un mauvais terrain pour l'épanouissement de l'art »*. Elle a vidé les œuvres de tout sens. A l'inverse, *« Les idéologies, nationalistes en Italie et en Allemagne* [en clair : le fascisme et le nazisme], *communiste en URSS, proposaient au moins une cause substantielle à défendre, celle de leurs valeurs collectives réelles ou imaginaires. Les démocraties n'avaient rien à leur opposer, sauf justement la liberté. Elles favoriseront donc un art dont le contenu est l'absence de contenu, autrement dit la licence de faire n'importe quoi. »* Le *« au moins »* est exquis : grâce à Hitler, il y a eu *« au moins »* Albert Speer et Arno Brecker. Voilà qui a le mérite de la franchise. Si l'art contemporain dépérit, c'est la *faute à Voltaire, c'est la faute à* Rousseau.

Ph. D.

Marc Fumaroli contre « l'Etat culturel »

L'attaque contre l'Etat, c'est-à-dire le ministère de la culture, n'est pas neuve. Elle faisait en 1991 la matière du pamphlet de Marc Fumaroli, *L'Etat culturel* (Ed. de Fallois). L'auteur entendait stigmatiser des dépenses inutiles, des manifestations à ses yeux sans importance. Appliquée à l'art contemporain, la critique se formulait ainsi : on gaspille des fonds publics afin de maintenir en survie artificielle des artistes sans qualité, auxquels, de toute façon, personne ou presque ne s'intéresse plus, hors une infime minorité coupée de tout. Ces propos ne sont pas sans conséquences, dans la mesure où ils peuvent tenir lieu d'arguments à des élus pressés d'en finir avec des centres d'art ou des musées dont la rentabilité électorale leur semblent douteuse. C'est le cas aujourd'hui du Musée d'art contemporain de Lyon, du Centre d'art Le Channel à Calais. A Rennes, La Criée a fermé. Nombre d'autres institutions en province ne se sentent guère en meilleure posture.

COMMENTAIRE

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET CONFUSION MENTALE

On dira que nul n'est responsable que de ce qu'il signe. On dira que la liberté d'expression force à admettre que toutes les opinions trouvent papier où s'imprimer, revue où s'exhiber. On dira qu'il ne s'agit là que de querelles esthétiques savantes et de disputes entre érudits, fort éloignées de la politique de chaque jour, des événements de chaque jour.

On dira tout cela. Il n'en demeure pas moins que collaborer à un numéro de *Krisis* n'est pas absolument anodin, ne serait-ce qu'en raison des voisinages qu'il faut alors tolérer. Naturellement, l'essai que Jean Baudrillard consacre pour l'essentiel à Warhol est infiniment plus intelligent et pertinent que les assertions rudimentaires de Jean-Philippe Domecq dans le genre *« Warhol, c'est la vacuité qui ne donne rien à voir »*. Mais alors pourquoi Baudrillard publie-t-il là, au risque de favoriser la confusion ?

Naturellement, Jean Clair n'a aucune sympathie fascisante et répond à *Krisis* en spécialiste du symbolisme et de la première moitié du XX[e] siècle soucieux de rappeler la grandeur de Munch, de *Klinger*, de Böcklin. *Mais il* accepte de la sorte de côtoyer Gérard Zwang, sexologue et musicologue, lequel déteste la musique baroque – c'est son droit – et la dénonce pour son *« orientation homosexuelle »*. Il tient du reste l'homosexualité pour une *« déviation d'origine génétique »*, heureusement *« non contagieuse »*. Ces *« déviants comportementaux »* – entendez les chefs et les musiciens *« qui n'ont pas le goût des dames »* – *« nous privent de femmes et nous gavent* ad nauseam *de hautes-contre »*. A quand une étoile rose pour les *« baroqueux »* ?

Pour ajouter à l'effet de masse, pour accroître l'efficacité et l'autorité du numéro, évidemment conçu comme un ensemble cohérent en dépit des contradictions internes, il se clôt sur la traduction de quelques pages de Spengler. On y apprend avec quelque stupeur que *« c'est avec le XVIII[e] siècle que meurt l'architecture »* et *« que la peinture à l'huile s'est éteinte à la fin du XVII[e] siècle, peu après la mort successive de tous les grands maîtres »*, tout cela au nom d'un *« sentiment cosmique »* qui se serait perdu.

Qu'est ce que la peinture moderne, dans ce système ? Un *« art agonisant »*, *« art dangereux, tourmenté, froid, malade »*. Autrement dit un art dégénéré. *« Entartete Kunst »* en allemand.

Ni Baudrillard ni Clair ne pensent en ces termes. Il n'en est que plus fâcheux qu'ils associent leurs noms et leurs écrits à de telles entreprises. De la concession à la compromission, la distance est étroite.

Philippe Dagen

La colère de Jean Clair, conservateur déçu

PORTRAIT

Le directeur du Musée Picasso fustige aujourd'hui les artistes qu'il a défendus hier

JEAN CLAIR aime les controverses, les polémiques, la provocation. Voilà qui suffit à le distinguer de la corporation des conservateurs, à laquelle appartient néanmoins le conservateur général du patrimoine et directeur du Musée Picasso.

Né à Paris en 1940, il pénètre dans le monde des musées après des études d'histoire de l'art et d'esthétique à Paris et à Harvard. Après un séjour de trois ans aux Etats-Unis et au Canada de 1966 à 1968, il revient en France et organise des rétrospectives consacrées à Giacometti (1969) et à Morandi (1970), premières expositions d'une série très abondante où figurent les noms de Duchamp, Bonnard, Magritte, Chirico, Balthus, Music. En 1980, il signe à Beaubourg « Les réalismes entre révolution et réaction 1919-1939 », inaugurant ainsi la redécouverte de l'entre-deux-guerres qui a largement prospérée depuis lors.

En 1995, directeur de la Biennale de Venise, il est le maître d'œuvre d'« Identité-Altérité », immense entreprise d'analyse des relations entre arts plastiques, histoire des sciences et histoire politique de la fin du siècle dernier à aujourd'hui. Entre-temps, il a réalisé des expositions aussi importantes que « Vienne », « L'apocalypse joyeuse » et « L'âme au corps ». Entre-temps encore, il a publié plusieurs essais aux confins de l'histoire de l'art, de la psychanalyse et de la médecine. Ses compétences et ses travaux d'historien d'art font de lui l'une des rares figures marquantes de *cette discipline en France*.

« IMPRUDENCE »

Son activité de critique est aussi ancienne et aussi abondante. Elle a commencé avec la revue *L'Art vivant*, dans laquelle il a pris position, à leurs débuts, en faveur de la plupart des artistes français qu'il rejette aujourd'hui dans les ténèbres. Elle a continué avec sa *Brève défense de l'art français*, publiée en 1968, parallèle entre France et Etats-Unis. Elle a imposé sa singularité en 1983, avec la parution des *Considérations sur l'état des beaux-arts*, sous-titrées *Critique de la modernité*. Le grand mot est lâché : modernité. Jean Clair refuse de s'en tenir à une *« histoire sainte »* de l'art moderne, de Cézanne au cubisme, du cubisme à l'abstraction et de celle-ci au monochrome minimal et au conceptuel. Il en appelle à une vision plus large, qui s'inquiète de ceux qui ne s'inscrivent pas dans cette logique, Italiens de la *pittura metafisica*, Allemands de la nouvelle objectivité, Américains tels que Hopper. Il affirme appliquer la même règle aux vivants et ne pas s'en tenir à ceux qui se réclament d'une avant-garde.

Mais pourquoi, aujourd'hui, une telle offensive, si brutale ? La réponse est paradoxale. Ce serait, affirme Jean Clair, sous le coup de la colère, à force d'observer que l'art contemporain français a perdu son rang international et ne figure pas dans les musées américains ou allemands, relégué au rang de curiosité anachronique. *« Les revues d'art s'appellent aujourd'hui* Opus International *ou* Art Press *– sans "e" bien sûr. Dans les années 60, c'était* Les Lettres françaises, *revue du PCF, qui parlait de Matisse, de Picasso, de Léger… Depuis plus de vingt ans, la droite a repris seule à son compte la défense de valeurs qui, auparavant, étaient défendues par les républicains – l'identité nationale par exemple. »*

Pourquoi, dans ce cas, avoir choisi *Krisis ?* La question déplaît fortement à Jean Clair, qui énumère aussitôt les noms de ceux qui, avant lui, ont accepté d'y écrire : Jean-Pierre Vernant, Régis Debray, Claude Lévi-Strauss, Michel Serres. De toute façon, ajoute-t-il après avoir admis – euphémisme – son *« imprudence »*, de tels entretiens ne lui permettent pas de développer comme il faudrait sa pensée et le contraignent à simplifier.

« FAIBLE ET FADE »

A simplifier au point de décréter la mort de l'art français, qu'il dit vouloir défendre, qu'il défendait au temps de *L'Art vivant ?* *« Mais c'est ainsi. Il y a longtemps que je ne vois plus dans les galeries et les ateliers de quoi m'enthousiasmer. Tout cela me semble de plus en plus faible, de plus en plus fade. Alors qu'au cinéma j'ai de vraies émotions, autrement plus profondes… »* Ses philippiques ne viseraient donc que les peintres, et non point tous les artistes ? *« Evidemment. Je le dis dans l'entretien : il y a "autant d'art" aujourd'hui qu'à n'importe quelle autre époque, mais il ne se focalise pas forcément là où l'on a pris l'habitude de le trouver. »*

Ph. D.

Autant en emportent les montgolfières et Bernard-Henri Lévy

Le Jour et la Nuit. Le premier film de fiction réalisé par l'écrivain affiche de hautes ambitions

Le premier film de fiction de Bernard-Henri Lévy, *Le Jour et la Nuit*, sorti dans les grandes salles vendredi 14 février, met en scène une actrice sculpturale (Arielle Dombasle), un producteur retors (Karl Zéro) et un écrivain revenu de tout (Alain Delon). Une fable faustienne traversée de métaphores, de citations et d'effets, sur l'amour, la littérature, la révolution, la peur et le destin, où les comédiens font ce qu'ils peuvent.

Film français de Bernard-Henri Lévy. Avec Alain Delon, Arielle Dombasle, Xavier Beauvois, Marianne Denicourt, Karl Zéro, Lauren Bacall, Francisco Rabal, Jean-Pierre Kalfon, Julie Du Page. (1 h 52.)

C'est très joli, les montgolfières, quand, toutes gonflées de vent, elles déplacent avec élégance leurs formes rebondies et colorées au-dessus de paysages de rêve. Cela fournit aussi volontiers un cachet d'excentricité, ainsi qu'une poignée de métaphores (s'élever au-dessus du monde, etc.). Il y a une montgolfière, puis trois, dans le premier film de Bernard-Henri Lévy. A moins que *Le Jour et la Nuit* lui-même ne soit un film-montgolfière.

Tout est très joli, dans ce film. Les actrices, les paysages de la côte mexicaine, les images décoratives comme dans un catalogue de photos glacées. Il y a même une « belle américaine » (à quatre roues), un yacht, une hacienda gracieusement décatie...

Et pour être gonflé, c'est gonflé, le réalisateur et son coscénariste Jean-Paul Enthoven n'ont pas lésiné sur les gaz : l'amour, la littérature, la révolution, la peur de la mort, le destin, le spectacle. Tandis que, de signes explicites en déclarations médiatiques, Bernard-Henri Lévy se situe en référence à Orson Welles et à Visconti, à Renoir et à Huston, à Goethe, Eschyle, Hemingway et Malcolm Lowry, l'affiche lorgne quant à elle vers *Autant en emporte le vent*, pourquoi pas ? Nul ne songe à reprocher à un jeune cinéaste d'aborder son œuvre avec ambition.

Pourtant une légère perplexité naît au moment de franchir cette frontière invisible mais bruissante de rumeurs et de jalousies qui depuis deux mois divise le tout-Paris médiatique et culturel entre ceux qui « l'ont pas vu » et ceux qui « l'ont vu ». La première séquence – scène de dispute en voiture entre une actrice sculpturale et son producteur retors – se veut burlesque, mais elle ne fait pas rire du tout. La suite, c'est-à-dire le générique de début, porte davantage à l'hilarité, bien que ce ne soit manifestement pas son objectif : autour d'Alain Delon, star labellisée dont le patronyme s'affiche dans un petit cadre, le coupé/collé qui rapproche Lauren Bacall de Karl Zéro puis incorpore à ce montage de noms-emblèmes deux représentants du jeune cinéma français (Marianne Denicourt et Xavier Beauvois) évoque l'étrange résultat d'un jeu pratiqué avec un cure-dent dans le *Who's Who*.

LA MARMITE DES ARCHÉTYPES

Mais il faut résister à la tentation d'étiqueter les protagonistes, espérer que ce film-creuset saura fondre en un seul élan ces composantes disparates. *Le Jour et la Nuit* n'est pas un creuset, c'est une marmite en ébullition où va mijoter un improbable congrès d'archétypes. Donc l'actrice sculpturale (Arielle Dombasle) et le producteur retors (Karl Zéro) s'en viennent tirer de sa retraite ensoleillée un écrivain très revenu de tout (Alain Delon), pour le convaincre de laisser adapter au cinéma son premier livre, qui fit jadis sa gloire littéraire.

Fatigué, ledit écrivain laisse sa jeune épouse (Marianne Denicourt) s'ébattre avec un juvénile vulcanologue (Xavier Beauvois) et lui susurrer des phrases « osées » – il s'agit d'un film audacieux. A ses moments perdus, le vulcanologue trame en compagnie des *peones* reclus dans la cuisine un attentat contre un malfaisant latifundiaire local (Francisco Rabal), qui, à l'occasion, administre des fessées aux jouvencelles du voisinage pour réveiller ses ardeurs.

FABLE FAUSTIENNE

Désabusé, Alain Delon suit ce cirque à la lorgnette du haut de sa nacelle, tandis que Kalfon en factotum-choryphée homosexuel résume l'action lorsqu'on risque de perdre le fil. Il y a également Lauren Bacall, qui passe et repasse dans le champ de la caméra, avec l'air de se demander ce qu'elle fait là. Le spectateur, mettant à profit quelques baisses de tension du récit pour deviner le sens de son personnage bien avant qu'il ne soit soudainement révélé à la dernière bobine – et à la surprise générale –, pourrait utilement la renseigner. Au secours de cette pyrotechnie un tantinet mouillée, Maurice Jarre déchaîne sur la bande-son les orages symphoniques renouvelés de sa partition pour *Lawrence d'Arabie*. Mais en fait d'Arabie, c'est un bac à sable, d'où une nette impression de disproportion.

Embarqués dans cette tourmente de métaphores, de citations et d'effets, les comédiens font ce qu'ils peuvent. Delon n'a rien perdu de son charme, il semble encore plus loin de tout ça que ne le réclame le scénario, et carrément déplacé lorsque l'intrigue, à rebours du talent singulier de l'acteur, le contraint à des numéros bouteille à la main ou dans les bras d'Arielle Dombasle, accorte incarnation d'un espoir de deuxième vie qui est le principal ressort de cette fable faustienne.

Guère à dire des autres, sinon qu'on comprend mal, quel que soit leur attrait, pourquoi Marianne Denicourt se promène avec une telle constance les seins au vent. On ne comprend pas davantage pourquoi Bernard-Henri Lévy s'inflige, en toute inutilité narrative, ces sortes d'épreuves reines de la réalisation que sont un match de boxe ou une scène de lit, alors qu'il ne sait manifestement pas comment les filmer.

Au risque de faire bien trop tôt se souvenir que les montgolfières, et les films du même type, sont parfois sujets à terribles accidents, par effondrement ou par explosion.

Jean-Michel Frodon

Les méandres d'une promotion étrange

DUR, DUR d'être attaché de presse de cinéma. Tantôt il faut vendre un film à des journalistes qui ne veulent pas le voir ; tantôt les empêcher de voir un film que le réalisateur et son distributeur ne veulent pas montrer. Enfin, pas à tout le monde. Le passage obligé d'une promotion bien comprise passe par *Paris-Match*. Sur la couverture du numéro du 6 février, Alain Delon et Arielle Dombasle regardent le lecteur droit dans les yeux. Suit une interview croisée de BHL et d'Arielle Dombasle qui laisse penser que le journaliste a vu le film...

RÉCIT

Des critiques qui n'ont pas vu le film à l'art consommé du renvoi d'ascenseur

Aussitôt, les rédactions bouillonnent. La même semaine, *Le Point* titre sur *« L'énigme Delon »* et livre huit pages d'interview et de critique. Positive. « Le Jour et la Nuit *est une œuvre ambitieuse, romantique et très personnelle. Séduisante »*, résume Marie-Françoise Leclère. Le même week-end, *Le Figaro Magazine* titre en une *« Tendre et rebelle, Delon intime »*, tandis que Daniel Toscan du Plantier donne ses *« Carnets de tournage »* – il avait rendu visite au Mexique à son ami BHL, lors de la préparation du festival organisé par Unifrance au Mexique – et note que le néo-cinéaste attend *« avec sérénité le jugement du public et, sans trop d'énervement, celui de la critique qui après l'avoir adulé pendant les années glorieuses s'est tour à tour acharnée contre ses succès populaires... »*

Si BHL ne s'énerve pas, il n'en va pas de même de la quasi-totalité des critiques qui apprennent que seuls des patrons de presse et certains journalistes, amis de BHL, ont pu voir le film. *« J'ai découvert le problème lors d'un enregistrement du* Masque et la Plume, dit Jérôme Garcin, responsable du service culturel du *Nouvel Observateur. Aucun des critiques n'avaient vu le film. J'ai alors décidé de ne pas publier l'interview de Delon, déjà faite, et j'ai demandé à Pascal Mérigeau un article sur cette étrange stratégie de lancement. » Le Canard enchaîné* est entré dans la danse le 5 février avec un article cinglant sur *« La méthode pellicule et chemise »*, rendant hommage à BHL qui *« atteint la perfection dans l'art du renvoi d'ascenseur »* et réussit à se faire inviter au festival de Berlin *« hors compétition », « traitement réservé d'habitude à Bergman, Fellini ou à des cinéastes totalement atypiques »*.

« A QUATRE MAINS »

Les téléspectateurs auront vu Alain Delon chez Anne Sinclair et Arielle Dombasle chez Delarue qui recevra bientôt... Delon. *Le Cercle de minuit* n'a pas été oublié, et si Bernard Pivot n'a pu recevoir, comme prévu, le couple BHL-Dombasle, c'est que le thème de l'émission avait changé. Le « travail à quatre mains » – sujet initialememnt prévu – est devenu « Saint-Valentin » – 14 février oblige. Le couple Dombasle-BHL a alors accepté l'invitation du journal *Elle* sur le même thème.

La stratégie du lancement demeure pourtant mystérieuse. Au bureau de François Guerrar, attaché de presse du film, l'explication du refus d'assister aux projections est sobre : *« C'est la distribution qui bloque. »*

DEUX JOURS AVANT LA SORTIE

Adeline Lecallier, responsable de la distribution du film chez Lazennec, s'explique : *« Nous avons eu la copie définitive très tardivement. Le 31 décembre, le film n'était pas monté et n'avait pas de musique. Peu de réalisateurs auraient accepté de montrer leur film dans d'aussi mauvaises conditions. »* Et de démentir toute stratégie visant à écarter les critiques : *« Tous les critiques – à l'exception de ceux du* Nouvel Observateur *et de* L'Express *pour des raisons personnelles de BHL – pourront voir le film. »*

Mercredi 12 février, chez les Dames augustines de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) – et non dans l'une des habituelles salles de projection de presse des Champs-Elysées –, trois séances (de rattrapage) ont finalement été organisées pour la presse, deux jours avant la sortie sur les écrans. *« Pourquoi faudrait-il que la promotion d'un film soit standardisée*, s'insurge Adeline Lecallier. *Luc Besson préfère aussi ne pas montrer ses films avant la sortie. »* Au nom du droit à définir sa stratégie, le distributeur a décidé de ne pas *« faire tourner »* l'équipe et le film en province : *« On ne promène pas facilement des stars comme Delon ou Bacall. Nous préférons préserver le mystère. »*

Mystère que les clients de la FNAC seront seuls à lever, samedi 15 février. A 16 heures, l'équipe du film au complet sera réunie dans le forum de la FNAC-Etoile, à Paris. Evénement retransmis par satellite dans dix magasins de la FNAC qui a mis à la disposition du distributeur ses installations, à charge pour lui de payer les frais de retransmission. *Le Jour et la Nuit* sera le premier film à bénéficier d'une telle retransmission, jusqu'ici réservée à des concerts.

Annette Vezin

Beaubourg, jusqu'au vertige dans la science-fiction

Quatrième et dernière exposition du cycle « L'Impression du voyage » organisé par la Bibliothèque publique d'information

ALLER SIMPLE POUR L'INFINI. Galerie de la Bibliothèque publique d'information. Centre Georges-Pompidou. De 12 heures à 22 heures (sauf mardi). Dimanche de 10 heures à 22 heures. Tél. : 01-44-78-12-33. Jusqu'au 28 avril 1997.

Les deux commissaires d'« Un aller simple pour l'infini », Sophie Francfort et Catherine Geoffroy, qui ont eu la bonne idée de prendre comme conseiller scientifique un expert incontesté, Daniel Riche, ancien rédacteur en chef de *Fiction* et d'*Orbite*, exposent avec pertinence et passion leur projet : *« Parce qu'il va de pair avec la curiosité, la découverte, l'inconnu, mais aussi avec la technologie et le progrès scientifique, le voyage est l'un des thèmes majeurs de la science-fiction. La science-fiction, tisseuse d'hypothèses à l'infini, décline jusqu'au vertige la gamme des passages possibles : vers des contrées imaginaires, dans le lointain espace, à travers le temps, dans les espaces intérieurs ou les univers virtuels. L'exposition s'efforce de rendre perceptible l'essence de la science-fiction, qui est, par sa puissance de conjectures, de poser des questions d'ordre philosophique, sur notre place dans l'univers, notre condition d'êtres humains, les limites de notre perception, de notre libre-arbitre. Loin d'aborder ces questions de manière austère et abstraite, la science-fiction les revêt des habits de lumière de l'imagination, du jeu, du rêve. »*

Ce plaidoyer trouve dans l'exposition une illustration magistrale et judicieusement ordonnée. Le traitement de ce thème a, bien sûr, évolué tout au long de l'histoire de la SF. Les concepteurs ont donc organisé cet itinéraire en tenant compte des grandes étapes de cette évolution, retraçant, du coup, un historique partiel mais légitime du genre.

Dans la première salle, les « Mondes perdus », imaginés par les précurseurs du genre. L'exploration du globe n'est pas achevée – il reste des taches blanches sur le planisphère, des domaines, sous-marins ou aériens, sont encore entièrement vierges – et les écrivains de la seconde moitié du XIXe et du début du XXe siècle, Jules Verne, Edgar Rice Burroughs, Conan Doyle, en profitent pour peupler ces espaces de civilisations inconnues ou de vestiges du passé, tel le ptérodactyle du *Monde perdu*, de Conan Doyle... Mais les taches blanches disparaissent les unes après les autres, et la science-fiction délaisse la Terre pour les espaces interstellaires, pour le cosmos que les progrès de l'astronomie rendent chaque jour moins énigmatique.

Elle cède alors massivement à ce que l'exposition intitule « L'appel des étoiles », qu'elle traite en deux salles distinctes : avant et après les premiers pas de l'homme sur la Lune ; avant et après le moment précis où la réalité rejoint le rêve spatial qui, depuis les années 20, nourrit la plus large part de la SF. Avant, c'est l'âge d'or du *space opera*, de la panspermie et du contact avec les civilisations extraterrestres. Après, c'est la remise en question d'une certaine conception du progrès, d'une certaine idée de l'histoire humaine. L'espace n'est plus un simple terrain d'aventures, plus ou moins naïves ou sophistiquées, mais un endroit où les auteurs transposent les préoccupations du présent.

Dans la dernière partie de l'exposition, sont regroupées, sous le terme d'« Ultramondes », les autres destinations du voyage : le temps et ses paradoxes, les univers parallèles, le cyberespace, les univers subjectifs..., toutes les directions que les théories scientifiques et les découvertes technologiques récentes ont livrées à l'imagination spéculative des auteurs.

Les concepteurs ont largement fait appel à l'iconographie multiforme que la SF a générée depuis ses débuts : illustrations de Granville ou de Robida, couvertures de *Pulps* ou de romans, affiches cinématographiques, photos de films (de Méliès à *L'Armée des douze singes*), vignettes de bandes dessinées (de *Little Nemo* à Bilal)... La scénographie sobrement futuriste de Claire Marcel-Mineur laisse sa place au texte : des citations puisées aux meilleures sources jalonnent le parcours. Et des éléments plus « spectaculaires » – dioramas provenant du musée vivant du roman d'aventures, objets divers aussi symboliques que la fusée-train de Jules Verne – ajoutent une dimension ludique.

De la nostalgie des futurs passés aux horizons illimités du futur

Mais cette exposition n'a pas fait seulement usage des composantes traditionnnelles (photos, maquettes, etc.), elle s'est mise en parfaite adéquation avec son sujet en ayant recours aux nouveaux outils de communication. Pour traiter des univers virtuels, dans une partie intitulée « L'embarquement pour Cyber », ou des univers subjectifs, on a fait appel au travail original de deux infographistes, Etienne Auger et Etienne Mineur, travail à base de citations mises en page, en écran, de façon dynamique. Une installation interactive de Benoît Berry propose une approche métaphorique du thème des univers parallèles...

La réussite de cette exposition est double : elle propose une entraînante balade dans l'imaginaire le plus fertile du siècle ; elle traite le thème en en épousant le mouvement, de la nostalgie des futurs passés aux horizons illimités du futur, tout en inventant, quand cela est nécessaire, les moyens de l'imager.

Jacques Baudou

CORRESPONDANCE

Une lettre de Martine Dauvergne à propos de la Spadem

***A LA SUITE** de l'article intitulé « Des salariés de la Spadem jugés pour dénonciation de "propos racistes" »* (Le Monde *du 8 janvier 1997), nous avons reçu de Martine Dauvergne, ancienne gérante de la Spadem (Société de la propriété artistique des dessins et modèles), la lettre suivante :*

L'article me met en cause en affirmant que j'aurais poursuivi pour diffamation douze anciens salariés qui auraient dénoncé des propos racistes. C'est en réalité pour diffamation à mon endroit que j'ai déposé plainte à l'encontre de douze salariés qui, dans un tract, ont laissé entendre que je pouvais laisser impunis des propos antisémites qui auraient été tenus à l'intérieur de la Spadem.

Les faits que j'ai dénoncés dans ma plainte ont abouti à la mise en examen des douze salariés et à leur renvoi devant le tribunal de police, tribunal devant lequel le représentant du ministère public a considéré que l'infraction était constituée et que j'avais été victime d'une diffamation. Je ne peux donc laisser écrire que je poursuis des salariés parce que ceux-ci ont dénoncé des *« propos racistes »* comme le titre de votre article le laisse entendre.

J'ajoute, en outre, qu'il est fait état dans cet article de ma gestion comme étant qualifiée d'*« irresponsable »* par l'avocat du ministère de la culture, alors que celui-ci n'était pas partie à la procédure.

Les vampires nocturnes d'Auguste Strindberg

A Grenoble, Christine Murillo et Gilles Arbona jouent « La Danse de mort » mise en scène par Laurent Pelly

LA DANSE DE MORT, de Strindberg. Adaptation : Michel Vittoz. Mise en scène : Laurent Pelly. Avec Christine Murillo, Gilles Arbona et Hervé Briaux. LE CARGO, Centre dramatique national des Alpes, 4, rue Paul-Claudel, Grenoble, 38. Tél. : 04-76-25-91-91. De 60 F à 115 F. Durée : 2 h 15. A 20 h 30 le 14 (dernière)

GRENOBLE
correspondance

Une grève immense, dévastée comme au lendemain d'un raz-de-marée qui aurait éventré la maison de La Danse de mort et dispersé son contenu dans le sable bourbeux. Le piano seul est resté enlisé à proximité des spectateurs. A peine aperçoivent-ils le fauteuil ou la table échoués aux confins ténébreux de l'espace scénique, très loin du premier rang de fauteuils. Laurent Pelly a dilaté le grand plateau du Cargo sur 900 mètres carrés, en engloutissant une bonne partie de la salle pour faire souffler la tempête épique de la pièce de Strindberg.

C'est en pensant à Beckett qu'il a demandé à Chantal Thomas cette scénographie qu'on aurait pu croire peu propice au « théâtre intime » du dramaturge suédois : il voyait Alice et le Capitaine, les héros de cette scène de ménage indéfiniment répétée, en *« clowns métaphysiques »* attendant leur Godot (ou le vapeur qui relie leur île au monde civilisé ?) autour d'un arbre-piano. La pièce, toutefois, exigeait des instants d'enfermement. Deux murs sont apparus de part et d'autre du plateau, qui peuvent supporter un plafond bas et se rapprocher jusqu'aux dimensions exiguës d'un corridor. Du coup, les rendez-vous diurnes de Beckett sont devenus retrouvailles nocturnes de vampires.

Le thème du vampirisme est récurrent chez Strindberg, qui a longtemps vu les femmes comme autant de prédatrices cherchant à voler la force vitale des hommes. Dès *Camarades*, une de ses premières pièces sur la guerre des sexes, le protagoniste masculin disait à sa compagne : *« Tu m'as rongé l'âme, comme un vampire (...) ; tu m'as vidé de mon sang durant mon sommeil »*. Dans *La Danse de mort*, l'époux et l'épouse sont également friands de l'âme et de la vie d'autrui. Les portes où ils apparaissent, au début de la pièce, évoquent dès lors des couvercles de cercueils. En quête de sang frais, le couple infernal se dispose à se régénérer aux dépens de Kurt, le cousin d'Amérique, qui deviendra vampire à son tour au terme d'une nuit d'amour avec Alice.

Cette lecture de la pièce ne donne nullement lieu à des effets de grand-guignol. Elle est seulement suggérée, tout comme la parenté Strindberg-Beckett. On peut même ignorer l'une et l'autre référence, et prendre grand plaisir au spectacle, tant pour le traitement de l'espace que pour le jeu des acteurs. « Jeu » peut s'entendre d'ailleurs dans tous les sens du mot – on ne cesse d'y faire référence dans cette pièce, qu'il s'agisse de musique, de cartes, ou de duels permettant de passer le temps... – et Christine Murillo, comme Gilles Arbona, manifestent bien l'excitation jubilatoire de deux joueurs. Le fait de courir d'un bout à l'autre du plateau semble décupler leur énergie comme si l'amplification épique leur donnait des ailes. Hervé Briaux, dans le rôle de Kurt, n'est pas en reste. Sa conversation sur la mort avec le Capitaine, alors qu'une quinzaine de mètres les séparent, est une prouesse d'intimisme à distance.

Bernadette Bost

Ilka Schönbein, une saltimbanque allemande

ILKA SCHÖNBEIN. L'EUROPÉEN, 3, rue Biot, Paris 17e. Tél. : 01-43-87-97-13. Jusqu'au 23 février, à 20 h 30. Durée : 1 h 15. 130 F et 80 F. A Lyon, les 26, 27, 28 mars, tél. : 04-78-42-48-71.

La vieille caravane rouge et noir d'Ilka Schönbein est garée rue Biot, face au théâtre parisien où la comédienne allemande fait halte pour deux semaines. La nuit, après le spectacle, elle conduit sa roulotte vers une forêt à 40 kilomètres de Paris : elle préfère dormir en pleine nature... Mais, le soir, elle délaisse la rue, où elle joue habituellement, pour une vraie salle de spectacle. Même décor simple : tissus élimés suspendus à une ficelle – ses costumes de scène – et malle à accessoires : comme dans la rue, tout reste à vue des spectateurs.

A la tsigane, cette fille de musicien classique passe l'essentiel de son temps sur les routes, accompagnée de son mari. *« Le plus important, c'est de changer souvent de situation. J'aime partir, bouger tout le temps »*, confie-t-elle. Elle passe quelques semaines par an chez elle, à Darmstadt en Allemagne. Là, elle vit dans l'appartement où est née sa mère, ou plutôt *« sur le même site puisque l'immeuble a été détruit pendant la guerre »*. C'est à la bibliothèque juive de la ville qu'Ilka Schönbein s'est rendue souvent pour emprunter des livres sur le nazisme et le génocide. Là encore que cette *goy* (non juive) a entendu les mélodies yiddish pour la première fois. *« Plus personne n'écoutait de cette musique en Allemagne depuis la guerre. Récemment, des jeunes se sont mis à en jouer. »*

Cette découverte influencera ses créations. *« Jusque-là, je n'avais pas établi de lien entre mon intérêt pour l'histoire allemande, la culture juive, et mon travail théâtral. J'étais comme paralysée par le poids de la Shoah. La richesse de la musique yiddish m'a permis d'intégrer ces différents éléments dans mes spectacles. »* La bande musicale de son spectacle est faite de chants et de mélodies yiddish. Tantôt gais, tantôt poignants, ils résonnent fortement dans son théâtre sans paroles. Ilka Schönbein ne s'exprime pas par les mots, mais par le corps, à l'aide du mime, de masques, d'une gestuelle expressionniste qui évoque les cabarets des années 30. Elle entre en scène comme une vieille femme vêtue de noir, un masque tordu sur le visage, le pas lourd, les talons traînants. Elle scrute les spectateurs, s'assied sur l'un d'eux, allonge ses jambes sur l'autre. Elle dévisage sa « victime », le fait se lever et, telle une vieille mère, lui arrange gauchement ses vêtements.

BESTIAIRE INFINI

En un peu plus d'une heure, la comédienne se métamorphosera en pauvre mendiante, en jeune mariée, en animal. Son bestiaire est infini. Elle se mue en serpent, en oiseau, en chèvre... Se projetant sur une toile blanche, elle est araignée séduisante et repoussante. Au rythme d'une berceuse yiddish qui semble vieille de mille ans, elle se transforme en une femme enceinte misérable qui accouche seule, à même le sol. A peine éjecté, elle jette le bébé, marionnette à grosse tête et gambettes minuscules, sur les genoux d'un spectateur, l'air menaçant...

Comme dans un spectacle d'extérieur, les personnages se succèdent vite, trop vite parfois pour un théâtre d'intérieur où l'attention du public est supérieure à celle des passants des rues. On aimerait que certaines scènes durent plus longtemps, prennent le temps d'atteindre leur paroxysme. Pourtant le spectacle est déjà fini. Gracieuse mais indomptable, Ilka Schönbein incline la tête puis, l'air insolent, regarde le public qui applaudit. Alors elle baille, grimace et s'enfuit.

Catherine Bédarida

DISQUES

Keith Jarrett s'applique à jouer Mozart

Le pianiste de jazz enregistre trois célèbres concertos du compositeur autrichien

DEPUIS des années déjà, Keith Jarrett enregistre et joue en public quelques œuvres du répertoire classique. Il a ainsi publié chez ECM les *Variations Goldberg* et *Le Clavier bien tempéré* de Johann Sebastian Bach, des suites pour clavecin de George Frederic Haendel, les *Préludes et fugues* de Dimitri Chostakovitch, laissant parfois son piano pour le clavecin.

Cette fois-ci, il s'intéresse à Mozart, dont l'interprétation des concertos repose sur quelques paradoxes rarement déliés par les interprètes. Le premier serait que l'orchestre a la primauté sur le soliste. A tout prendre mieux vaut un pianiste qui se fond dans le discours du chef, en épouse les moindres inflexions, qu'un pianiste qui mène le jeu au-dessus de l'orchestre. Les enregistrements de George Szell et Robert Casadesus (Sony), de Sandor Vegh et Andras Schiff (Decca) sont des exemples parfaits de ce premier paradoxe, celui d'Ingrid Haebler, Colin Davis et Witold Rowicki (Philips), son paradigme. Le deuxième paradoxe serait que les pianistes dirigeant du clavier devraient surmonter aisément le premier. Or, ni Daniel Barenboïm (EMI), ni Vladimir Ashkenazy (Decca), ni Geza Anda (Deutsche Grammophon), ni Murray Perahia (Sony) n'y parviennent de bout en bout... pour des raisons divergentes. Le premier est trop narcissique pour ne pas imposer son piano (magnifique !) au premier plan, et chef trop flou pour énoncer nettement ce qui doit l'être ; le deuxième est submergé par un orchestre enregistré dans une acoustique trop réverbérante et ne soigne pas assez ses phrasés et sa sonorité ; le troisième se maintient à un juste équilibre, mais l'ensemble manque de présence pour accrocher sans cesse l'attention. Le quatrième est très irrégulier et son intégrale enregistrée sur une période assez longue se distingue par quelques réussites étonnantes – notamment les *Quinzième* et *Seizième Concertos*, les plus « oxygénants » qui soient.

ORNEMENTS BRODÉS AU PETIT POINT

Le troisième paradoxe est que les interprétations les plus indispensables sont souvent le fait de pianistes plus ou moins bien accompagnés : Clara Haskil, Zoltan Kocsis, Edwin Fischer, Arthur Schnabel, Wanda Landowska... aucun n'a enregistré d'intégrale. Chacun d'eux joue d'une façon différente qui transcende modes et époques. La plus âgée (Landowska) étant la plus « moderne » en ce qu'elle n'hésite pas à combler les trous laissés par Mozart dans la partie de clavier en « improvisant » ornements et cadences avec un naturel confondant. Son interprétation en public du *Vingt-Deuxième concerto* avec Arthur Rodzinski (qui l'accompagne avec moins d'inventivité...) est l'une des lectures mozartiennes les plus remarquables de l'histoire de l'enregistrement – malheureusement indisponible dans le commerce depuis peu.

Les interprétations de Keith Jarrett seraient proches de celle de Landowska – y compris l'orchestre, hélas ! Le pianiste ourle son jeu d'une multitude d'ornements brodés au petit point, il anime les phrases, meuble les vides laissés par Mozart – tout particulièrement dans le mouvement lent du *Concerto en la majeur KV 488* où il montre une science confondante du style mozartien. Le pianiste n'a pas l'égalité stupéfiante des doigts de sa consœur, mais la perfection digitale de son approche en impose autant que le soin, la conscience, le respect qu'il met dans son jeu. D'où vient alors que ces trois concertos passent sans qu'on en retienne que des détails admirables... même s'il arrive que l'on fronce les sourcils : vraiment, faut-il à ce point faire ressortir les basses d'Alberti à la main gauche (arpèges d'accompagnement) de façon si mécanique. Glenn Gould faisait cela avec une détermination dans la perversion mécaniste qui semble étrangère au jeu de Keith Jarrett.

Si la perfection n'enfante pas la froideur, elle ne peut se substituer à la prise de pouvoir des interprètes qui se doivent d' investir les textes d'humanité. Cela n'arrive jamais dans cette lecture diaphane, désincarnée, sans nerf ni muscle, sans ligne de chant ni murmure, sans révolte ni vie rythmique. Note après note, Keith Jarrett et l'orchestre qui l'accompagne égrènent un Mozart qui se révèle un peu niais.

Alain Lompech

★ ***Concertos pour piano et orchestre nos 21, 23 et 27 ; Musique funèbre maçonnique, Symphonie en sol mineur.*** **Keith Jarrett (piano), Orchestre de chambre de Stuttgart, Dennis Russel Davies (direction). 1 coffret de 2 CD ECM New Series 1565/66.**

CLASSIQUE

STEVE REICH
***Proverb* (1) – *Nagoya Marimbas* – *City Life* (2)**
Bob Becker, James Preiss (marimbas), Theatre of voices, Steve Reich Ensemble, Paul Hillier (1), *Bradley Lubman* (2) *(direction).*

A soixante ans, Steve Reich ouvre l'horizon du relatif systématisme de sa musique. Les *patterns*, les déphasages, les structures « tissées » laissent place progressivement à la mélodie, aux impuretés exogènes. New York la métisse est la base sonore de *City Life*, sublime pièce de vingt-trois minutes créée il y a un an par l'Ensemble InterContemporain, à l'Arsenal de Metz. Bruits de sirènes, de klaxons, de claquements de portes, bris et clameurs se mêlent à une riche et vibrante polyphonie qui ose les ruptures, les contrastes, les vrombissements d'une sirène de paquebot et des battements de cœur, ceux des *« grands départs inassouvis »* dont parle Jean de la Ville de Mirmont, le poète de *L'Horizon chimérique* de Gabriel Fauré. *Proverb* (1995-1996) associe les sonorités typiques de Reich (orgues électriques, percussions à clavier, voix « instrumentales ») à un langage qui doit tout autant au canon médiéval qu'au minimalisme. *Nagoya Marimbas* (1994), pour deux marimbas, réconciliera avec leur auteur fétiche les partisans d'une orthodoxie minimaliste. Mais l'auteur avoue lui-même ne pas répéter les motifs plus de trois fois et les développer mélodiquement. Idéale quadrature du cercle reichien en quelques quatre minutes... *R. Ma.*
★ **1 CD Nonesuch-Teldec 7559-79430-2.**

JAZZ

SERGUEÏ
Falistanie

Paroles et musique de Sergueï. Qui s'accompagne au piano. Ses chansons sont carrées, comme Boris Vian désirait qu'elles le fussent. Certaines ont cet air de gaieté méchante de Vian d'ailleurs : *Manège*, par exemple. Mais elles sont arrondies et sèches aussi, en noir et blanc, elles ont la netteté des dessins de Sergueï dans *Le Monde*. En tout cas, ce n'est pas un disque bricolé, un piano d'Ingres, c'est le trait d'une personnalité, d'une force joyeuse et batailleuse, avec des échos de tango (cette Argentine d'où vient Sergueï), le sérieux narquois de Kurt Weill, et le goût de chanter qui définissait l'être humain. Mention spéciale pour *Le Tango du dessinateur* et *Corazon*. On prêtera une oreille attentive à *Sur la tour Eiffel*, sa nonchalance, et, comme dans les grandes chansons bien écrites, son contrepoint rêveur au saxophone, très touchantes interventions d'un ténor que l'on n'attendrait pas là, Lucas Delattre (correspondant du *Monde* à Bonn). Car Sergueï est très bien entouré, au violoncelle (Christophe Beau), au violon (Michael Nick), au bandonéon (Olivier Manoury) et aux percussions (« Negrito »). Quant au contrebassiste, essentiel à ce genre d'aventure inspirée du tango et de l'esprit du blues, il a choisi carrément un grand : Yves Torchinsky. Ce qui signe la qualité générale de l'album. *F. M.*
★ **1 CD CLE 395 531 782-2. Sortie le 1er mars.**

COLLECTIF NATO
Buenaventura Durruti

Nato est une compagnie dirigée par Jean Rochard. Jean Rochard fait des disques, mais ne les fait comme personne. Il y a à la source de chaque disque de Jean Rochard une idée (les papoteurs ridicules diraient un *« concept »*). Cette idée est souvent bizarre, inattendue ou politique. Ici, avec une armée de zapatistes équipés de saxophones, batteries, pianos et autres, le sous-commandant Rochard se livre à une célébration de *Buenaventura Durruti* et du rôle des anarchistes dans la République espagnole et la guerre civile qui s'ensuivit.

Dans l'histoire de la guerre d'Espagne, on peut préférer les renégats soucieux de faire oublier qu'ils ont troussé de très jolies poésies à la mort de Staline (le texte très émouvant sera envoyé sur demande). Ou les centristes d'extrême centre qui ont préféré la boucler, mais ont beaucoup souffert sous Franco (ils sont très sensibles). Question de point de vue. Ce qui est clair, c'est que ce disque, avec ses textes, ses voix, ses éclats, sa liberté, ses merveilles (Tony Coe, Un drame musical instantané) est beau à pleurer. C'est le manifeste le plus vivant du jazz actuel. Qu'est-ce qu'il se passe en jazz ? Ça. Le jazz est-il une survivance de divertissement ? Réponse dans *Buenaventura Durruti*. La musique est politique ? Eh quoi ! L'ignoriez-vous ? *F. M.*
★ **2 CD Nato 777 333.**

THE DUTCH JAZZ ORCHESTRA
Portrait of a Silk Thread

Surtout connu pour son travail de compositeur et d'arrangeur pour l'orchestre de Duke Ellington, Billy Strayhorn, mort en 1967, a laissé plusieurs centaines de thèmes au jazz, qui pourtant n'en retient qu'une infime partie. Après tant d'autres – le *« Duke »* en tête, récemment le saxophoniste Jo Henderson –, The Dutch Jazz Orchestra, un big-band hollandais fondé en 1983, évoque cet homme de l'ombre, indissociable du son Ellington. Huit compositions sont ainsi présentées pour la première fois. Inscrit, avec beaucoup de talent, dans l'interprétation du répertoire pour grand orchestre, le DJO aurait pu s'en tenir à une lecture scrupuleuse de cette musique tellement personnelle et identifiable, d'autant plus que le propos de cet orchestre, dirigé par Jerry Van Rooijen, n'est pas celui de la rupture, voire de l'iconoclastie manifeste. Pourtant, avec beaucoup de justesse, les dix-sept musiciens et leur chef rendent un univers sur lequel ni le temps, ni les modes n'ont prise. Il y a là des nuances, une densité expressive, des équilibres qui témoignent de la majesté de Billy Strayhorn. Pendant ce temps, Claude Bolling ou Wynton Marsalis posent en maîtres de la forme ellingtonienne... de petits maîtres de la copie. Même avec moins de brillant – quoique – on préférera le DJO. *S. Si.*
★ **1 CD Kokopelli Records 1310, distribué par TMS**

ROCK

ELYSIAN FIELDS
Bleed Your Cedar

Difficile de ne pas tomber sous le charme du premier album d'Elysian Fields. Accueilli par Jennifer Charles, sorcière sensuelle et ténébreuse, on s'enfonce avec délice dans des chansons décorées de soies et de velours sombres. Comme sous l'effet d'un entêtant breuvage, on vacille, bercé par l'onirisme délétère de ce raffinement. Voués à l'élaboration de ces ambiances et à la mise en valeur de leur vocaliste, les musiciens américains harmonisent (trop ?) méticuleusement new wave gothique, finesse jazzy, blues velouté et climat oriental. La chanteuse incarne ses personnages vénéneux quitte parfois à surjouer ses langueurs et ses airs mystérieux. Mais usant d'un groove malicieux *(Jack In The Box, Star)* ou de mélodies enjôleuses *(Lady In The Lake, Fountains On Fire)*, cette redoutable séductrice vous attire sans peine dans ses rets. *S. D.*
★ **1 CD Radioactive RARD-11505. Distribué par MCA.**

THE DIVINE COMEDY
A Short Album About Love

Grâce au succès enfin rencontré outre-Manche avec l'album *Casanova*, Neil Hannon – l'unique démiurge de Divine Comedy – a pu assouvir son plus vieux fantasme. Le temps de sept chansons d'un romantisme échevelé, le petit Irlandais a chanté à la tête d'un grand orchestre, profitant des arrangements baroques des disques de ses idoles (Scott Walker, Burt Bacharach). Allait-il résister à ce gigantisme ? Son art consistait jusque-là à confronter ses désirs de démesure à la petitesse de ses moyens techniques. Le charme de ses symphonies de poche ne tenait-il pas à ce mélange unique de vanité, de dérision et d'artisanat ? Le *songwriter* se révèle en fait à la hauteur de ses ambitions. Avec une facilité éblouissante, Neil Hannon se débarrasse des pièges de l'exercice de style pour imposer l'originalité de son caractère au décorum de Broadway. Légèreté et mélancolie, humour et profondeur sont filmés cette fois en Technicolor par l'un des plus intrigants auteurs de la pop d'aujourd'hui. *S. D.*
★ **1 CD Setanta 72 438 4287 320. Distribué par Labels/Virgin.**



DE PALMAS
Les Lois de la nature

Découvert par Etienne Daho, De Palmas obtint un disque d'or pour son premier album en 1994 (*La Dernière année*/Chrysalis). Consacré « Meilleur espoir » par les Victoires de la Musique 1995, il fut avec le single *Sur la route* l'un des artistes français les plus diffusés sur les radios de l'espace francophone. De père breton et de mère réunionnaise, De Palmas n'a jamais entendu l'appel de ses racines. Pour lui, *Les Lois de la nature* sont ailleurs. Dans un désir de draguer la lune, de sourire aux anges, de toucher le soleil pour sauver son âme ou dans une simple envie de ne pas se lever *« quand c'est trop dur »*. Il ne jure que par les musiques d'Amérique et chante avec l'accent anglo-saxon. Une coquetterie agaçante, un artifice qu'il juge probablement indispensable pour adapter la langue française à la soul et au rhythm'n'blues. Fan d'Otis Redding, il a sans doute aussi beaucoup écouté les Neville Brothers. Sa musique suit le contour d'un univers dans lequel s'inscrit notamment le parcours fléché de sa carte du tendre. Ici, une déclaration de désir à peine esquissée *(Comme ça)*, là des mots frémissants pour celles dont dépend la lumière *(La seule qui sait ; Ma sirène)*, plus loin, des phrases définitives avant de prendre le large *(Mary Jane ; Laisse-moi te dire)*. *P. La.*
★ **1 CD Chrysalis 855443 2. Distribué par EMI Music France.**

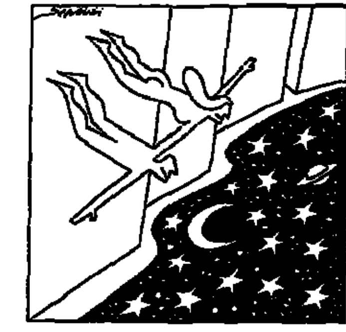


REDDY AMISI
Ziggy

Semeur d'ambiance énergique, le chanteur Reddy Amisi est un serviteur zélé du soukouss, la musique moderne congo-zaïroise en vogue en Afrique depuis plusieurs décennies. Disciple de Papa Wemba, dont il a intégré le groupe Viva la Musica en 1982, il enregistre son propre disque en 1990, *Queen Lina*, suivi par *Injustice*, puis *Prudence*. Sa nouvelle production, rebondissant sans cesse sur des boucles de guitares turbulentes, suscite sur-le-champ l'envie de danser. L'album est produit par le guitariste Maïka Munan, musicien-phare de la musique zaïroise, artisan de quelques-uns des coups d'éclats de Tabu Ley – un des « papas » de la musique moderne zaïroise qu'il accompagna pendant sept ans – ou Papa Wemba. Le roi du soukouss et de la rumba rock est venu prêter main forte à son dauphin dans cette aventure fiévreuse chantée en lingala, frémissante de rythmes et d'une verve endiablée. *P. La.*
★ **1 CD Galaxie Productions GP 9710. Distribué par TMS.**

Joe Lee Wilson, du jazz au blues et inversement

Une voix chaude, plurielle et la présence qui comble



DANS LES ANNÉES 70, Joe Lee Wilson tenait un loft à New York. Pas loin de celui d'Ornette Coleman, à deux blocs de chez Rashied Ali. Son groupe s'appelle The Joy of Jazz. Sa carte de visite est une page de dictionnaire. Chanteur au timbre riche, à la voix puissante et chaude, « *shouter* » plus que « *crooner* », il donne une idée tonique de la musique qui est sa vie. Il est né à Bristow, Oklahoma, le 22 décembre 1935. En un sens, il représente à lui seul la vitalité de la musique noire. On l'a entendu avec Lee Morgan, Sonny Rollins, Jackie McLean ou Frank Foster. La voix d'*Attica Blues* (d'Archie Shepp), c'est lui. Il a plongé dans le free avec décision. Il revient au blues et aux standards comme on rentre à la maison se changer. Si l'on veut sortir d'une soirée plein de force, lourd et léger à la fois de cette ivresse que communiquent les grands chanteurs, il faut entendre Joe Lee Wilson. Sa présence est de celles qui comblent. Il donne à chaque fois tout ce qu'il sait, et au-delà. The Joy of Jazz est en ville : tous sur le pont !

★ Alliance Jazz Club, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6ᵉ. Mᵒ Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 14 et 15. Tél. 01-42-60-23-02. De 80 F à 120 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Orchestre philharmonique de Radio-France
Djangsug Kakhidze est le patron de l'Orchestre d'Etat de Géorgie. Il s'est fait connaître des Français en dirigeant l'Orchestre de Paris et en publiant quelques disques remarquables consacrés à son compatriote le compositeur Giya Kantcheli. Il organise à Tbilissi un festival étonnant où de nombreux artistes internationaux se rendent chaque année sans toucher le moindre cachet et qui sont largement payés en retour par la qualité extraordinaire du public géorgien.
Wagner : *Siegfried-Idyll, La Walkyrie, acte I.* Mari-Ann Hagander (soprano), Mads Bogh-Svensen (ténor), Kurt Rydl (basse), Djansug Kakhidze (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8ᵉ. Mᵒ Ternes. 20 heures, le 14. Tél. 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Tool
Peu de groupes dans la scène heavy metal ont poussé aussi loin que Tool les obsessions pour les déviances psychiques, les plaisirs de la douleur et les déformations de la chair.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18ᵉ. Mᵒ Anvers. 19 h 30, le 14. Tél. : 01-44-92-45-45. 110 F.

El Medico de la salsa
A Cuba, tous les chemins mènent à la salsa. Même les études de médecine. Preuve en est ce toubib, dont la fièvre rythmique ne retombe jamais. Ses textes ironiques ont fait de lui un *salsero* très couru à La Havane.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10ᵉ. Mᵒ Château-d'Eau. 22 heures, le 15. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Anne Teresa de Keersmaeker
La chorégraphe flamande arrive au Théâtre de la Ville, *via* la Monnaie de Bruxelles, où elle vient de créer *Woud*, une pièce pour onze danseurs, sur des musiques de Schœnberg, Wagner et Berg.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4ᵉ. Mᵒ Châtelet. 20 h 30, les 14, 15, 18, 19, 20, 21 et 22 ; 15 heures, le 16. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'AMOUR EST A RÉINVENTER (*)
10 films courts français (50 mn).
14-Juillet Beaubourg, 3ᵉ (réservation : 40-30-20-10) ;

DIRE L'INDICIBLE, LA QUÊTE D'ELIE WIESEL
Film franco-hongrois de Judit Elek, (1 h 45).
VO : Le Quartier latin, 5ᵉ (01-43-26-84-65) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19ᵉ (réservation : 40-30-20-10).

DU JOUR AU LENDEMAIN
Film franco-allemand de Danièle Huillet et Jean-Marie Straub, avec Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykewski (1 h 02).
VO : Studio des Ursulines, 5ᵉ (01-43-26-19-09).

LE JOUR ET LA NUIT
Film français de Bernard-Henri Lévy, avec Alain Delon, Lauren Bacall, Xavier Beauvois, Marianne Denicourt, Arielle Dombasle, Julie du Page (1 h 52).
Gaumont les Halles, dolby, 1ᵉʳ (01-40-39-99-40 ; reservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odeon, dolby, 6ᵉ (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, 7ᵉ (réservation : 40-30-20-10), Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8ᵉ (01-43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8ᵉ ; Gaumont Opéra Français, 9ᵉ (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11ᵉ (01-43-57-90-81 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13ᵉ (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14ᵉ (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14ᵉ (01-39-17-10-00 ; réservation ; 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15ᵉ (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19ᵉ (réservation : 40-30-20-10).

NUITS BLANCHES
Film français de Sophie Deflandre, avec Alexandre Arbatt, Marthe Keller, Lola Gans, Matthieu Rozé, Fred Personne, Julie-Anne Roth (1 h 26).
L'Entrepôt, 14ᵉ (01-45-43-41-63).

L'OMBRE ET LA PROIE
Film américain de Stephen Hopkins, avec Michael Douglas, Val Kilmer, Bernard Hill, John Kani, Tom Wilkinson, Brian McCardie (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ ; UGC Danton, dolby, 6ᵉ ; Gaumont Marignan, dolby, 8ᵉ (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8ᵉ ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9ᵉ (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14ᵉ (réservation : 40-30-20-10).

PROF ET REBELLE
Film américain de Hart Bochner, avec Jon Lovitz, Tia Carrere, Mekhi Phifer, Guillermo Diaz, John Neville, Malinda Williams (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ ; Gaumont Marignan, dolby, 8ᵉ (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8ᵉ.

TOUT LE MONDE DIT I LOVE YOU
Film américain de Woody Allen, avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cite les Halles, dolby, 1ᵉʳ ; 14-Juillet Beaubourg, 3ᵉ (réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6ᵉ (01-45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6ᵉ ; UGC Danton, dolby, 6ᵉ ; La Pagode, dolby, 7ᵉ (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8ᵉ ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9ᵉ (01-48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11ᵉ (01-47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12ᵉ (01-43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13ᵉ (01-47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13ᵉ (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14ᵉ (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14ᵉ (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15ᵉ (01-45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16ᵉ (01-42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17ᵉ ; Pathe Wepler, dolby, 18ᵉ (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19ᵉ (réservation : 40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 16 ans.

RÉGIONS

Une sélection musique classique, jazz danse, théâtre et art

MUSIQUE CLASSIQUE

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Prokofiev : *Concerto pour piano et orchestre nᵒ 2*. Schubert : *Symphonie nᵒ 9*. Dmitri Alexeev (piano), Theodor Guschlbauer (dirction).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 19 et 20. Tél. : 05-56-48-58-54. De 35 F à 110 F.
CAEN
Hippolyte et Aricie
de Rameau. Paul Agnew (Hippolyte), Annick Massis (Aricie), Isabelle Vernet (Phèdre), Thierry Felix (Thésée), Eirian James (Diane), Nathan Berg (Pluton, Jupiter, Neptune), Les Fragments reunis, Les Arts florissants, William Christie (direction), Jean-Marie Villégier (mise en scène), Ana Yepès (chorégraphie).
Théâtre, 135, boulevard du Maréchal-Leclerc, 14 Caen. 19 h 30, le 15. Tél. : 02-31-30-76-20. De 100 F à 350 F.
GRENOBLE
Berio-Souvenir
Berio : *Sequenza VIIb, XIII, III et XII, Folk Songs*. Sylvie Sullé (mezzo-soprano), Pascal Gallois (basson), Claude Delangle (saxophone), Pascal Contet (accordéon), Annick Minck (direction).
Le Cargo, 9, avenue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 19 h 30, le 15. Tél. : 04-76-25-91-91. De 60 F à 115 F.
LYON
Orchestre national de Lyon
Françaix : *Symphonie « A la mémoire de Joseph Haydn »*. Weber : *Concerto pour clarinette et orchestre nᵒ 1*. Brahms : *Symphonie nᵒ 3*. Sabine Meyer (clarinette), Friedemann Layer (direction).
Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 18 heures, le 15. Tél. : 04-78-95-95-95. De 135 F à 270 F.
Dédale
de Dufourt. Anne-Christine Heer (Ariane), Maxime Berger, Flavien Busseuil (Icare), Stéphanie Moralès, Catherine Renerte (Phèdre), Orchestre de l'Opéra de Lyon, Claire Gibault (direction), Jean-Claude Fall (mise en scène).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, le 15. Tél. : 04-72-00-45-45. De 85 F à 170 F.
MARSEILLE
Le Prince Igor
de Borodine. Mikhaïl Kit (Igor), Hélène Bernardy (Iaroslavna), Gegam Grigorian (Vladimir), Romuald Tesarowicz (Galitsky), Sergej Koptchak (Kontchak), Larissa Diadkova (Kontchakovna), Orchestre philharmonique de Marseille, Alexander Anissimov (direction), Charles Roubaud (mise en scène), Alphonse Poulin (chorégraphie).
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 20 h 30, le 15. Tél. : 04-91-55-00-70. De 150 F à 220 F.
MONTPELLIER
Michael Lévinas (piano)
Beethoven : *Sonates pour piano op. 14 nᵒ 1 et op. 53*. Scriabine : *Etudes pour piano*. Lévinas : *Anaglyphe*.
Opéra, salle Molière, 11, boulevard Victor-Hugo, 34 Montpellier. 20 h 30, le 18. Tél. : 04-67-60-19-99. 90 F.
Go-gol
de Lévinas. Alain Zaepffel (Akaki), Philippe Fourcade (le tailleur), Roula Safar (la femme du tailleur), Alain Aubin (la logeuse), Chœurs des opéras de Montpellier, Orchestre philharmonique de Montpellier, Technique IRCAM, Pascal Rophé (direction), Daniel Mesguich (mise en scène).
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 20 heures, les 21 et 22. Tél. : 04-67-60-19-99. 90 F.
NICE
Thaïs
de Massenet. Isabelle Kabatu (Thaïs), Alain Fondary (Athanaël), Giuseppe Sabbatini (Nicias), Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, Yves Abel (direction), Andreï Serban (mise en scène).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 20 heures, le 15. Tél. : 04-93-85-67-31. De 80 F à 320 F.
RENNES
Orchestre du XVIIIᵉ siècle
Schubert : *Zauberharfe, Symphonies nᵒ 4 et 8*. Frans Brüggen (direction).
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Helier, 35 Rennes. 20 h 30, le 17. Tél. : 02-99-31-12-31. 190 F.
LA ROCHE-SUR-YON
Orchestre philharmonique des pays de la Loire
Schubert : *Rondo pour violon et orchestre D 438, Polonaise D 580, Konzertstück D 345, Symphonie nᵒ 9*. Olivier Charlier (violon), Moshe Atzmon (direction).
Le Manège, 19, rue Pierre-Bérégovoy, 85 La Roche-sur-Yon. 20 h 30, le 15. Tél. : 02-51-47-83-83. De 110 F à 140 F.
TOULOUSE
La Flûte enchantée
de Mozart. Gunnar Gudbjörnsson (Tamino), Angela Maria Blasi (Pamina), Andrew Schroeder (Papageno), Brigitte Fournier (Papagena), Elizabeth Carter (la Reine de la nuit), Oddbjorn Tennfjord (Sarastro, l'orateur), Ricardo Cassinelli (Monostatos), Aurelius Sängerknaben Calw, Chœur et orchestre national du Capitole de Toulouse, Klaus Weise (direction), Eric Viglé (mise en scène).
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 20 h 30, les 21, 25 et 28 février et le 4 mars ; 14 h 30, le 23 février et le 2 mars. Tél. : 05-61-22-80-22. De 110 F à 350 F.

JAZZ

BESANÇON
Andrew Cyrille Trio
Théâtre Bacchus, 25 Besançon. Le 19. Tél. : 03-81-82-22-48.
LYON
Trio Liebman/Celea/Reisinger
21 heures, le 16.
Double Jeu
21 heures, les 19 et 20
La Tour rose, 22, rue du Bœuf, 69 Lyon. Tél. : 04-78-37-25-90.
NANTES
Jef Sicard / Cristophe Mink/Manuel Denizet
Le Pannonica, 9, rue Basse-Porte, 44 Nantes. 21 heures, le 21. Tél. : 02-40-48-74-74.

DANSE

ALÈS-EN-CÉVENNES
Daniel Larrieu
Fait maison.
Le Cratère, square Pablo-Neruda, 30 Alès-en-Cévennes. 20 h 30, le 18. Tél. : 04-66-52-52-64. 90 F.
BREST
Groupes MBT et If
MBT : *Séquences d'une vie*. If : *Si... reurs d'un jour.*
Quartz, boulevard Clemenceau, 29 Brest. 20 h 30, le 15. Tél. : 02-98-44-10-10. 95 F.
LYON
Maguy Marin
Ramdam.
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 17 heures, le 16 ; 20 h 30, le 18 ; 19 h 30, le 19. Tél. : 04-78-75-88-88. De 110 F à 140 F.
NANCY
Ballet national de Nancy et de Lorraine
Marilena Fontoura : *Ainda*. Angelin Preljocaj : *Larmes blanches*. Jiri Kylian : *La Cathédrale engloutie*. Iorma Uotinen : *Neige noire*.
Opéra de Nancy et de Lorraine, 1, rue Sainte-Catherine, 54 Nancy. 20 h 30, le 15 ; 14 h 30, le 16. Tél. : 03-83-36-72-20. De 50 F à 180 F.
RENNES
Arnie Zane Dance Company
Bill T. Jones : *Ballad, Ursonate, Sur la place.*
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Helier, 35 Rennes. 20 h 30, le 15. Tél. : 02-99-31-12-31. 130 F.
SAINT-MARC-SUR-MER
Compagnie Cré-Ange
Belladone.
Théâtre Jean-Bart, Route du Fort-de-l'Eve, 44 Saint-Marc-sur-Mer. 20 h 30, le 15. Tél. : 02-40-91-96-54. 110 F.
SAINT-NAZAIRE
Compagnie Käfig
Käfig.
Théâtre Gérard-Philipe, place Allende, 44 Saint-Nazaire. 17 heures, le 16. Tél. : 02-40-22-70-93. 110 F.
SÈTE
Olivia Grandville
Zig-zag.
Théâtre, avenue Victor-Hugo, 34 Sète. 20 h 30, le 18. Tél. : 04-67-74-66-97. 130 F.

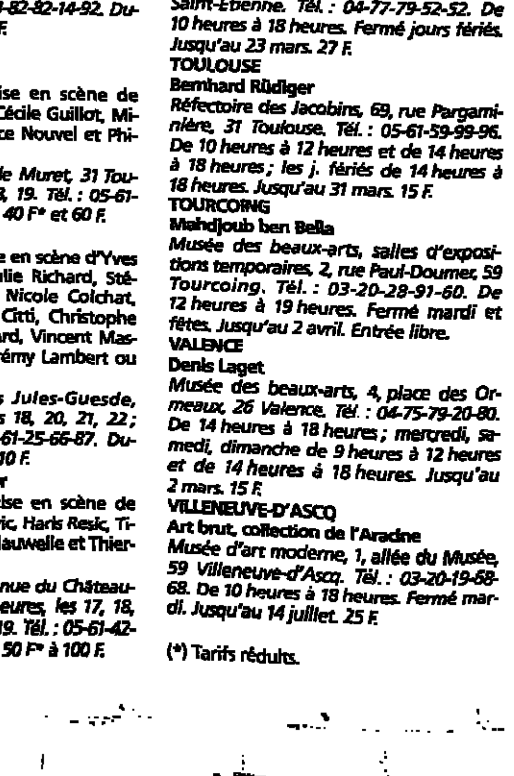
THÉÂTRE

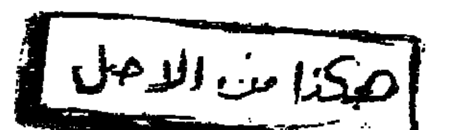
AGEN
Les Trois Sœurs
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Pierre Debauche et Nadine Darmon, avec Françoise Danell, Carole Bouillon, Olivia Le Divelec, Nicolas Rivals, Stéphanie Risac, Robert Angebaud, Philippe Fenwick, Eric Sautonie, Jean-Pascal Dobremez, Jean-Luc Daltrozzo, Benjamin Julia et Karine Lerondeau.
Théâtre du Jour, 21, rue Paulin-Régnier, 47 Agen. 20 h 30, les 15, 18, 20, 21, 22, 25 ; 19 heures, le 19. Tél. : 05-53-47-82-08. Durée : 2 heures. De 40 F à 110 F. Jusqu'au 8 mars.*
ANDRÉZIEUX-BOUTHEON
Le Toucher de la hanche
de et par Jacques Gamblin, mise en scène de Jean-Michel Isabel.
Théâtre du Parc, 1, avenue du Parc, 42 Andrézieux-Bouthéon. 19 h 30, les 17 et 18 ; 20 h 30, le 19. Tél. : 04-77-36-26-00. Durée : 1 h 30. 110 F.
ANGERS
Oncle Vania
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Claude Yersin, avec Marcelle Barreau, Philippe Bérodot, Isabelle Bouchemaa, Jacques Denis, Isabelle Mazin, Louis Mérino, Catherine Oudin, Henri Uzureau et Xavier Vigan.
Grand Théâtre, place du Ralliement, 49 Angers. 20 h 30, les 15, 18, 19 ; 17 heures, le 16. Tél. : 02-41-87-80-80. Durée : 2 h 30. De 75 F à 130 F. Dernières.*
BLAGNAC
Frères et sœurs (en russe sous-titré en français)
d'après Fédor Abramov, mise en scène de Lev Dodine, avec Tatiana Chestakova, Mikhaïl Samotchko, Nikolaï Lavrov, Serguei Bekhterev, Piotr Semak, Nina Semenova, Natalia Akimova, Tania Popova, Igor Toupikine, Evgueny Cheidé, Serguei Vlassov, Natalia Fomenko, Vladimir Artemov, Igor Ivanov, Alla Semenichina, Anatoly Kolibianov, Galina Filimonova et Natacha Sokolova.
Odyssud, 4, avenue du Parc, 31 Blagnac. 18 heures, le 15 ; 14 h 30, le 16. Tél. : 05-61-25-66-87. Durée : 7 h 15. De 120 F à 195 F.*
BORDEAUX
Le Barbier de Séville
de Beaumarchais, mise en scène de Jean-Louis Thamin, avec Loïc Brabant, Amélie Gonin, Yves Gourvil, Robert Plagnol et Pierre Vial.
Théâtre du Port de la Lune, square Jean-Vauthier, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 21, 22, 24, 25, 26, 28 février, 1ᵉʳ, 3, 4 mars ; 19 h 30, le 27. Tél. : 05-56-91-98-00. Durée : 2 heures. De 70 F à 140 F. Jusqu'au 15 mars.*
ÉVIAN-LES-BAINS
Castelets d'hiver
mise en scène d'Emilie Valantin, avec Jacques Bourdat, Isabelle Rouabah, Jean Sclavis, Jean-Pierre Skalka, Emilie Valantin et Christian Chiron et Yannick Herpin (musiciens).
Théâtre Antoine-Riboud, quai Blenet, 74 Evian-les-Bains. 15 heures, le 19. Tél. : 04-50-71-39-47. Durée : 1 heure. De 60 F à 100 F.*
Un Cid
d'après Pierre Corneille, mise en scène d'Emilie Valantin, avec Jacques Bourdat, Isabelle Rouabah, Jean Sclavis, Jean-Pierre Skalka, Emilie Valantin, Christian Chiron et Yannick Herpin (musiciens).
Théâtre Antoine-Riboud, quai Blenet, 74 Evian-les-Bains. 20 h 30, le 20. Tél. : 04-50-71-39-47. Durée : 1 heure. De 50 F à 110 F.*
GRENOBLE
Elle est là ; Pour un oui ou pour un non
de Nathalie Sarraute, mise en scène de Clotilde Aubrier, avec Emmanuèle Amiell, Michel Ferber, Bernard Garnier et Dominique Laidet.
Théâtre Sainte-Marie-d'En-Bas, 38, rue Très-Cloîtres, 38 Grenoble. 20 h 30, le 15. Tél. : 04-76-54-66-38. Durée : 2 h 20. De 50 F à 90 F. Dernière.*
Phèdre aux trois visages
d'après Euripide, Racine et Ritsos, mise en scène de Renata Scant, avec Bruno Deleu, Renata Scant et Patrick Seyer.
Théâtre Prémol, 7, rue Henri-Duhamel, Village Olympique, 38 Grenoble. 20 h 30, les 15 et 18 ; 19 heures, le 17. Tél. : 04-76-44-60-92. Durée : 1 h 15. De 50 F à 80 F.*
LYON
Le Bourgeois gentilhomme
de Molière, mise en scène de Philippe Faure, avec Philippe Faure, Joëlle Bruyas, Clarisse Vega, Sarah Sandre, Yves Bressiant, Pasquale D'Inca, Patrice Goubier, Cornélie Statius-Muller, Jean-Jacques Cornillon, Paul Predki, Raphaël Simonet, Patrick Puechavy, Emmanuel Robin et Damien Faure.
Théâtre de la Croix-Rousse, place Joannès-Ambre, 69 Lyon. 20 h 30, le 15 ; 15 heures, le 16. Tél. : 04-78-29-05-49. Durée : 2 h 15. De 55 F à 100 F.*
Fin de partie
de Samuel Beckett, mise en scène de Joël Jouanneau, avec David Bennent, Heinz Bennent, Jean-Claude Grenier et Michèle Sigall.
Théâtre le Point-du-Jour, 7, rue des Aqueducs, 69 Lyon. 17 heures et 20 h 30, le 15 ; 16 heures, le 16 ; 20 h 30, le 18 ; 19 h 30, le 19. Tél. : 04-78-36-67-67. Durée : 1 h 30. 80 F et 100 F.*
NÎMES
Dom Juan
de Molière, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Odile Cohen, Guy-Pierre Couleau, Pascal Decolland, Hervé Furic, Jany Gastaldi, Benoît Guibert, Philippe Labonne, Christophe Maltot, Matthieu Marie, Xavier Maurel, Sarah Mesguich, Luce Mouchel, Laurent Rogero et Emmanuel Vérité.
Théâtre, 1, place de la Calade, 30 Nîmes. 19 h 30, le 15 ; 15 heures, le 16. Tél. : 04-66-36-65-10. Durée : 2 h 30. De 60 F à 140 F.*
QUIMPER
Le Régisseur de la chrétienté
de Sebastian Barry, mise en scène de Stuart Seide, avec Michel Baumann, Julie Brochen, Fanny Pont, Alain Rimoux, Odile Cointepas, Valérie Dashwood, Philippe Macaigne et Karin Palmieri.
Pavillon de Penvillers, rue de Stang-Bihan, 29 Quimper. 20 h 30, le 15. Tél. : 02-98-90-34-50. Durée : 2 h 30. 70 F et 90 F.*
THIONVILLE
Ile du Salut
d'après Franz Kafka, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Jean-Marc Stehlé, Marcial Di Fonzo Bo, Amiran Amiranachvili, Jean Lambert-Wild, Gérard Morel, Claude Duneton, Benoît Daynes, Manu Lacroix, Peter Wilkinson et Louis Yerly.
Théâtre populaire de Lorraine, rue Pasteur, 57 Thionville. 20 h 30, le 15 ; 17 heures, le 16. Tél. : 03-82-82-14-92. Durée : 2 h 30. 70 F et 90 F.*
TOULOUSE
Mes amis
d'Emmanuel Bove, mise en scène de Jean-Marie Doat, avec Cécile Guillot, Mino Malan, Pierre-Maurice Nouvel et Philippe Cataix.
Le Bijou, 123, avenue de Muret, 31 Toulouse. 21 h 30, les 15, 18, 19. Tél. : 05-61-42-95-07. Durée : 1 h 20. 40 F et 60 F.*
Un mois à la campagne
d'Ivan Tourgueniev, mise en scène d'Yves Beaunesne, avec Nathalie Richard, Stéphanie Schwartzbrod, Nicole Colchat, Jean-Pol Dubois, Marc Citti, Christophe Le Masne, Renaud Bécard, Vincent Massoc et en alternance Jérémy Lambert ou Quentin Deguitre.
Le Sorano, 35, allées Jules-Guesde, 31 Toulouse. 20 h 30, les 18, 20, 21, 22 ; 19 h 30, le 19. Tél. : 05-61-25-66-87. Durée : 2 h 15. De 60 F à 110 F.*
Le Petit Spectacle d'hiver
de Mladen Materic, mise en scène de l'auteur, avec Jelena Covic, Haris Resic, Tihomir Vujicic, Nathalie Hauwelle et Thierry Dussout.
Théâtre Garonne, 1, avenue du Château-d'Eau, 31 Toulouse. 21 heures, les 17, 18, 20, 21 et 22 ; 19 h 30, le 19. Tél. : 05-61-42-33-99. Durée : 1 h 15. De 50 F à 100 F.*
VILLEURBANNE
Le Buisson
de Marc Betton, avec Céline Betton et Marc Betton.
Théâtre de l'Iris, 331, rue Francis-de-Pressensé, 69 Villeurbanne. 20 h 30, les 15, 18, 19. Tél. : 04-78-68-86-49. Durée : 1 h 20. 65 F et 85 F.*
Le Radeau de la Méduse ou Gustave et Théo
de Roger Planchon, mise en scène de l'auteur, avec Victor Garrivier, Régis Royer, Sara Martins, Claire Borotra, Nicolas Moreau, Marie Bunel, Hervé Pierre, Catherine Vuillez, Sophie Barjac, Thomas Cousseau, Joseph Malerba, Claude Lesko et Roger Planchon.
Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. 20 h 30, les 15 et 18 ; 17 heures, le 16 ; 19 h 30, le 19. Tél. : 04-78-03-30-40. Durée : 2 h 40. 140 F et 175 F.*

ART

BORDEAUX
Collection, découverte
CAPC-Musée d'Art contemporain, la grande nef, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 05-56-00-81-50. De 12 heures à 18 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mai. 30 F, entrée libre mercredi
CAEN
Lucas L'Hermitte
FRAC de Basse-Normandie, 9, rue Vaubenard, 14 Caen. Tél. : 02-31-93-09-00. De 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 mars. Entrée libre.
LE CATEAU-CAMBRÉSIS
Matisse et Tériade, le peintre et l'éditeur d'art poète
Musée Matisse, palais Fénelon, place du Commandant-Richez, 59 Le Cateau-Cambrésis. Tél. : 03-27-84-13-15. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures a 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 mars. 16 F.
DIJON
Maurizio Cattelan
Le Consortium, Centre d'art contemporain, 16, rue Quentin, 21 Dijon. Tél. : 03-80-30-75-23. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 mars. Entrée libre.
GRENOBLE
L'Art en France de 1978 à 1996
Le Magasin, Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-21-95-84. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 15 F.
LYON
Van Dongen retrouvé, œuvres sur papier, 1895-1912
Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69 Lyon. Tél. : 04-72-10-17-40. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 6 avril. 25 F.
MARSEILLE
Paul Thek, 1933-1988
Musée d'art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13 Marseille. Tél. : 04-91-25-01-07. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 mai. 15 F.
MULHOUSE
Catherine Melin, Pat Broder
Musée des beaux-arts, villa Steinbach, 4, place Guillaume-Tell, 68 Mulhouse. Tél. : 03-89-45-43-19. De 10 heures a 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; jeudi de 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 9 mars. 20 F.
NANCY
Bernard Borgeaud
Galerie Art Attitude, cour Gambetta-19, rue Gambetta, 54 Nancy. Tél. : 03-83-30-17-31. De 18 heures à 20 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars. Entrée libre.
NICE
Anne-Marie Jugnet
Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard, 06 Nice. Tél. : 04-92-07-73-80. De 13 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 9 mars. Entrée libre.
PAU
Jacqueline Dauriac
Parvis 3, Espaces culturels, avenue Louis-Sallenave, 64 Pau. Tél. : 05-59-80-80-89. De 11 heures à 20 heures. Jusqu'au 10 mars.
QUIMPER
Les Rencontres de Dépanne Machine
Le Quartier, centre d'art contemporain, parc du 137ᵉ-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 02-98-55-55-77. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 20 F.
Pascal Pinaud
Le Quartier, centre d'art contemporain, parc du 137ᵉ-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 02-98-55-55-77. De 11 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 20 F.
SAINT-ETIENNE
Abstraction / abstractions, géométries provisoires
Musée d'Art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 04-77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 23 mars. 27 F.
TOULOUSE
Bernhard Rüdiger
Réfectoire des Jacobins, 69, rue Pargaminière, 31 Toulouse. Tél. : 05-61-59-99-96. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; les j. fériés de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 mars. 15 F.
TOURCOING
Mahdjoub ben Bella
Musée des beaux-arts, salles d'expositions temporaires, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 03-20-28-91-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 2 avril. Entrée libre.
VALENCE
Denis Laget
Musée des beaux-arts, 4, place des Ormeaux, 26 Valence. Tél. : 04-75-79-20-80. De 14 heures à 18 heures ; mercredi, samedi, dimanche de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 mars. 15 F.
VILLENEUVE-D'ASCQ
Art brut, collection de l'Aracine
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-19-68-68. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 juillet. 25 F.

(*) Tarifs réduits.





TÉLÉVISION La bataille entre la *plate-forme numérique espagnole* Canal Satélite Digital et le gouvernement de José Maria Aznar, qui soutient un deuxième bouquet, a trouvé un nouveau terrain, celui du football. ● *LE GOUVERNEMENT* examine un avant-projet de loi visant à garantir le libre accès des téléspectateurs aux événements sportifs, notamment le championnat de football, dont les droits exclusifs sont détenus par Canal Satélite Digital. ● CANAL PLUS ESPAGNE (Sogecable) et la chaîne privée Antena 3, propriétaires de ce bouquet soutenu par l'opposition socialiste, voient dans ce texte une volonté de fragiliser son équilibre économique alors que son concurrent, Telefonica, n'est pas encore opérationnel. ● BRUXELLES met actuellement au point une législation communautaire afin de protéger la retransmission des *« événements sportifs majeurs »* par des chaînes non payantes.

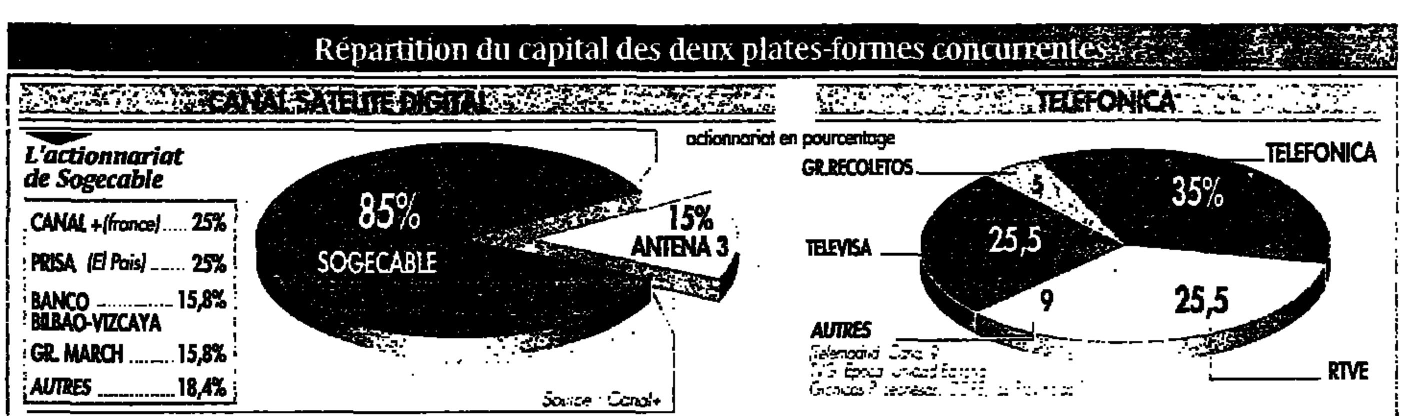
En Espagne, la guerre du numérique rebondit sur le terrain du football

Un avant-projet de loi du gouvernement conservateur de M. Aznar, visant à garantir le libre accès des téléspectateurs aux retransmissions sportives, est perçu comme une volonté de fragiliser le bouquet Canal Satélite Digital que soutiennent les socialistes

MADRID
de notre correspondante

La guerre de la télévision numérique qui sévit depuis plusieurs semaines en Espagne vient de trouver un nouveau champ de bataille : le football. Vendredi 14 février, le gouvernement devait en principe commencer l'examen, en conseil des ministres, d'un « avant-projet » de loi, destiné à fixer les modalités selon lesquelles seront désignées les manifestations sportives dites d'*« intérêt national »*, et de quelle façon elles seront diffusées à la télévision, pour que les téléspectateurs espagnols puissent y avoir accès librement.

A priori, il n'y a rien à redire, Bruxelles s'est même prononcé en ce sens (*lire ci-dessous*). Sauf que les *différentes versions qui ont circulé dans* la presse, de ce qui n'est encore qu'un pré-projet – vite baptisé *« loi sur le football »*, tant il est évident qu'il concernera ce sport qui passionne l'Espagne –, semblent montrer qu'il laisse les mains entièrement libres au gouvernement pour décider, pratiquement au coup par coup, de ce que



les téléspectateurs espagnols verront en clair sur leurs écrans, et de ce qu'ils *verront, en payant, par l'intermédiaire* des télévisions numériques.

NOUVELLE POLÉMIQUE

Il n'en fallait pas plus pour que s'ouvre une nouvelle polémique, et que le gouvernement de José Maria Aznar soit accusé de remettre arbitrairement en question le monopole sur les droits télévisés du football de première et deuxième division, que *s'est adjugé pour six ans, moyennant* la coquette somme de 10 milliards de francs, Canal Satélite Digital, le seul bouquet numérique ayant commencé à émettre en Espagne. Ce dernier, né de l'alliance du groupe Prisa (éditeur d'*El País*), de Canal Plus France et de la chaîne privée Antena 3, estime que le gouvernement outrepasse ses droits, et tente de lui mettre de nouveaux bâtons dans les roues, au profit *du bouquet numérique concurrent*, encore balbutiant, mais ouvertement parrainé par M. Aznar.

Ce bouquet, qui allie le groupe Telefonica (les Télécoms espagnoles, en voie de privatisation), la télévision publique RTVE, le groupe mexicain Televisa et une myriade de revues et chaînes résolument conservatrices, est à l'évidence, plus en harmonie avec le gouvernement conservateur *que Canal Satélite Digital, qui bénéficie*, lui, de la sympathie marquée de l'opposition socialiste. Aussi cette nouvelle querelle sur la « loi du football » pourrait bien se transformer, derrière les louables arguments du gouvernement, qui veut préserver la *« liberté de choix du téléspectateur de tout monopole »*, en un nouveau coup de frein à l'essor de Canal Satélite Digital. Ce ne serait en effet pas la première fois que le gouvernement conservateur de José Maria Aznar serait soupçonné, dans cette « guerre numérique », d'être à la fois juge et partie.

L'exemple le plus troublant en a été donné, *il y a deux semaines*, lorsque, de manière tout à fait inattendue, au moment même où Canal Satéelite Digital allait commencer sa commercialisation, le gouvernement a émis un décret-loi – c'est-à-dire une procédure d'urgence –, dont on voyait peu la justification, pour organiser le secteur de la télévision numérique. Parmi les dispositions qui y figurent, les plus controversées concernent les futurs décodeurs, qui devront, précisait le texte, *« être homologués dans les deux mois, et compatibles entre eux »*. Pour Canal Satélite Digital, qui venait de commander 100 000 décodeurs à Philips et Sony, la perte de temps était évidente, et le coup très rude.

CONTRE-EMPLOI

Si rude que l'affrontement politique qui perçait depuis plusieurs jours derrière la bataille des bouquets numériques a fini par éclater au grand jour. Le chef de l'opposition, le socialiste Felipe Gonzalez, qui jusqu'ici n'avait critiqué le gouvernement Aznar que de façon très mesurée, montait au créneau et dénonçait les pratiques *« autoritaires »* d'un pouvoir qui voulait réduire la *« liberté d'expression »*.

S'ensuivait alors une guerre ouverte entre le PSOE et le Parti Populaire (au pouvoir) par journaux interposés qui a culminé, jeudi 13 février, au Congrès des députés, chacun jouant pour une fois à contre-emploi : les socialistes en vibrants défenseurs de la liberté d'entreprise ; les conservateurs en champions du service public et de l'antimonopole. Le Congrès des députés devait, en effet, statuer sur le sort du fameux décret-loi sur la télévision numérique. Au terme d'un débat houleux, les parlementaires votaient pour que le décret-loi soit transformé en projet de loi, ce qui théoriquement permettra de l'amender.

Marie-Claude Decamps

Bruxelles se préoccupe de l'accès aux retransmissions des événements sportifs

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

La télévision est un service public dont les meilleurs moments ne peuvent être réservés aux plus favorisés. Pour des raisons d'intérêt général et de cohésion sociale, il importe que la multiplication des chaînes payantes n'aboutisse pas à priver une majorité de spectateurs de la retransmission non codée d'événements sportifs ou culturels d'importance majeure. Telle est l'opinion du Parlement européen qui a déposé un amendement dans ce sens, lors du débat sur la révision de la directive « Télévision sans frontières » (TSF).

La Commission de Bruxelles, puis le conseil des ministres, ont approuvé les objectifs visés par le Parlement, mais contesté la méthode qu'il préconisait pour y parvenir. Voici une semaine, la Commission a fait de nouvelles propositions sur lesquelles les trois institutions devraient pouvoir rapidement parvenir à un accord.

Des dispositions garantissant l'accès du public à la diffusion en clair d'événements sportifs majeurs, tels les Jeux olympiques, les finales de la Coupe du monde ou de la Coupe d'Europe de football, existent, sur le plan national, dans une majorité d'Etats membres. En France, Canal Plus s'est engagé à ne pas acheter de droits d'exclusivité pour la retransmission des événements sportifs qui sont énumérés dans la licence attribuée par le CSA. Cependant, l'Autriche, la Grèce, la Finlande, le Luxembourg, la Suède et l'Espagne n'ont encore pris aucune mesure légale afin de protéger les téléspectateurs des chaînes publiques ou privées non payantes.

Mais, les limitations à l'achat ou à l'exercice de droits exclusifs ne s'appliquent qu'aux diffuseurs nationaux. Au sein du marché unique européen, où les images circulent librement, il y a danger de voir tourner ces mesures de protection par des délocalisations : une chaîne payante s'installe dans un pays membre où il n'existe pas d'encadrement législatif, acquiert des droits et diffuse vers le pays voisin sans se soucier des mesures de protection qu'il a prises. Depuis l'apparition des « bouquets » multichaînes retransmis en numérique par satellite, le risque est de moins en moins théorique. Les chaînes payantes *« sont prêtes à accepter une forte augmentation de leurs coûts pour acquérir des droits exclusifs sur les événements sportifs. Le bond le plus remarquable (1 000 %) a été constaté en 1996 à l'occasion de l'achat des droits de retransmission des championnats mondiaux de football de 2002 et 2006 »*, lit-on dans une note de la Commission au sujet des droits mondiaux acquis par le groupe Kirch (Allemagne).

RECONNAISSANCE MUTUELLE

C'est pour écarter ce péril que le législateur européen est en train de réagir. Le Parlement proposait d'établir pour l'ensemble de l'Union une liste énumérant les événements devant pouvoir être suivis en clair par l'ensemble des téléspectateurs. Le conseil, ainsi que la Commission, n'ont pas trouvé réaliste cette liste communautaire unique, car l'intérêt pour les différents événements sportifs varie d'un Etat membre à l'autre. Qui pense, par exemple, que les Allemands vont se passionner pour le Tournoi des cinq nations ?

Selon la proposition alternative présentée par la Commission, chaque Etat membre établira sa propre liste d'événements *« d'importance majeure pour la société »*, qu'il communiquera aux pays partenaires ; ceux-ci, après avoir fait valoir le cas échéant leurs observations, s'engageront à ce que les chaînes payantes diffusant à partir de leur territoire n'enfreignent pas les limitations ainsi exigées. Il s'agit d'une application du principe de reconnaissance mutuelle qui est à la base du fonctionnement du marché unique.

Y aura-t-il préjudice pour les chaînes cryptées ? Les événements ainsi protégés devront répondre à un certain nombre de critères et, en particulier, présenter un caractère exceptionnel. *« Ce n'est pas une expropriation »*, ajoute-t-on dans l'entourage de Marcelino Oreja, le commissaire responsable. Autrement dit, la directive ne remettra pas en cause l'acquisition des droits d'exclusivité, mais la manière dont ils pourront être exercés. Rien n'interdira à une chaîne payante, qui se sera assurée l'exclusivité d'un tel événement majeur, de le programmer en clair – en récupérant sa mise grace à la publicité et au parrainage – ou de revendre le droit à une chaîne non cryptée.

Philippe Lemaître

DÉPÊCHES

■ **ÉDITION : le groupe britannique de communication Pearson** (*Financial Times, Les Echos*) a annoncé, jeudi 13 février, qu'il allait provisionner jusqu'à 100 millions de livres sterling (environ 900 millions de francs) pour couvrir des erreurs dans la comptabilité de sa filiale d'édition Penguin, aux Etats-Unis. Les irrégularités, qui remontent à 1991, sont liées à l'octroi de réductions de prix à certains clients. Penguin est le deuxième éditeur en langue anglaise au monde.

■ **PUBLICITÉ : GTE Corp., *compagnie américaine privée* de téléphone, a confié son budget publicitaire** (environ 440 millions de francs) au réseau publicitaire Ogilvy & Mather Worldwide. L'agence new-yorkaise du réseau Ogilvy a déjà pour client le concurrent direct de GTE, Nynex.

■ **L'héritière de Jacques Prévert, Eugénie Bachelot, renonce** à son procès en référé contre la BNP, la banque ayant retiré de ses vitrines les affiches litigieuses, réalisées par RSCG, qui utilisaient un extrait du film de Marcel Carné, *Drôle de drame* (*Le Monde* du 8 février).

■ **DISTRIBUTION : les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) veulent accélérer** la modernisation du réseau de points de vente traditionnels « de proximité » (presse-librairie, presse-tabac), au nombre d'environ 15 000. Un guide, *Mieux vendre la presse. Un espace neuf pour séduire*, est à leur disposition. Les NMPP veulent faire passer le nombre de points de vente qui se modernisent chaque année de 1 500 à 2 000.

La « Disruption » du publicitaire Jean-Marie Dru est un succès de librairie aux Etats-Unis

LE LIVRE, *Disruption, Overturning Conventions and Shaking up the Marketplace* (« Disruption, dépasser les règles et secouer le marché ») a été écrit directement en anglais par un publicitaire français de quarante-neuf ans, Jean-Marie Dru, l'un des quatre fondateurs du troisième groupe publicitaire français, Boulet-Dru-Dupuy-Petit (BDDP). Fusionné depuis l'automne dernier avec le britannique Gold, Greenless and Trott (GGT), ce groupe prépare son entrée à la Bourse de Londres, pour la mi-mars (*Le Monde* du 21 septembre 1996).

La *Disruption*, un néologisme hérité de la langue latine et utilisé autrefois en français – notamment par Buffon –, est une méthodologie née au sein du groupe BDDP et conçue pour aider à créer des campagnes publicitaires plus efficaces et plus incisives, se situant en rupture avec l'essentiel de ce qui se pratique habituellement.

En 215 pages, Jean-Marie Dru décrit *« ce système pour ceux qui n'aiment pas les systèmes »*, et le fonde sur un raisonnement en trois étapes : le repérage des *« conventions »* qui figent la pensée ; leur mise en cause par une idée en rupture – c'est la fameuse *« disruption »* –, cela *« dans un sens connu à l'avance, une direction plus ou moins intuitivement tracée »*, c'est-à-dire une *« vision »*.

Ce mode de pensée, résolument ouvert, est destiné à assurer l'avenir d'une marque, en l'aidant à évoluer, à durer et à se diversifier. Parmi les exemples de *« disruption »* réussis selon Jean-Marie Dru, figurent Danone, Nike, Coca-Cola, Virgin ou Darty. Les 2 200 salariés du réseau BDDP, présent dans 27 pays et notamment aux Etats-Unis *via* son agence WRG, utilisent largement la méthodologie théorisée par leur président. Mais d'autres agences, et des entreprises extérieures au secteur de la publicité, s'en servent aussi. *« Dans le concert nord-américain du marketing, c'est la seule voix française, et la première, à se faire entendre »*, souligne Jean-Marie Dru.

EN FRANÇAIS EN MAI

Disruption a nécessité neuf cents heures de travail de la part de son auteur, et ce alors qu'il était en pleines négociations avec GGT. *« J'ai dû malheureusement l'écrire en anglais pour être reconnu aux Etats-Unis, marché qui représente aujourd'hui 48 % des investissements publicitaires mondiaux. Mais j'ai voulu qu'il soit écrit dans un anglais accessible, et crédible outre-Atlantique. Cela a apparemment marché : ils ont ressenti cet ouvrage comme un livre américain, écrit par un familier de leur marché »*, explique Jean-Marie Dru.

L'effort a été payé de retour. Depuis son lancement aux Etats-Unis, mi-novembre 1996, *Disruption* a connu un succès de librairie dans son domaine, celui du marketing et de la publicité : plus de 20 000 exemplaires ont été vendus, notamment à des professionnels de la communication et du marketing, mais aussi à des chefs d'entreprise, et l'ouvrage en est à sa troisième réédition.

Selon le magazine professionnel *Ad Age*, c'est désormais l'une des dix philosophies publicitaires les plus reconnues, derrière celles de Ted Bates, Leo Burnett, etc. Pour l'éditeur, John Willey and sons, qui l'a copublié avec Ad Week Books, c'est une aubaine et un tremplin, puisqu'il s'agit du premier titre d'une nouvelle collection d'ouvrages sur le marketing et la publicité.

Les médias n'ont pas été en reste. La presse écrite, de *Newsweek* au *Wall Street Journal*, ont ouvert leurs colonnes au publicitaire français, qui a été interviewé au micro de la quarantaine de radios du « Radio Satellite Tour », mais aussi par des télévisions comme CNN, CNNFN (la chaîne d'informations économiques en continu) ou Bloomberg TV, ainsi que par des télévisions locales. Le budget de promotion global consacré au livre est de 78 200 dollars (environ 415 000 francs). Enfin, Jean-Marie Dru a tenu une conférence au MIT en novembre 1996, et devrait se rendre à une autre, à Harvard. Il prépare aussi la traduction en français de *Disruption*, dont la publication est prévue en mai.

Yves-Marie Labé

Histoire d'amour

par Alain Rollat

CHÉRI, sais-tu que l'amour est biochimique ? Chaque fois que tu m'aimes tu actives deux cent cinquante substances ! Ces hormones gouvernent tous les transports amoureux. C'est magique ! Quelques grammes d'hormone machin par-ci, et hop ! Abélard devient fou d'Héloïse... Quelques milligrammes en plus par-là, et hop ! Roméo se consume pour Juliette...

Chéri, sais-tu que le cerveau est l'organe sexuel le plus important ? C'est là que s'élaborent les mécanismes du désir conditionnant nos comportements. Le cerveau est d'ailleurs un vrai pataquès : il y a à l'intérieur trente milliards de neurones et six cents milliards de synapses pour permettre aux neurones de communiquer entre eux ; soit, pour l'ensemble du cortex, un million de milliards de synapses ! Il faudrait trente mille ans pour les compter à la vitesse de mille à la seconde... Fabuleux !

Chéri, sais-tu que lorsque tu me désires tes pupilles se dilatent et tes glandes sécrètent de la phéromone ? Cette hormone dégage une odeur infrasensorielle. Elle provoque une légère transpiration des mains. D'où l'importance des parfums dans l'attirance physique... Il y a même eu une expérience scientifique : dans une salle d'attente vide, on a vaporisé un spray d'hormones mâles sur un fauteuil placé au milieu d'une vingtaine d'autres sièges, puis on a fait entrer deux cent cinquante femmes en leur demandant de choisir leur place. Deux cent quarante ont choisi le fauteuil imprégné de la présence masculine...

Chéri, sais-tu que notre cerveau reptilien, l'hypothalamus, est *« le centre préhistorique de nos émotions »* ? Ecoute ça : selon un chercheur américain, *« les biologistes pensent – mais ils ne l'avoueront jamais – que l'hypothalamus est hanté par des esprits animaux et par les fantômes de pulsions primitives. Ils le soupçonnent d'abriter un breuvage de sorcière composé de neurones gluants et pulsatifs voguant dans un bouillon de composés chimiques qui altèrent la pensée... »*.

Chéri, sais-tu que les rats peuvent mourir de plaisir ? Tu places un rat sur une pédale et tu poses une électrode sur son cerveau à l'endroit où est localisé le centre du plaisir : le rat appuie sur la pédale comme un forcené. S'il a faim, et s'il a à choisir entre une pédale qui lui donne à manger et une pédale qui lui procure du plaisir, le rat choisit le plaisir, quitte à en mourir.

Chéri, sais-tu qu'il existe deux sortes de spermatozoïdes : les « chasseurs », qui se préoccupent uniquement d'atteindre l'ovule, et les « guerriers », qui protègent les « chasseurs » ? Il y a même deux espèces de spermatozoïdes « guerriers » : les « douaniers » font barrage aux spermatozoïdes étrangers tandis que les « kamikazes » exterminent ces intrus. Je viens de voir un de ces tueurs filmé au microscope : ça ressemble à un enzyme glouton...

Chéri, viens m'embrasser !...

C'est ainsi qu'une veille de Saint-Valentin un gentil mari en quête de poésie peut être conduit à préférer dormir chez sa voisine à cause d'une soirée thématique d'Arte...

La vraie nature de Gérard Klein

A l'occasion de la 150e de « Va savoir », La Cinquième diffuse un portrait intimiste de l'acteur-animateur qui vient d'être récompensé par trois 7 d'or

« Je veux simplement rester libre et j'aime pas qu'on m'emmerde », avertit Gérard Klein en conclusion de « Salut, c'est Klein ! », le portrait réalisé par Xavier Lefebvre que lui consacre son producteur et ami Jean-Louis Remilleux à l'occasion du 150e numéro de « Va savoir ». Récompensé par trois 7 d'or il y a tout juste deux semaines (deux pour « Va Savoir » et un pour « L'Instit », la série de France 2), Gérard Klein n'en continue pas moins de traverser le paysage audiovisuel français à la manière d'une salamandre. Radio, télévision ou cinéma : il a touché à tout sans jamais se brûler. Loin des polémiques, il trace son bonhomme de chemin avec naturel et élégance.



Dans ce portrait intimiste qui a la délicatesse de ne pas tourner à l'hagiographie, Gérard Klein est l'image de la « douce France » intelligente et réfléchie, celle du copain que l'on aurait toujours voulu avoir et qui, à l'heure de l'apéritif, sur une place de village, vous conterait avec sa gouaille communicative le parfum des troènes, son amour pour les Salers et ses chevaux. *« Ce qui me gonfle un peu dans l'existence en général, ce sont les gens qui pleurent »*, confie-t-il d'ailleurs à Jean-Louis Remilleux. Assis au pied d'un arbre, l'acteur-animateur déroule le fil de sa vie qui est aussi riche que la terre de la campagne où il s'est installé depuis des années avec femme et enfants. Plus homme des champs que rat des villes, les archives de ces vingt dernières années le montrent pourtant beaucoup dans la capitale où il n'a gardé que ses attaches médiatiques. France-Inter, Europe 1, RTL, avec et sans moustaches, Gérard Klein a été en effet de toutes les aventures radiophoniques.

ÊTRE UTILE

Indiscipliné, proche des auditeurs et toujours à l'affût des nouveautés, il a souvent été la « voix » qui vous accompagne dès le petit matin en faisant découvrir le *Toulouse* de Claude Nougaro et la musique de Michel Jonasz au moment où personne n'en voulait. Pour cet homme qui semble avoir été vacciné avec une aiguille à phono dans sa prime jeunesse, il n'y a paradoxalement rien de tel que le silence. *« On est jamais aussi bien écouté à la radio que quand on se tait »*, explique-t-il.

Dans les années 70, sommé par Pierre Wiehn, alors directeur des programmes de France-Inter, de choisir entre la radio et le cinéma après son premier rôle dans *La Passante du Sans-Souci* de Jacques Rouffio aux côtés de Romy Schneider, Gérard Klein lâche le micro pour les plateaux. Il enchaîne alors film sur film avec Roman Polanski, Gérard Vergès, Robert Kramer ou Jacques Demy. *« Il n'a pas voulu d'une carrière au cinéma : il voulait être utile »*, raconte la réalisatrice Claire Denis.

Cela tombe bien. En 1993, Hervé Bourges, alors PDG de France Télévision, et le producteur Pierre Grimblat, qui cherchent à renouveler le genre de la fiction à la télévision, lui envoient le scénario de « L'Instit ». *« J'ai tout de suite dit oui »*, raconte Gérard Klein, qui a eu le coup de foudre pour le personnage de Victor Novak, un type à son image, *« plein de bon sens et de convictions »*. *« Si je ne devais faire qu'un seul rôle dans ma vie, ce serait celui-là »*, aurait-il confié à ses proches. Depuis, il a tourné dix-huit épisodes, à raison de quatre par an. Médiateur et communicateur des valeurs d'écoute et de tolérance, *L'Instit* est aujourd'hui plébiscité par les téléspectateurs de France 2.

Depuis deux ans, on peut aussi le rencontrer dans *Va savoir*, sur La Cinquième. Au volant d'un bus jaune, il balade une dizaine de gosses sur les routes de France pour leur faire découvrir le travail des artisans qui se renouvellent à coups d'intelligence. *« Je ne suis pas présentateur mais chauffeur-accompagnateur »*, précise-t-il avec distance, comme pour se protéger. Ce que Claire Denis corrige d'une jolie formule en affirmant simplement : *« C'est un fou serein. »*

Daniel Psenny

★ « Salut, c'est Klein ! », La Cinquième, samedi 15 février à 13 h 30.

VENDREDI 14 FÉVRIER

TF 1

20.45

POUR LA VIE
Divertissement présenté par Valérie Pascal et Fabrice. Spécial Saint-Valentin. (140 min). 481849
L'élection du couple le plus représentatif de cette fête des amoureux, par un jury constitué de précédents gagnants.

23.05

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Avec Marie Lecoq, maître Didier Bergès ; Les coups de foudre ; Le ronflement (110 min). 5361530

0.55 Formule foot. Présenté par Vincent Hardy. 26e journée de D1.
1.30 et 2.35, 3.40, 4.45 TF 1 nuit.

1.45 Le Vignoble des maudits. Série [2/3]. 2.45 et 3.50, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.55 Musique. Concert (10 min).

France 2

20.55

▶ Me DA COSTA
Les témoins de l'oubli
Série de Nicolas Ribowski, avec Roger Hanin (85 min). 5044004
Quinze ans après avoir obtenu une grâce présidentielle pour son client condamné à mort, Da Costa retourne au prétoire pour innocenter celui-ci.

22.25

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. En direct. La culture en colère. La mobilisation des intellectuels et des artistes contre la demande de dissolution du Théâtre national de Châteauvallon. Les lois sur l'immigration. (70 min). 6236559

23.35 Journal, Bourse, Météo.
23.50 Madame X ■ Film de David Lowell Rich (1966, v.o., 95 min). 5311171

1.55 Envoyé spécial. Magazine (rediff.). 3.55 Les Z'amours (rediff.). 4.25 *Pyramide (rediff.)*. 4.55 Voltigeur du Mont-Blanc. Documentaire. 5.10 La Compète. Qui fait courir Isa ? 5.40 Chip et Charly. Le jour de Fafnir (20 min).

France 3

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. L'échappée bleue (60 min). 7814153
Tous les mercredis, les pensionnaires d'un centre de rééducation fonctionnelle près de Lorient embarquent à bord d'un trimaran.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Invitée : Marthe Keller. Espagne : loi des eaux ; France : billes en tête ; Indonésie : les casseurs de pierre (60 min). 5620917

22.50 Journal, Météo.
23.20 Science 3. Magazine. Chasseurs d'éclairs (55 min). 8523268
0.15 Libre court. Ombres et lumières de S. Brunett (N., 15 min). 1664028

0.30 Sidamag. Magazine. Prévention et risques de transmission du VIH (rediff.). 0.50 Capitaine Furillo. Série. Des gâteaux indigestes. 1.35 Musique graffiti. Magazine. Los Divinos (20 min).

Arte

20.45

LES JEUX D'ÉROS
Téléfilm de Heidi Kranz, avec Konstanze Breitebner, Walter Sittler (80 min). 282269
Trompée par son mari, une journaliste décide de se venger. Elle jette un autre homme dans les bras de sa rivale.

22.05

GRAND FORMAT : LA PEUR DU SILENCE
Documentaire d'Eline Flipse (80 min). 7550820
Une génération de jeunes compositeurs chinois (Tan Dun, Guo Wenjing, Qu Xiaosong et Chen Qigang), aujourd'hui en exil, commente sa découverte de la musique classique après le grand silence de la révolution culturelle.

23.25 Postman ■ ■ Film de He Jianjun, avec Fang Yuanzheng, Liang Danni (1994, v.o., 100 min). 1369004
1.05 Le Dessous des cartes (rediff.).
1.15 Kaguyahime. Ballet de Jiri Kylian (rediff., 75 min). 9292318
2.30 Au bord de l'autoroute. Court métrage (1996, rediff., 30 min). 2064028

M 6

20.45

CAMÉRA SUR COUR
Téléfilm de John McPherson, avec Timothy Busfield, Heather Locklear (100 min). 916202
Un professeur est témoin du meurtre d'une femme qui habite l'appartement d'en face...

22.25

POLTERGEIST
Les répliques du sabre. Série △, avec Derek de Lint (50 min). 4942511

23.15 Entre l'amour et la violence. Téléfilm △ de Paul Aron, avec James Woods (105 min). 2820801
Un aviateur américain, abattu en 1965 dans le golfe du Tonkin, est capturé par les Vietcongs.
1.00 Best of groove.

2.00 Jazz 6. Magazine. 3.00 Fréquenstar. Magazine. Véronique Sanson. 3.45 Sexy mode. Documentaire. 4.35 E = M 6. Magazine (rediff.). 5.00 Et le ciel t'aidera. Documentaire (50 min).

Canal +

20.35

NEW YORK VAUT BIEN UNE VALSE
Téléfilm d'Ernest Thompson, avec Shirley MacLaine, Liza Minnelli, Kathy Bates (90 min). 730199
Trois « énormes » actrices dans un téléfilm sur l'amitié.

22.05 Flash d'information.
22.15 *Jour de foot.* Magazine.

23.00

STREET FIGHTER : L'ULTIME COMBAT
Film de Steven E. De Souza (1994, 97 min). 3934998

1.20 Les Aventures d'Arsène Lupin ■ ■ Film de Jacques Becker (1956, 100 min). 30978399
3.00 Ça tourne à Manhattan ■ ■ Film de Tom Dicillo (1995, v.o., 85 min). 8608202
4.40 Brain Dead ■ Film d'Adam Simon (1989, 85 min). 8477689
6.05 East Side Story (54 min). 6235842

Radio

France-Culture

21.32 *Musique :* Black and Blue. The Prestige Sessions. Les faces cachées de Chet Baker...
22.40 Nuits magnétiques. Vous y dansiez petite fille, y danserez-vous mère-grand ?

0.05 Du jour au lendemain. Bernard Dufour (Le Temps passe quand même). 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.)

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. En direct de l'Ancien Opéra de Francfort, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Luciano Berio. Dietrich Henschel (baryton). Œuvres de Berio.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Miroir du siècle. Œuvres de Barraud, Damase, Mihalovici.

0.00 Jazz-club. *Enregistré le 3 janvier au Duc des Lombards à Paris. Le quintette du batteur Simon Goubert.* 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Louis Spohr. La Flûte enchantée, ouverture de Mozart ; Concerto no 8, pour violon "in modo di scena cantate" op. 47 de Spohr ; Variations op. 33 de Weber ; Faust, la fin de l'acte II de Spohr ; Sonate no 4 pour piano et violon op. 23 de Beethoven ; Octuor en mi bémol majeur op. 32 de Spohr ; Variatations pour harpe sur air de Méhul de Spohr.

22.40 Les Soirées de Radio-Classique... (Suite). 0.00 *Les Nuits de* Radio-Classique.

TV 5

20.00 Un château au soleil. Feuilleton [3/6].
21.00 Bon week-end Spécial Saint Valentin (RTBF du 14/02/97).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Invités : Neneh Cherry, Carole Fredericks, Axelle Red, C. Russel, Paul Young (France 2 du 13/02/97).

Planète

20.35 L'Empreinte.
21.30 Les Aquanautes : royaumes sous-marins.
22.20 Le Chant des anges.
23.15 Maroc, corps et âme. [8/11] Chants pour un shabbat.
23.40 Law and Order. La loi et l'ordre.

Animaux

20.00 et 2.00 Vie sauvage. Guépards.
20.30 et 2.30 L'île aux flamands.
21.00 Monde sauvage. Légions de Guillemots.
21.30 et 0.30 La Vie des zoos.
22.00 Le Renard.
23.00 Vie sauvage. L'ours noir.
0.00 Monde sauvage. L'obscure vie des cavernes.
1.00 In the Wild (60 min).

Paris Première

21.00 Un siècle de chansons. *[2/4] 1940-1958 : de l'Occupation à l'après-guerre.*
21.50 et 1.55 Le J.T.S.
22.20 Lakmé. Opéra de Léo Delibes. D'après l'œuvre de Pierre Loti. Mise en scène de Norman Ayrton. Direction musicale, Richard Bonynge. Enregistré à l'Opéra de Sydney en 1976 (160 min). 87889530

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Les Garçons Bouchers.
21.20 Scandal Point. Ballet. Chorégraphie de François Raffinot. Avec Sarah Crépin, Bernard Estrabaut.
22.20 *Musiques de films :* Joseph Kosma.
23.15 Georges Seurat.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Crime de M. Lange ■ ■ Film de Jean Renoir (1935, N., 80 min). 52629578
21.50 Feuilles d'automne ■ ■ Film de Robert Aldrich (1956, N., v.o., 105 min). 38374646
23.35 La Soupe à la grimace ■ Film de Jean Sacha (1954, N., 110 min). 28835129

Ciné Cinémas

21.00 Rambo 2 : *la mission* Film de George Pan Cosmatos (1984, 95 min). 51459066
22.35 Etroite Surveillance ■ Film de John Badham (1987, v.o., 115 min). 67854801
0.30 La Septième Prophétie ■ Film de Carl Schultz (1987, 95 min). 88549405

Série Club

20.40 Le Club.
20.45 Au-delà du réel, l'aventure continue. Clair de lune.
21.35 et 1.30 La Comtesse de Charny.
22.30 Zéro un Londres.
23.00 Ellery Queen.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir.
0.40 Au-delà du réel. L'invisible ennemi (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Echec et diplomatie.
21.20 The New Statesman. Heil et merci bien.
21.45 On the Air.
22.10 Chronique du front.
22.15 Dream On. Théorie de la relativité.
22.45 Seinfeld. La calzone.
23.10 Top Bab. Cyndi Lauper.
23.50 La Semaine sur Jimmy.
0.00 New York Police Blues.

Festival

20.05 Le Voyageur. Prêt-à-porter.
20.30 Mandrin. Feuilleton [2].
22.15 Evasion. Téléfilm de Jacek Gasiorowski, avec Denis Karvil (90 min). 43517240
23.45 Cambriole. Court métrage de Laurent Jaoui, avec Bert André (15 min).

Téva

20.30 Tévaroscope.
20.45 Nos meilleures années. Séparation ; Vive l'amour.
22.15 Murphy Brown. Point d'interrogation.
22.45 Système Téva. Santé : cœur de femme (55 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique d'André Bercoff. Mémoire de palace.
20.00 Suivez le guide. *Hawaii caché ; Ongava ; New York ; Amérique coloniale.*
22.05 En parcourant le monde. Asie du sud-est.
22.35 L'Heure de partir. L'or blanc.
23.35 Suivez le guide. Rivières ; Bali ; Tunisie (120 min).

Eurosport

15.00 et 20.00 Tennis. En direct. Tournoi de Marseille (ATP). Quarts de finale de l'Open 13 à Marseille (90 min). 248220
16.30 Tennis. En direct. Tournoi de Dubaï (ATP). 5e jour de l'Open de Dubaï *(Emirats Arabes Unis)* (210 min). 24790998
22.00 Judo. le Tournoi de Paris.
23.00 Sumo. *Le tournoi Basho : 1re partie.*
0.00 Patinage de vitesse. Championnats du monde. Epreuve à Nagano (Japon) (90 min).

Muzzik

21.00 Magma. Concert à l'auditorium des Halles 1996 (60 min). 70646
22.00 The Gadd Gang Live.
23.00 Astortango : le 14 juin 1996. Récitals [2]. Enregistré au théâtre de l'Opéra de Buenos Aires.
2.20 Musiques émotions. Clips (220 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : *20.00 et 23.00 World Business* Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (60 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 21.15, 0.15 Eurozoom. 20.10 et 23.15 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 21.40, 22.20, 1.40 Europa. 20.45 et 23.45 Mag P.E. *21.45* Artissimo. 21.50 Visa. 22.15 et 1.45 Economia. 22.50 et 23.20, 0.20, 1.20 International. 0.40 Cinema (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.15 Talk Durand. 19.30 et 20.30 Le Grand Journal. 19.56 et 21.56, 1.12 Bourse. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 21.10 Le Journal du monde. 21.17 et 22.30 Le Journal de l'économie. *21.26 Cinéma. 21.42 Talk* culturel. 22.10 Talk Média. 22.50 L'invité de l'économie 23.40 Sports (30 min).

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ *Ne pas manquer.*
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

L'Amérique remet l'Allemagne dans ses bottes

D'un côté les éditorialistes allemands accusent les Etats-Unis de porter des jugements simplistes sur leur pays, de l'autre, ils critiquent la France sans nuance

LE JOUR MÊME où *Le Monde* titrait à la « une » sous la signature de sa correspondante à New York : « La France vue d'Amérique » (*Le Monde* du 14 février), la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* publiait un éditorial de son correspondant à Washington intitulé « L'image de l'Allemagne en Amérique ». Coïncidence certes, mais coïncidence qui en dit long sur l'inquiétude latente de voir le Nouveau Monde se détourner de l'ancien. Car le diagnostic n'est pas plus encourageant dans un cas que dans l'autre. *« L'Allemagne apparaît maintenant comme une sorte de curiosité exotique souvent marquée par les clichés d'avant-hier »*, écrit Leo Wieland.

Ce n'est pas l'omniprésence de l'Etat ni les rigidités économico-sociales qui sont critiquées ici par les Américains, mais la sympathie spontanée qu'attirait une Allemagne aux avant-postes de la lutte contre le communisme a disparu pour laisser place aux préventions traditionnelles. Le succès du livre de Daniel Goldhagen ressuscitant la thèse de la culpabilité collective allemande dans la Shoah, comme la campagne contre l'interdiction édictée par Bonn à l'encontre de l'Eglise de scientologie, laissent à penser que l'Allemagne est un pays où les droits de l'homme ont toujours été foulés aux pieds, et ce sans que la classe politique ou les universitaires connaisseurs de l'Allemagne contemporaine ne protestent, regrette le journal de Francfort. L'intérêt pour le pays, qui fut naguère un partenaire privilégié de Washington en Europe, diminuant, les lieux communs remplacent l'information. *« Moins il y a d'intérêt et de moyens pour mener une étude critique du profond enracinement*



de la démocratie allemande, plus trompeurs sont les jugements à l'emporte-pièce imposés à coup de massue historique. »

Les Allemands trouveront-ils une consolation en lisant l'éditorial d'un autre de leurs quotidiens ? La *Süddeutsche Zeitung*, elle, ne s'inquiète pas de l'image de l'Allemagne mais chausse les bottes de la presse américaine pour s'apitoyer sur la France. Ce pays, écrit le journal de Munich, traverse une crise d'identité, pour trois raisons : la montée du Front national, le marasme économique et social, la diminution de son rôle dans le monde. Mais ces trois phénomènes tiendraient à une seule cause : un incurable étatisme. *« La misère économique comme le chômage élevé sont étroitement liés à une mentalité étatiste largement répandue »*, explique la *Süddeutsche Zeitung*, qui poursuit sur le même ton : *« Toutes les tentatives d'adoucir ou au moins de cacher la perte d'importance de la France sur la scène mondiale par des gestes symboliques ou des cabrioles diplomatiques en Afrique, ont échoué. »* Avant de conclure : *« La crise d'intentité de la France trouve ses racines dans le fait que le pays continue de se cramponner aux illusions de la royauté et de l'empire. »*

Daniel Vernet

REVUE DE PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La mobilisation des intellectuels, des artistes, des écrivains n'a rien de surprenant. Ils ont été les premiers à être mis en cause par les municipalités du Front national : les Chorégies à Orange, les bibliothèques partout, le TNDI à Châteauvallon. Ils étaient défiés et ils n'entendaient pas se laisser faire. Ils se sont donc mis en mouvement aussitôt pour la défense de la liberté d'expression et de création. C'est aussi une solide tradition française que de voir les intellectuels jouer les vigies, les éclaireurs de pointe et les sonneurs de tocsin de la gauche. Le projet de loi Debré de lutte contre l'immigration clandestine leur en fournissait une occasion hautement symbolique. Le droit d'hébergement, les libertés individuelles, la compassion sont les valeurs qu'ils opposent aussitôt au contrôle de plus en plus strict des étrangers et à la lutte toujours plus acharnée contre les détournements de visas touristiques. Comme à propos de l'église Saint-Bernard ou de la Bosnie, les culturels ont donc précédé les politiques.

THE GUARDIAN
Salman Rushdie

■ J'écoute aujourd'hui les échos mélancoliques d'une attaque mesquine, intellectuellement pauvre et pathétiquement violente contre les valeurs de la civilisation européenne. Je veux parler, je suis désolé de le dire, de la *fatwa* de Khomeiny contre moi, dont c'est aujourd'hui le huitième anniversaire. Je suis au regret de dire que la réaction de l'Union européenne à cette menace n'est guère allée au-delà des actes symboliques. Elle n'a, en un mot, servi à rien. L'Europe telle que la souhaitent les Européens ne se serait pas contentée de déclarer que cette attaque était inacceptable. Elle aurait cherché à exercer une pression maximale sur l'Iran tout en protégeant le plus possible la vie de ceux qui étaient menacés. C'est exactement le contraire qui s'est produit. L'Iran ne subit qu'une faible pression (je dirais même que celle-ci est nulle), alors que, depuis huit ans, nous sommes quelques-uns à vivre sous une pression permanente.

EN VUE

■ **Hillary Clinton** publie, depuis jeudi 13 février, dans le très conservateur *Washington Times* une chronique hebdomadaire consacrée à la vie à la Maison Blanche. *« Mme Clinton nous a approchés il y a deux mois pour nous demander si nous serions intéressés pour publier ses articles »*, a indiqué le révérend **Sun Myung Moon**, soixante-seize ans, proriétaire du journal.

■ Des dizaines d'Indiens **Krikatis** du **Maranhao** (nord-est du Brésil) armés d'arcs et de flèches continuent de monter la garde devant deux pylônes électriques qu'ils ont détruits, le 12 février, pour revendiquer une délimitation précise de leur réserve, constamment violée par des éleveurs. Depuis qu'ils ont mis leur peinture de guerre, les Krikatis ne laissent *« aucun Blanc »* approcher, rapporte le Père **Carlo Ubiali**, un missionnaire voisin de la tribu.

■ Selon un sondage publié par l'édition polonaise du magazine *Elle* **Brigitte Bardot**, soixante-deux ans, reste pour les hommes de ce pays *« la femme la plus désirable »* devant **Pamela Anderson**, trente ans, vedette actuelle du mensuel *Play Boy*. Quant aux Polonaises, elles préfèrent sans hésiter l'acteur **Stanislaw Mikulski**, leur compatriote, à **Tom Cruise** et à **Robert Redford**.

■ L'opération d'une tumeur bénigne au cerveau que devait subir **Elizabeth Taylor** a été reportée. Les ennuis de santé de l'actrice ne se comptent plus. Déjà, en 1945, un accident lui avait abîmé le dos. Depuis, elle a été opérée de la hanche et de la colonne vertébrale. Elle a effectué de nombreux séjours à l'hôpital pour des troubles cardiaques, pulmonaires, des cures de désintoxication et plusieurs interventions de chirurgie esthétique. *« Je me sens en pleine forme »*, a toutefois déclaré l'actrice, qui participera le 12 février à Los Angeles au gala en l'honneur de son soixante-cinquième anniversaire et en faveur des malades du Sida

■ Afin de venir en aide aux sidéens sans abri, une association new-yorkaise a mis aux enchères des places donnant droit à prendre le thé à 5 heures, le jour de la Saint-Valentin, en compagnie de la duchesse d'York, **Sarah Ferguson**.

■ **Michael Jackson** est père d'un garçon. Son épouse **Debbie Rowe**, a accouché à Los Angeles mercredi 12 février. Le chanteur et sa femme, infirmière, se sont rencontrés, il y a une quinzaine d'année, dans un service de dermatologie, selon **MJJ Productions**, la maison de production du chanteur.

■ La nomination au sein du clergé de Saint-Paul de Londres d'une femme – ordonnée il y a six mois après la mort de son fiancé dans un accident de montagne – scandalise les traditionalistes. Plusieurs ecclésiastiques de la cathédrale, haut lieu de l'anglicanisme, menacent de boycotter les communions que **Lucy Winkett**, vingt-huit ans, actuellement aux sports d'hiver en Autriche, serait amenée à célébrer.

SAMEDI 15 FÉVRIER

TF 1

16.30 L'Homme qui tombe à pic. Série. La ruse.
17.15 Xéna la guerrière. Série.
18.05 Melrose Place. Feuilleton. Trahisons.
19.00 Beverly Hills. [2/2] Les Filles de Buffalo.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, Tiercé, Météo, Point course du Vendée Globe.

20.45

LA FUREUR
Divertissement présenté par Arthur. Spécial Saint-Valentin. Invités : Maureen Dor, Annie Pujol, Michèle Bernier, Macha, Sonia Mankaï, Gwendoline Hamon, Nathalie Dhenaut, Gilbert Montagné, etc. (145 min). 211844

23.10

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm O de Boaz Davidson, avec David Bradley. Le corps du délit (100 min). 1749757
L'inspecteur Palau enquête sur le meurtre d'une jeune femme. Elle interroge le petit ami de la défunte qui se montre particulièrement hostile.

0.50 et 1.20, 2.25, 3.35 TF 1 nuit.
1.00 Les Rendez-vous de l'entreprise. (20 min). 4795429
1.30 et 3.45, 4.10, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 2.35 Le Vignoble des maudits. Série [3/3] (rediff.). 5.10 Musique. Concert (5 min).

France 2

15.00 Tournoi des Cinq Nations. En direct. France - Galles (110 min). 7058554
17.05 Tournoi des Cinq Nations. Irlande - Angleterre (55 min). 280950.
18.00 Urgences. Série. Jour J.
18.50 Télé qua non.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Image du jour, A cheval !, Météo.

20.50

CLAUDE FRANÇOIS
Chanteur populaire
Divertissement présenté par Christophe Dechavanne et Claude François Jr. Invités : C. Jérôme, G. Squad, Nicoletta et les Gospels, So What, Patrick Juvet, Axelle Red... (110 min). 747370

22.40

ECLATS DE RIRE
Divertissement présenté par Yves Lecocq et Chantal Ladesou. Invités : Elie Kakou, Pierre Aucaigne, Chevalier et Laspalès, Elie et Dieudonné... (95 min). 4534080

0.15 Ski. Slalom hommes.
0.35 Journal, Bourse, Météo.
0.45 Troisième mi-temps.
1.35 La 25e heure. Les petites filles doivent mourir ; Ajit (55 min). 8933351
2.30 Bouillon de culture (rediff.). 3.35 Pyramide (rediff.). 4.05 Rapport du Loto (rediff.). 4.30 Aux marches du palais. Documentaire. Petiot (rediff.). 4.20 La Compète. Grands moyens. 4.50 Taratata (rediff., 75 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Pérécrinations*, de Georges Perec.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA MÈRE DE NOS ENFANTS
Téléfilm de Jean-Louis Lorenzi, avec Sophie Broustal, Stéphane Freiss (95 min). 383573
Après sept ans d'absence, une femme tente de reconquérir l'amour de ses trois enfants, qu'élèvent ses deux ex-maris.

22.25

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
La Chute de la Maison Potin. Documentaire de Philippe Kohly (55 min). 1426757

23.20 Journal, Météo.
23.50 Musique et Compagnie. Magazine. Les Pêcheurs de perles. (60 min). 6078028
0.50 Capitaine Furillo. Série. Une journée difficile.
1.40 Musique graffiti. Magazine. *Prélude n° 4, Etude tableau n° 1, Etude tableau n° 5*, de Serge Rachmaninov, par Françoise Buffet Arsejenic, pianiste (20 min).

La Cinquième

17.30 Le Monde des animaux. Les enquêtes du National Geographic. Nulla Pambu, le bon serpent.
18.00 La Gare. 18.50 Le Journal du temps.

Arte

19.00 et 2.30 Lee Evans. Série.
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 15 février 1947.
20.15 Le Dessous des cartes. Magazine. Entretien avec Gérard Chaliand.
20.30 8 1/2 journal.

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : LES CHERCHEURS D'OR DU LIPTAKO
Documentaire de Roch Tran (50 min). 4338554
Dans les mines du Liptako, au Niger, la chaleur est insupportable et les pépites sont rares. Pourtant, ils sont plus de 3 000 hommes chaque année à s'enfoncer dans ces galeries étouffantes avec des instruments rudimentaires.

21.35

L'INCRUSTE
Téléfilm d'Emilie Deleuze, avec Claire Keim, Benoît Magimel (60 min). 9699486
Tous les garçons et les filles de leur âge, septième époque : le début des années 80. Le grand jeu de lycéens parisiens : traquer la bonne adresse pour s'incruster dans les fêtes.

22.35 Metropolis. Angkor ; Bernard Dufour ; L'agenda culturel (60 min). 8548283
23.35 Music Planet : The Big Spender : Queen. Documentaire [2/2] (65 min). 7218080
0.40 Retour à la mer. Téléfilm de Bogdan Dumitrescu, avec Ciristea-Alexandru Niculae (80 min). 9427351
2.00 Tracks. Techno au rabais ou révolution techno ? (rediff., 30 min). 2943581

M 6

17.00 Amicalement vôtre. Série. Un risque calculé.
18.05 Chapeau melon et Bottes de cuir. Série.
19.00 Turbo. Magazine.
19.40 Warning. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot forme. Magazine.
20.35 Plus vite que la musique.

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série. (170 min). 26217202
Ombre mortelle. *Mulder et Scully enquêtent sur les disparitions de plusieurs personnes, la dernière s'étant volatilisée dans sa chambre d'hôtel.*
Faux frère Siamois O. *C'est dans une petite ville de Floride, aux habitants bien étranges, que les deux enquêteurs du FBI vont résoudre une affaire de meurtres en série qui dure depuis près de vingt-huit ans.*
Une petite ville tranquille △. *Un inspecteur de l'hygiène a mystérieusement disparu. La visite d'un abattoir de poulets, menacé de fermeture administrative, va édifier les deux enquêteurs.*

23.35 La Secte des forcenés. Téléfilm O de Charles Haid, avec Ed Begley Jr (95 min). 9852370
1.10 La Nuit des clips (395 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 20.35
17.00 Intermezzo.
17.05 Les Superstars du catch.
17.55 Décode pas Bunny.
18.50 Flash d'information.
19.00 T.V. + Magazine.
20.00 Les Simpson.
20.25 Pas si vite.
20.33 Beastly Behaviour. Court métrage.

20.35

LE NÉGOCIATEUR
Téléfilm de Mary McMurray (85 min). 249467

22.00 Boxe. En direct. Réunion de Thiais. Championnat d'Europe des poids légers : Angel Mona - Manuel Fernandez (55 min). 21825
22.55 Flash d'information.

23.00

POURVU QUE ÇA DURE
Film de Michel Thibaud (1995, 88 min). 49841

0.30 Ludwig van B ■ ■ Film de B. Rose (1994, v.o., 115 min). 5536882
2.25 The Killer ■ Film de John Woo (1989, 110 min). 86253061
4.15 Mémoires d'un jeune con ■ Film de Patrick Aurignac (1995, 85 min). 3549210
5.40 Ma femme me quitte. Film de Didier Kaminka (1995, 87 min). 8447887

Radio

France-Culture

20.45 Fiction. L'Ecole de la nuit, d'Eveline Pieiller ; 22.05 Le Voyeur, de Boris Vian.
22.35 Musique : Opus. Hélène Martin.
0.05 Tard dans la nuit. Nouvelles de William Irish, Rendez-vous mortel et Quelqu'un au téléphone. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.).

France-Musique

19.30 Opéra. En direct de l'Opéra-Garnier. Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. James Conlon. Œuvre de Debussy : Pelléas et Mélisande. Drame lyrique en cinq actes et douze tableaux d'après la pièce de Maurice Maeterlinck.
22.45 Entracte.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Portrait de Cécile Darroux, flûte. Œuvres de Maderna, Berio.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Le Chef d'orchestre Jukka-Pekka Saraste. Une nuit sur le Mont Chauve de Moussorgski, par l'Orchestre Symphonique de Toronto. Chant du rossignol de Stravinsky, par l'Orchestre de la Radio Finlandaise ; Islamey de Balakirev ; Concerto pour flûte de Nielsen ; Les Ostrobothniens, suite op. 52, de Madetoja, par l'Orchestre de la Radio Finlandaise ; Symphonie n° 5 de Sibelius, par l'Orchestre de la Radio Finlandaise.
22.35 Da Capo. Œuvres de Dussek, Schubert, Brahms, Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 R. G. Simon mène l'enquête.
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le Cœur au show. Les rois du samedi soir (France 2 du 28/12/96).

Planète

20.35 Trois Jours avec Fidel Castro - Cuba, octobre 1990.
22.10 15 jours sur Planète.
22.35 Tassili, la montagne en ruine.
23.00 Dernier Amour d'automne.
0.00 L'Empreinte.
0.55 Les Aquanautes : royaumes sous-marins (50 min).

Animaux

20.00 et 2.00 Tout pour le toutou.
21.00 Monde sauvage. Le Japopède.
21.30 et 1.30 La Vie des zoos.
22.00 Les Animaux australiens.
23.00 Faune ibérique. La martin-pêcheur.
23.30 La Vie sociale des insectes.
0.00 Monde sauvage. La Camargue (60 min).

Paris Première

20.30 1/2 finales de l'Open Gaz de France. En direct du Stade Pierre-de-Coubertin (125 min). 79918950
22.35 Nova.
23.30 Les Découvertes des Francofolies 95. Concert enregistré aux Francofolies de La Rochelle en 1995 (55 min). 2019776

France Supervision

20.30 Une nuit au cabaret.
22.00 Cap'tain Café.
22.50 Trait pour trait. Gala, la Terre nourricière.
23.20 La Légende des sciences. Dire.
0.10 Les Francofolies 96.
1.40 Championnat du monde d'escalade (90 min).

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club.
22.00 et 22.30 Le Meilleur du cinéma britannique.
23.00 Angels Over Broadway ■ Film de Ben Hecht (1940, N., v.o., 80 min). 7218186
0.20 La Belle de Saïgon (Red Dust) ■ Film de Victor Fleming (1932, N., v.o., 80 min). 26457790

Ciné Cinémas

20.35 Bouvard et Pécuchet. Téléfilm de Jean-Daniel Verhaeghe, avec Jean-Pierre Marielle, Jean Carmet [1/2] (80 min). 5882405
21.55 Ciné-cinécourts.
23.00 Tranches de vie. Film de François Leterrier (1984, 90 min). 5872202

Série Club

20.45 Cimarron Strip. Reste dans la réserve, Indien.
22.00 Le Retour du Saint. Le charme italien.
22.50 Code quantum. La piscine atomique.
23.35 Le Club.
0.00 Le Prisonnier. Il était une fois.

Canal Jimmy

21.00 V.R.5. Docteur Folenfant.
21.45 Friends. Celui qui se met à parler.
22.10 Chronique californienne.
22.15 T'as pas une idée ? Léon Schwartzenberg.
23.15 Le Fugitif. Un être inoffensif.
0.05 La Puissance et la Gloire. Les voitures rouges.
0.35 Seinfeld. Le blase du blazer.
1.00 Star Trek : The Next Generation. Dans la peau de Q (v.o., 50 min).

Festival

20.30 Haute Tension. Téléfilm de Gianpaolo Tescari, avec Marie Laforêt. Tous les hommes de Sara (95 min). 43247202
22.05 V comme Vengeance. Téléfilm de Jésus Font, avec Sergei Mateu (90 min). 43585028
23.35 Le Voyageur. La maison (25 min).

Téva

20.55 Elles s'appellent toutes Sarajevo. Documentaire (95 min). 506282739
22.30 Péché d'innocence. Téléfilm d'Arthur Allan Seidelman, avec Bill Bixby (90 min). 500025573
0.00 Documentaire (50 min).

Voyage

20.05 Destination Golf. Algarve 3.
20.30 et 23.30 Le Best of de l'Heure de partir.
21.05 Suivez le guide.
23.05 En parcourant le monde. Asie du Sud-Est.
23.25 Chronique de Jacques Lanzmann. Partir (35 min).

Eurosport

12.50 Ski alpin. En direct. Championnats du monde. Descente dames à Sestrières (Italie) (70 min). 8696660
14.00 Tennis. En direct. Tournoi de Marseille (ATP). Demi-finales de l'Open 13 à Marseille (120 min). 321554
16.00 Tennis. En direct. Tournoi de Dubaï (ATP). Demi-finales de l'Open de Dubaï (Emirats Arabes Unis) (110 min). 2602467
17.50 et 21.00 Ski alpin. En direct. Championnats du monde. Slalom messieurs à Sestrières (Italie). 1re manche (65 min). 7600660 21.00 2e manche (60 min). 251080.
18.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A (8e journée) : Montpellier - Le Mans (125 min). 3313047
23.15 Ski alpin. En direct. Championnats du monde. Cérémonie de clôture à Sestrières (Italie) (30 min). 8974347

Muzzik

21.00 L'Art de la direction d'orchestre [2/16].
22.00 Intermezzo avec Felicity Lott.
0.40 Lionel Hampton in the Mood. Concert (65 min). 2995603

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business this Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 CNN Presents. 22.00 World News. 22.30 Best of Insight. 23.00 Inside Business. 23.30 World Sport. 0.00 World View (30 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 Correspondent. 20.30 et 0.30 Prisma. 21.10 et 22.15 Sport. 21.20 et 1.40 Style. 21.50 Mag P. E. 22.45 Correspondent. 23.15 Alpe Adria. 23.45 et 1.46 Business Weekly (45 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.41 Sports. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédias. 23.48 Presse en images (4 min).

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
◻ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

TSR

0.35 Maniac Cop 2. Film de William Lustig (1989, 85 min), avec Robert Davi. *Policier.*

Demain, dans le supplément
TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA
● « Le Pen dans le texte », ou comment le leader du Front national utilise la télévision.
● Quand la radio parle de cinéma.
● La fièvre des « cyber-partys ».
Le film de la semaine : « Petits meurtres entre amis », de Danny Boyle.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Selon « Le Point », Jean Tiberi pourrait être mis en examen

Le maire de Paris serait accusé de recel de détournement de fonds publics

L'AFFAIRE du rapport rédigé par Xavière Tiberi pour le compte du conseil général de l'Essonne pourrait bien rejaillir sur son époux, Jean Tiberi. Selon *Le Point* daté du 15 février, le maire de Paris pourrait, lui aussi, être prochainement mis en examen pour recel de détournement de fonds publics par les juges d'instruction d'Evry, Dominique Pauthe et Chantal Solaro, en charge du dossier. L'hebdomadaire affirme en effet que la rémunération de Mme Tiberi a été versée sur un compte bancaire commun aux deux époux. Dans un communiqué publié vendredi 14 février, M. Tiberi annonce avoir « *décidé de porter plainte contre l'hebdomadaire* ». « *Je découvre avec étonnement* (...) *que j'aurais été informé cette semaine de ma mise en examen imminente*, écrit le maire de Paris. *Cette information est totalement fausse. Une nouvelle fois, la propagation de fausses informations fondées sur des rumeurs tend à me nuire.* »

Début décembre 1996, les juges Pauthe et Solaro avaient mis en examen Mme Tiberi pour « *recel de détournement de fonds publics et recel d'abus de confiance* » et Xavier Dugoin, président (RPR) du conseil général de l'Essonne pour « *détournement de fonds publics et abus de confiance* ». Les deux magistrats soupçonnent en effet Mme Tiberi d'avoir bénéficié d'une rémunération de complaisance : de mars à décembre 1994, l'épouse du maire de Paris a reçu 200 000 francs en dix mensualités contre la rédaction d'un rapport intitulé « *Réflexions sur les orientations du conseil général de l'Essonne en matière de coopération décentralisée* ».

COMPTE COMMUN

Depuis, les deux magistrats auraient découvert l'existence d'un compte commun aux époux Tiberi sur lequel la rémunération de Mme Tiberi aurait été versée. Or, le simple fait que M. Tiberi ait pu lui aussi accéder à cette somme suffirait, en droit, à caractériser le délit. Selon *Le Point*, l'éventuelle mise en examen du maire de Paris pourrait donc lui être notifiée par courrier dans les jours prochains.

Jean Tiberi avait déjà été mis en cause dans cette affaire par Xavier Dugoin. Le 4 décembre 1996, auditionné en qualité de témoin par les magistrats instructeurs, le président du conseil général de l'Essonne avait reconnu sur procès-verbal qu'il avait cherché à « *profiter du réseau relationnel* » de Jean Tiberi et précisé qu'il avait rencontré « *plusieurs fois* » le maire de Paris en janvier et février 1994 : « *J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec Jean Tiberi des conditions dans lesquelles j'allais avoir recours aux services de son épouse.* (...) *La rémunération de Mme Tiberi a été déterminée par moi-même en accord avec Jean Tiberi* » (*Le Monde* du 11 décembre 1996).

Sans attendre d'éventuels prolongements de l'enquête, Me Thierry Herzog, avocat de Mme Tiberi a déposé jeudi 13 février une demande de non-lieu auprès des deux magistrats instructeurs d'Evry. Selon Me Herzog, « *il n'y a plus lieu à poursuivre* », rien dans le dossier ne pouvant être retenu contre sa cliente.

L'Espagne est en partie paralysée par la grève des camionneurs

A sa neuvième journée, le mouvement s'étend à presque tout le pays

MADRID
de notre correspondante

Entrée, vendredi 14 février, dans sa neuvième journée, la grève des camionneurs espagnols s'est étendue à presque tout le pays, le paralysant en partie. Pour tenter de désamorcer un mouvement qu'il n'avait, dans un premier temps, pas suffisamment pris au sérieux, le gouvernement a multiplié les contacts. Jeudi, il a rencontré plusieurs fédérations de camionneurs et a proposé, par l'intermédiaire du ministre de l'industrie et du développement, Rafael Arias Salgado, une baisse conditionnelle du prix du carburant, l'une des revendications majeures des routiers, avec le droit à la retraite à soixante ans, et une restructuration générale du secteur.

Malheureusement, la Fedetrans, la puissante association qui est à l'origine du mouvement, a refusé pour l'instant de s'associer aux discussions. Et, entraînées par l'exemple des camionneurs, plusieurs associations de chauffeurs de taxis, notamment en Andalousie, au Pays basque et dans plusieurs régions du Centre, parlent à présent de se joindre au mouvement de grève lundi 17 février.

En attendant, la situation reste critique dans plusieurs provinces où les pompes à essence sont vides et les industries sont affectées. Dans la construction automobile, en particulier, Fasa-Renault, Citroën, Michelin ont leur production en partie, ou totalement, bloquée. En Biscaye l'agriculture est paralysée à 50 %, le commerce à 70 %. En Galice, où les supermarchés sont presque vides, les patrons pêcheurs réclament l'aide de l'armée pour acheminer les tonnes de poissons qui restent à quai. Quant à la région fruitière de Huelva, elle frôle, selon les producteurs, la catastrophe totale : un million de kilos de fraises transportées par une centaine de camions sont bloqués sur les routes.

Dans cette atmosphère de plus en plus tendue, les incidents ont commencé à se multiplier et l'on déplore déjà plusieurs blessés au cours de bagarres entre non-grévistes et partisans du mouvement. L'incident le plus grave a eu lieu très tôt jeudi matin près de Burgos, où un routier français, qui, semble-t-il, voulait forcer un barrage, a écrasé un camionneur espagnol, âgé de 28 ans, qui tentait de le retenir (*Le Monde* du 14 février). Arrêté, le Français a été ensuite libéré sous caution.

Pour les deux pays voisins, la France et le Portugal, outre le désagrément des queues aux frontières, les répercussions de la grève se font sentir. Mille camions portugais sont bloqués en Espagne et, faute d'approvisionnement, plusieurs industries tournent au ralenti au Portugal même. Enfin, le centre d'information routière de Bordeaux a demandé aux routiers français d'éviter de pénétrer en Espagne par la frontière Atlantique et d'annuler les livraisons au nord du pays. Quant au sous-préfet de Bayonne, dans la crainte de voir « *des affrontements graves éclater entre Français et Espagnols* » à la suite de la mort du gréviste espagnol, il a déconseillé aux Français de traverser le Pays basque.

Marie-Claude Decamps

M. Kahn, président de la Commission du génie biomoléculaire, démissionne

LE GÉNÉTICIEN Axel Kahn, président de la Commission du génie biomoléculaire (CGB), a démissionné de ses fonctions, jeudi 13 février, au lendemain de l'interdiction gouvernementale de mettre en culture des semences de maïs génétiquement modifié (*Le Monde* du 14 février). Le scientifique estime que cette décision le met dans « *une position impossible* » pour continuer à présider cette instance, dont le rôle est d'émettre un avis sur les risques liés à l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans le domaine agricole et alimentaire.

Fondée il y a dix ans par le ministère de l'agriculture, la CGB, dont la mission et l'activité restent sans équivalent en Europe, a examiné 450 dossiers, dont 376 relatifs à une demande d'expérimentation en champ de plantes transgéniques. Le cas du maïs transgénique de Ciba Geigy, d'ores et déjà commercialisé aux Etats-Unis et au Canada, n'a donc guère de secrets pour elle.

Directeur du laboratoire de génétique et pathologie moléculaires de l'Inserm (Unité 129, CHU Cochin-Port-Royal), Axel Kahn, cinquante-deux ans, spécialiste de la biologie moléculaire, présidait la CGB depuis sa création. Persuadé des avantages agronomiques que présenteront demain les plantes transgéniques, il défendait, à Bruxelles, la demande de la France en faveur d'une commercialisation de ce maïs, génétiquement manipulé pour résister à la pyrale.

Face à la position pour le moins contradictoire du gouvernement français – qui vient d'interdire la mise en culture de cette céréale après avoir autorisé, une semaine plus tôt, sa consommation humaine et animale –, M. Kahn juge sa crédibilité « *détruite* » vis-à-vis de ses collègues européens. Il estime qu'« *il y va aussi de l'image de la France* », et rappelle que le maïs transgénique présente, en Europe, « *un risque nul pour l'environnement* », car il ne peut se croiser avec aucune autre variété sauvage ou apparentée.

Catherine Vincent

■ **IRAN : les Pasdarans, « Gardiens de la Révolution »,** ont déclaré jeudi 13 février que la *fatwa* condamnant à mort l'écrivain britannique Salman Rusdie « *finira par être appliquée* ». Mercredi, une fondation iranienne a augmenté le montant de la prime prévue pour cet assassinat. Le président Ali Akbar Hachémi Rafsandjani a tenté de se démarquer de cette décision en assurant qu'elle ne reflétait pas la politique du gouvernement. – *(AFP.)*

■ **CITÉ DE LA MUSIQUE : après quinze jours d'occupation, les intermittents du spectacle** ont voté, jeudi 13 février, la levée de l'occupation de la Cité de la Musique à Paris, a-t-on appris vendredi auprès de la direction de l'établissement. Les activités reprendront dès ce week-end au parc de La Villette, qui accueillera notamment les représentations de l'Orchestre du 18e arrondissement, sous la direction de Frans Bruggen. Le Musée de la musique sera également rouvert. – *(AFP.)*

■ **SANTÉ : après l'émission de télévison « La marche du siècle »** consacrée à l'affaire des hormones de croissance contaminées, la direction générale de la santé a installé un numéro vert à destination des familles : 0800-150-160, disponible tous les jours à compter du vendredi 14 février, de 9 heures à 19 heures.

■ **ISRAEL : le groupe de rock irlandais U2** va se produire pour la première fois en Israël le 29 septembre. Le quatuor, mené par le chanteur Bono, connu pour ses prises de positions en faveur des droits de l'homme, a longtemps refusé de se produire en Israël en mettant en avant les violences perpétrées par l'armée israélienne dans les territoires palestiniens. – *(AFP.)*

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 14 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18688,10	+1,51	-3,30
Honk Kong index	13240	-1,65	-1,57

Tokyo : Nikkei sur 3 mois

18688,10
19 nov.
2 janv.
14 fév.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 13/02	Var. en % 12/02	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2628,41	+1,12	+13,50
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	2143,34	+0,50	+14,38
Milan MIB 30	—	—	+4,50
Francfort Dax 30	3227,70	+0,36	+11,73
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1661,50	+1,52	+8,71
Madrid Ibex 35	—	—	+6,79
Amsterdam CBS	—	—	+10,40

Tirage du *Monde* daté vendredi 14 février 1997 : 500 962 exemplaires